Vaste réforme des lois sociales au Québec

Le ministre de la Famille et du Bien-être social du Québec, M. Jean-Paul Cloutier a annoncé M. Jean-Paul Cloutier, a annoncé vince s'apprête à réaliser une vaste réforme des lois sociales en même temps qu'une réorganisation de fond en comble de l'administration de ces lois. Voici les principaux points de sa conférence de presse :

- Posant d'abord qu'avant d'élaborer de meilleures lois, il faut s'assurer qu'elles pourront être bien administrées, le ministre a affirmé que la réorganisation administrative aura priorité.
- L'élément principal de cette réorganisation sera la décentralisation et la régionalisation.
- Parmi les priorités le ministre a souligné les besoins à combler des personnes âgées et des enfants défavorisés.
- Une enquête qui a cours depuis quelque temps et qui achève, selon le ministre, révèle des fraudes considérables dans l'octroi des prestations d'assistance sociale.
- Le ministre Cloutier a affirmé que l'amélioration de la condition des assistés sociaux laisse prévoir une augmentation sous peu du coût de la sécurité sociale au Québec.
- Dans le cadre de la réforme de l'assistance sociale, le ministre a annoncé la création d'un Institut de démographie pour la province de Québec. Le soin en est confié au professeur Jacques Henripin, de l'université de Montréal. Cet Institut pourra compter sur la collaboration de l'Institut national de démographie de France.

Le compte rendu de la conférence de presse du ministre Cloutier paraît en page 48.

Un dépotoir qui ferme
— Page 3

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Les Alouettes gagnent!!!
— Page 20

ÉDITION DE MONTRÉAL * 10¢ Montréal, vendredi 23 août 1968 / saint Philippe Bénizi / 84e année, No 197 / 3 cahiers / 50 pages / Les prévisions météorologiques : nuageux et frais, averses en fin de journée / Min. 50° / Max. 70°

Le président tchécoslovaque réclamera la neutralisation de son pays

Svoboda négocie à Moscou

PRAGUE (Reuter, PA, AFP, UPI) — Le président de la Tchécoslovaquie, M. Ludvik Svoboda, est arrivé aujourd'hui à Moscou pour tenter de trouver une solution politique avec les leaders soviétiques qui ont ordonné l'occupation de son pays.



Le président SVOBODA

Au moment où le chef de l'Etat entreprenait cette mission délicate, la nation tchécoslovaque déclenchait à midi une grève générale d'une heure pour protester contre l'occupation du pays par les forces militaires de cinq pays du bloc soviétique et contre l'emprisonnement de leurs leadears "libéraux".

Dans une émission de la radio libre, M. Svoboda a expliqué qu'il avait décidé d'aller à Moscou "de son plein gré" parce que les discussions avec les commandants des forces d'occupation n'ont donné aucun résultat.

Réception solennelle

"J'ai demandé à rencontrer les plus hauts représentants de l'Union soviétique, a-t-il dit, ajoutant qu'il espérait être de retour à Prague ce soir. Il a demandé à la nation de lui faire confiance, affirmant qu'il était décidé à ne pas endosser de gouvernement "collaborateur".

M. Svoboda, à qui Moscou a préparé une réception solennelle, est accompagné d'une délégation comprenant six autres personnalités tchécoslovaques. Ce sont le ministre de la Défense Martin Dzur, Gustav Husak et Jan Piller, deux membres du praesidium tchécoslovaque, Vasil Bilak, leader communiste de Slovaquie, Alois Indra, l'un des secrétaires du parti, et le ministre de la Justive Bohuslav Kucera.

Si l'on en croit une émission de Radio-Prague libre, le président Svoboda transmettra aux dirigeants soviétiques une demande de "neutralisation" de la Tchécoslovaquie, formule proposée par le comité central du parti communiste tchécoslovaque. La radio attribue cette information à M. Vanek Silhan, chargé de l'intérim de M. Dubcek.

La composition de la délégation tchécoslovaque semble indiquer que le général Svoboda n'a pas voulu se prêter à aucune solution d'où les progressistes, partisans de M. Dubcek, seraient complètement écartés. L'on peut présumer qu'il posera comme condition préalable à toute négociation la libération des dirigeants arrêtés par l'occupant. En même temps, elle indique que les dirigeants soviétiques, devant l'ampleur de la résistance nationale déclenchée par l'intervention des "cinq", se voient obligés de composer avec des éléments dont la mise à l'écart définitive était l'objectif numéro un de l'intervention.

Le sort de Dubcek

L'attitude de M. Svoboda s'inspire des décisions prises par l'Assemblée générale et le congrès extraordinaire du parti communiste tchécoslovaque, qui siègent à Prague. Ces deux instances ont renouvelé à une majorité écrasante leur soutien à l'équipe libérale de M. Dubcek, réclamé la libération des dirigeants internés et le départ des troupes d'occupation étrangères.

Les adversaires de Dubcek auraient tenté de tenir un congrès "croupion" à l'hôtel Praha, mercredi, mais une trentaine seulement de membres du parti se seraient présentés. Et même ces délégués auraient refusé de se plier aux exigences soviétiques et de mettre fin à la "réforme" entreprise depuis janvier.

Peu avant l'annonce du départ de M. Svoboda pour Moscou, une édition clantestine du journal syndical "Prace" publiait un message qu'il disait venir de M. Dubsek, "prisonnier des Soviétiques". Dans ce message, qui aurait été passé en contrebande, M. Dubcek dénoncerait les "collaborateurs" Kolder Drahomir et autres "traitres" et demanderait à tous les travailleurs de s'unir pour réclamer le départ immédiat des forces d'occupation.

Voir SVOBODA en page 2



téléphoto PA

Un jeune Tchécoslovaque dans les rues de Prague, hier, à la suite d'une échauffourée avec les troupes d'occupation.

Prague, ville morte

PRAGUE (d'après AFP. — A midi juste, aujourd'hui, averstisseurs d'automobiles, cloches d'églises, sirènes de toutes sortes se sont fait entendre sur tout Prague pour marquer le début d'une grève générale d'une heure qui a vidé instantanément toutes les rues de la capitale tchécoslovaque.

C'est ainsi que les habitants de Prague ont répondu à l'appel de Radio-Prague libre qui leur avait demandé de rester chez eux et de faire de Prague une ville morte.

"Faites sonner toutes les cloches et toutes les sirènes" avait demandé la radio, qui avait informé d'autre part la population que l'occupant préparait pour aujourd'hui "une émission de télévision de collaborateurs". Et la Radio de poursuivre : "Ne croyez rien avant de voir les speakers que vous conaissez."

Les habitants de Prague avaient été invités à la grève générale également par des tracts distribzués clandestinement. "Ne sortez pas dans les rues, y dit-on, afin que celles-ci soient réservées aux seuls occupants afin qu'ils réfléchissent sur leur honte."

Un tract de l'Association des femmes demande pour sa part à ses adhérents "d'aider à la moisson pour que la récolte ne tombe pas aux mains des occupants. Ne formez pas de files devant les magasins, organisez une surveillance des dépôts de denrées alimentaires".

Dubcek est-il mort?

d'après AFP-UPI-PA

L'incertitude la plus complète règne au sujet du sort fait à M. Alexandre Dubcek, secrétaire du parti communiste tchécoslovaque et responsable du mouvement de réformes qui a provoqué l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie.

Alors que des sans-filistes amateurs tchécoslovaques, captés en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, annonçaient que M. Dubcek avait été assassiné par les occupants, l'agence de presse yougoslave "Tanyoug" déclarait à Belgrade que des journalistes du quotidien "Prace", un journal tchèque, avaient réussi à recueillir des déclarations de M. Dubcek, "dans un lieu non précisé où il est interné".

Au cours de ces déclarations, M. Dubcek a déclaré traitres trois personnalités tchécoslovaques, MM. Ondra, Svetska et Kolder. Il a également condamné la faction qui s'est formé au sein du Comité central du parti, et a demandé à tous les travailleurs de s'unir pour réclamer le départ des forces d'occupation.

Un radio-amateur de Cannock, en Grande-Bretagne, M. John Morris, a capté la nuit dernière un message en mor-

Voir DUBCEK, page 2

AUJOURD'HUI

10 ans pour un "pusher"

Le juge André Fabien a condamné à 10 ans de prison un récidiviste trouvé en possession de 52 capsules de narcotiques.

— Page 3

Autres informations et photos, page 36

105e veto soviétique à l'ONU

NATIONS UNIES. (UPI, AFP) — L'Union soviétique a apposé aujourd'hui pour la 105e fois au Conseil de sécurité, son véto afin de ne pas être condamnée pour son invasion de la Tchécoslovaquie. Le débat a duré sept heures et 40 minutes.

Le représentant de la Tchécoslovaquie, M. Jan Muzik, a déclaré au Conseil que "la situation en Tchécoslovaquie ne cesse de s'aggraver en raison de la présence de forces d'occupation".

Malgré leurs efforts les forces d'occupation n'ont pas réussi à imposer leurs représentants au peuple tchécoslovaque, poursuit M. Muzik, qui annonce alors que le ministre des Affaires étrangères de Tchécoslovaquie, M. Jiri Hazek, est en route pour New York où il exposera en détail, probablement vendredi soir, la "situation véritable" en Tchécoslovaquie.

Le représentant du Sénégal, M. Ibrahim Boye, annonce que son pays se porte co-auteur du projet de résolution tendant à condamner l'intervention armée soviétique contre la Tchécoslovaquie en demandant l'évacuation immédiate des forces d'occupation. "Mon gouvernement regrette et condamne l'intervention armée en Tchécoslovaquie qui, malgré le pacte de Varsovie, constitue une ingérence dans les affaires intérieures de la Tchécoslovaquie qu'aucune agression extérieure ne menaçait".

Le représentant de la Hongrie, M. Josef Tardos, stigmatise ensuite la "politique revanchiste" de la République fédérale allemande et "sa collusion avec les réactionnaires tchécoslovaques".

Avec l'assistance du représentant de la Bulgarie, M. Milko Tarabanov, le représentant de l'Union soviétique, M. Jacob Malik, cherche à obtenir un ajournement du débat. Le représentant des Etats-Unis, M. George Ball intervient pour affirmer que le Conseil se trouve en présence "de manoeuvres dilatoires éhontées". M. Ball demande que les dé-

Voir ONU en page 2

Le Biafra évacue son centre administratif

PORT HARCOURT (AFP) — Aba, le centre administratif du Biafra a été évacué et abandonné par tous ses habitants civils et militaires. La télévision biafraise n'émet plus. Ces informations ont été recueillies par l'envoyé spécial de l'AFP sur le "front" d'Asa, localité située au coeur du territoire biafrais à onze milles au sud d'Aba où les "marines" du colonel Adekunle ont installé leur PC de campagne.

Voir BIAFRA en page 2



Le Pape, lors de sa venue sur les terrains du Congrès eucharistique de Bogota, bénit l'immense foule des Colombiens et étrangers qui, là comme dans la rue lors de son arrivée, lui a manifesté son attachement.

Sur les terrains du Congrès, le Pape a présidé l'ordination de quelque 200 prêtres et diacres. Nos informations à la page 35.

SOMMAIRE

Annonces classées / 31 et 32, 37 à 48
Arts et spectacles / 14 à 17
Bandes dessinées / 30
Calendrier de la Terre des Hommes / 12
Courrier "Que faire ?" / 26
Décès, naissances, etc. / 49
Editorial / 4
Finance / 28 et 29
Horoscope / 13
Informations étrangères / 35 et 36
Les secrets de polichinelle / 26
Mots croisés / 41
"Mot-mystère" / 8
Nouvelles nationales / 19
Nouvelles régionales / 7
Radio et télévision / 10 et 11
Sports / 20 à 23, 27 et 33
Tribunaux / 8
Vie dans les parcs / 30
Vie féminine / 24 à 26
Vie mondaine / 25
Votre médecin / 13

EKAC 73

SVOBODA

SUITE DE LA PAGE 1

Cependant, les rapports captés par des radios amateurs et selon lesquels M. Dubcek aurait été assassiné demeurent toujours sans aucune confirmation officielle ou officieuse.

Dans l'intervalle, l'URSS et ses quatre alliés qui ont envoyé des troupes en Tchécoslovaquie ont lancé aujourd'hui un appel au peuple tchécoslovaque sollicitant son aide en vue de renverser "les forces contre-révolutionnaires". L'appel a été lancé sur les ondes de Radio Moscou peu avant l'arrivée de M. Svoboda.

A Prague, pour la première journée depuis l'invation, un calme relatif régnait dans les rues. Mais les radios et les feuilles clandestines continuaient à défier les envahisseurs et à dénoncer "les collaborateurs" qu'elles accusent de se plier aux exigences de Moscou.

D'après l'une de ces stations de radio, M. Svoboda a résisté fermement aux demandes du commandant des forces d'occupation, le général Pavlovsky. Celui-ci aurait tenté d'obtenir la signature du président à une nouvelle liste ministérielle contenant les noms de personnalités qu'on qualifie généralement de "traitres".

M. Leopold Hofman, directeur du comité de la défense et de la sécurité de l'Assemblée nationale, toujours en session, a exhorté les officiers du ministère de l'Intérieur à faire fi des ordres du commandement soviétique d'arrêter certaines personnalités tchécoslovaques.

En effet, les Soviétiques auraient présenté au ministère de l'Intérieur une longue liste de noms de politiciens, écrivains, intellectuels et de leaders industriels devant être arrêtés. Une station de radio clandestine de Prague a diffusé ce matin un appel aux fonctionnaires leur demandant de "n'exécuter cet ordre sous aucun prétexte".

On a confirmé d'autre part que le ministre de l'Intérieur, M. Josef Pavel, avait été lui-même arrêté.

Tandis que les Tchécoslovaques se préparaient ce matin à la grève générale, les véhicules blindés soviétiques continuaient de patrouiller les rues et ordonnaient aux conducteurs d'enlever les drapeaux de leurs automobiles, camions et autobus. Quand les conducteurs refusaient, ils étaient emmenés sous garde armée.

Par ailleurs, Radio-Prague libre a annoncé que "le nouveau comité central élu par le 14e Congrès extraordinaire, réuni tard dans la nuit du 22 août à sa première session, a élu son praesidium". M. Dubcek a été élu à l'unanimité au poste de premier secrétaire du comité central. Le Plenum a élu M. Venik Silhan au poste de secrétaire et l'a chargé de la direction du parti pendant l'absence du premier secrétaire Dubcek. Le Plenum du comité central a, en outre, décidé des mesures politiques et administratives destinées à la solution de la grave situation politique actuelle. Il a enfin invité les organisations du parti à tous les échelons à suivre les directives de ce seul comité central légal. Lors de l'élection des 150 membres du nouveau comité central, ce sont M. Alexandre Dubcek, le général Ludvik Svoboda, président de la République, et MM. Cestmir Cisar et Martin Vaculik qui ont obtenu le plus grand nombre de suffrages. Le général Svoboda aurait déclaré mercredi soir: "Je ne donnerai pas mon accord à l'investiture d'un nouveau gouvernement".

On signale d'autre part que des résolutions demandant au président de la République de déclarer la Tchécoslovaquie "Etat neutre" et d'informer l'ONU de cette décision se multiplient parmi les innombrables déclarations et appels provenant de tous les milieux et diffusés toute la journée par la radio tchécoslovaque libre.

Malgré le calme impressionnant des Pragois, qui voulaient à tout prix éviter le pire, un climat de malaise régnait hier dans la capitale tchécoslovaque et la tension était accentuée par les rumeurs d'état de siège qui circulaient. Les appels répétés de la radio, qui dénonçait les dangers de "provocations", ont été entendus et respectés avec une discipline étonnante.

Alors que Prague, sous la pluie qui tombait presque sans arrêt, donnait une impression de tristesse et d'abandon, la campagne de tracts battait son plein. Tous les journaux, devenus clandestins, publiaient des feuilles imprimées ronéotypées, essayant de faire le bilan de l'actualité locale. Tous sont unanimes sur un point: l'attachement sans défaillance à M. Dubcek et à son équipe. Tous se réjouissent également de la possibilité offerte à M. Hajek, ministre des Affaires étrangères, de se faire entendre devant l'ONU.

Après Prague, Bratislava et Kosice, le couvre-feu a été décrété hier soir à Presov (Slovaquie du Nord), a annoncé Radio-Prague libre. Mais, malgré l'occupation militaire soviétique, la voix de la Tchécoslovaquie continue à se faire entendre sans interruption. Radio-Tchécoslovaquie, spécialisée dans les émissions sur ondes courtes et dont la station est située à une vingtaine de milles au nord-est de la capitale, possède 12 émetteurs. Cette station, dont l'activité n'a pas jusqu'ici été menacée ou interrompue par les troupes d'occupation, assure le relais des cinq stations ou des moyennes de Prague, Melnik, Uherske Hradiste, Bratislava et Ostrava dans la mesure où leurs émissions n'ont pas été interdites. La radio officielle tchécoslovaque continue ainsi d'assurer l'information de la population et du monde entier grâce à la puissance de son organisation technique en passant dans une semi-clandestinité.

BIAFRA

SUITE DE LA PAGE 1

On apprend de source bien informée que le comité international de la Croix-Rouge a repris ses vols vers le Biafra au départ de Santa Isabel (Fernando Po), à raison de deux vols par nuit. L'appareil utilisé est un "DC-6" de la compagnie Balair, immobilisé au sol sur ordre du C.I.C.R. depuis deux semaines après qu'il eut été pris sous le feu des batteries de D.C.A. nigérianes.

VILLE DE MONTREAL

TAXE VOLONTAIRE

N'OUBLIEZ PAS !

POSTEZ AUJOURD'HUI

Votre taxe volontaire de ce mois ($2.00) payable à la Ville de Montréal.

Le rôle de ce mois se termine le 31 août.

$150,000 en lingots d'argent chaque mois.

Utilisez votre formule ou celle-ci :

Nom .....
(en lettres moulées)

Adresse .....

Ville .....

Tél. ..... $2.00 — Taxe volontaire

POSTEZ AUJOURD'HUI :

HOTEL DE VILLE, C.P. 9999, MONTREAL

DUBCEK

SUITE DE LA PAGE 1

se de Tchécoslovaquie annonçant la mort de M. Dubcek. "Notre président est mort il y a une heure à B...", indiquait le message qui a été subitement interrompu.

Deux sans-filistes de la région de New York ont également capté des messages provenant de Tchécoslovaquie et qui annonçaient la mort du secrétaire du parti.

Tous ces messages n'ont évidemment reçu aucune confirmation officielle.

Entre-temps, à Alexandrie, en Egypte, où il passe ses vacances, un des fils de M. Dubcek, Peter, a déclaré qu'il voulait retourner en Tchécoslovaquie.

"Je refuse tout exil, a-t-il dit, et ne pense qu'à rejoindre ma famille en Tchécoslovaquie.

"Je suis sans nouvelles de ma mère et de mon frère aîné que j'ai laissés à Bratislava, ainsi que de mon frère cadet qui était à Prague avec mon père".

Peter Dubcek compte regagner son pays en septembre à bord du cargo tchécoslovaque "Bojnice" attendu à Alexandrie au début du mois prochain.

Intervention de la mère de Dubsek

La mère de M. Alexandre Dubsek, s'est adressée au commandant des forces soviétiques pour demander la libération de son fils, annonce radio Trencin.

Selon cette même station de radio, le commandant soviétique aurait dit à Mme Dubsek que son fils avait "manqué à la parole donnée à Cierna et Bratislava" et qu'il n'était d'ailleurs pas en état d'arrestation, mais qu'on négociait avec lui.

"Malheureusement, c'est là une affaire de haute politique", aurait ajouté le général soviétique.

ONU

SUITE DE LA PAGE 1

bats se poursuivent et qu'un vote intervienne au cours de la séance.

Sur un ton acerbe, M. George Ball déclare ensuite que l'Union soviétique cherche, avec difficulté, à "ramasser" un certain nombre de "traitres", de "pantins politiques" et de "tares de deuxième ordre" pour former un gouvernement tchécoslovaque avant que le Conseil de sécurité ne puisse se prononcer. "C'est tout juste si, pour gagner du temps, le représentant soviétique ne nous donne pas lecture de l'annuaire téléphonique de Moscou", dit encore le représentant des Etats-Unis qui insiste pour un vote immédiat.

Le représentant de l'URSS, M. Jacob Malik, prend à partie M. Ball en lui faisant remarquer qu'il se trouvait au Conseil de sécurité et non pas dans sa banque où il peut donner ses ordres. Le représentant soviétique conseille à son collègue américain de "baisser de ton" car la culpabilité des Etats-Unis dans la guerre du Vietnam est trop accablante pour permettre à leurs représentants de donner des conseils en matière de moralité internationale.

A l'issue de la séance du Conseil de sécurité d'hier matin sur la crise tchécoslovaque, le sentiment s'est répandu dans les milieux diplomatiques de l'ONU qu'une sorte de course contre la montre est engagée entre d'une part l'Union soviétique et ceux qui soutiennent sa position et, d'autre part, les co-auteurs du projet de résolution condamnant le coup de force soviétique.

Les premiers voudraient que les débats du Conseil soient suspendus ou retardés jusqu'au moment — que l'on croit imminent — où un gouvernement tchécoslovaque dévoué aux envahisseurs pourrait être constitué à Prague. Un tel gouvernement pourrait envoyer en toute hâte à New York un représentant — par exemple un nouveau ministre des Affaires étrangères — pour récuser le Conseil de sécurité et confirmer la thèse de l'invasion fraternelle sur la demande des socialistes tchécoslovaques authentiques.

C'est ainsi que l'on explique l'insistance des représentants de l'Algérie, de la Hongrie et de l'URSS pour qu'aucune date ne soit fixée pour la suite des débats.

Les autres, bien que conscients de la possibilité pour l'URSS de pulvériser toute l'affaire par un veto, voudraient évidemment que le Conseil de sécurité prononce d'urgence la condamnation de l'invasion soviétique.

500,000 soldats occupent la Tchécoslovaquie

VIENNE (AFP) — Plusieurs divisions soviétiques sont entrées cette nuit et ce matin en Tchécoslovaquie et l'effectif des soldats des cinq pays membres du Pacte de Varsovie actuellement stationnés en Tchécoslovaquie a déjà atteint cinq cent mille hommes, a annoncé "Radio Bratislava Libre".

Plusieurs trains de soldats avec des armes lourdes ont passé la frontière en provenance d'URSS et d'importants mouvements de troupe en provenance de la Hongrie ont été observés dans la région de Bratislava, a ajouté l'[illegible]ker.

Le speaker a encore lancé un appel à la population afin de saboter ou de faire dérailler ces trains.

La grève du transport est évitée à Toronto

TORONTO (UPI) — C'est à la grande majorité des voix que les employés de la Commission des transports de Toronto ont accepté hier une nouvelle convention collective, sauvant ainsi un million d'usagers du métro et des autobus d'une grève qui devait commencer peu après minuit ce matin.

Plus de 83 pour cent des 5,400 employés syndiqués ont approuvé le contrat qui prévoit notamment une hausse de salaire de 15 pour cent.

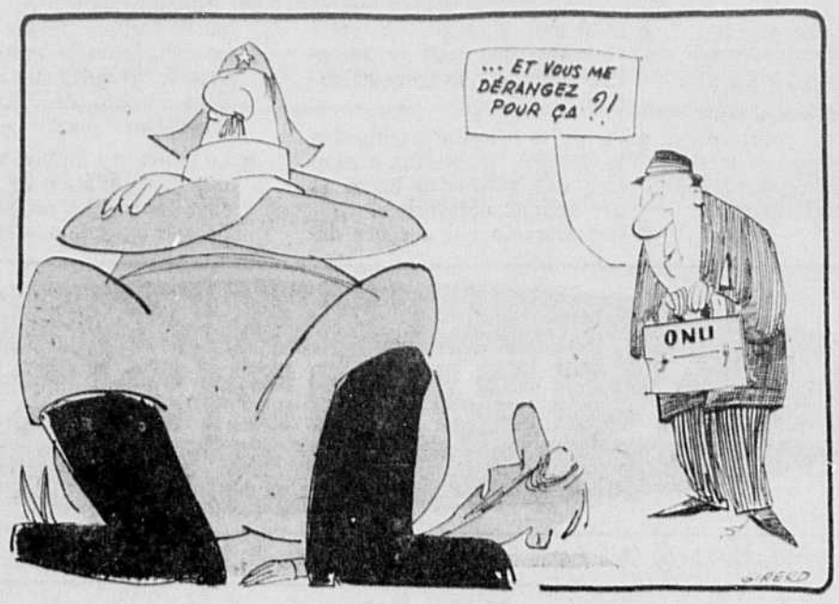
Au cours des négociations intenses qui ont précédé l'accord intervenu mercredi soir, le syndicat a gagné un point qu'il jugeait important : il était parvenu à convaincre la Commission d'abandonner son plan de soins médicaux en faveur d'un plan privé.

Attention aux quêtes à domicile en faveur du Biafra

TORONTO (PC) — Les Canadiens, notamment ceux qui demeurent dans les grandes villes, devraient dénoncer à la police toute personne qui fait du porte à porte en prétendant recueillir des dons pour l'aide au Biafra.

C'est ce que déclarait hier de Dr Fred Douglas, président suppléant du Nigeria-Biafra Relief Fund of Canada, dont l'organisation a décidé de ne pas faire de porte-à-porte.

Il a précisé que tout don à cette organisation devrait parvenir au Fonds par l'entremise d'oeuvres paroissiales ou encore d'autres organisations comme la Croix rouge canadienne, le Canadian Save the Children Fund, le comité canadien de l'UNICEF ou Oxfam of Canada.



Droits réservés

Une idée de

Jean-Noël Tremblay

Une enquête type BAEQ pour le Lac-Saint-Jean

CHICOUTIMI (PC) — Si le gouvernement provincial approuve le projet lancé par le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Jean-Noël Tremblay, la région du Saguenay-Lac-St-Jean sera l'objet d'une vaste enquête d'ordre socio-économique, semblable à celle effectuée par la BAEQ dans le Bas St-Laurent et la Gaspésie.

M. Tremblay, qui a annoncé la nouvelle à l'occasion de l'ouverture de la 48e Exposition annuelle régionale de Chicoutimi, a précisé que cette vaste enquête, ajoutée aux travaux déjà entrepris par le Conseil économique régional, devrait aboutir à l'application d'un programme d'expansion économique dans la région.

Le ministre a toutefois refusé d'élaborer d'avantage le projet aux journalistes qui l'ont questionné à l'issue de son allocution.

On sait que l'enquête du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec — BAEQ — et la réalisation de la première phase du plan ont nécessité des investissements de près de $250,000,000 dans le cadre d'un programme à frais partagés entre les gouvernements fédéral et provincial.

le TEMPS qu'il fera

Frais d'abord, puis chaud

Un front chaud, qui devait traverser la région métropolitaine cet après-midi, est demeuré stationnaire au-dessus des Grands-Lacs. Toutefois, les météorologistes entrevoient son déplacement et s'attendent qu'il passera probablement en fin de journée, demain.

Aujourd'hui, le temps devait être généralement ensoleillé et frais, avec un maximum dépassant difficilement les 70 degrés. Le temps se couvrira en fin de journée et un minimum de 55 est prévu pour la nuit prochaine.

Demain le temps sera généralement nuageux et des averses ou orages dispersés sont prévus. Si le front chaud atteint la métropole, le thermomètre pourrait grimper jusqu'à 80 degrés.

Dimanche sera une journée idéale pour la plage. Notre région sera située dans l'air chaud et le degré d'humidité sera très élevé. Un maximum de 80 degrés devrait être atteint. Toutefois, il subsiste des risques d'orage.

Il y a 22 ans, le 23 août 1948, les torses nus et les boissons glacées étaient à la mode alors que le thermomètre atteignait le record de tous les temps avec un 96 degrés. Ce record est partagé avec le 14 août 1944 et le 22 juillet 1955, qui ont également [illegible]

Trudeau

La politique russe a 20 ans de retard

OTTAWA (PC) — Ni le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, ni le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, n'iront aux Nations Unies pour y parler en faveur de la résolution dénonçant l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie et exigeant le retrait des forces étrangères de ce pays. Sept pays, dont le Canada, ont déposé hier cette résolution au Conseil de sécurité.

A peine de retour à Ottawa, après avoir interrompu ses vacances en Espagne, M. Trudeau a déclaré que le gouvernement canadien "n'a pas l'intention de plaider cette cause ad nauseam".

"Il est clair, a-t-il dit, que les frontières d'un Etat souverain n'ont pas été respectées. Et notre ambassadeur à l'ONU a pour directive d'exposer la situation clairement".

De son côté, le sénateur Paul Martin a déclaré que le retour précipité du premier ministre, ainsi que la déclaration faite mercredi par le ministre des Affaires extérieures pour condamner l'occupation de la Tchécoslovaquie "démontrent bien ce que le gouvernement canadien pense de la situation".

Peu après sa descente d'avion à Uplands, M. Trudeau avait souligné que, de toute évidence, la politique soviétique en Europe a 20 ans de retard et repose, depuis la fin de la dernière guerre mondiale, sur le partage des forces politiques entre l'Est et l'Ouest.

"Nous espérons, a-t-il dit, que l'Europe et le monde iront au-delà de la division politique des zones d'influence. C'est exactement ce que nous nous efforçons de faire en revisant notre politique étrangère, et par notre façon d'envisager la situation internationale".

Pour M. Trudeau, il ne fait aucun doute que l'action soviétique en Tchécoslovaquie influera sur la politique extérieure du Canada, à un moment où le pays réexamine son rôle dans l'Alliance atlantique. Mais le Canada ne posera aucun geste particulier, comme celui de maintenir ses troupes en Europe, de les augmenter, de les réduire ou de les rappeler, avant d'avoir établi si leur présence est essentielle à la paix et à la stabilité sur ce continent.

Par ailleurs, le premier ministre a déclaré que le Canada usera "de tous les moyens diplomatiques qui sont à sa disposition" afin que les leaders tchécoslovaques dont le régime a été renversé et dont le sort inquiète le monde "soient traités avec égards et justice". M. Trudeau a précisé cependant que le gouvernement canadien ne dispose que de moyens d'action très limités en Tchécoslovaquie.

Un journaliste lui ayant demandé si le Canada serait prêt M. Alexandre Dubcek, premier secrétaire libéralisant du parti communiste tchécoslovaque, M. Trudeau a répondu que cette question est à la fois prématurée et conjecturale. Cependant, dans des situations de ce genre, le Canada s'est toujours montré hospitalier pour les réfugiés politiques.

Plus explicite, M. Sharp a assuré un groupe de Slovaques du Canada que tout Tchécoslovaque fuyant son pays trouvera ici un "asile sûr". Le Canada, a-t-il dit, fera à ces réfugiés le même accueil qu'il a fait aux réfugiés hongrois après le soulèvement d'octobre 1956 en Hongrie.

Quelques centaines de Tchèques et de Slovaques venus de Montréal, Toronto et Hamilton s'étaient rassemblés devant le Parlement, pour y manifester pacifiquement pendant trois-quarts d'heure. MM. Trudeau, Sharp et Martin ont reçu plusieurs de leurs représentants.

M. Gustav Pristupa, président honoraire de l'Institut Masaryk de Toronto, a déclaré, les larmes aux yeux, que le groupe s'était rendu à Ottawa pour y demander l'aide du gouvernement.

"Mais nous savons, a-t-il dit, que vous ne pouvez nous aider. Personne ne le peut. Ces monstres qui occupent la Tchécoslovaquie sont censés être nos cousins"...

M. Ervin Syptak, président de l'Institut, a déclaré que la communauté tchécoslovaque du Canada est prête à se porter garante et à aider financièrement tous les Tchécoslovaques qui viendront au Canada, pourvu que le gouvernement canadien simplifie les procédures d'immigration.

Les manifestants ont aussi prié le gouvernement canadien d'insister aux Nations Unies sur le retrait des forces d'occupation, sur des sanctions si nécessaire pour que la crise se dénoue pacifiquement, et sur des élections libres dans leur pays d'origine.

Les manifestations, qui se sont poursuivies devant l'ambassade de l'Union soviétique dont les volets étaient hermétiquement clos, n'ont été marquées que d'un seul incident.

L'escarmouche s'est produite lorsque l'attaché de presse soviétique, M. Vladimir Makhotine, a quitté l'ambassade. Plusieurs Tchécoslovaques l'ont immédiatement entouré et un jeune homme a tenté de lui donner un coup de poing dans le dos mais en a été empêché par ses compagnons. M. Makhotine a continué sa route sans mot dire, tandis que derrière lui on lançait le cri de "lâche" et de "bandit".

Plus tard, devant l'ambassade de Tchécoslovaquie, le même groupe de manifestants a acclamé deux diplomates tchèques, en chantant leur hymne national. C'était la première fois depuis 20 ans qu'on acclamait des représentants du gouvernement communiste

"PICK-UP AU CHOIX"

CHOISISSEZ VOTRE AUBAINE GMC



• Utirez-vous en ce moment un camion GMC modèle 68, à des conditions sensationnelles. Un camion de l'année à un prix d'aubaine.
• Et pourquoi? Mais parce que nous voulons écouler notre stock 68 rapidement. Le choix est magnifique. Choisissez le vôtre. Vous ne roulerez jamais à si bon prix.

CAMIONS GMC
La marque qui fait toute la différence

"Voyez le concessionnaire de camions GMC de votre localité."

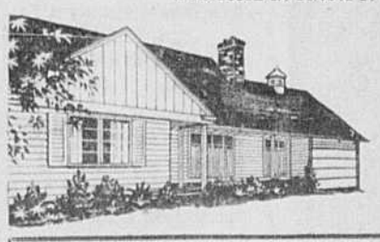
G-468AF

GMC TRUCK RETAIL BRANCH, 5825, chemin Côte-de-Liesse, 342-1680
ROCHELEAU AUTOMOBILE LTEE, 11251 est, rue Notre-Dame, 645-1651
SANGUINET AUTOMOBILE LTEE, 1965, rue La Fontaine, 524-3761
WILHELMY AUTOMOBILES LTEE, 4833, boul. St-Laurent, 288-0186
HARLAND AUTOMOBILE LTEE, 955, boul. Montréal-Toronto Rond-Point de Dorval 631-2051
JARRY AUTOMOBILE INC., 1068, boul. des Laurentides Ville de Laval 669-2681
OMER BARRE VERDUN LIMITEE, 5987, avenue Verdun, Verdun, 768-2551
VAILLANCOURT PONTIAC BUICK LTEE., 375, boul. Labelle, Chomedey, 681-2533
ABIAS PEPIN AUTOMOBILES LTEE, 155 ouest, rue St-Charles, Longueuil, 674-4924
GOHIER AUTOMOBILES LTEE, 333 est, rue Jarry, Montréal 38, 376-8465
BOULEVARD PONTIAC BUICK LTEE, 7085, boul. St-Laurent, 279-7321
MID-TOWN MOTORS LIMITED, 1395 ouest, boul. Dorchester, 866-9961
MONTREAL BUICK LTD, 4026 ouest, rue Ste-Catherine, 937-5342
GRANT HAMILTON PONTIAC-BUICK LTD, 3500 ouest, rue Jean-Talon, 735-3792

ATTENTION PROPRIÉTAIRES

DE MAISON DE BOIS, PAPIER-BRIQUE OU CHALET

REHAUSSEZ LA BEAUTE ET LA VALEUR DE VOTRE MAISON



Fini l'entretien avec le revêtement d'aluminium Choix de 8 couleurs 49¢ Pied carré

• MURS • CORNICHES • FASCIA • GOUTTIERES

Choix de : AUVENTS, PATIOS, PIERRES, BRIQUES

TERMES FACILES AUX TAUX BANCAIRES

EN SPECIAL
PORTE 2" $69.00 avec accessoires
FENETRE $19.00 à 3 rainures avec moustiquaire

Garantie de 25 ans
Approbation SCHL No 4037

LE CENTRE D'ALUMINIUM FLEURY INC.

Prop. A. CROTEAU et A. LAROCQUE

305 ouest, FLEURY — Tél. : 384-8850

Nous vous invitons à venir visiter notre salle de montre. Ouvert tous les jours jusqu'à 8 hres

874-7111 PETITES ANNONCES "SUCCÈS" LA PRESSE Plus d'un million d'annonces publiées en 1967

LA PRESSE

MONTREAL, VENDREDI 23 AOUT 1968 — 84e ANNEE — No 197

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

874/7111 LES PETITES ANNONCES "SUCCÈS" LA PRESSE

Trois bandits s'emparent de $900 dans un restaurant

La police recherche activement trois bandits armés qui se sont emparés d'une somme évaluée à $900, vers 2 h. 15, hier après-midi, après avoir fait irruption dans le restaurant Giroux, situé au 1012, rue Du Collège, à Montréal.

Les trois individus, qui étaient armés de revolvers, se sont enfuis à l'aide d'une auto "station-wagon" de marque Chevrolet, modèle 1966, qu'ils avaient laissée en stationnement devant le restaurant.

Le véhicule a été retrouvé quelques instants plus tard, dans la cour d'un garage Volkswagen, à l'arrière de la manufacture Johnson Wire Works, au 530, rue De Courcelles. La police croit qu'il s'agit d'une auto volée il y a quelques jours.

Les clefs de l'auto avaient été abandonnées sur la banquette avant, ainsi qu'une paire de gants gris ayant servi au vol. Entre les deux sièges, les policiers ont trouvé un bas de nylon, une paire de lunettes et un maillot de bain.

Dans le porte-bagages, on a trouvé deux chaises en bois dissimulées sous une couverture de lit. Il n'y avait toutefois aucune trace du butin volé.

Des témoins ont dit aux agents de l'Escouade des hold-up qu'ils avaient vu les occupants s'éloigner à pied, en direction du secteur "le village Turcot", dans le quartier Saint-Henri, soit à peu de distance de l'endroit où l'auto a été abandonnée.

L'un des bandits, qui portait des "blue jeans" serrés et une chemise rouge déchirée à l'épaule, transportait une petite valise qui contenait, croit-on, l'argent volé. L'un de ses complices avait les cheveux blonds et très longs. Il portait un casque protecteur de motocycliste.

Des fouilles ont été effectuées dans le village Turcot, mais sans résultat.

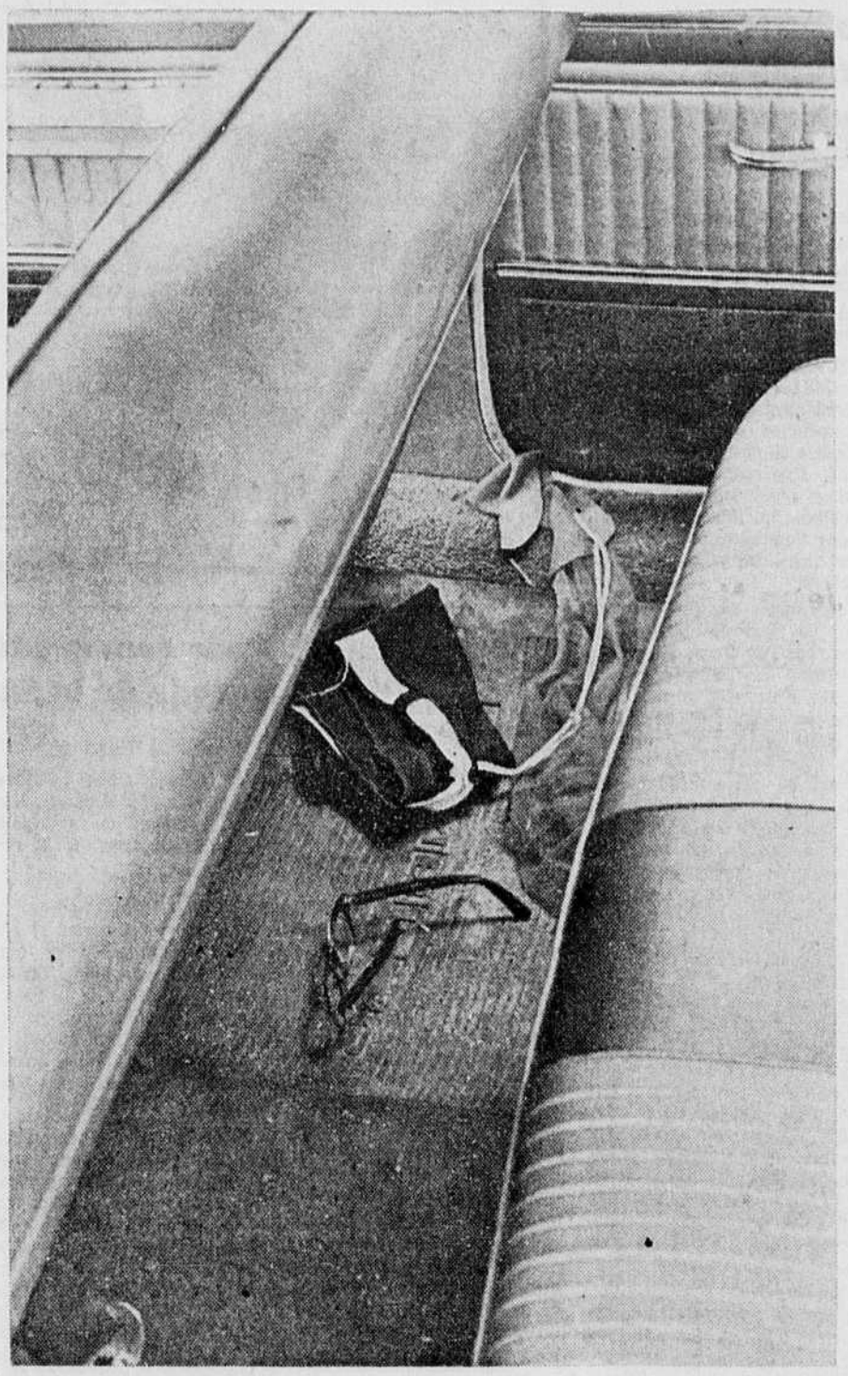


photo Michel Gravel, LA PRESSE

Une paire de gants, des lunettes, un bas nylon et un maillot de bain constituent les seuls objets abandonnés par les bandits. A l'arrivée des policiers, les occupants avaient déjà disparu avec les $900 volés.

La CECM accueillera 232,000 élèves dans ses écoles à la rentrée

mais le nombre des inscriptions du côté francophone est en baisse

Statistiques et prévisions en filières, la CECM prépare la rentrée 1968, s'attendant à voir ses écoles être envahies, le 4 septembre prochain, par quelque 232,000 élèves et 11,000 enseignants.

Et, au chapitre des statistiques, un fait demeure indéniable: selon l'expression même d'un porte-parole de la CECM, la tendance constatée depuis quelques années déjà d'une baisse du nombre des inscrits à l'élémentaire français s'accentue alors que, du côté anglais, le chiffre des inscriptions non seulement demeure stable, mais encore continue de s'accroître, ne serait-ce que légèrement.

Evidemment, la population scolaire francophone dépasse toujours (et de beaucoup) celle des anglophones, mais selon toute apparence, elle va constamment en diminuant! Sans compter que les prévisions de la CECM ne concernent que la population scolaire catholique, alors qu'il est toujours loisible à un élève de s'inscrire dans une école anglaise protestante.

Cette tendance à la baisse du côté français, selon le même porte-parole de la CECM, a pour cause des faits connus de tous: la baisse du taux de la natalité chez les Canadiens français et la prédilection des néo-Canadiens pour l'anglais, ces mêmes néo-Canadiens, parallèlement, étant bien moins portés que les Canadiens français à restreindre les naissances...

Enfin, parmi le nombre total des inscriptions prévues à la CECM, quelque 102,500 iront à l'élémentaire français, 26,300 à l'élémentaire anglais, 900 aux classes françaises réservées à l'enfance exceptionnelle, 50 aux mêmes classes anglaises. D'autre part, si l'on tient compte également des 8,300 inscriptions prévues dans les maternelles anglaises et françaises, l'on peut conclure qu'environ 93,940 inscriptions seront enregistrées pour l'ensemble du cours secondaire.

A ce dernier niveau, classes anglaises et françaises comprises, la CECM avait enregistré, l'an dernier, une hausse de 6,200 inscriptions. Elle s'attend cette année à une augmentation plus forte encore en raison surtout de l'arrivée, en 8e année, de quelque 3,000 élèves français qui ont pu combiner leurs 6e et 7e années.

Alors que ces 3,000 élèves auraient dû normalement être inscrits en 7e année, pour la période 1968-69, leur passage au secondaire accentuera la baisse du nombre des élèves à l'élémentaire français.

Toujours au secondaire, la CECM prévoit au seul secondaire V (dernière année avant le CEGEP) une hausse de plus de 2,000 étudiants, alors que les inscriptions totales n'y furent, l'an dernier, que de 1,700. Par ailleurs, le nombre des étudiants anglophones au secondaire devrait augmenter de plus de 1,000, si, affirme la CECM dans ses prévisions, la tendance des années passées doit se maintenir.

Autre fait intéressant, selon un porte-parole de la CECM: de plus en plus de Canadiens français se rendent au secondaire et le terminent, alors qu'auparavant, leur nombre commençait souvent à diminuer dès la 8e année. D'ailleurs, il n'est qu'à constater le débordement de nos universités pour s'en convaincre.

Quant au secteur "maternelle", il sera lui aussi augmenté, la CECM prévoyant y accueillir au moins 1,400 enfants de plus que l'an dernier.

Car le fait d'augmenter à 189, en septembre, le nombre de ses classes de maternelle (de 157 qu'il était l'an dernier), permettra à la CECM d'accueillir quelque 8,300 enfants dans ces locaux. 19.6 p. 100 de ces enfants seront anglophones, soit un pourcentage à peu près identique à celui des inscriptions anglaises à l'élémentaire. C'est donc dire que, du côté anglais, les classes de maternelle et de niveau élémentaire s'emplissent aussi progressivement et au même rythme.

D'autre part, d'ici une date indéterminée, la CECM fournira 255 locaux pouvant recevoir un total de 11,220 enfants d'âge pré-scolaire... si, toutefois, est réalisé le projet actuel d'aménager 45 de ces locaux dans des écoles existantes et d'en créer 21 autres, lors de la construction déjà décrétée de nouvelles écoles. C'est en 1962 que furent ouver-

Voir CEGEP, page 6

Le CSE recommande : un CEGEP anglais dès septembre 69 à Montréal

Le Conseil supérieur de l'éducation vient de recommander au ministre l'établissement d'un CEGEP de langue anglaise dans la région de Montréal. Ce premier CEGEP devrait ouvrir ses portes dès septembre 1969.

Selon le calendrier proposé, deux autres collèges seraient établis pour l'année 1970 et deux autres encore pour l'année scolaire 1971-1972.

Pour l'instant, une charte devrait être accordée immédiatement à Dawson College, nom de l'insitution à créer. On engagerait immédiatement le personnel de cadres supérieurs. A son ouverture, le CEGEP recevrait 2,000 élèves.

Le mémoire du CSE insiste sur l'importance de la coopération entre les diverses institutions qui dispensent actuellement un enseignement de niveau collégial.

Pendant une période d'au plus trois ans, ces institutions collaboreraient à l'enseignement collégial, en attendant que les CEGEP soient en mesure d'assumer seuls la responsabilité de l'enseignement à ce niveau.

Le programme d'études devrait être polyvalent et préparé par le ministère de l'Education et les autorités du collège, après consultations avec les institutions participantes, l'industrie, le commerce et le monde du travail.

Selon le CSE, le premier CEGEP anglais devrait être situé au centre de Montréal.

Le mémoire souligne que les implications de l'implantation de CEGEP anglais sont différentes de celles qu'a provoquées la création, à ce jour, des 12 CEGEP français.

On doit songer en effet à une réforme de l'enseignement universitaire, puisque c'est dans les universités que se donne actuellement l'enseignement de niveau collégial en langue anglaise.

De plus, la poursuite d'objectifs généraux comparables n'empêche pas de tenir compte des différences culturelles que devront refléter les programmes et la structure des cours dans les CEGEP anglais.

Le CSE envisage de deux façons la collaboration des institutions anglaises qui dispensent actuellement un enseignement de niveau collégial. D'abord, participation aux programmes d'enseignement pendant une période transitoire; ensuite, location ou vente de locaux au CEGEP et aux CEGEP à venir.

Dans la seule île de Montréal, l'enseignement collégial anglais concerne déjà environ 8,500 élèves, qui terminent leurs études secondaires.

Air Canada : les pilotes pourraient rejeter l'accord

La moitié des 1,122 pilotes d'Air Canada ont été invités par certains leaders syndicaux de voter contre le projet de convention collective de 27 mois et de se mettre en grève mardi.

Le vice-président de l'Association canadienne des pilotes de lignes aériennes, M. Cleve Kidd, a révélé au cours d'une entrevue qu'il avait appris que les capitaines Ross Stephenson et Mel Matthew, respectivement présidents des conseils de Toronto et de Vancouver, avaient conseillé aux pilotes de rejeter la convention collective proposée.

Il y a 460 pilotes à Toronto et 110 à Vancouver. Les dirigeants des 443 pilotes de Montréal et des 109 pilotes de Winnipeg se sont prononcés en faveur de l'accord.

Quant au vice-président

Voir AIR CANADA, page 6

Le comité bipartite de Laval préconise la fermeture du dépotoir Bomar en été

par Pierre VENNAT

● Aucune ordure ménagère ne pourra être déposée dans le dépotoir Bomar de Cap-Saint-Martin, à Laval, durant "la période des chaleurs", soit approximativement de la mi-juin à la mi-septembre.

● Les abords immédiats du dépotoir devront être nettoyés et la ville traduira en Cour municipale les propriétaires qui refuseront d'obéir.

● Un inspecteur du ministère de la Santé contrôlera en permanence les opérations du dépotoir. Il sera soit prêté par le ministère à la ville, soit payé par celle-ci (cette question restant à définir).

● A l'avenir, avant que tout dépotoir à enfouissement sanitaire ne soit autorisé sur le territoire de Laval, il faudra, dans chaque cas, un règlement exclusif qui devra être approuvé par le conseil municipal, sur recommandation du comité exécutif. Dans le cas de Bomar, le conseil municipal n'avait pas été consulté.

Telles sont les principales conclusions du comité bipartite du conseil municipal, formé de MM. Lucien Paiement et Marcel Bourdages, membres du comité exécutif et Jean Giosi et Lorne Bernard, oppositionnistes, pour enquêter sur la situation des dépotoirs à Laval.

On se souviendra que le problème du dépotoir Bomar avait fait couler beaucoup d'encre il y a quelques semaines.

Se plaignant des mauvaises odeurs, des rats et de la malpropreté, les habitants du secteur Bon-Air de Cap-Saint-Martin avaient stoppé les camions, envahi l'hôtel de ville et protesté à qui mieux mieux.

Après une longue discussion au conseil municipal, la création d'un comité bipartite proposée par le conseiller Jean Giosi avait finalement été acceptée. Après plusieurs jours d'étude (en fait on a consacré environ 50 heures à l'étude du problème), les quatre commissaires en sont arrivé à un rapport unanime.

Bomar devra se conformer

La compagnie Bomar devra se soumettre aux décisions du comité; sinon les autorités municipales sévironf.

D'ailleurs, puisque deux membres du comité siègent au Comité exécutif, il ne fait aucun doute que le rapport sera adopté par celui-ci mardi.

Les quatre membres du comité, qui ont étudié tous les aspects du problème, en sont venus à la conclusion qu'il serait trop onéreux de construire un incinérateur à Laval, du moins d'ici quelques années. Sans compter que l'on risquerait de remplacer le problème des odeurs par celui de la pollution de l'air. De même, l'idée d'une usine de compostage a également été rejetée, d'autant plus qu'il faudrait deux ans pour la construire et que Laval doit disposer de 82,000 tonnes de rebuts chaque année.

On a d'autre part étudié la possibilité d'exproprier le dépotoir et de le remplir de terre, ce qui aurait coûté $1 million à la ville. La ville a aussi étudié la possibilité de l'exproprier et de l'exploiter elle-même. Compte tenu du nombre d'employés manuels syndiqués que la ville aurait dû y affecter, là encore l'opération aurait été trop onéreuse. On a enfin pensé à le louer de l'entrepreneur actuel, mais cette solution fut également rejetée.

Les déchets qui n'iront pas au dépotoir actuel, durant les mois de chaleur, devront être déposés ailleurs, de toute évidence au dépotoir de Saint-François, le ministère de la Santé interdisant à Laval de déposer ses déchets ailleurs que sur son territoire.

Autres mesures sévères

Les membres du comité bipartite exigent par ailleurs que six pouces de terre recouvrent en tout temps les déchets. En été, on devra également utiliser la chaux.

On devra améliorer le compactage en utilisant un bélier mécanique de 15 à 20 tonnes et maintenir sur place une réserve de terre suffisante qui pourra être utilisée en tout temps pour recouvrir les déchets ou pour combattre les incendies toujours possibles.

Les membres du comité ont tenu à souligner que leurs délibérations s'étaient déroulées sans partisanerie politique. Il s'agissait de la première fois à Laval (où, l'on a une longue tradition de luttes politiques acerbes), qu'un comité bipartite se penche sur un problème et en arrive, unanimement, à une solution.

Paul-Emile Sauvageau : "La CECM aurait avantage à se démocratiser"

Appuyé par une pétition portant 250 signature, le député de Bourget à l'Assemblée législative, M. Paul-Emile Sauvageau, a adressé hier un télégramme au ministre de l'Education, M. Jean-Guy Cardinal, lui demandant d'intervenir auprès de la CECM pour que celle-ci revienne sur sa "décision de fermer l'Annexe Lyall", à l'école Georges-Lepailleur.

Dans un communiqué remis à la presse dans le but d'exposer le problème scolaire particulier qui se présente dans sa circonscription, le député de Bourget critique longuement, par ailleurs, la Commission des écoles catholiques de Montréal. Il dit notamment :

"...Je crains que la CECM, n'étant pas responsable vis-à-vis des contribuables dont elle perçoit les taxes, ne sache jouer son rôle qui est de tenir compte de l'opinion publique... Il me semble plutôt qu'elle se complait dans une attitude et un caractère très impersonnels, sans grande adaptation aux circonstances locales".

Selon M. Sauvageau, la CECM aurait décidé de fermer une annexe à l'école Georges-Lepailleur, connue sous le nom d'annexe Lyall. Les étudiants qui fréquentaient cette annexe seraient envoyés à l'école Boucher-de-la-Bruère qui, selon le député de Bourget, est déjà occupée bien au-delà de ses capacités. Il ajoute que ce changement impliquera pour les élèves des frais supplémentaires de transport et des "déplacements inutiles".

Et c'est là-dessus que M. Sauvageau conclut que "la CECM aurait avantage à se démocratiser ou, du moins, à agir comme si elle se sentait en régime démocratique". Et il ajoute même : "On est porté à croire que la CECM vit en vase clos et que c'est un véritable organisme autocratique".

Selon M. Sauvageau, lorsque la CECM entend les plaintes du public, "c'est par pure condescendance ; elle ne s'en occupe pas et rend plutôt des décisions arbitraires..."

Le député de Bourget est d'avis que les commissaires à la CECM devraient "être élus par le peuple". En attendant les solutions à long terme, M. Sauvageau a demandé l'intervention de M. Cardinal.

St-Michel

Le conseil a accordé sans consultation le contrat pour la bibliothèque

par Claude MASSON

Les membres du conseil municipal de Saint-Michel ont adjugé le contrat de construction de la bibliothèque municipale (de plus d'un demi-million de dollars) à l'entreprise Longpré Construction sans même avoir reçu au préalable une opinion verbale ou écrite de l'architecte, des ingénieurs-conseils ou de l'ingénieur municipal chargés de ce projet.

C'est la conclusion qui se dégage des témoignages entendus hier devant la commission d'enquête sur Saint-Michel qui étudie tous les aspects de l'administration municipale de cette ville de banlieue au cours des cinq dernières années.

La bibliothèque municipale, construite depuis maintenant deux ans, sera finalement ouverte au public au début de septembre. Longpré Construction, qui a réalisé les plus importants projets dans la municipalité de Saint-Michel au cours des dernières années avec l'entreprise Goineau (ce sont les mêmes intérêts) a obtenu le contrat au montant de $517,000.

Dans la très grande majorité des cas, lorsqu'il s'agit de projets de plus ou moins grande envergure, le conseil fait confiance aux professionnels et attend de connaître l'opinion des architectes et des ingénieurs avant de prendre une décision.

Mais cette procédure traditionnelle a été mise de côté lorsqu'il fut question de la bibliothèque et de l'adjudication du contrat à Longpré Construction, de Laval.

En effet, contrairement à ce qu'avaient déclaré précédemment les conseillers Gérard Caron et Wilfrid Rochon, qui ont proposé et appuyé la résolution relative à ce contrat, l'architecte, le représentant de la firme d'ingénieurs-conseils et l'ingénieur municipal responsables du projet de la bibliothèque ont affirmé n'avoir jamais donné d'opinion écrite ou verbale au conseil avant qu'il se prononce en faveur de Longpré Construction.

L'architecte Jean Venne, qui a été surnommé "l'homme-clef" de l'affaire par le procureur de la commission, Me Jean Filiatrault, a juré n'avoir fourni aucun rapport aux édiles en ce qui concerne l'octroi du contrat de la bibliothèque.

M. Raymond Nantel, de la firme d'ingénieurs-conseils Leroux et Leroux, qui a effectué de nombreux travaux pour le compte de Saint-Michel, s'est prononcé dans les mêmes termes.

L'ingénieur de la ville, M. Jean-Guy Lauzon, a fait lui aussi une déclaration dans le même sens à l'un des procureurs de la commission, Me Jacques Bellemarre.

Sur quels critères se sont donc basés le maire et les conseillers de Saint-Michel pour décider que le contrat devrait être octroyé à Longpré Construction?

Cette question-clef, posée par Me Filiatrault, n'a pas reçu de réponse de la part du maire Maurice Bergeron ni des conseillers Caron et Rochon.

Chose certaine, comme ils l'ont eux-mêmes admis, il est habituel d'attendre le rapport de l'architecte ou des ingénieurs-conseils avant d'arrêter une décsion.

Mais il y a évidemment une exception à toute règle..,

Hier
92,726
Total des visiteurs depuis l'ouverture
8,232,009

Un récidiviste est condamné à 10 ans pour trafic d'héroïne

La pollution de l'eau

par Maurice MORIN

Le juge André Fabien, de la Cour des sessions de la paix, n'entend pas épargner, comme il l'a laissé entendre depuis le début de la semaine, les trafiquants de narcotiques. Ainsi, hier après-midi, après avoir de nouveau pesé ses paroles, il imposait une peine de dix ans d'emprisonnement à un récidiviste qui venait d'avouer sa culpabilité à l'accusation d'avoir été trouvé en possession de 52 captules d'héroïne dans le but d'en faire le trafic.

L'individu était passible d'une peine d'emprisonnement à vie.

Pierre-Edouard Poirier, âgé de 33 ans, dont l'adresse apparait au dossier comme étant le 3803, rue Saint-Hubert, appt 14, avait été appréhendé la veille, à l'arrière de la taverne "Broadway", dans la section sud de la rue Saint-Laurent. Il avait alors une capsule d'héroïne en sa possession et les déclarations qu'il fit au moment de sa capture à l'agent Joseph-Gaston McDuff, de la RCMP, permirent à celui-ci de découvrir 51 autres capsules du même stupéfiant.

Le policier McDuff a été appelé à témoigner peu avant le prononcé de la sentence. Il relata les circonstances de l'affaire survenue mercredi après-midi... sur la "Main". Longuement contre-interrogé par Me Robert Beaudet, avocat de la défense, il admit toutefois que le coupable avait, jusqu'à un certain point, collaboré avec la police dans la découverte d'un grand nombre de capsules d'héroïne.

C'est pour cette raison que Me Beaudet réclama la clémence du tribunal. Il insista de plus, sur le fait que Poirier, bien que détenteur d'un dossier judiciaire assez "élogieux", n'avait jamais été pris dans une affaire de narcotiques.

L'agent McDuff, toutefois, de nouveau interrogé, cette fois-ci par Me Réjean Paul, l'un des procureur du ministère fédéral de la Justice à Montréal, affirma que Poirier était bien connu "dans le milieu" par la police... non pas comme narcomane, mais bien comme vendeur de stupéfiants ("pusher" dans le langage du monde interlope).

Stupéfiants achetés dans la taverne

L'agent McDuff a aussi affirmé que Poirier avait prétendu avoir acheté ses narcotiques (plus nocifs que la marijuana et le hachisch) dans la taverne "Broadway". Il aurait ensuite déposé une capsule dans l'une de ses poches, capsule que le policier a trouvée et aurait donné les 51 autres capsules à un individu du nom de Désilets qui les aurait ensuite remises à un troisième individu du nom de Vézina.

On découvrit que ce dernier en avait 25 dans une poche et 26 dans l'autre.

L'agent McDuff a affirmé être retourné à la taverne et avoir eu un nouvel entretien avec Poirier. Celui-ci lui a alors dit "que c'était bien là toutes les capsules qu'il avait achetées... pour ensuite les revendre.

Après les explications du po-

Voir RECIDIVISTE, page 6

En marge de la campagne entreprise par la station radiophonique CKAC contre la pollution de l'eau, LA PRESSE continue de publier les résultats d'analyse du taux de bactéries qu'accusent certains échantillons d'eau provenant des lacs et rivières de la province.

Selon le barème scientifique appliqué, un taux supérieur à 10 est impropre à la consommation tandis qu'un taux supérieur à 1,000 signifie que l'eau est impropre à la baignade.

Certains exemples de cas d'impropriété à la consommation sont fournis par les eaux du lac Chaud (La Macaza), du lac Castor (La Minerve) et du lac Matambin à Saint-Damien de Rawdon dont les taux sont de 20, 25, et 25 respectivement.

D'autre part une analyse des eaux de la rivière Mastigouche, à Saint-Charles de Mandeville, dans le comté de Berthier, a révélé que le taux était de 750.



COMPRESSES médicamenteuses POUR LES YEUX

SOULAGE la fatigue des yeux, RAFRAÎCHIT et STIMULE la peau tendre autour des yeux où la fatigue et la tension sont susceptibles de paraître.

Aussi OPTREX EN FLACON (POUR LES BAINS D'YEUX)

Chez votre pharmacien

OPTREX "le bien-être des yeux"



SPECIAL DE CETTE SEMAINE

Pâtisseries danoises

6 pour 59¢

Rég. 1.40 douz.

A la pâtisserie RBI Richstone de votre voisinage

Richstone RBI BAKERIES Inc.

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, VENDREDI 23 AOUT 1968 — 84e ANNEE — No 197

Simples réflexions sur la crise

CHEZ LES OCCIDENTAUX, la mise en tutelle de la Tchécoslovaquie a surtout donné lieu, jusqu'ici, à des propos empreints d'émotion. Les Etats-Unis n'ont pas rompu toute relation diplomatique avec l'Empire russe. Il est douteux qu'ils le fassent. Et Londres ? Londres qui conjugue son action, en ce moment, avec celle de Moscou au Nigeria ?

Toutefois, il est certain que le drame sera exploité. Et pas seulement aux Etats-Unis en proie à la campagne électorale.

De l'autre côté du rideau de fer (le bien nommé) l'incident est un épisode de plus dans la crise interne qui déchire l'Empire communiste. C'est ce qui donne à l'action des Russes, survenant après la rencontre presque correcte de Bratislava, cette allure sournoise qui a tant révolté l'opinion.

Le bloc russe (et l'emprise russe) s'articule grâce à des partis communistes "nationaux" dont les maîtres du Politburo attendent une docilité sans réserve et une conformité entière à la Doctrine telle que définie par eux selon les besoins de l'heure.

La violence de la polémique qui fait rage depuis des années entre Pékin et Moscou provient justement de la révolte du parti communiste chinois contre le P. C. russe. Mao apparaît comme un mâtin trop redoutable pour que Moscou puisse espérer le soumettre. (En l'occurrence, ce sont d'ailleurs les Chinois qui sont les "durs".) Mais la petite Tchécoslovaquie ! Depuis l'invasion de mercredi, les P.C. français et italien ont également levé l'étendard de la révolte contre l'orthodoxie moscovite. Mais ils ne détiennent pas le pouvoir dans leur pays respectif.

C'est cette conjoncture, comme l'ont déjà noté maints observateurs, qui interdit de confondre l'affaire hongroise de 1956 et le naufrage de la Tchécoslovaquie en 1968. Le P.C. hongrois n'était pas fondamentalement en désaccord avec les orientations du P. C. russe. Tandis qu'en Tchécoslovaquie M. Dubcek passait, avec raison, pour favoriser des orientations incompatibles avec la doctrine tenue pour la seule valable chez les staliniens. (S'ajoutent, dans leur esprit, des considérations d'ordre pratique conduisant aux mêmes résultats.)

Que le socialisme moins étatique que libéral de M. Dubcek ait trouvé de larges échos dans la population cela ne pouvait arrêter l'impérialisme russe dans son dessein, au contraire. Pour la tranquillité de l'Empire, il fallait que Prague fût aux mains de valets à l'échine souple. Après être entrés dans la capitale tchécoslovaque par le chemin naguère emprunté par Hitler, les Russes n'ont rien eu de plus urgent à entreprendre que le "nettoyage" du P. C. Ils sont venus pour cela précisément . . .

La succursale sera désormais entre bonnes mains. Du moins, on l'espère au Kremlin. Ces espérances seront déçues, si un peuple fier mesurant l'énormité des prétentions de l'occupant, organise la résistance. Déjà, certains symboles de la résistance à l'Allemand réapparaissent après 30 ans. Les termes de "collaborateurs" sont appliqués à ceux qui sourient à l'envahisseur.

La Roumanie, de son côté, qui a toutes les raisons de se croire menacée, veut résister.

Verrons-nous toute l'Europe orientale prendre de nouveau le maquis pour racheter de son sang ses libertés nationales perdues ? M. Dubcek est d'ores et déjà le symbole d'une patrie aspirant à être elle-même. Le communisme totalitaire n'est pas parvenu à étouffer les aspirations des peuples à disposer d'eux-mêmes comme ils l'entendent, à assumer le socialisme selon leur génie propre. Il y parviendra peut-être, en fin de compte. Mais les résultats seront fragiles. L'adhésion des esprits ne suit pas automatiquement l'entrée des tanks.

En principe, seuls les Etats-Unis sont aptes à faire contrepoids à l'impérialisme russe. Mais ils sont absents de l'Europe orientale. Toutes leurs énergies, toutes leurs préoccupations sont fixées au Vietnam. Le premier bénéficiaire des événements sera d'ailleurs M. Nixon, dont l'anticommunisme verbal sera demain plus rentable que jamais.

Entre-temps, on est porté à se demander si les choses ne se seraient pas passées autrement, si les Etats-Unis avaient eu les moyens d'exercer une influence bienfaisante en Europe. Cette hypothèse suppose remplie une condition préalable : la paix au Vietnam. En outre, il eût fallu, à Washington, une volonté mieux organisée de favoriser les poussées instinctives de tous les peuples vers l'autonomie.

Or, même les conseillers du Département d'Etat qui sont plus préoccupés par l'Europe que par l'Asie reviennent toujours instinctivement — crainte d'une reprise virulente du nationalisme allemand ? méfiance vis-à-vis des idées du général de Gaulle ? — à la conception traditionnelle d'un monde divisé en deux blocs.

Même les blocs bardés de fer sont friables.

Guy CORMIER

Place Bolivar et Place Venceslas

IL EUT ETE impensable que le pape ne se rendît pas en Colombie après ces mois d'attente et de préparation fiévreuses du 39e congrès eucharistique international. Vieilli, soucieux, amaigri, Paul VI, qui a si souvent parlé de paix sans être écouté, a jugé que sa présence et sa parole auraient plus de valeur et de retentissement à Bogota qu'à Rome et il est parti.

Tout ce que l'on peut souhaiter, c'est que sa santé résiste à ces trois jours d'intense activité qui devraient — mais est-ce encore une illusion ? — orienter l'épiscopat de l'Amérique du Sud vers une action sociale plus énergique, vers un apostolat axé davantage sur les besoins humains que sur la splendeur des rites. C'est sans doute cet enseignement que prodiguera aux évêques latino-américains, réunis samedi en assemblée générale à Bogota, un pontife qui, à la suite de Jean XXIII, a abandonné lui-même plusieurs habitudes et traditions fastueuses transmises par ses prédécesseurs. Mais cet enseignement ne sera qu'à demi fructueux s'il ne pénètre en même temps les chefs politiques et les "grandes familles" du continent, dont la mentalité n'a pas beaucoup évolué depuis l'époque coloniale.

C'est à cet endroit précis que peut s'insérer une phrase du message de U Thant à Paul VI, à la veille de ce voyage extraordinaire : "La paix ne saurait être renforcée ou maintenue si l'on ne comble pas l'abîme entre les pays riches et les pays pauvres ou, sur le plan individuel, entre ceux qui sont riches et ceux qui sont pauvres." Cet abîme entre riches et pauvres, nulle part peut-être plus qu'en Amérique du Sud n'est-il aussi profond. Le pape le sait aussi bien que M. Thant, aussi bien que les apôtres d'un renouvellement social comme Mgr Camara et Josué de Castro. Mais à ceux qui jusqu'ici n'ont voulu rien entendre, il lancera un suprême appel, que sa visite d'aujourd'hui aux paysans colombiens et son passage demain à travers les quartiers déshérités de la capitale rendront plus éloquent.

En voyant hier le million de personnes qui lui ont fait un accueil délirant, Paul VI a sans doute fait taire un moment son inquiétude quant au sort de la nation tchécoslovaque. Mais, comme l'a confié aux journalistes un haut prélat, membre de sa suite, cette pensée a accablé le Saint-Père pendant le trajet aérien de 12 heures qu'il a accompli.

Et quand, place Bolivar, il a parlé pour la millième fois de concorde et de paix, de justice, de rédemption et d'amour, aux acclamations d'une foule aimante, on imagine qu'il s'est transporté en esprit place Venceslas, où le feu des mitraillettes et le bruit strident des sirènes d'ambulance couvraient au même moment les cris de révolte et de désespoir d'un peuple écrasé. "Optimiste, il faut l'être même devant le déchaînement de la force", a répondu le même haut prélat aux représentants de la presse. S'il reste encore des Vietnamiens, des Biafrais et des Pragois qui sont optimistes, nous voulons bien l'être.

Renaude LAPOINTE

Vérités dites d'aplomb

IL SE DEVAIT d'être très dur ! Il l'a été. Vous ne donnez pas de leçons à l'abbé Gérard Dion : il en donne aux autres, et d'aplomb.

Son intervention au congrès de l'ACELF, à la fois incisive et percutante, a créé quelques "remous" chez les éducateurs. Le contraire eût été étonnant, surtout lorsqu'on dit aux enseignants : "Vous avez fréquemment tendance à vous définir comme l'élite de l'élite et à déconsidérer le rôle des hommes politiques ou celui des hommes d'affaires". Et vlan ! Poursuivant sur la même lancée, l'abbé Dion marque un autre point: "Rien ne justifie, à priori (sur le plan de la rémunération), que la vôtre doive être supérieure à celle de telle ou telle catégorie de travailleurs manuels, professionnels ou non !" Les auditeurs n'en sont pas encore revenus.

Pourtant l'abbé Dion n'a fait que dire ce que nous pensons tous. Il existe un contexte économique et social dans la province de Québec et il est ce qu'il est. Les disponibilités d'argent ne sont pas illimitées et ce n'est pas en jonglant avec un savoir de virtuoses, en agitant les plus idéales théories, en remettant tout en question que l'on peut rendre le gouvernement plus riche et les contribuables plus enclins à verser des taxes scolaires dont la somme annuelle est devenue astronomique . . . pour certains individus en tout cas.

Dans le public . . . ça chauffe drôlement et le jour n'est plus loin où les revendications du groupe éducateur vont se heurter de front aux protestations des payeurs. L'abbé Dion voit et sent venir l'orage et il dit carrément : "MM. les éducateurs, vous refusez de vous arrêter et de saisir les conditions économiques et sociales dans leurs réalités concrètes : les ignorer ou leur reconnaître aucune espèce d'importance . . . cela ne conduit nulle part."

Ces coups de cravache — lisez de substantiels extraits de l'allocution dans notre édition d'hier — vont faire bondir et susciter des réactions. N'ayez crainte : l'abbé Dion répliquera du tac au tac et avec la même rigueur.

Soyons précis, M. Dion n'exige pas des éducateurs une soumission entière et béate aux volontés des autorités, mais il demande à ceux qui ont accepté la redoutable mission de former les jeunes, de l'accomplir dans le cadre des réalités. "Vous n'avez pas, dit-il, réponse à tout !" Le phénomène social est en ébullition, le phénomène économique connaît de sombres difficultés : voilà deux réalités qui ne peuvent échapper à l'entendement de gens sérieux et qui sont au premier titre, "citoyens dans la société".

Les éducateurs — à tout le moins ceux qui ne sont pas aveuglés par la propagande — auront compris le message. Il est sec, frappe en plein front : il conviendrait de n'en pas rire.

Roger CHAMPOUX

VOUS AVEZ LA PAROLE

Des craintes illusoires advenant l'indépendance

Monsieur le Rédacteur,

J'aimerais répondre à Mlle Renaude Lapointe au sujet d'un de ses éditoriaux parus dans LA PRESSE il y a quelques semaines.

Il était question de la fusion du MSA et du Ralliement national ainsi que du manque de compétence d'un trop grand nombre de nos Canadiens français. Elle craignait aussi que s'il y avait indépendance du Québec, les financiers américains s'empresseraient de retirer leurs investissements du Québec.

Je connais ces gens à fond, car j'ai travaillé plus de 22 ans pour l'un d'eux. En ce qui concerne la compétence des nôtres, c'est nous qui montrons aux jeunes diplômés de langue anglaise à faire leur travail; ces jeunes sortent des grandes écoles où universités et sont placés, grâce à des influences, à des postes de commande, mais ne connaissant rien aux travaux ou emplois qu'ils sont censés remplir et ce sont les nôtres qui leur montrent à travailler.

Je vous suggère, Mlle Lapointe, d'aller faire un tour dans nos grandes industries anglaises et trouvez-moi un Canadien français détenant un poste de commande important. Vous n'avez qu'à regarder dans la page financière de LA PRESSE les nominations qui se font. Si l'un des nôtres est pris en défaut à l'usine, on lui montre la porte, tandis que s'il s'agit d'un employé de langue anglaise, il est absout pour le même manquement.

En ce qui concerne les investissements américains au Québec, ne craignez rien, ces gens se fichent pas mal de qui gouverne pour peu que leur argent soit en sécurité et rapporte. Il n'y a que ceux qui viennent de la "Mother Country" qui s'inquiètent de l'indépendance du Québec et non pas les autres, et encore moins les Américains. Est-ce que l'on voit beaucoup de gens de langue anglaise en chômage, même dans notre Province de Québec ? Très peu. Les immigrants anglais qui arrivent ont même un emploi qui les attend à leur arrivée.

Advenant l'indépendance du Québec, tôt ou tard, pourquoi ne ferions-nous pas ce que Benjamin Franklin a fait lorsqu'il gouvernait les 13 premiers Etats américains alors possession de l'Angleterre. Il en avait fait un succès.

M. A. B.

NDLR — *Dans cet éditorial du 5 août, Mlle Lapointe n'a parlé ni du manque de compétence d'un trop grand nombre de Canadiens français ni de la crainte du retrait des investissements américains.*

Pour mettre un frein aux nombreux accidents de la route

Monsieur le Rédacteur,

J'ai lu très attentivement la lettre de M. A. Lévesque, parue récemment sous cette rubrique relativement aux mesures à prendre pour enrayer les accidents de la route.

Je félicite ce citoyen, car il y a des gens qui ont peur sur la route et d'autres qui ont peur d'écrire pour donner leur opinion en vue d'inciter les gens responsables à prendre les mesures disciplinaires qui s'imposent contre ces automobilistes dangereux.

Ces mesures disciplinaires doivent être prises par le pouvoir en autorité (ministère des Transports) qui devrait avoir une meilleure efficacité pour imposer une sévérité accrue de la surveillance des chauffards par un corps de policiers compétents.

Présentement, nous n'avons pas cette efficacité essentielle pour nous protéger des dangereux chauffards sur nos routes.

L'automobile n'est pas en elle-même une arme meurtrière, c'est l'être humain qui est responsable de sa bêtise. Une plus grande sévérité des examens de conduite, ça ne résoud pas le problème des erreurs futures du candidat si celui-ci ignore par la suite les normes de sécurité. Il n'est pas tellement utile d'avoir ou de prévoir une armée de fonctionnaires, psychologues et psychiatres, pour dépister quel genre d'"araignées chatouille le citron de l'individu", cela pourrait devenir un emploi à côté d'un autre.

La sévérité : c'est le domaine de la police d'agir sans restriction de son pouvoir, faire respecter le code de la route, faire supprimer le permis de conduire après une sérieuse enquête en allant au fond des choses, aucun passe-droit, ni de circonstances atténuantes, faire payer une amende assez élevée pour que la leçon serve à d'autres.

La sécurité routière deviendra civilisée en appliquant cette méthode. La loi c'est la loi : élimination des "tacots", respect d'autrui, etc.

Félicitons les éditorialistes de LA PRESSE qui viennent de temps en temps (pas assez souvent, mais quand-même), mettre en lumière les conséquences graves que peuvent comporter la mauvaise conduite et le manque de civisme de notre société moderne.

Jean Renaud,
Oka.



Droits réservés

Pour rendre plus digne la parade de la Saint-Jean-Baptiste

Monsieur le Rédacteur,

Voici copie d'une lettre adressée à M. Dollard Mathieu, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Monsieur le Président,

Tout en reconnaissant et admirant l'énorme tâche que constitue chaque année l'organisation du défilé de la Saint-Jean, je me décide néanmoins, après trois ans d'hésitation, à formuler une remarque qu'endossera, je le pense, une bonne partie de la population.

Il semble que d'année en année la dignité du défilé s'en va à vau-l'eau. Il n'est pas question ici des chars allégoriques ni de leurs figurants, mais de cette profusion de majorettes et de jeunes gens revêtus des costumes les plus invraisemblables, inspirés semble-t-il de héros d'opérettes, et assemblage de clowns, de créatures asexuées se dandinant ou gesticulant au son de "musiquettes" populaires derrière leurs tambours-majors qui conviendrait tout au plus aux carnavals et aux manifestations sportives mais, mon Dieu, pas à un défilé national qui se doit d'allier la dignité à la fierté et à une gaieté de bon aloi. J'ai eu honte, l'an dernier, durant l'Expo à la vue de tous les représentants de pays étrangers, qui contemplaient de l'estrade d'honneur et d'ailleurs cette mascarade, car c'en était une: j'y ai même vu des "mousquetaires à lunettes!"...

Ne serait-il pas possible de choisir avec plus de discernement les groupes qui figureront dans les prochains défilés? Laisser de côté les pitres et les majorettes ? J'y verrais avec avantage, outre les fanfares de la police de Montréal et des pompiers, des unités de nos régiments canadiens-français, du Collège militaire de Saint-Jean, des représentants de nos universités (étudiants et professeurs), des scouts, des gymnastes. En un mot, il faudrait suppléer la qualité à la quantité et faire en sorte que cesse le ridicule qui couvre la défilé en offrant un spectacle remarquable.

Je vous supplie, au nom de tous ceux qui n'osent pas vous écrire, de ne pas hésiter à trancher dans le vif et de ne plus encourager, bien innocemment sans doute, le penchant à la vulgarité d'une partie de la population. En nous respectant nous-mêmes, nous nous attirerons le respect de ceux qui nous regardent vivre.

Jérôme Gosselin,
Montréal.

Une maladresse mais détestable quand même

Monsieur le Rédacteur,

Nous rentrions ces jours derniers, mes quatre enfants, âgés respectivement de 13, 12, 11 et 7 ans, et moi-même, d'une matinée de cinéma spéciale pour enfants au Théâtre Odéon de la Place du Canada à l'Hôtel Champlain. A l'affiche : "Le Tour du Monde en 80 Jours" de Jules Verne. Un film excellent. Salle remplie d'enfants en bas de 12 ans.

Mais voilà que même dans une matinée destinée spécialement aux tout jeunes enfants, on réussit à infiltrer un poison subtil. J'ai été révoltée, écoeurée pour employer un terme qui me répugne, de voir projeter pour une dizaine de minutes des scènes d'un film **à venir** traitant uniquement de sexe, mot que l'on répète au moins 25 fois dans ces dix minutes, et de la pilule, avec des images qui devraient être pour le moins strictement réservées aux adultes.

C'est très touchant, Messieurs les gérants de théâtre, de voir ses enfants s'arrêter durant l'intermission devant les photos suggestives affichées dans le théâtre et venir vous demander de quelles "pilules" il s'agit, que ce film a l'air très "sharp" et qu'ils devraient le voir !

De grâce, Messieurs les gérants, quand vous aurez une matinée pour enfants, veuillez, au nom de la simple décence, les respecter. Nous en sommes au point que nous regrettons vivement l'absence de toute censure des films.

Mme Estelle-D. GENEST

la presse étrangère

SERVICE FRANCE-PRESSE

Au lendemain de la tragédie

(AFP) — La majorité de la presse à travers le monde consacre une grande partie de ses pages aux événements de Tchécoslovaquie, et pour la plus grande part, condamne l'occupation du pays par les troupes du pacte de Varsovie. Voici quelques-unes de ces réactions.

La presse suisse fait le rapprochement entre l'occupation d'hier et "une autre armée casquée, bottée, blindée, le doigt sur la gachette", celle du nazisme ("La Tribune de Lausanne").

En Belgique, la presse exprime unanimement sa déception et son indignation et voit dans ces événements un frein mis aux relations entre l'Est et l'Ouest. "Voilà remis en cause tous les processus de désarmement et de paix, revoici la peur", déclare notamment le journal des syndicats chrétiens "La Cité".

"L'URSS a perdu plus qu'elle n'a gagné", titre "Politiken", journal danois. Ce titre résume bien l'opinion générale de la presse danoise qui voit dans l'invasion de la Tchécoslovaquie un acte qui dessert l'URSS beaucoup plus qu'il ne lui est utile.

De son côté, la presse mexicaine condamne dans son ensemble l'action de l'URSS et de ses alliés.

La presse portugaise est unanime dans son indignation. "Au moindre mouvement, les Occidentaux sont accusés de vouloir coloniser le continent africain. Les Russes, cependant peuvent tout à loisir coloniser et réduire à l'esclavage l'Europe", écrit le grand quotidien "Diaro de Noticias".

La presse arabe, enfin, réagit avec embarras devant l'intervention de Moscou dans les affaires tchécoslovaques.

Le quotidien libanais "Al Anouar" écrit : "Les Arabes sont engagés envers l'URSS qui leur a donné un soutien illimité matériel et moral. Mais les Arabes se sont également engagés à défendre la cause de la liberté humaine et de la démocratie et ils doivent condamner toute intervention de la force armée contre les libertés, quelle qu'en soit l'origine".

En Syrie, le quotidien "Al Saoura" souligne que "les Tchèques étaient libres d'opérer les réformes intérieures qu'ils souhaitaient, mais n'auraient pas dû devenir une menace pour l'ensemble du monde socialiste".

Enfin le quotidien jordanien "Al Diffa" déclare: "L'occupation soviétique de la Tchécoslovaquie ne se prolongera pas au-delà de quelques semaines, alors que les Israélites sont installés sur les territoires arabes depuis plus d'un an et montrent qu'ils n'ont aucune intention de rendre la Palestine à ses habitants arabes".

En Italie, "L'Unita" (communiste) titre "Heures dramatiques à Prague — Le bureau politique du parti communiste italien exprime son grave désaccord". Et il reprend en première page le communiqué du bureau politique publié mercredi à Rome.

L'organe du parti socialiste unifié "Avanti" reproduit en encadré un document de la direction du parti condamnant "fermement l'invasion de la Tchécoslovaquie qui ne trouve aucune justification dans la situation internationale et contribue à l'aggraver". Selon le document, "face à cette nouvelle tragédie, expression de la persistance de la logique autoritaire du système, tous les socialistes, tous les démocrates et toutes les forces du renouveau, y compris celles existant au sein du mouvement communiste, ont le devoir d'intensifier leur action pour soutenir quiconque se bat pour unir socialisme et liberté".

"Il Popolo" (démocrate chrétien) écrit, quant à lui: "Les observateurs les plus pessimistes avaient raison de penser que les grandes manoeuvres du pacte de Varsovie annoncées à la fin du mois de juillet, constituaient la preuve évidente que Moscou et ses alliés n'attachaient pas beaucoup d'importance aux négociations politiques avec Prague et qu'ils étaient plus que disposés à passer de l'intimidation à l'agression.



Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française
en 1931

LA PRESSE est publiée par La Compagnie de Publication de La Presse, Limitée, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone : 874-7272.
La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste, un an : Canada : $33.00 — Etats-Unis : $45.00
"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."
Port de retour garanti.

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

1 - Naissance d'une conscience régionale au Québec

La municipalité, une des pierres angulaires d'une réforme sociale

par Pierre VENNAT

Si les débats constitutionnels accaparent les manchettes, l'observateur de la scène politique québécoise constate que l'on assiste, parallèlement, à un phénomène nouveau au Québec : un effort général pour repenser la nature et les fonctions du gouvernement municipal et local et la naissance d'une véritable conscience régionale, là où il n'y avait, il n'y a pas tellement longtemps encore, que querelles de clochers.

L'aménagement régional, on ne parle que ça, même si, il faut bien le dire, on n'a pas tellement dépassé le stage des belles paroles.

Chose certaine, il faut voir plus qu'un hasard dans le fait que le jour même que les directeurs et administrateurs permanents des sociétés Saint-Jean-Baptiste lançaient un programme d'étude autour du thème: "la ville: pôle de développement du Québec moderne", la Fédération québécoise pour l'habitation, l'urbanisme, l'aménagement et le développement des territoires lançait un ouvrage de près de 250 pages intitulé: "Le Québec face à l'aménagement régional".

Partout au Québec, l'on assiste à un effort assez général pour respecter la nature et les fonctions du gouvernement municipal et local.

A tel point que le directeur du Département de science politique de l'Université de Montréal, M. Guy Bourassa, tout en admettant qu'il est bien sûr très important de discuter à fond des problèmes du fédéralisme, n'en affirme pas moins qu'il est tout aussi important de se préoccuper d'une politique économique, sociale et bi-culturelle pour le Québec et que la réforme du gouvernement local lui apparaît comme l'une des pierres angulaires du renouveau général de la société québécoise.

En un mot, pour la plupart des politicologues, la modernisation de nos structures politiques, et plus précisément de nos structures municipales, semble devoir figurer parmi les objectifs les plus significatifs dans la phase que traverse présentement le Québec.

Des résistances très fortes

Il ne faudrait pas croire, toutefois, que le tout se fera sans douleurs.

Des traditions solides et fort anciennes ont façonné le gouvernement municipal du Québec et l'on doit s'attendre à des résistances vigoureuses aussitôt que l'on veut les attaquer ou les mettre en question. Par une espèce de paradoxe quelque peu surprenant, le gouvernement municipal est celui qui est le plus proche des citoyens et tout se passe comme si ceux-ci étaient particulièrement imperméables à toutes suggestions qui changeraient l'ordre des choses actuel.

Une question complexe

Quelle est la position du gouvernement local dans le Québec d'aujourd'hui et quel peut être son avenir?

De l'avis même du politicologue Bourassa, sans doute celui qui s'est penché le plus sur la question, l'on n'est pas encore parvenu présentement à des réponses définitives à cette double question.

Le seul point sur lequel tout le monde s'entend, c'est que le débat autour du gouvernement local semble être devenu un débat majeur de la société québécoise.

Disons tout d'abord que la situation québécoise présente un aspect assez troublant dès le départ.

C'est en effet au Québec que les municipalités rurales sont les plus nombreuses si on compare notre situation à celle des autres provinces canadiennes. Il y a présentement au-delà de 1000 municipalités rurales, c'est-à-dire petites, dans la province de Québec. Comment peut-on espérer un gouvernement municipal efficace et dynamique avec une telle dispersion?

Et la question est encore plus embarrassante si l'on tient compte que maintenant les municipalités du Québec gèrent plusieurs centaines de millions de dollars, ce qui veut dire qu'elles ont des responsabilités et des tâches de plus en plus lourdes.

Les troubles de 1837

Ainsi, donc, le citoyen québécois qui réfléchit à son gouvernement municipal se trouve en présence de difficultés assez particulières. Difficultés que pose, par exemple, le fait que c'est au Québec que la municipalité moyenne groupe le moins de population.

Mais ce n'est pas tout.

M. Bourassa cite l'histoire même du régime municipal au Québec comme premier facteur des perplexités qui se posent à l'observateur. En effet, pendant deux siècles, notre société québécoise n'a pas connu de régime municipal et elle en a fait l'apprentissage dans des circonstances historiques difficiles et peu propices à une tentative intéressante: les troubles de 1837.

Sur le plan légal d'autre part, la situation n'est pas moins confuse puisqu'il existe en effet trois types de loi qui régissent nos municipalités. Cela va du code municipal jusqu'aux chartes particulières pour Laval, Québec ou Montréal.

Le tableau n'est pas plus simple si on examine le problème fiscal, tel qu'en a fait foi le dernier congrès de l'Union des municipalités.

Ça se résume à ceci : au Québec, comme ailleurs au pays d'ailleurs, les municipalités ont été de plus en plus appelées à rendre des services nombreux et divers à la population sans que leurs moyens financiers progressent d'autant.

Plusieurs solutions ont bien été proposées, en particulier par le fameux Rapport Bélanger, mais rien n'a été fait.

De là, s'est creusé en même temps un fossé très large entre les municipalités riches et les municipalités pauvres.

Il ne faut donc pas se surprendre dans un tel contexte que dans plusieurs cas, tel que les journaux le démontrent clairement ces jours-ci, la vie locale au Québec n'a pas toujours été le lieu par excellence de la démocratie.

L'absence de tradition démocratique et l'apparition de problèmes de plus en plus aigus n'étaient guère propices à l'épanouissement d'une vie politique dynamique et démocratique.

DEMAIN : Le Canadien français ne s'est pas encore habitué à la "grande ville".

Prague avait toutes les raisons de demeurer dans le giron soviétique

NDLR — Peter Buckley, correspondant de la Presse Canadienne à Moscou, avait effectué une tournée en Tchécoslovaquie avant l'invasion soviétique, pour y constater de visu les effets des réformes introduites par le régime d'Alexandre Dubcek. Il nous livre ici quelques réflexions que lui inspirent les événements de ces deux derniers jours.

par **Peter BUCKLEY**

MOSCOU — L'invasion de la Tchécoslovaquie par les troupes des pays membres du pacte de Varsovie est d'autant plus surprenante, que Prague avait des raisons aussi nombreuses que variées de demeurer dans le giron des pays communistes de l'Europe orientale.

Vue de Prague, l'Europe orientale c'était le pétrole et le gaz naturel, le minerai de fer et le blé, l'approvisionnement en vivres d'un pays qui ne dispose presque pas de ressources naturelles.

L'Est, c'était aussi des centaines de millions de consommateurs en puissance pour les produits manufacturés de la Tchécoslovaquie, un marché que bien des firmes occidentales eussent envié.

Les économistes tchèques, dont on ne peut pas dire qu'ils manquent de franchise, reprochaient aux observateurs occidentaux de créer des mythes quand ils proclamaient que la Tchécoslovaquie était perdante dans ses transactions avec l'URSS.

"Ce n'est pas vrai, avait dit Jaroslav Nykryn, un des principaux artisans de la réforme économique. Je crois que le contraire serait plus exact. Le Bloc Oriental est un marché aux possibilités énormes et nous serions fous de l'abandonner. Tous les producteurs étrangers admettent que notre position est excellente et voudraient bien se substituer à nous."

Karel Cerny, autre autorité économique, souligne que "nos relations avec les pays socialistes ont été des relations d'affaires."

Après les entretiens de Cierna Nad Tizou et de Bratislava, les pays du pacte de Varsovie avaient compris que la Tchécoslovaquie ne les déserterait pas. Mais ils n'en craignaient pas moins les répercussions de l'exemple tchécoslovaque sur leurs propres populations.

Par ailleurs, il leur était difficile d'oublier que, par sa position géographique, la Tchécoslovaquie était bien plus centre-européenne qu'est-européenne. Malgré leur origine slave et les liens sentimentaux qui les rattachent aux idées de pan slavisme, les Tchèques se sentent beaucoup plus européens que la plupart des pays du bloc communiste.

Car seule la Tchécoslovaquie avait eu, avant la deuxième guerre mondiale, un régime de république démocratique de style occidental. Et les Tchèques ne l'ont pas oublié. Cela les rendait différents de leurs alliés.

Et, malgré tous les serments de "fraternité immortelle et d'amitié éternelle" un touriste russe en Tchécoslovaquie, même bien avant l'avènement du régime réformiste de Dubcek, s'y sentait mal à l'aise. Il pouvait déceler que ses hôtes ne nourrissaient pas une affection exagérée pour son pays.

Après 20 ans d'emprise soviétique et huit ans d'enseignement obligatoire de la langue russe dans les écoles, il découvrait qu'il valait mieux connaître l'allemand que le russe pour pouvoir communiquer avec les Tchèques.

En fait, les amères diatribes de l'Allemagne de l'Est, les incessantes mises en garde de la Pravda et de la presse moscovite, ainsi que les avertissements de Varsovie, n'étaient, pour leurs auteurs, que le reflet d'un malaise interne.

Car, ils savaient bien que, comme le disait récemment un observateur tchèque qui analysait la situation avec une pointe d'ironie:

"Ainsi que l'affirment nos dirigeants, rien ne sera changé à nos relations avec l'Est. Sauf qu'il y aura beaucoup de changements."



Des Pragois marchent derrière un drapeau tchèque taché, prétendent-ils, du sang d'une femme tuée par les soldats russes.

La Tchécoslovaquie, clé de voûte du système de sécurité soviétique

Question de sécurité pour l'URSS

par Richard RESTON
"The Los Angeles Times"

POURQUOI? A cette question que le monde entier s'est posée d'emblée à la suite des événements de la nuit de mercredi dernier, en Tchécoslovaquie, les réponses plausibles ne manquent pas. Il semble qu'elles recèlent en général des communs dénominateurs dont on peut tirer une réponse globale, encore qu'un peu complexe, peut-être.

Non, Prague n'a pas repris le rôle du Budapest de 1956. Outre que la capitale tchécoslovaque ne possède pas les mêmes "cordes", le même "registre", le même "talent" que la capitale hongroise, Leonid I. Brenej et Alexis N. Kossyguine ne possèdent pas la manière de Nikita S. Khroutchtchev. Plus "mûrs", plus réalistes, moins impulsifs, ils ne sauraient se comporter et procéder de la même façon.

Une brève étude de la carte de l'Europe nous permet déjà de comprendre au moins les postulats de la ligne de conduite, du comportement de l'URSS dans la conjoncture actuelle. De par sa situation la Tchécoslovaquie apparaît nettement comme la clé de voûte de l'édifice de la sécurité soviétique en Europe orientale. Entre l'Allemagne fédérale, toujours crainte, et l'Ukraine, elle fait figure de corridor étroit, ou de... couteau à lame fortement ébréchée. Tant que les Tchèques et les Slovaques restent bien intégrés dans le grand tout soviétique, l'URSS se sent en sécurité du fait qu'entre elle, l'Allemagne fédérale et les grands alliés de celle-ci, existent de bons tampons, une large et solide barrière.

Mais si la Tchécoslovaquie refuse de jouer sans discuter son rôle d'Etat tampon, d'écran protecteur, si elle manifeste des velléités d'autonomie, l'URSS cesse de se sentir en sécurité. Les velléités d'autonomie peuvent facilement se matérialiser, s'amplifier, etc., jusqu'à transformer les "libéralisés", même s'ils ne deviennent pas carrément hostiles, en alliés plus ou moins inconscients, ou conscients, des forces capitalistes. Et, alors, celles-ci auraient beau jeu pour s'installer aux flancs de l'Allemagne de l'Est, de la Pologne et de la Hongrie et, surtout, pour menacer l'URSS, directement à sa frontière. Ou tout simplement pour faire "chanter" Moscou apeuré.

Danger hypothétique, sûrement, mais, sous le rapport de la sécurité, les Soviets demeurent très susceptibles, très prudents. Depuis les débuts de la crise, ouverte dès l'instauration d'une politique "libéralisante" par Dubcek, en janvier dernier, la crise a coûté énormément d'encre et de salive à tous les pays du bloc soviétique. Blablabla, débats, accusations, réfutations, diatribes et polémiques idéologiques, examens, analyses, pressions contradictoires ont marqué ces mois dramatiques.

Finalement, les partisans de la ligne "dure", les plus staniistes des membres du Politburo, réussirent à persuader les maitres du Kremlin que les réformes opérées en Tchécoslovaquie menaçaient d'enrayer le fonctionnement de la grande machine de sécurité conçue et montée par Staline! — une fois le monde partagé en deux zones, la soviétique et l'américaine, en 1945. La direction bicéphale du Kremlin tenta vraisemblablement d'y aller "mollo", de tergiverser, de donner une autre "chance" à Dubcek, de l'inciter à revenir à de "meilleurs sentiments". En vain. Les "durs" du Politburo jugèrent que, même après l'occupation partielle de son pays, après Bratislava, Dubcek se montrait encore par trop indépendant. Il s'avérait incorrigible. Donc: à corriger.

Le Politburo voulut bien excuser quelque peu le chef tchécoslovaque en opinant tout uniment qu'il avait "perdu la maitrise du mouvement de libéralisation." Cette "constatation" même rendait nécessaire l'envoi de troupes communistes dans son pays. Tous les pays "menacés" furent invités à participer à la mise en tutelle, sous camisole de force, du pays qui avait perdu la maitrise de ses actes.

Nul doute, le chef de l'Allemagne de l'Est, Ulbricht, un "dur de dur", un stalinien pur, a exercé dans toute cette affaire les pressions les plus fortes sur Moscou, sur le Politburo et sur le Kremlin. C'est qu'il se sentait de moins en moins en sécurité.

La grande leçon à tirer, d'ores et déjà, de ces événements est celle-ci: dès que l'URSS sent sa sécurité le moindrement menacée, elle bondit, géant aux forces décuplées par la peur et la rage, pour combattre sans merci quiconque menace sa sécurité, qu'il s'agisse d'un pays communiste ou pas.

Les USA ne peuvent pas plus intervenir à l'Est que les Soviétiques à l'Ouest

par Anthony HOWARD
"The London Observer"

L'entrée des Russes (et alliés) en Tchécoslovaquie a contraint le président des Etats-Unis) à sortir brusquement d'un rêve : celui dans lequel il se voyait l'artisan principal d'un rapprochement intime URSS-USA. Cet exploit à la fin de son règne, aurait sans doute contribué à faire oublier des gestes, des décisions antérieures beaucoup moins heureuses. Réveil très pénible pour M. Johnson. Tout Washington semble plongé avec lui dans une douloureuse consternation.

Est-ce parce que leur plaisaient vraiment les efforts de conciliation, de "fraternisation" déployés par le chef américain, ainsi que son désir de poursuivre ces efforts à l'extrême limite possible, que les Russes ont tenu à le prévenir — in extremis, il est vrai, mais l'intention surtout compte — de l'invasion de la Tchécoslovaquie? Pour une fois, en tout cas, on ne pourra pas leur reprocher d'agir en "ours", diplomatiquement parlant. Même si le "coup de fil" nocturne de M. Anatoly Dobrynin a contraint le président Johnson à passer la nuit blanche. Tout à fait en vain, en somme.

Dès le début de la crise thécoslovaque, les experts de la capitale américaine savaient fort bien que, advenant un recours aux méthodes fortes par Moscou, les Etats-Unis se trouveraient absolument impuissants. Avec la mort de Foster Dulles, en 1959, finissait l'ère durant laquelle les Américains, à la fois chevaleresques et fort intéressés, pouvaient encore, à la rigueur, songer à voler — pas toujours rapidement — au secours de pays prisonniers pour les libérer. En fait, déjà en 1956, il n'avait pas même été question de secourir Budapest.

Si l'envahissement de la Tchécoslovaquie dessert la cause des démocrates libéraux aux USA, elle ne servira sûrement pas Hubert Humphrey pour autant. Le vice-président n'a malheureusement jamais réussi à convaincre le peuple américain qu'il possède toutes les qualités requises pour diriger le pays en temps de crise. C'est un être doux et sincère, un charmant et intelligent leader mais il est à craindre que l'électorat ne veuille d'un leader de ce calibre lors du prochain scrutin.

Par contraste relatif, Richard Nixon, nonobstant son désir, manifesté récemment, de "tendre une main amicale "à Moscou — et d'aller lui-même rendre visite aux "collègues de là-bas" — apparaît et a toujours apparu aux Américains comme une anticommuniste "dur", intraitable, intransigeant. Il semble donc qu'il puisse bénéficier des sentiments, nouveaux, "réactivés" ou exacerbés que les Américains éprouvent à l'égard des Soviets.

Ainsi, le plus inconsciemment et involontairement du monde, les Russes, en pénétrant dans le pays libéralisé par Dubcek, poussent pour ainsi dire devant eux Nixon vers l'entrée de la Maison Blanche où l'ancien vice-président ne manquerait pas, le cas échéant où il s'y installerait, d'adopter une attitude assez peu libérale à l'endroit du Kremlin.

L'OUVERTURE DES CLASSES

à la C.E.C.M.

(Commission des Ecoles catholiques de Montréal)

aura lieu pour les élèves

le mercredi, 4 SEPTEMBRE 1968

A 9 HEURES DU MATIN

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Du lundi, le 26 août au jeudi 29 août
de 9 heures à 11 heures du matin
de 2 heures à 4 heures de l'après-midi

Tous les élèves qui ne se sont pas inscrits en juin et tous les élèves récemment déménagés à Montréal doivent obligatoirement s'inscrire, au cours de cette semaine, à l'école qu'ils fréquenteront en septembre prochain.

ELEVES DEBUTANTS

Ceux de maternelle et de 1ère année doivent être accompagnés de leurs parents; les autres doivent prendre soin d'apporter leur bulletin scolaire de l'an dernier et, quand ils l'ont déjà, leur formule d'inscription dûment remplie.

IMPORTANT

Les étudiants du cours secondaire qui auront négligé de s'inscrire ne pourront être assurés de leur admission à l'école de leur district et risqueront d'être obligés d'en fréquenter une autre.

Le secrétaire,

Sylvio de Grandmont.

Si Québec n'agit pas, des gens seront tués dans les rues de Montréal, cet automne

— le capitaine Jean-Paul Picard

WINDSOR, Ont (PC) — Un capitaine de la police de Montréal a prédit hier que plusieurs personnes seront tuées cet automne dans les rues de la métropole à moins que les autorités québécoises n'annoncent publiquement qu'elles ont pris les mesures nécessaires pour mater avec des troupes toute insurrection possible.

Le président de la Fraternité des policiers de Montréal, le capitaine Jean-Paul Picard, a fait cette importante déclaration aux délégués présents à l'assemblée annuelle de l'Association des policiers de l'Ontario, à Windsor.

Le président de la fraternité faisait alors allusion à la venue au Québec au mois de septembre, de deux étudiants qu'il a qualifié de européens, Daniel Cohn-Bendit (sa venue n'a jamais été annoncée) et Jacques Sauvageot, "deux leaders professionnels, d'émeutes d'étudiants en France".

M. Picard est même prêt à rencontrer personnellement le premier ministre Pierre Elliott Trudeau, si nécessaire, afin d'obtenir des policiers supplémentaires et même des troupes pour appuyer les 3,700 policiers montréalais.

Il a souligné que "des gens vont mourir, à moins que les policiers ne soient bien appuyés. Si cela arrive, il faudra tenir le gouvernement responsable".

M. Picard a ajouté que le gouvernement devrait annoncer que la Sûreté du Québec, la RCMP et les forces armées seront dirigées vers la métropole en vue de maitriser des émeutes. Toutes ces précautions, selon M. Picard, doivent être prises afin de bien montrer aux étudiants que les autorités sont prêtes à toute éventualité.

"Il n'y aura sûrement pas de violence si les étudiants connaissent les moyens dont dispose la police pour mater les émeutes", a-t-il déclaré.

Policier depuis 22 ans, M. Picard croit que la violence éclatera au cours des démonstrations que l'on se propose de tenir pour protester contre le manque d'espace dans les universités.

M. Picard a déclaré qu'à son retour au Québec, il se propose de rencontrer le ministre de la Justice, M. Jean-Jacques Bertrand, pour discuter avec lui de la situation.

"Il est temps que le public se rende compte, a dit M. Picard, que le policier n'est pas le serviteur de tout le monde, mais bien qu'il est au service du public."

"Beaucoup de citoyens comparent le policier à un tapis qui est souvent piétiné", a dit enfin le capitane Picard.

D'autre part, à Montréal, un porte-parole du service de la police a déclaré être au courant de la visite des leaders étudiants, mais, a-t-il déclaré: "nous ne nous attendons à aucun trouble majeur. Si jamais il s'en produisait, nos policiers, pourront sûrement s'en charger."

L'affaire du collège St-Ignace, résultat d'un malentendu

"Je suis informé que plus de 400 étudiants du collège Saint-Ignace, inscrits au niveau des quatorzième et quinzième années, sont menacés de changer de collège et, par surcroit, forcés de suivre ces cours le soir, au collège Sainte-Marie, et ceci, à quinze jours de l'ouverture des cours", écrit M. Euclide Laliberté, conseiller municipal du district d'Ahuntsic, dans une lettre adressée au ministre québécois de l'Education, M. Jean-Guy Cardinal.

"Cette situation semble résulter d'une mésentente entre un fonctionnaire de votre ministère et les administrateurs chargés de la location des locaux de Saint-Ignace", poursuit M. Laliberté.

Il ajoute également :

"Il est faux de prétendre que la valeur de l'édifice ait été largement acquise par voie de subventions du gouvernement, comme cela a été rapporté dans un quotidien de Montréal.

"Je connais personnellement ceux qui ont préparé le bail de location et leur fais entièrement confiance, car j'ai été membre du bureau de direction du collège Saint-Ignace en même temps que ces experts.

M. Laliberté conclut enfin :

"Je suis assuré, Monsieur le Ministre, que vous interviendrez personnellement afin de ne pas garder cette jeunesse déjà troublée, plus longtemps dans l'inquiétude, à cause de ce manque de communication au niveau administratif."

CEGEP

SUITE DE LA PAGE 3

tes les premières classes de maternelle. Elles ne recevaient alors que 616 élèves.

Par ailleurs, il y aura le mois prochain, selon les estimations du service des projets scolaires, 10,042 places-élèves de plus au service de la population scolaire montréalaise. Ainsi, deux écoles nouvelles (Saint-Donat et Saint-Victor), une école réaménagée (Marie-Favery) fourniront un total de 2,864 places-élèves, alors que, en janvier prochain, deux autres écoles élémentaires pourront être occupées, soit les écoles "Transfiguration of Our Lord" et Champagnat.

Bien que le secondaire n'occupera aucune nouvelle école en septembre, ses étudiants pourront, entre autres, être logés dans des immeubles loués par la CECM. Le total des nouvelles places-élèves, en ce cas, s'élèvera à 7,178.

Dans un autre domaine, la CECM publiera au début de l'automne, sous la forme d'un journal, une documentation qui, adressée aux parents des élèves et distribuée par l'intermédiaire des écoles, tentera de décrire sommairement le fonctionnement de la CECM, tant au point de vue administratif que pédagogique, ainsi que quelques-uns des services qu'elle est en mesure de rendre.

Jean Tétreault réélu président de la Société pour le progrès de la rive Sud

M. Jean Tétreault a été réélu président de la Société pour le progrès de la rive Sud, un groupe de pression qui s'efforce de collaborer à la solution des problèmes régionaux d'une trentaine de municipalités de la rive Sud.

Le nouveau conseil d'administration élu par les membres de l'organisme sont MM. J. E. Pierre Lavoie, vice-président; Ronald Beaupré, secrétaire; Roméo Marchand, trésorier et MM. Albert Boyer, Gilles Brissette, Yvon Dufour, Laurent J. Forest, Jean-Guy Ouellette, Roger Perreault et Jean-Paul Robitaille à titre de conseillers, M. Edmour J. Harvey, président fondateur, demeure président ex-officio.

Le scrutin a eu lieu par la poste. Les nouveaux élus seront en fonction jusqu'au mois de juin 1969 après quoi ils ne pourront demeurer au même poste, les règlements de la Société le défendant.

AIR CANADA

SUITE DE LA PAGE 3

Kidd, il a présenté aux pilotes sa position dans les termes suivants:

"Votre équipe de négociateurs affirme sans réserve que les gains obtenus au cours des derniers jours valent le temps et l'énergie qu'on y a mis et vous recommande sans réserve d'accepter ces résultats."

Adoption probable

Le dépouillement du scrutin doit se faire à Montréal mardi. Les résultats en seront dévoilés peu après midi. Si la majorité des pilotes refuse la convention collective, il pourra s'en suivre une grève automatiquement et immédiatement.

Il ne semble pas cependant que tel sera le cas, du moins si l'on suit le raisonnement de M. Kidd. Celui-ci estime que l'adoption de l'accord a été recommandé à environ la moitié des pilotes et son rejet à l'autre moitié. A cela, a-t-il poursuivi, s'ajoute le fait que le pilote vote chez lui, où il est moins influençable qu'en assemblée.

L'entente entre les négociateurs des deux parties a été annoncée après que les pilotes eurent voté en fin de semaine en faveur du recours à la grève dans une proportion de 916 à 115. C'est un accord qui serait rétroactif au 1er avril et qui prévoit une augmentation de salaire immédiate de dix pour cent, suivie d'une augmentation de sept pour cent 15 mois plus tard. Le salaire maximum des pilotes est actuellement de $28,000.

RECIDIVISTE

SUITE DE LA PAGE 3

licier McDuff, le plaidoyer de Me Beaudet et le réquisitoire de Me Réjean Paul qui réclamait une sentence exemplaire, le juge Fabien affirma que Poirier s'était rendu coupable "d'un délit d'une gravité inouïe. Il ajouta que le législateur avait édicté des peines allant jusqu'à l'emprisonnement à vie pour le trafic de narcotiques, lançant ainsi indirectement un avertissement à certains jeunes.

"Après le meurtre, a ajouté le juge Fabien, je considère que le crime du commerce des stupéfiants est le plus grave. Il est aussi dévastateur. Si, cette semaine, j'ai déclaré que, personnellement, je serais sans pitié dans les cas d'infractions touchant le hachisch, la marijuana, à plus forte raison et pour être logique avec moi-même, je dois me montrer d'une sévérité absolue contre ceux qui font le trafic des narcotiques, qui le font dans un but de lucre et qui n'ont souvent qu'un but, vendre leur produit à des jeunes qui, une fois qu'ils se sont adonnés à ce vice pernicieux, s'engagent dans une voie sans issue.

"Je veux bien croire, a ajouté le juge Fabien, qu'il existe, comme l'a souligné Me Beaudet, des circonstances atténuantes dans le cas de Poirier qui a, en quelque sorte, coopéré avec la police; mais il existe un troisième facteur dans cette malheureuse affaire: nous n'avons pas affaire à un tout jeune homme; nous sommes en présence d'un individu de 33 ans qui a déjà eu des démêlés avec la justice et qui, j'en suis persuadé, ne peut être sujet... à la réadaptation. D'autre part, il faut protéger la Société".

Puis, visiblement ému, le juge Fabien affirma que le 14 avril 1966, la cour d'Appel portait à 15 ans une peine de cinq ans qui avait été infligée par un tribunal inférieur à un homme du nom de Joseph-Rolland Gravel pour la possession, dans un but de trafic, de 51 capsules d'héroïne.

"Dans le cas qui nous occupe, a conclu le juge, Poirier possède un dossier judiciaire moins volumineux, mais le nombre des capsules est sensiblement le même dans les deux cas. C'est pourquoi j'impose une peine de dix ans de pénitencier.

"Il faut à tout prix enrayer l'épidémie des narcotiques qui sévit présentement parmi nous."

L'urbaniste Campeau rend visite au maire Tétreault au sujet du métro à Laval

par Pierre VENNAT

Laval aura-t-il le métro, oui ou non?

Les citoyens de cette ville ne connaîtront pas avant la semaine prochaine la réponse de l'urbaniste Charles-Edouard Campeau à cette question.

M. Campeau, de volumineux documents sous le bras, a effectué hier matin, accompagné d'un assistant, une visite mystérieuse au bureau du maire Jacques Tétreault.

Visite si mystérieuse que les membres du comité exécutif eux-mêmes n'en ont pas eu vent. Ils n'ont fait qu'apercevoir la silhouette de M. Campeau dans les corridors de la mairie.

Le maire Tétreault a expliqué que M. Campeau était venu, à sa demande, lui expliquer le contenu de son rapport. Celui-ci, en plus de nombreux graphiques, tableaux et cartes, comprendrait 160 pages et traiterait de la question du transport en commun non seulement à Laval mais dans toute la région métropolitaine.

Rappelons que le Bureau du plan du ministère des Affaires municipales effectue lui aussi une enquête sur le transport en commun dans la région, mais il n'étudie pas particulièrement le cas de Laval.

M. Campeau, lui, doit étudier deux possibilités: amener le métro dans le parc industriel de Laval et l'intégrer à un futur système de transport en commun sur l'Ile Jésus.

Le maire Tétreault passera la fin de semaine à "digérer" le rapport Campeau. Mardi, celui-ci sera expliqué aux membres du comité exécutif qui n'ont pas pu en prendre connaissance jusqu'ici.

Ce n'est qu'ensuite que le rapport sera rendu public.

La CPP offre la somme de $5,000 à l'ACELF pour la publication d'un mémoire

Le Centre de psychologie et de pédagogie (CPP) a offert, hier, la somme de $5,000 à l'Association canadienne des éducateurs de langue française (ACELF) pour la publication d'un mémoire de l'association sur les techniques modernes d'enseignement.

M. Paul Desrochers, administrateur du CPP, s'est levé, pendant l'assemblée générale de l'ACELF, hier soir, à la suite de la lecture du rapport du comité des techniques modernes. Dans ce rapport, le président du comité, M. Fernand Toussaint, avait fait état de l'intérêt qu'il y aurait à publier ce mémoire et aussi qu'aucun éditeur n'avait accepté à cause du marché trop restreint de personnes intéressées par un tel document.

Le président du CPP, M. Levasseur, a confirmé l'offre précédemment faite par M. Desrochers. Il reste maintenant au nouvel exécutif de l'association, qui sera élu demain midi, à dire s'il accepte l'offre du CPP qui couvrirait le coût total de l'édition du mémoire.

Saint-Léonard: Nouvel écho des élections municipales de 1967

Les élections municipales qui se sont déroulées le 5 novembre 1967 à Saint-Léonard-de-Port-Maurice ont donné lieu hier après-midi à de nouvelles poursuites judiciaires contre dix individus qui auraient tenté de voter à la place de certains électeurs, cette journée-là. Ces nouvelles procédures ont été intentées par la police de St-Léonard, représentée par Me Claude Simard, à la suite d'un ordre donné par le procureur-général de la province.

Les dix sommations, rapportables le 12 septembre prochain, de même que les accusations pour des tentatives de personnification d'électeurs, ont été autorisées par le juge en chef Edouard Archambault de la cour des Sessions de la paix.

C'est la seconde fois en quelques mois que les dix individus en question sont sommés de comparaître. La première fois, peu de temps après le scrutin, ils avaient été traduits devant la cour municipale de St-Léonard qui avait rejeté les accusations en s'appuyant sur le fait que le Code pénal primait sur la Loi des cités et villes en vertu de laquelle les premières poursuites rejetées avaient été intentées.

Vol dans une salle de rédaction

Des "outils essentiels" au bon fonctionnement d'une salle de rédaction ont été volés hier à Echo-Vedettes. M. André Robert, de cet hebdomadaire, a relaté à la police qu'un filou s'est glissé dans leur local au no 2080 est, boul. de Maisonneuve et qu'il a fait main basse sur un grille-pain, une cafetière, et deux magnétophones, le tout valant $1,030.

FAITS divers

Cambriolages

Des cambrioleurs ont mis la main sur $14,000 de bijoux et d'effets précieux, la nuit dernière.

Dans la salle d'exposition d'un fourreur située au no 423, rue Mayor, chambre 408b, ils se sont emparés de $5,000 de manteaux de fourrures, de robes et de complets.

Dans l'auto de M. Albert Latour, du 3838, boulevard Edouard-Montpetit, on a escamoté des valises contenant $6,000 de montres.

Dans une manufacture située au no 8100, boulevard St-Laurent, on a volé 250 robes valant $3,000.

Ils volent le cuivre d'un toit

Des voleurs ont monté sur le toit des hangars du Canadien National, près de l'intersection des rues Windsor et de la Montagne, et ont arraché une partie de la toiture en cuivre, s'enfuyant avec un butin évalué à $1,000.

Suspect blessé dans une collision

Un suspect recherché par la police municipale pour interrogatoire sur une série de vols à main armée, a été capturé hier soir par la police de Laval à l'issue d'une longue chasse à l'homme, qui s'est abruptement terminée contre un arbre à l'angle du boulevard Gouin et de la rue Tanguay.

Le fugitif est allé s'écraser avec son auto contre cet arbre et a par la suite été transporté à l'hôpital Sacré-Coeur où deux policiers montent la garde à son chevet. Son état n'est pas considéré critique.

La police a dit qu'il se nomme Claude Provencher, âgé de 25 ans.

Ils nient leur culpabilité

Les neuf personnes arrêtées, mercredi soir, dans une présumée maison de jeu sise au 3539 de l'avenue du Parc, ont nié leur culpabilité hier matin devant le juge Raphael Beaudette, de la cour Municipale de Montréal.

Le tenancier de l'établissement a été remis en liberté contre une caution de $100 tandis que les huit autres personnes ont dû fournir $25, devront revenir devant le juge le 26 septembre.

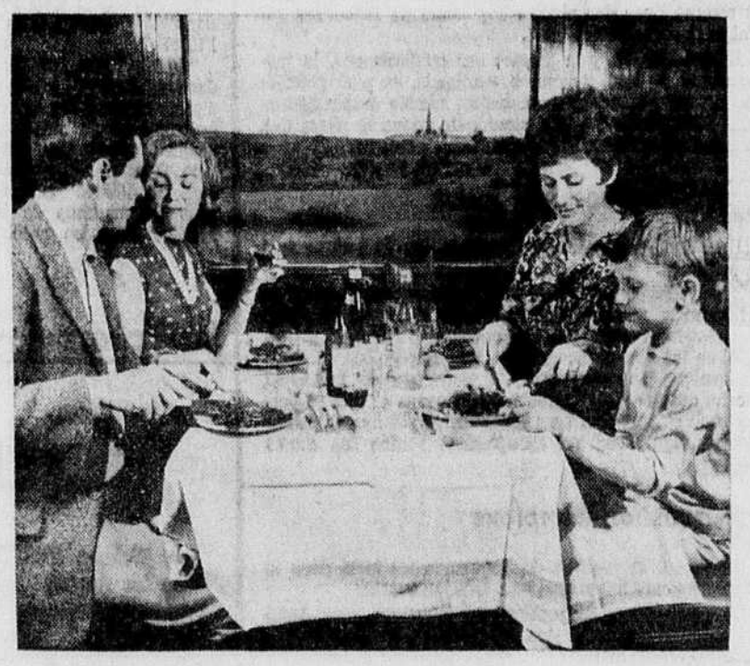
Les arrestations ont été effectuées dans la soirée de mercredi, lors d'une descente des policiers de l'Escouade de la moralité, de la division ouest de la police de Montréal, dirigés par le sergent Réal Forget.

Madden va rester en cellule

James Madden, un citoyen de couleur, de 53 ans qui était sorti du pénitencier en janvier dernier, a été renvoyé hier derrière les barreaux par le juge André Fabien, qui lui a refusé tout cautionnement.

Madden, qui demeure au 795, 3ième avenue, à Verdun, faisait face à une accusation de vol d'automobile et vol sur la personne. Les deux méfaits auraient été commis le 11 août dernier, au détriment de M. Gérard Thomas, un résident de Granby, qui se trouvait, à ce moment, à Saint-Sauveur des Monts, dans les Laurentides. Madden fut appréhendé quelques jours plus tard, à Montréal.

Au moment de sa comparution, hier, il a nié sa culpabilité sous les deux chefs d'accusation. Le juge Fabien décida alors de fixer l'enquête préliminaire de l'inculpé au 28 courant et de lui refuser tout cautionnement d'ici là, après avoir pris connaissance de la feuille de route judiciaire de Madden.

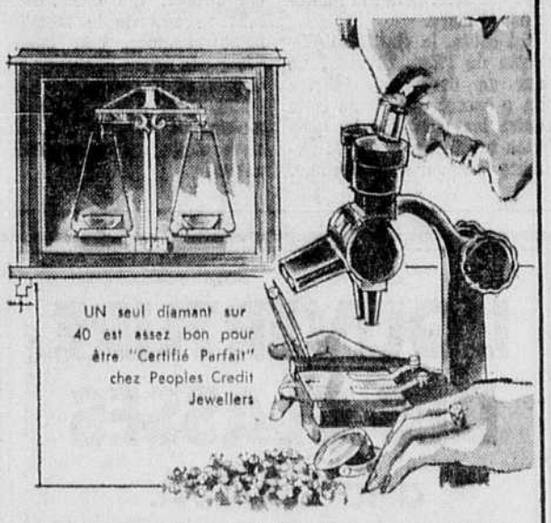


CKAC vous invite, chaque samedi, de 9 h. 30 à 9 h. 45, à faire "Le Tour du Monde en 80 plats" en compagnie de Roland L. Racine, dépisteur des meilleures tables du monde, celles qui font "Les beaux jours d'été" des Gourmets.

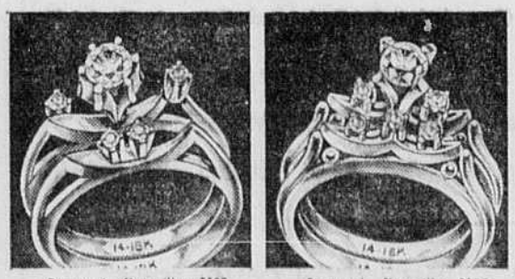
Examinez les diamants de Peoples Credit Jewellers...

Nous le faisons !

Les gemmologistes experts de Peoples Credit Jewellers examinent minitieusement chaque diamant pour en garantir la qualité "Certifié Parfait".



UN seul diamant sur 40 est assez bon pour être "Certifié Parfait" chez Peoples Credit Jewellers



Bague de fiançailles $100 Alliance $ 50

Bague de fiançailles $225 Alliance $ 75



Bague de fiançailles $225 Alliance $125

Bague de fiançailles $150 Alliance $ 75

Peoples Credit Jewellers

7 MAGASINS ACCUEILLANTS A VOTRE SERVICE

CENTRE-VILLE : 1015, rue Ste-Catherine ouest (Tél. VI. 9-7071)

PLAZA ST-HUBERT 6529, St-Hubert, près Beaubien

POINTE-CLAIRE : Centre commercial Fairview

PLACE PORTEBELLO : 7200, boul. Taschereau Ville Brossard

PLACE LASALLE : 7962, boul. Champlain LaSalle, P.Q.

ALEXIS NIHON rue Ste-Catherine O. angle Atwater

CENTRE LAVAL : 1600, bo. Le Corbusier Laval P.Q.

LES GALERIES D'ANJOU 7885 boul. Des Galeries d'Anjou, Ville d'Anjou (tél. 353-6860)

ENSEIGNEMENT MARITIME

INSTITUT DE TECHNOLOGIE MARITIME Québec

INSTITUT DE MARINE Rimouski

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Education

Les occupations professionnelles créées par le transport maritime n'ont pas échappé, malgré les traditions séculaires, au progrès technologique. L'Institut de marine, qui offre présentement des cours à Rimouski et à Québec, forme des candidats compétents aux postes d'officiers de pont et de mécanique ainsi que des techniciens dans la construction navale et les radio-communications.

COURS OFFERTS :		ENDROIT :
Sciences nautiques :	Navigation Mécanique	Québec et Rimouski
Construction navale :	Architecture Machines marines	Québec
Radio-Communications :	Cours intensif (1 an) Préparation aux examens du brevet "Opérateur de radio", 2e classe, du ministère des Transports	Québec
Conditions d'admission :	11e sciences-mathématiques ou l'équivalent.	
Début des cours :	4 septembre 1968.	

Inscrivez-vous immédiatement à l'adresse ci-dessous :

Institut de technologie maritime

110, rue Saint-Pierre, Québec — Téléphone 693-3278

Bravo! nouvelle réduction des tarifs interurbains!

Nouveaux bas prix au Québec et en Ontario!

Ce tableau donne un exemple des nouveaux tarifs en vigueur du lundi au samedi inclusivement, et le dimanche. Ces tarifs s'appliquent aux appels entre deux points situés à l'intérieur du Québec et de l'Ontario.

APPELS DE NUMÉRO À NUMÉRO Montréal—Toronto	du LUNDI au SAMEDI			le DIMANCHE toute la journée		
	3 min.	5 min.	10 min.	3 min.	5 min.	10 min.
de 6h du matin à 6h du soir	$1.30	$2.10	$4.10			
de 6h à 8h du soir	.90	1.50	3.00	.65	1.05	1.95*
de 8h à 10h du soir	.65	1.05	2.05			
de 10h du soir à minuit	.65	1.05	1.95*			
de minuit à 6h du matin (numéros composés par l'abonné)	.45	.75	.75*	.45	.75	.75*

Le dimanche toute la journée et du lundi au samedi après 10 heures du soir!

*Voici comment les "Périodes d'appels familiaux" de Bell Canada vous font économiser. Chaque fois que vous appelez entre deux points quelconques situés à l'intérieur du Québec et de l'Ontario—vous pouvez parler 10 minutes pour le prix de cinq. Chaque prolongation de 2 minutes coûte le prix d'une minute seulement.

Pour la toute première fois, le coût maximum d'un appel entre deux points quelconques situés à l'intérieur du Québec et de l'Ontario est de $1 pour 3 minutes, en tout temps après 8 heures du soir et le dimanche toute la journée. Le tarif de minuit à 6h du matin est encore plus bas: 75 cents ou moins pour 3 minutes.

Bell Canada

Entreprise édifiée et dirigée par des Canadiens et appartenant à des Canadiens.



Le journaliste tchèque Jiri Nedela et sa famille passent actuellement leurs vacances au Québec. "Tous les gens que j'ai rencontrés ici ont manifesté beaucoup de sympathie pour la cause tchécoslovaque", a-t-il dit hier à notre reporter, qui l'a rencontré à Saint-Bruno.

photo LA PRESSE

Un journaliste tchèque

Les Russes ne changeront pas d'attitude

par Richard BASTIEN

"L'expression du visage des Tchécoslovaques qui ont été témoins de l'arrivée des troupes russes sur leur territoire a été la même que celle de leurs parents qui ont assisté à l'invasion de la Tchécoslovaquie par les troupes nazies il y a 20 ans. Il n'y a pas d'autre comparaison que l'on puisse faire de la situation présente".

C'est par ces mots que M. Jiri Nedela, un journaliste tchécoslovaque venu passer quelques jours de vacances au Québec avec sa famille, nous a confié hier soir sa vision des événements qui secouent depuis trois jours la Tchécoslovaquie.

M. Nedela, que nous avons pu rencontrer dans une famille de Saint-Bruno avec qui il a fait connaissance la semaine dernière alors qu'il visitait la région de Baie Saint-Paul, est un chaud partisan du régime Dubceck et n'hésite pas à dire que "seule la terreur des Soviétiques permettra aux marionnettes d'un nouveau gouvernement de se maintenir au pouvoir".

Un peu nerveux, avide surtout d'exprimer ce qu'il ressent, mais en se retenant de verser dans des déclarations brutales et faciles, M. Nedela, qui est à l'emploi du Bureau d'information de l'ONU depuis quatre ans, avoue qu'il s'est toujours interdit de commenter publiquement l'actualité politique en Europe de l'Est. "Mais en ce moment, ajoute-t-il, il s'agit d'une situation extraordinaire et comme citoyen tchécoslovaque je ne peux tout simplement pas rester silencieux".

Il s'empresse de souligner que "tous les gens que j'ai rencontré au Québec depuis quelques jours ont manifesté beaucoup de sympathie pour la cause tchécoslovaque et je ne suis pas à la veille d'oublier mon séjour ici". Il s'est dit réjoui également de l'attitude du gouvernement canadien et des déclarations de M. Mitchell Sharp à l'endroit des réfugiés tchécoslovaques.

Même s'il a le statut d'un fonctionnaire international des Nations Unies, M. Nedela ignore l'avenir que lui réserve les prochains mois. Il a en quelque sorte été "prêté" par le gouvernement tchécoslovaque au Secrétariat des Nations Unies mais il peut être appelé à retourner dans son pays à tout moment. Avant d'être envoyé au service du Bureau d'information de l'ONU, il a été directeur du service international de Radio-Prague qui diffuse les nouvelles en 12 langues. "Ce ne fut pas une période particulièrement glorieuse, avoue-t-il, car nous étions alors sous le gouvernement Novotny et nous étions toujours en butte à la censure de l'Etat".

"Mon plus grand souci, précise-t-il, ce sont tous les amis que j'ai à Prague et qui ont travaillé avec moi comme journalistes. J'espère seulement qu'ils ne subiront pas de dommage physique". Malgré le fait qu'il ne soit pas retourné en Tchécoslovaquie depuis quatre ans, il a pu rester en contact avec ses anciens confrères de travail, la plupart des journalistes et des écrivains.

Sans le dire de façon explicite, il sent bien que ce sont eux qui souffriront le plus de l'invasion soviétique. "Un de mes amis a publié il y a trois mois un article dans la presse tchécoslovaque où il disait que s'il avait à choisir entre un retour à la période staliniste de Novotny et l'écrasement par un blindé russe, il choisirait la deuxième hypothèse".

"Pourtant, continue-t-il, nous n'avons rien fait pour provoquer les Soviétiques. Dubceck a même donné des garanties de fidélité au pacte de Varsovie. Tout ce que veut le peuple tchécoslovaque, c'est de vivre et de s'organiser comme il l'entend. Le nouveau gouvernement n'était pas antisocialiste : il voulait simplement faire coexister le socialisme et la démocratie en abolissant la censure et en permettant une discussion ouverte des problèmes".

Selon le journaliste pragois, la libéralisation du régime tchécoslovaque a été marquée par trois faits majeurs : l'abolition de la censure de l'Etat, la mise en liberté de nombreux prisonniers politiques et la reconnaissance officielle de la liberté de pratique religieuse. "Au fond, pour nous, la démocratie c'est avant tout le droit à la libre discussion, ce qui n'est pas incompatible avec le socialisme. Les changements qui ont eu lieu depuis que Dubceck a pris le pouvoir n'ont pas beaucoup affecté la vie économique du pays. C'est surtout un changement psychologique qui s'est produit".

Cette conception pourtant va à l'encontre de la politique soviétique. "Pour les Russes, la démocratie et la discussion libre sont des choses contre-révolutionnaires, le progrès selon eux ne peut pas être séparé d'un Etat policier et totalitaire".

"Depuis la libéralisation du régime, la presse permettait l'expression de toutes les opinions. Beaucoup de journalistes ont critiqué la période stalinisme. Mais ils faisaient preuve de beaucoup de retenue, ils s'imposaient eux-mêmes une censure afin de ne pas provoquer indûment les Russes. Mais ce n'était pas suffisant".

Un échec relatif

M. Nedela estime pourtant que l'intervention des Soviétiques constitue un échec puisqu'ils croyaient pouvoir trouver dans le gouvernement tchécoslovaque des éléments conservateurs favorables à un retour à "l'ancien régime". "Ceux qui accepteront l'intervention vont passer pour des collaborateurs du même type que ceux qui avaient accepté l'intervention des Nazies".

Interrogé au sujet du nouveau triumvirat que les Russes tentent de substituer au poste occupé jusqu'à mardi par M. Dubceck, il déclare qu'il s'agit de "trois révolutionnaires professionnels qui ont été dénoncés par les journaux au cours des derniers mois et qui sont discrédités auprès des Tchécoslovaques". S'ils arrivent à se maintenir au pouvoir, "ce sera uniquement grâce à la présence des troupes soviétiques".

"En réalité, explique-t-il, ceux qui accepteront de collaborer seront peu nombreux. Même ceux qui ont appuyé le régime staliniste de Novotny savent que les justifications données par les Russes sont une blague monumentale et prendront parti pour le retrait des troupes soviétiques".

M. Nedela ne croit pas cependant qu'on puisse être optimiste pour l'avenir de la Tchécoslovaquie. "Même si l'opinion mondiale a manifesté beaucoup de sympathie pour les Tchécoslovaques et dénonce l'agression soviétique, le gouvernement de Moscou ne changera pas d'attitude".

"Seule une troisième guerre mondiale pourrait amener un changement significatif rapide dans l'attitude des Russes. Car ce qui est le plus décourageant dans cette crise, c'est que les gens des autres pays d'Europe de l'Est qui se sont sentis inspirés par l'exemple du régime de Dubceck vont passer dorénavant pour des Don Quichotte".

A la suite de la crise qui menace son pays, M. Nedela a décidé d'interrompre ses vacances au Québec et doit retourner à New York au cours de la journée de samedi.

EXCURSION
PEARL INN HOTEL
OLD ORCHARD BEACH
Fin de semaine, fête du Travail, 3 jours. Hôtel et autobus de luxe inclus. $25
Information : 384-6809

LISTE DES GAGNANTS
DU
CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE
organisé sous les auspices de
LA PRESSE

CATEGORIE "LOCAL" GRANDS PRIX

couleur

1er PRIX : $200
GABRIEL LOUBIER
9911, rue Saint-Hubert
Montréal, Qué.

2e PRIX : $100
JACQUELINE SAINT-JEAN
287, carré Saint-Louis, app. 6
Montréal, Qué.

3e PRIX : $10
GUY TURCOT
1400, rue Leclaire
Montréal, Qué.

4e PRIX : $10
VU HUU QUANG
3285, av. Linton, app. 14
Montréal, Qué.

5e PRIX : $10
A. PELLETIER
1475 est, rue Dorchester, app. 5
Montréal, Qué.

6e PRIX : $10
ALAIN LESIEUR
412, rue Gouin
La Tuque, Qué.

7e PRIX : $10
L. J. GAREAU
52, 13e Avenue
Roxboro, Qué.

8e PRIX : $10
J. C. HURNI
3474, rue Hutchison
Montréal, Qué.

9e PRIX : $10
A. PELLETIER
1475 est, rue Dorchester, app. 5
Montréal, Qué.

10e PRIX : $10
PIERRE MARTINEAU
6057, 21e Avenue
Rosemont, Montréal, Qué.

11e PRIX : $10
JEAN DE GRANDPRE
46, rue Bousquet
Joliette, Qué.

12e PRIX : $10
JEAN-GUY TRUDEL
10735, rue Jeanne-Mance, app. 1,
Montréal, Qué.

noir et blanc

1er PRIX : $200
JEAN BERTRAND
8661, rue Saint-Denis
Montréal, Qué.

2e PRIX : $100
MARCELLE DESCHENES
438, rue Joubinville
Pont-Viau, Qué.

3e PRIX : $10
J. A. M. GABOURY
10116, rue Garnier
Montréal (12), Qué.

4e PRIX : $10
RENE GASTINEAU
9372, rue Berri
Montréal, Qué.

5e PRIX : $10
JOSE DELAGUERRIERE
1251, rue Saint-Marc, app. 24
Montréal, Qué.

6e PRIX : $10
LUCIEN PAQUETTE
242 ouest, boul. Lemoyne
Longueuil, Qué.

7e PRIX : $10
GUY CHARBONNIER
664, rue Gariépy
Sherbrooke, Qué.

8e PRIX : $10
MARC LEMIEUX
119, rue Desaulniers
Saint-Lambert, Qué.

9e PRIX : $10
ROGER HARVEY
438, rue Joubinville
Pont-Viau, Qué.

10e PRIX : $10
L. B. COTEY
488, rue Duvernay
Longueuil, Qué.

11e PRIX : $10
JEAN-LUC VERVILLE
14, rue Belvedère
Victoriaville, Qué.

12e PRIX : $10
ALEXANDRE ARABIAN
8620, rue Champagneur, app. 5
Montréal, Qué.



Woolco

ULTRA-SPÉCIAUX DU SAMEDI

MANTEAUX TISSU VINYLE POUR DAMES
Ceinture nouée. Devant croisé. Ton or, bleu ou vert. Age 10 à 18
Prix rég. Woolco 7.74
Spécial 5.77

JEANS "G.W.G." "SLIM COT CASUAL" POUR JEUNES HOMMES
Traité au Koratron. Ne nécessitant jamais de repassage. Tailles 28 à 34.
Prix rég. Woolco 8.95
Spécial 5.95

DÉSODORISANT NOXZEMA
Protection contre la transpiration, les odeurs. Flacon 10 oz.
Prix rég. Woolco 1.34
Spécial .97

SOLDE ROBES D'ÉTÉ POUR DAMES
Sans manches, manches courtes ou manches longues. Choix de couleurs et de modèles.
Prix rég. Woolco 8.95 à 16.95
Spécial $5

ENSEMBLE 4-PCES SOUS-MAIN POUR BUREAU
Comprends, ouvre-lettres, écritoire à stylo à bille, et bloc-notes. Bordure en cuirette. Prix rég. Woolco, 5.59
Spécial 3.99

SERVIETTES EN CUIR
Deux diviseurs, serrure bouton-pression.
Prix rég. Woolco, 4.87
Spécial 3.99

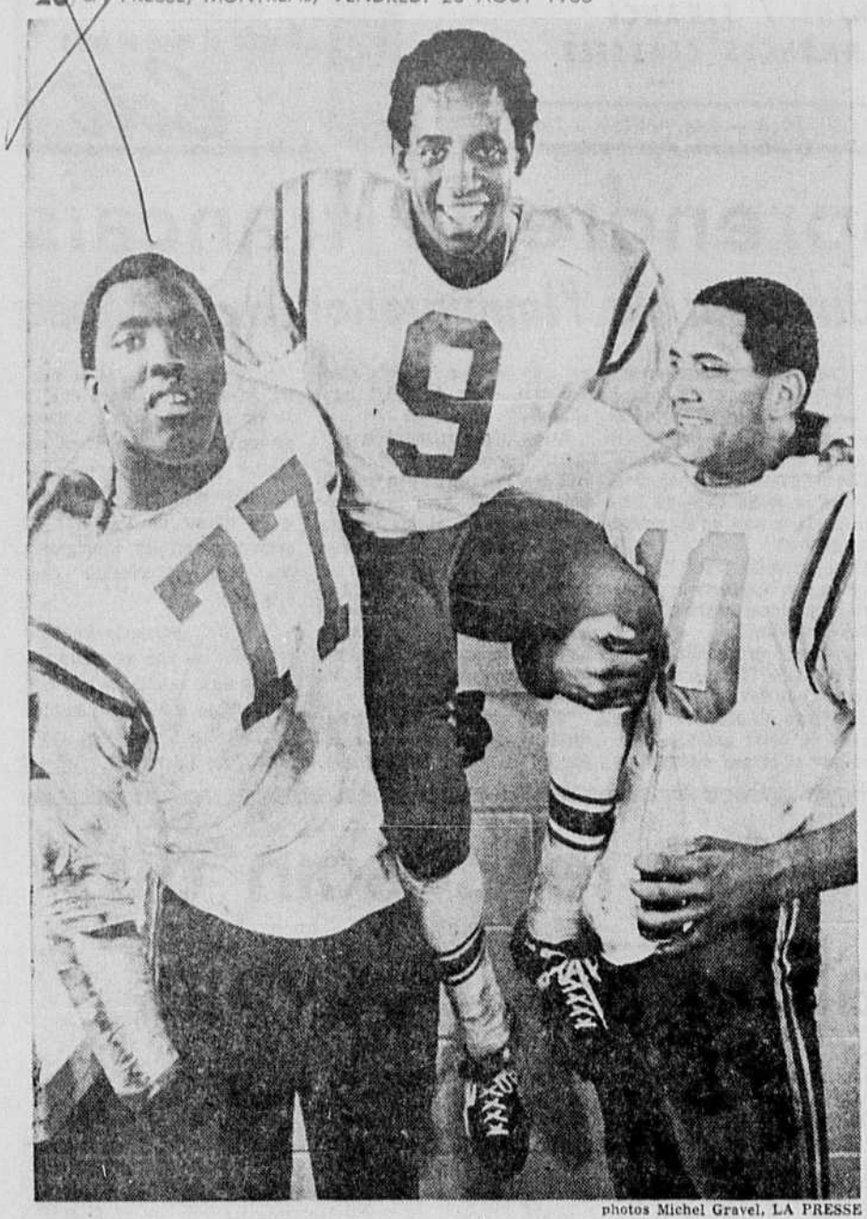
FEUILLES MOBILES "BIG VALUE"
275 feuilles par paquet. Aubaine retour-à-l'école.
Prix rég. Woolco, .79
Spécial 3 pour 1.49

CHAISES de CUISINE à RECOUVREMENT EN VINYLE
Choix de couleurs et de motifs. Monture chromée.
Prix rég. Woolco 3.99
Spécial 2.99

SOLDE SOULIERS POUR DAMES
Choix de modèles et couleurs.
Prix rég. Woolco 4.88 à 6.88
Spécial 2.59

CENTRE LAVAL
OUVERT MARDI, JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 10 H.
Sortie 7 de l'autoroute des Laurentides et boul. ST-MARTIN

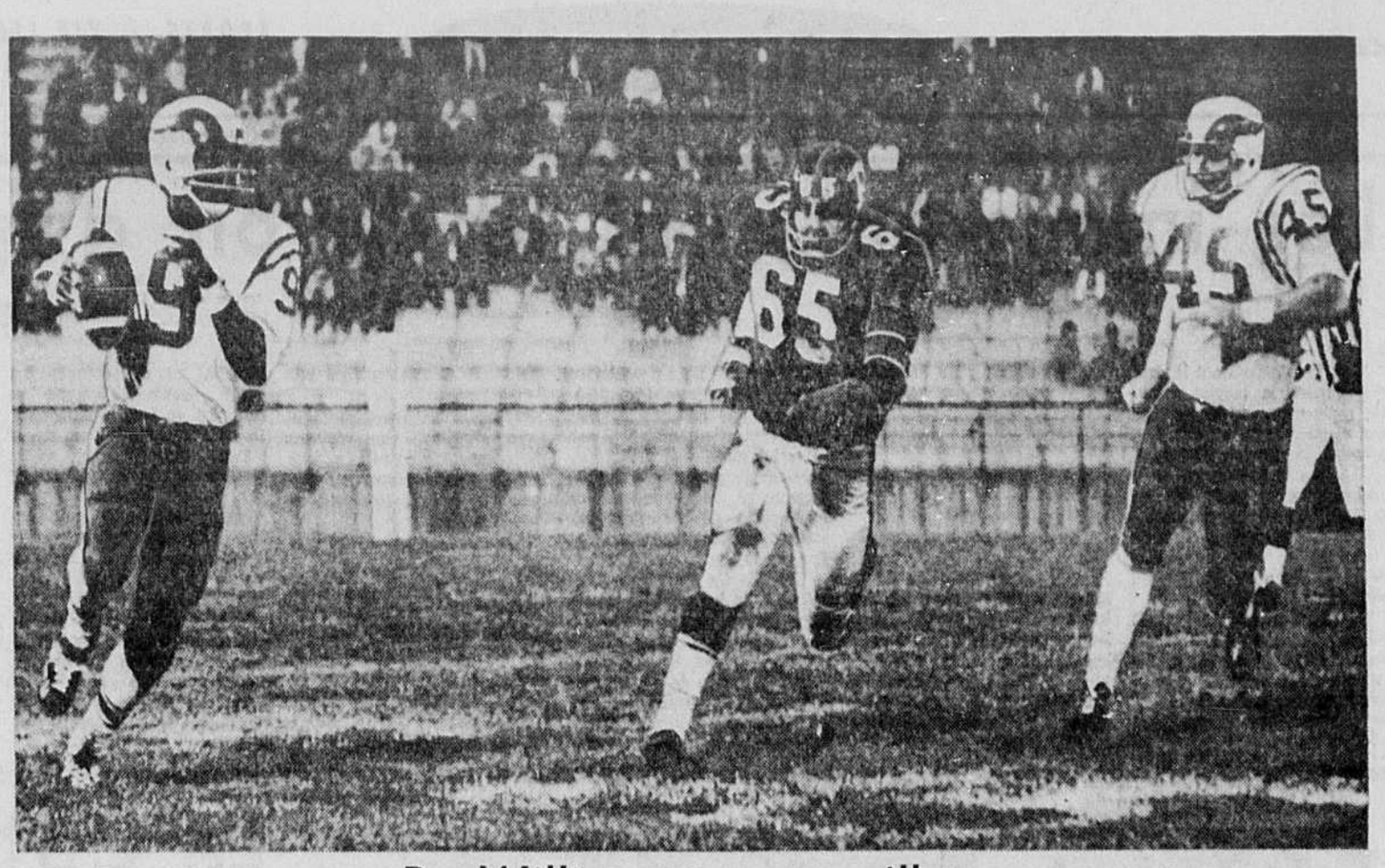
OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 HEURES
BROSSARD
7200 boul. TASCHEREAU et PONT CHAMPLAIN



photos Michel Gravel, LA PRESSE

Les héros du match

C'est avec plaisir qu'à la demande de notre photogrape, Johnny Baker (77) et Dave Lewis (10) ont porté le quart-arrière Carroll Williams (9) en triomphe à l'issue du match. Ces trois joueurs ont campé un rôle prépondérant dans cette victoire des Alouettes, leur première de la saison 1968.



Du Williams à son meilleur

Même si Carroll Williams a connu de mauvais moments au cours du match d'hier, il a brillé dans les moments critiques, à l'exception de cette mauvaise passe à la fin de la rencontre. Sur cette photo, il est parvenu à échapper au solide Billy Joe Booth, que Basil Bark (45) s'apprête à plaquer, pour compléter un long jeu aérien.

Incroyable! Les Alouettes gagnent... et contre Ottawa!

par Guy PINARD

Les programmes volaient de tous côtés. Les cris fusaient de toutes parts. Chez les quelque 18,000 spectateurs qui ont assisté à la rencontre d'hier, à l'Autostade, c'était l'euphorie la plus complète. Les partisans les plus endurcis (et Dieu sait s'ils ont la peau coriace) des Alouettes disaient qu'ils n'avaient rien vu de semblable depuis le 7 septembre 1962, soir où George Dixon avait enregistré trois touchés rapides dans le dernier quart.

Pourtant, les Alouettes venaient de gagner, 25-24, un match de la saison régulière. Leur première victoire de la saison, et aussi leur première en 12 rencontres échelonnées sur deux saisons.

Les Alouettes ne venaient pas de gagner la Coupe Grey, encore moins de se hisser au premier rang. Mais le public était fou de joie. Leurs "favoris" (le terme était certes trop fort... avant le duel du moins) venaient de vaincre la seule équipe invaincue jusqu'à date, les Rough Riders d'Ottawa. A leurs yeux, c'était déjà un tour de force.

D'autres facteurs ont aussi contribué à provoquer cette explosion de joie. D'abord le match lui-même. Fort intéressant. Spectaculaire. Et surtout cette fin digne des plus grands scénarios de Hollywood. Ils n'avaient certes pas espéré autant...

Tout comme certains n'ont pas encore oublié cette rencontre de septembre 1962, d'autres auront frais à la mémoire les trois dernières minutes de la rencontre. Une fin de match incroyable!

Le sursaut d'énergie, tant chez les joueurs que dans le public, est survenu dans la 10e minute de jeu quand Andy Walton et Carroll Williams ont uni leurs efforts pour réussir un long touché de 69 verges. Avec le converti de Johnny Baker, l'avance des Rough Riders était réduite à 24-22. La victoire était désormais à la portée des Alouettes.

Et sur ce jeu, Walton avait donné une allure nouvelle à la rencontre. Quand Vic Washington s'est amené pour le plaquer, il lui a tout simplement mis la main dans la figure, pour continuer sa route.

C'était là le geste d'un joueur déterminé. Ses coéquipiers n'ont pas été sans le remarquer.

A partir de ce moment-là, le public, si apathique depuis deux saisons, s'est avéré d'un soutien qu'il serait injuste de mésestimer. Les joueurs montréalais n'étaient plus eux-mêmes.

A la défensive, les Rough Riders n'ont rien fait en deux jeux. Le quart-arrière Russ Jackson, pourtant le grand maitre des situations désespérées, était submergé. Les hommes de Frank Clair ont dû botter.

De retour sur le terrain, la brigade offensive de l'équipe montréalaise se retrouvait au centre du terrain. Le temps jouait contre elle. Trois minutes.

Une course de 23 verges de l'homme du jour, Carroll Williams, a déplacé le ballon au 33 des Rough Riders. Deux jeux plus tard, les Alouettes avaient pu arracher une seule verge de terrain à la défensive des Rough Riders.

Les yeux se sont alors tournés sur ce géant noir qui a ravi son poste à un Jim Long pourtant précis. Les uns se faisaient suppliants, les autres nerveux. Mais ceux de l'entraineur Kay Dalton étaient confiants. Du 40, Baker a catapulté le ballon entre les deux poteaux. Pour la première fois dans le match, les Alouettes prenaient les devants, 25-24. Deux minutes et une seconde avant la fin...

Et encore une fois, la défensive de l'équipe montréalaise a tenu le coup. Aussi respirait-on à l'aise chez les spectateurs, entre deux cris de joie, quand Williams et sa brigade sont revenus sur le terrain... présumément pour terminer le match. Le cadran de l'Autostade (il y en a un maintenant) égrenait les secondes. Moins d'une minute à jouer.

Mais Williams avait décidé que le match se terminerait d'une façon encore plus spectaculaire. Au lieu de commander un jeu au sol, il décide d'avoir recours au jeu aérien. Il voit Dave Lewis tout fin seul. Il lui lance le ballon. Mais sorti de nulle part, Bill Van Burkleo intercepte. Et en moins de temps qu'il ne faut pour dire le mot de Cambrone, les Rough Riders se retrouvent au 35 des Alouettes.

Heureusement la défensive tient le coup. Mais un placement peut procurer la victoire aux Rough Riders. Pour un homme expérimenté comme Don Sutherin, ce n'est rien 37 verges.

Mais Sutherin rate. Reste la possibilité d'un simple... et d'un match nul. Dave Lewis reçoit le ballon et le catapulte loin dans la zone des Alouettes. Un jeu plus tard, le dernier, une passe désespérée de Jackson. Le match est terminé...

Dans le vestiaire des Alouettes, l'atmosphère ne manquait pas. On félicitait Williams pour son sang-froid et ses trois passes de touché. On serrait la main d'Ed Tomlin et Dave Lewis, qui ont réussi les deux autres majeurs des leurs. On parlait du simple de 56 verges de Lewis, un "gros" point. On taquinait Baker, qui a raté un placement de 16 verges pour en réussir un de 40, et qui a récolté six points au sommaire.

On parlait de cette grande équipe que forment les Riders. De la course de 73 verges de Jackson. Des passes de touché qu'il a dirigées à Whit Tucker (son 9e) et Margene Adkins. De l'attrapé de Jay Roberts (blessé au 2e quart) qui a préparé le majeur de Jackson. Puis on disait combien chanceux on pouvait se compter que Sutherin, même s'il a réussi six points, ait manqué ce placement à la toute fin.

Et pendant que dans un coin Carroll Williams, "notre" quart-arrière bien à nous, se demandait s'il devait lui aussi célébrer ou se mordre les pouces, on parlait du public.

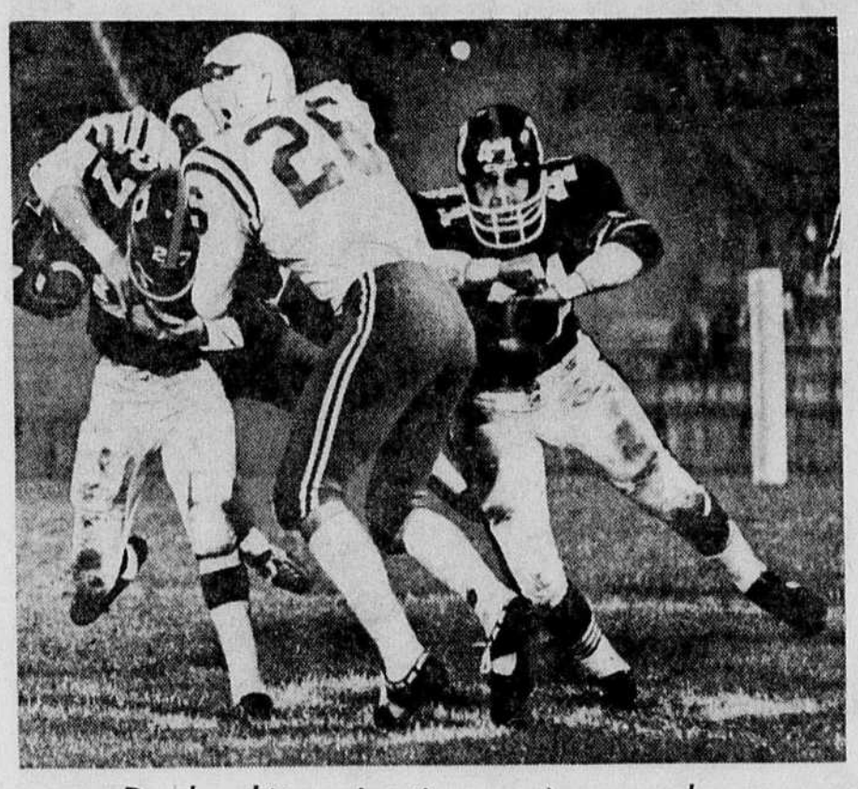
"Je ne l'ai jamais vu aussi chaleureux que ce soir," a dit Bob Minihane. "Ce que ça peut être merveilleux!"

Dalton, lui, était heureux, mais calme. Il était d'accord sur un point. Williams n'aurait pas dû tenter de passe à la toute fin. Mais il l'excusait. Son inexpérience...

"Ce fut tout un match. J'avais confiance que nous pouvions l'emporter. Je sais que nous avons une bonne équipe. Oh d'accord, elle disputera de mauvais matches. Elle manque de maturité. Mais elle est capable de grandes choses.

Clair, lui hochait la tête. Incrédule. "Mes hommes viennent de rater une vacance de six jours. Ils ne la méritent pas!"

Ses joueurs venaient de subir leur premier échec en quatre matches, mais il ne pouvait l'accepter.



De la détermination... à revendre

Les Alouettes doivent à leur grande détermination leur victoire d'hier, durement arrachée aux Rough Riders d'Ottawa. Sur cette photo, le demi Vic Washington est victime de la fougue des Alouettes, représentée par Rod Woodward (22) et Peter Paquette (26).

Statistiques générales

Premiers essais —	Alou.	Ott.
par la passe	6	14
au sol	6	6
sur des pun.	1	3
total	13	23
Vges gagn./sol	106	160
Vges gagn./air	200	378
Offensive totale	283	512
Intercep./ret./vges	2/26	1/45
Bottés/moyenne	10/52.2	3/45.0
Echappés/perdus	0/0	2/2
Plac. tent./réussis	3/1	5/1
Punitions/vges	5/59	1/11

Statistiques individuelles

PASSEURS

	T.	Com.	Int.	Vges	Tou.
Jackson	34	17	2	378	2
Williams	18	6	1	163	3
Lewis	1	1	0	37	0

RECEVEURS DE PASSES

	Dir. vers	com.	vges	1ers essais
Pullen	5	4	54	2
Adkins	8	4	94	3
Washington	2	2	65	2

PORTEURS DU BALLON

	Cour.	Vges	Moy.	1ers essais
Jackson	3	82	27.3	2
Williams	6	63	10.5	4
Tomlin	10	28	2.8	1

A LA DEFENSIVE

	PLAQUES Lng.	arr.	Pas. rab.	Tot.
Ecuyer	4	0	1	5
Fairholm	4	1	0	5
Walter	4	1	0	5

Brady parle football

Certains joueurs pleuraient de joie

par Phil BRADY
(collaboration spéciale)

C'était une véritable euphorie dans le vestiaire des Alouettes après le match.

Certains étaient fous de joie. D'autres pleuraient comme des enfants.

C'était le dénouement d'un moment très heureux pour l'équipe entière. Enfin, nous, les joueurs, venions de nous prouver à nous-mêmes que nous formions une bonne équipe, une équipe capable de gagner. Chez plusieurs équipes, gagner est devenu une tradition, mais chez les Alouettes, il fallait nous prouver à nous-mêmes que nous pouvions vaincre les Rough Riders.

Nous nous sommes lancés dans le match avec une attitude positive, convaincus que personne ne pouvait nous arrêter et qu'aucun joueur du Ottawa ne pouvait amortir nos efforts.

Nous savions qu'il n'existe aucune façon d'enrayer l'attaque aérienne du Ottawa. L'entraineur Ralph Goldston nous avait dit, avant le match : "Les joueurs du Ottawa vont sûrement capter quelques passes à vos dépens durant le match. Le truc est qu'il ne faut pas qu'il en captent trop".

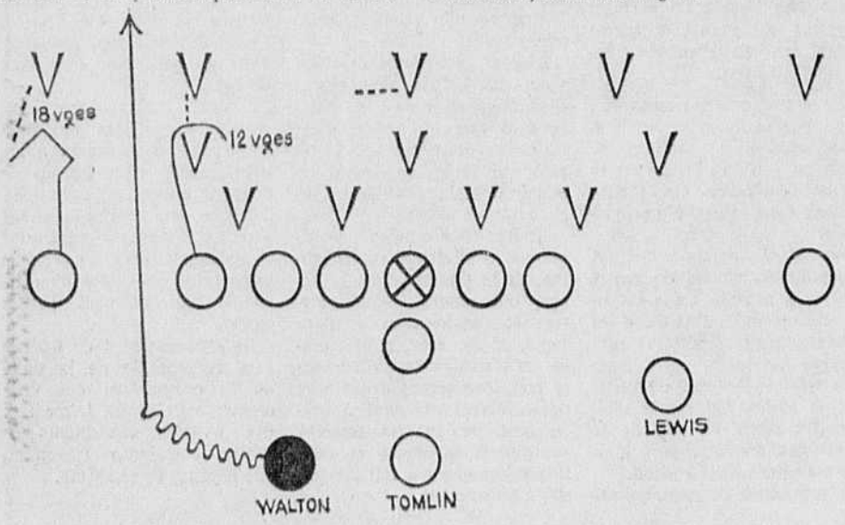
Ce soir, ce n'est pas la défensive qui a joué le rôle de premier plan dans le match. Mais la performance de Carroll Williams à son poste de quart-arrière, et la façon dont l'offensive a suivi à la lettre la stratégie tracée avant le match, sans jamais perdre sa détermination au jeu. C'était le match dans lequel l'offensive se devait de percer et ainsi conduire l'équipe à la victoire. La coordination des joueurs a été formidable, et ils ont joué toute une partie, je vous prie de me croire.

Le jeu-clé du match

Le jeu-clé du match s'est produit alors que le compte était de 24-15 en faveur du Ottawa.

Carroll a choisi un jeu conçu dans le but de déjouer une défensive de zone. Dans l'exécution de ce jeu, Donnie Davis se charge du demi de coin, en l'attirant à l'extérieur. Puis, Fritz Greenlee attire à lui le demi de sûreté, ce qui laisse Andy Walton tout fin seul.

Andy a fait un attrapé du tonnerre, et quelle course il a offerte par la suite! Il a été frappé par deux défenseurs du Ottawa, et il a réussi à distancer celui que les experts qualifient du plus rapide coureur de la ligue Canadienne, Dick Washington.



Un match soulevant

SOMMAIRE

PREMIER QUART

1 Ottawa : touché 3:01
(Jackson, 1er, poussée de 2 verges; première série de jeux : 3 jeux et 47 verges)

2 Ottawa : converti
(Sutherin, 14e)

3 ALOUETTES : simple 6:27
(Lewis, 1er, 56 verges; Arden concédé)

4 Ottawa : placement 10:13
(Sutherin, 4e; 11 verges)

DEUXIEME QUART

5 Ottawa : touché 0:32
(Tucker, 9e, passe de 33 verges de Jackson; 4 jeux et 94 verges)

6 Ottawa : converti
(Sutherin, 15e)

7 ALOUETTES : simple 3:30
(Baker, 2e, sur une tentative de placement de 16 verges; 3 jeux après que Parker eut recouvré un échappé de Cooper et qu'il eut fait une latérale à Sutton qui, en retour, a cédé le ballon à Woods, pour un retour de 51 verges)

8 ALOUETTES : touché 7:09
(Tomlin, 2e, passe de 12 verges de Williams; 4 jeux et 38 verges après que Sutton eut intercepté une passe de Jackson)

9 ALOUETTES : converti
(Baker, 3e)

10 ALOUETTES : touché 12:17
(Lewis, 1er, passe de Williams et course, pour 69 verges; 3 jeux et 80 verges après que Webster eut bloqué une tentative de placement de Sutherin)

TROISIEME QUART

11 Ottawa : touché 12:16
(Adkins, 1er, passe de 19 verges de Jackson; 3 jeux et 90 verges)

QUATRIEME QUART

12 Ottawa : simple 5:28
(Sutherin, 2e, sur une tentative de placement de 21 vg.)

13 ALOUETTES : touché 9:04
(Walton, 2e, passe de Williams et course, total de 69 verges; 1er jeu après une interception d'Ecuyer aux dépens de Jackson)

14 ALOUETTES : converti
(Baker, 4e)

15 ALOUETTES : placement ... 12:59
(Baker, 2e, 40 verges)

ACTUALITÉ-*EXPRESS*

Les yeux fermés, j'entendais le tumulte de la foule.

Ouverts, mes yeux ne voyaient que des gradins vides... un losange quasi-désert...

J'étais au parc Jarry. Hier matin, la société Radio-Canada y enregistrait un reportage télévisé.

J'étais au marbre, le bâton en mains prêt à frapper une balle lente pour les besoins de la caméra. J'avais peine à placer mes doigts, habitués qu'ils sont d'étreindre un bâton de golf et non de baseball.

Comme plusieurs Montréalais, Québecois ou Canadiens, j'étais dans un rêve. Le rêve, cette semi-réalité qui entraine les gens dans un monde souvent inaccessible. Pourtant, le baseball majeur est quelque chose de bien réel, à Montréal.

Cette courte visite au parc Jarry nous a permis de voir les arpenteurs à l'oeuvre, ou encore les architectes qui viennent constater de visu ce qu'ils ont sur leurs plans.

J'étais au marbre, l'endroit même où, dans quelques mois, les Willie Mays, Tim McCarver, Ron Swoboda, Billy Williams poseront les pieds pour faire face aux artilleurs du club Montréal.

Etrange sensation.

Je fends l'air. Et le cameraman exige une reprise.

Cette fois, je claque la balle entre le premier et le deuxième coussin. Les gradins demeurent muets.

Mais, à compter d'avril prochain, alors qu'au lieu de 3,000 sièges, il y en aura 35,000 autour de ce losange, ces mêmes gradins feront du tapage lorsqu'un porte-couleurs du Montréal frappera un coup sûr.

Cette seule pensée suffit à vouloir se rajeunir d'une dizaine d'années pour avoir, comme les jeunes de 16 ou 17 ans, l'occasion de prouver aux dépisteurs qu'ils méritent la chance de se faire valoir dans le baseball organisé.

Cette chance, elle appartient aux jeunes. Comme ceux de l'équipe de Sherbrooke-Lennoxville, vaincus hier en demi-finale de la Série Mondiale de la Petite Ligue, à Williamsport.

Certes, ces jeunes joueurs ont connu l'amertume de la défaite hier, mais, des jours meilleurs sont à l'horizon.

Jacques Doucet

JOUEZ AU CURLING
Seulement $2.50 par personne
pour une partie de 2h. (8 périodes)
INCLUS : Instructions, équipement complet, stationnement, salle à diner, bar salon, film sur le CURLING.
RENSEIGNEZ-VOUS : 342-3560



PAYEZ QUAND VOUS JOUEZ
CLUB DE CURLING BONAVENTURE LTD.
6605 Côte-de-Liesse, Montréal 342-3560

VILLE DE MONTREAL
TAXE VOLONTAIRE
N'OUBLIEZ PAS !
POSTEZ AUJOURD'HUI
Votre taxe volontaire de ce mois ($2.00) payable à la Ville de Montréal.
Le rôle de ce mois se termine le 31 août.
$150,000 en lingots d'argent chaque mois.
Utilisez votre formule ou celle-ci :
Nom ..... (en lettres moulées)
Adresse .....
Ville .....
Tél. ..... $2.00 — Taxe volontaire
POSTEZ AUJOURD'HUI :
HOTEL DE VILLE, C.P. 9999, MONTREAL



téléphoto PA

Collision au marbre

Sous l'oeil attentif de l'arbitre Terry Grambling, une collision s'est produite au marbre lors du match entre le club Sherbrooke-Lennoxville et celui de Richmond, en demi-finale de la Série Mondiale de la Petite Ligue. Ernest Goetz, du Richmond, est parvenu à toucher le marbre, bien que le receveur Pierre Provencher, du Sherbrooke, a tenté de lui barrer la route. Le Richmond a éliminé le Sherbrooke au compte de 8 à 5.

Jocelyne Bourassa, seule survivante du Québec au championnat amateur

par Jacques Barrette

Décidément, les golfeurs amateurs du Québec ne sont guère de taille pour ceux des autres provinces. Au championnat amateur du Canada, à Edmonton, pas un seul Québécois n'a dépassé la deuxième ronde. Hier, au club Kanawaki, une seule Québécoise a atteint la tournée quart de finale du championnat omnium féminin du Canada. Et, à Trois-Rivières, tous les survivants du Québec ont été éliminés, hier, avant la ronde quart de finale du championnat amateur junior du Canada.

Il faut donc conclure que l'exploit de Jocelyne Bourassa, celui d'avoir mérité une place en ronde quart de finale du championnat féminin du Canada, est formidable.

Hier, elle a eu raison de Mary Pyke, du club Whitlock (à Hudson Heights), par 3 et 2 en deuxième ronde et de Mary Ellen Driscoll, des Maritimes, par 5 et 3 en troisième tournée. Aujourd'hui, Jocelyne devra se surpasser pour vaincre Gayle Hitchens-Borthwick, d'Ontario, en quart de finale. En effet, cette dernière a facilement battu trois adversaires, dont Monique Langlais, de Québec, en 2e ronde, et elle joue du golf quasi-parfait.

Pour sa part, Jocelyne, la soeur de Gilles, le pro du club Shawinigan, est satisfaite de son jeu. Elle a triomphé de deux fortes rivales, hier. "J'ai dû effectuer un retour contre Mme Pyke. Elle avait une avance de deux trous, le septième terminé. Quatre gains d'affilée, aux 8e, 9e, 10e et 11e trous, m'ont redonné confiance et le reste fut facile", a raconté Jocelyne, toute heureuse d'avoir également éliminé Mlle Driscoll. Ironie du sort, c'est Mary Ellen que Jocelyne avait battue en finale de l'omnium féminin de 1965, à Kitchener.

Deux autres golfeuses du Québec, Hélène Gagnon et Judy Darling Evans, ont subi l'échec, hier, en troisième ronde. Mlle Gagnon s'est inclinée devant Barbara Turnbull, par 4 et 2, tandis que Judy a perdu aux mains de Bonnie Legge, au 20e trou.

Marlene favorite

Alors qu'il ne reste que huit golfeuses en lice, Marlene Stewart Streit, la championne du tournoi fermé disputé à Elm Ridge la semaine dernière, reste toujours la grande favorite pour l'emporter. Elle a écrasé deux autres rivales : Helen Marlatt, par 4 et 3, et Rosemary Phillips, par 7 et 5.

Ce matin, elle doit affronter Bonnie Legge. Si elle gagne, elle se mesurera dans l'après-midi à la gagnante du match entre Gail Harvey Moore et Betty Cole, deux très grandes joueuses.

Penelope Burrows, une petite Anglaise de Liverpool, Angleterre, a été éliminée, hier après-midi, par Betty Cole. Elle était la dernière étrangère encore en lice.

Les quatrième et cinquième rondes du championnat amateur canadien ont lieu aujourd'hui et la grande finale, de 36 trous, sera présentée demain.

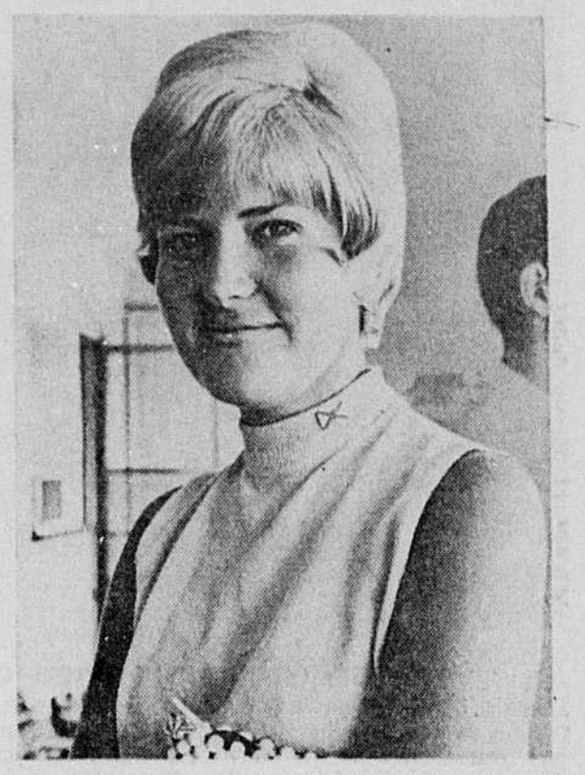


photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Une adversaire de taille

Ce joli minois, c'est celui de Gayle Hitchens-Borthwick, qui sera, aujourd'hui, l'adversaire de la seule Québécoise en lice lors du championnat de golf amateur féminin du Canada, Jocelyne Bourassa.

John Miller cause l'échec du Sherbrooke

par Jacques DOUCET

"Du dessert, il n'en reste presque plus".

C'est en ces termes qu'Amédée Roy, le gérant du club Sherbrooke-Lennoxville, a entamé la conversation téléphonique depuis Williamsport, en Pennsylvanie.

Par le dessert, Roy faisait allusion à la participation de son équipe à la Série Mondiale de la Petite Ligue.

"Notre ambition, c'était de gagner le championnat canadien et de se rendre à Williamsport. La participation à la compétition, c'était comme un dessert qui complète un bon repas", a-t-il précisé.

Le Sherbrooke venait de subir l'élimination aux mains du Richmond, soit au compte de 8 à 5.

"La défaite a bien fait couler quelques larmes, mais elles ont tôt fait de sécher. Nos joueurs doivent être fiers de s'être rendus aussi loin.

"Je suis perduadé que nous avons perdu aux mains des éventuels champions de la Série Mondiale. Le Richmond représente une équipe très puissante. Les joueurs sont gros et grands et les lanceurs sont solides.

"Il m'a fait grand plaisir d'apprendre, de la bouche même d'une des dirigeants du Richmond, que notre équipe avait été celle qui leur avait livré la plus chaude lutte. Il m'a dit que nous avons compté plus de points (5) à leur dépens qu'au cours de leurs 11 matches précédents. Lors de ces 11 victoires, cinq d'entre elles avaient été des matches sans point ni coup sûr, a dû céder sa place à un autre à la cinquième manche", a déclaré Roy, très fier de ses petits bonshommes.

La vedette inconstestée du match fut le jeune Roger Miller qui a établi deux records de la Petite Ligue, en Série Mondiale.

Il a claqué trois circuits et il a fait compter sept des huit points des vainqueurs.

"Chaque fois que Miller venait au bâton (il a aussi frappé un double) nous hésitions à lui accorder une passe gratuite car il y avait un coureur au premier coussin et il était suivi au bâton par John Mizelle, celui qui avait conduit le Richmond à sa première victoire contre le Terre-Haute. Dans ce premier match, Mizelle avait claqué deux circuits et fait compter cinq points.

"Je dois cependant dire que nos joueurs n'ont jamais abandonné l'espoir de remonter la pente. Le Richmond a pris les devants par 4-0, mais nous avons réduit la marge à 4-2. Puis, le compte fut de 6-2 en faveur du Richmond, mais Normand Houle a claqué un circuit de trois points pour réduire la marge à un seul point. Mais Miller a scellé l'issue du match en sixième manche avec un troisième circuit de 2 points", a commenté Roy.

Le gérant de l'équipe a aussi souligné le fait que la direction de la nouvelle équipe de baseball majeur de Montréal avait fait parvenir un télégramme aux jeunes joueurs avant le début du match. Ce télégramme était signé par MM. Charles Bronfman, John McHale et Jim Fanning.

Donc, le club Richmond tentera maintenant de ravir le titre au pays couronné champion l'an dernier, le Japon.

Hier, les représentants japonais ont blanchi l'équipe de Santa Anna au compte de 3-0.

C'est un triple du voltigeur de gauche Hideki Sawas, qui a valu les trois points à l'équipe de Wakayama, Japon.

La finale aura lieu samedi.

En matinée, samedi, le Sherbrooke affrontera le Santa Anna, dans un match-consolation.

Aucun Québécois en lice à Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES (PC) — Le jeune Ron Laitar, de Brantford, Ont., a connu une journée sensationnelle hier, lors du championnat canadien de golf junior.

Après avoir vaincu Rod Rockliff, de Toronto, qui avait éliminé le favori Doug Roxburg la veille, par 5 et 4 en 2ème ronde, il a ensuite surmonté un déficit de quatre trous en triomphant de Richard Dumeah, de Liverpool, N.-E., par un trou dans la 3e ronde.

Les trois autres favoris, Tim McCutcheon, de Peterborough, Doug Steart et Tom Moryson, de Vancouver, ont aussi atteint les quarts-de-finale.

McCutcheon a finalement éliminé Dennis Oleniuk, de Saskatoon, par un trou ; Stewart a disposé de Dave Tallon, de Toronto, par deux trous et Moryson a vaincu Dave Mick, de Victoria, par 4 et 2.

Entre-temps, le dernier espoir québécois, Peter Lynch, de Ste-Julie, mordait la poussière en 3e ronde par le compte de 4 et 3 devant Mike Zichy, de Calgary.

Les trois autres espoirs du Québec encore dans la lutte avaient cédé en 2ème ronde au cours de la matinée.

Guy Désaulniers, de Grand-Mère, a été vaincu par un trou par Oleniuk; Max Oxford, de Lennoxville, a été écrasé au compte de 5 et 4 par Steart et Zichy a éliminé Richard Calille, de Grand'Mère, par 3 et 2.

Les quarts-de-finale et les demi-finale seront présentées aujourd'hui et la finale de 36 trous, samedi.

Le public choisira le nom du club Montréal

Trois semaines. Encore trois semaines et les dirigeants de l'équipe de baseball majeur de Montréal vont dévoiler le nom du club.

Pourquoi trois semaines, pour la simple raison qu'hier, les dirigeants du club ont adressé une lettre à la gent journalistique de Montréal, lui demandant de faire parvenir, avant le 3 septembre, ses suggestions relativement au nom de l'équipe.

A même ces suggestions, les dirigeants choisiront cinq noms qui leur semblent bons et la parole sera ensuite accordée au vaste public.

Ce dernier devra alors voter pour le nom de son choix, parmi les cinq suggestions.

Les dirigeants insistent toutefois pour que les suggestions tiennent compte du caractère bilingue et du fait que Montréal est la seule ville canadienne dans le baseball majeur. Le nom de l'équipe, alors, devrait symboliser non seulement Montréal, mais le Québec et le Canada entier.

Les membres de la rédaction sportive de LA PRESSE suggéreront, au cours des prochains jours, cinq noms parmi ceux qui ont été le plus souvent mentionnés lors du récent concours.

Vicky Berner gagne au club La Bohème

Andrée Martin, Vicky Berner et Denise Hunnius ont atteint la semi-finale de l'Omnium provincial de tennis au club La Bohème. Andrée Martin a vaincu Ella Aruso 6-2, 6-1; Vicky Berner, qui a eu de la difficulté dans le deuxième set, ayant glisser sur le court et se blessant à un doigt, a tout de même gagné 6-2, 8-6, aux dépens de Mariette Lefebvre.

Denise Hunnius a facilement remporté la victoire contre Barbara Coutts par 6-1, 6-2.

Les quarts de finale commenceront à 4 h. p.m. et de nombreuses activités sont prévues pour aujourd'hui.

AUJOURD'HUI

SIMPLE MASCULIN

4:00 — L. Sack vs A. Côté
R. Hernando vs B. Bailey
5:00 — R. Godin vs Y. Mikysa
M. Carpenter vs A. Tielemans

DOUBLE MASCULIN

6:00 — C. Savaria - D. Crotty vs C. Burr - R. Elliot
7:00 — L. Sack - Y. Mikysa vs gagnant G. Pilon - D. Evans /D. Dumas - R. Couture
8:00 — M. Carpenter - T. Bell vs gagnant J. Ionidis - J. Singer /V. Rollins - B. Bailey
" A. Côté - Y. Leblanc vs gagnant C. Savaria - D. Crotty /C. Burr - R. Elliott

DOUBLE FEMININ

6:00 — V. Berner - A. Martin vs M. Huard - L. Bertrand
7:00 — M. Price - L. Leslie M. Broadfoot - S. Snyder
" B. Coutts - M. Mark vs P. Rouleau - M. Archambault

HIER

SIMPLE MASCULIN

R. Hernando défait Y. Leblanc (6-2, 6-1)
Y. Mikysa défait R. Alexandre (6-4, 3-0, déf.)
L. Sack défait D. Brown (6-2, 10-8)
A. Tielemans défait C. Burr (6-4, 6-3)
R. Godin défait C. Savaria (6-2, 6-3)
M. Carpenter défait Y. Laberge (6-1, 6-0)
A. Côté défait D. Crotty (6-3, 2-6, 7-5)
B. Bailey défait T. Bell (6-1, 7-5)

SIMPLE FEMININ

A. Martin défait E. Aruso (6-2, 6-1)
V. Berner défait M. Lefebvre (6-2, 8-6)
D. Hunnius défait B. Coutts (6-1, 6-2)
S. Butt défait F. Dumas (6-2, 6-2)

DOUBLE MASCULIN

R. Hernando - D. Brown défont Y. Messier - J. Messier (6-0, 6-1)



LA CIRE LIQUIDE POUR L'AUTO LA PLUS VENDUE AU MONDE

BASEBALL AMATEUR

AUJOURD'HUI

LIGUE MONTREAL JUNIOR

St-Henri à NDG (Loyola, 8 h.)

HIER

LIGUE NATIONALE JUNIOR

St-Laurent	001 001 3	5	4	0
Anjou	001 000 0	1	2	4

Ouellette (LG) et Bergeron; Pelliccitti (LP) et Ladouceur. Cir.: (Anjou) : Kubuc.

(St-Laurent mène 2 à 1, demi-finale 5 de 9)

Verdun	000 020 0	2	6	3
Sorel	000 200 1	3	6	0

Lacombe (LP) et Lauzon; DeRépentigny (LG) et Gaudette. Cir.: (Verdun : Lacombe.

(Quart de finale 3 de 5, égale 1 à 1)

Pte-aux-Trembles	000 101 3	5	6	2
St-Jean	000 210 0	3	7	6

Ouellette et Dumas; Desjardins, Daoust (7e), Palmer (7e) et Disalvo. LG : Ouellet (1-1). LP : Daoust (0-2).

(Pte-aux-Trembles mène 2 à 1, quart de finale 3 de 5)

LIGUE MONTREAL JUNIOR

NDG	101 010 0	3	5	2
Dorval	000 100 0	1	4	3

Barnoff (LG) et Terry; Spinelli, Vinet (7e) et Forbes. LP : Spinelli.

Ahuntsic	000 000 0	0	2	2
St-Henri	001 010 0	2	3	1

Béland (LP) et Laporte; Allard (LG) et Sabgello.

Longueuil	000 000 0	0	3	1
Kinsmen	000 000 1	1	2	2

Groleau (16-4) et Comeau; Durocher (LG) et Blanchard.

VMR	000 100 0	1	4	0
Laval	302 100 x	4	14	0

Connelly, Alvo (7e) et Schum; Fortin (LG) et St-Charles. LP : Connelly.

Kiwanis	000 006 1	7	5	3
Ville-Marie	000 101 3	5	6	2

Beauchamp, Gagnon (7e) et Matte; Desmeules (LP) et Foisy. LG : Beauchamp.

Rosemont	001 011 1	4	4	2
St-Barnabé	000 002 0	2	9	3

Brisebois, St-Jean (6e), McCann (7e) et McCann, Occhéniero (7e); Dufort, Choquette (6e) et Lavoie. LG : Brisebois. LP : Dufort. Cir. : (Rosemont) : Descoteaux.

CLASSEMENT

LIGUE MONTREAL JUNIOR

(DIVISION EST)

	G	P	Moy.	Diff.
*Longueuil	28	13	.683	—
Kinsmen	24	17	.585	4
Rosemont	18	23	.439	10
St-Barnabé	17	24	.415	11
Kiwanis	17	24	.415	11
Ville-Marie	13	28	.317	15

* = champion

(DIVISION OUEST)

	G	P	Moy.	Diff.
*St-Henri	30	10	.750	—
Ahuntsic	24	17	.585	6½
Laval	23	18	.561	7½
NDG	21	19	.525	9
Dorval	21	20	.512	9½
VMR	9	32	.220	21½

FOOTBALL AMATEUR

AUJOURD'HUI

CONFERENCE METROPOLITAINE Jr

West Island à Marieville

DEMAIN

Sooners à Cornwall

DIMANCHE

Verdun à Eastview

HIER

Aucun match à l'affiche.

CLASSEMENT

CONFERENCE METROPOLITAINE Jr

	G	P	N	Pb	Pc	Pts
Easton	2	0	0	80	19	4
Sooners	2	0	0	78	1	4
N.D.G.	2	1	0	52	26	4
Cornwall	1	0	1	20	12	3
Verdun	1	2	0	62	66	2
Eastview	0	1	1	18	35	1
West Island	0	2	0	18	35	0
Marieville	0	2	0	6	113	0

LA COMANCHE
EST ARRIVEE
CHEZ
GRANT HAMILTON PONTIAC BUICK
3500 ouest, JEAN-TALON
LIVRAISON IMMEDIATE
735-3792
PONTIAC, BUICK, FIREBIRD, BEAUMONT, ACADIAN, COMANCHE, VAUXHALL, GMC

Venez voir les champions de nage de longue distance se disputer
LA COUPE INTERNATIONALE DE MONTRÉAL
commanditée par
LA BRASSERIE LABATT LIMITÉE
au Lac des Régates, sur Terre des hommes
LE DIMANCHE 1ER SEPTEMBRE



BRASSÉE AU QUÉBEC PAR LA BRASSERIE LABATT LIMITÉE



photo LA PRESSE

Une initiative de la station radiophonique C.K.V.L. permettra à des centaines d'enfants de visiter Terre des Hommes. Le projet était annoncé au cours d'une conférence de presse-réception qui se tenait hier, en fin d'après-midi, à la salle de réception des appartements Le Cartier. Sur la photo prise à cette occasion, de gauche à droite, M. Marcel Provost, directeur des programmes à C.K.V.L., Mlle Pierrette Champoux, journaliste et commentatrice de modes réputée et M. Louis Tourville, attaché aux Projets spéciaux de Terre des Hommes.

Les Ursulines déménagent

ROBERVAL (PC)—Pour la première fois au Québec, des religieuses de la communauté des Ursulines se sont installées dans une maison privée, cette semaine, à Roberval, une petite ville du lac St-Jean, située à 135 milles au nord-ouest de Québec.

Un petit groupe de cinq religieuses, auxquelles d'autres se joindront, vont vivre cette expérience nouvelle qui veut s'inscrire dans cette optique de renouveau commandée par l'Eglise et ce, en fonction d'un service plus adapté à la population.

"Les communautés religieuses ont elles aussi, dans leurs chapitres spéciaux, repensé les modalités selon lesquelles elles ont mis au service de la population une partie importante de leurs effectifs", a précisé soeur Bouchard.

"Située tout près de notre lieu de travail, a poursuivi la religieuse, cette nouvelle résidence nous permettra de mettre, au service des élèves de Roberval, notre compétence professionnelle, tout en vivant plus près de la population notre vie religieuse et fraternelle.

"Nous sommes heureuses de pouvoir demeurer à Roberval, a conclu soeur Bouchard, pour tenter une telle expérience et nous comptons beaucoup sur la bienveillance de la communauté chrétienne des deux paroisses locales pour la réaliser".

Les Ursulines se sont établies à Roberval en 1882.

Des avocates compétentes

NEW YORK (PA) — Ruth Gentry Talley, de Bougalousa, Lousiane, a été élue présidente de l'Association américaine des avocates. Elle succède à Grace Cox, de New York.

Selon Mme Talley, les femmes ont augmenté leurs prérogatives au niveau de l'égalité statutaire. La nouvelle présidente a exprimé l'espoir que les avocates continueront à faire preuve de compétence et à manifester leur intérêt à la profession en multipliant leurs activités inhérentes à l'association.



Dans le cadre du congrès de l'A.C.E.L.F.

A l'occasion du Congrès de l'Association des éducateurs canadiens de langue française, qui se tient jusqu'à ce soir, au Reine Elizabeth, on organisait hier, à la maison Dupuis Frères, une parade de modes pour les dames. Mme Nicole Germain faisait les commentaires du défilé. Sur la photo, de gauche à droite : Mme J.-L. Pagé, épouse du président du 21e congrès de l'ACELF et président de la Confédération des éducateurs canadiens ; Mlle Lorraine Leblanc, vice-présidente de l'ACELF, et Mlle Lise Seguin, secrétaire de ce congrès.

VILLE DE MONTREAL

TAXE VOLONTAIRE

N'OUBLIEZ PAS !

POSTEZ AUJOURD'HUI

Votre taxe volontaire de ce mois ($2.00) payable à la Ville de Montréal.

Le rôle de ce mois se termine le 31 août.

$150,000 en lingots d'argent chaque mois.

Utilisez votre formule ou celle-ci :

Nom .....
(en lettres moulées)

Adresse .....

Ville .....

Tél. ..... $2.00 — Taxe volontaire

POSTEZ AUJOURD'HUI :

HOTEL DE VILLE, C.P. 9999, MONTREAL

L'aventure à deux quand on a vingt ans

par Anne RICHER

Le virus du voyage est difficile à déloger surtout quand il s'attaque à deux jeunes gens dans la vingtaine. On aura beau leur parler des rechutes possibles et dangereuses, l'avertissement ne semble pas les effrayer mais au contraire les encourager.

Mlle Mireille Leiba, 24 ans et M. Michel Houard, 22 ans. Parti de Paris, il y a deux ans, Michel s'est rendu d'abord au Congo en auto-stop, seul. Elle, Mireille, a quitté Marseille fin avril '67, pour rejoindre son copain qui était à cette époque à Beyrouth, au Liban. Et c'est de là que commence la grande aventure.

Evidemment Michel qui n'avait que vingt ans à son départ de Paris a rencontré une certaine opposition de la part de ses parents, mais on ne retient pas un garçon aventureux aussi facilement. Mireille a été obligée d'inventer une histoire pour qu'on la laisse partir sans difficulté. Mais, elle aussi, sa décision était prise et rien n'aurait pu la retenir en France.

Problèmes de survivance

Il n'était pas question pour eux de voyager en première classe ou en touristes à l'aise. L'auto-stop est leur moyen de locomotion et les nuits dehors sont la règle générale. Et puis ils sont partis sans argent et avec un itinéraire plutôt restreint. Ils avaient bien décidé dans les grandes lignes, les points de repère ou les pays à visiter "absolument", mais rien d'irrévocable. Ce fut donc au départ l'aventure dans le sens propre du mot. Non plus de temps limité dans un pays ou dans l'autre. On décidait au jour le jour, le temps d'arrivée et le temps du départ.

Mais comment survivre dans des pays étrangers quand on ne connait ni la langue ni les habitants? Pour eux il ne semble pas y avoir eu de problèmes majeurs. Au Japon, ils ont dessiné des samouraï pour le plaisir des passants, touristes ou indigènes. Leur entreprise a eu tellement de succès qu'ils ont dû plier bagage. Au bout de quelques semaines, tout le monde dessinait dans la rue et la concurrence était devenue trop forte.

Au Liban, Mireille a été gouvernante dans une famille. En plus elle faisait des robes aux voisines qui lui en firent la demande ayant appris qu'elle était couturière de métier. C'était le temps de l'abondance. Ainsi de suite dans les nombreux autres pays visités, de l'Afrique du Nord en passant par le Moyen-Orient et l'Extrême-Orient jusqu'en Amérique où ils sont rendus maintenant, les événements leur ont appris la débrouillardise. Mais tout n'est pas rose. En Inde, les difficultés nombreuses ont surgi. Mireille fut un problème pour Michel. Il lui a même fallu montrer des dents pour défendre sa petite amie contre les avances trop agressives de certains hommse. De plus la dysenterie fit son apparition et durant des semaines ils ont eu à en subir les graves effets.

Un homme et une femme

"Ce n'est pas plus difficile pour une femme de voyager que pour un homme, nous dit Mireille. Si un homme arrive à se débrouiller dans les situations les plus difficiles, une femme peut aussi le faire". Cependant elle admet qu'une femme seule dans certains pays serait en danger.

Un homme et une femme qui voyagent ensemble, c'est bien beau, mais il est à prévoir que vertaines difficultés d'ordre sentimental surgissent. Cela s'est produit effectivement au Japon pour nos deux voyageurs. Les Japonaises sont très jolies, paraît-il. "Comme vous pouvez le constater nous dit Michel, nous sommes encore ensemble. Heureusement nous avons tous les deux "la tête dure". En ce qui nous concerne, c'est une qualité!"

...Et on continue

Leur long périple commencé il y a deux ans se poursuit cette fois en Amérique du Nord. Ils sont à Montréal pour quelque temps. Après, ils iront en Amérique du Sud et au Mexique. Ils comptent bien poursuivre leurs aventures encore deux ou trois ans. Ils ne sont pas saturés de voyages bien au contraire. Il faut bien que jeunesse se passe disaient nos grands-mères... et comme les voyages forment la jeunesse, c'est le temps où jamais d'en profiter. Dans quelques années quand la "bougeotte" les aura quittés, ils songeront peut-être à s'installer bourgeoisement et à faire comme tout le monde; se "caser" quoi...



photo Michel Gravel, LA PRESSE

Mlle Mireille Laiba et M. Michel Houard, font le tour du monde. On les voit ici devant une carte du monde qu'ils ont dessinée eux-mêmes et où sont inscrites les étapes passées et futures.

Les châtelains de Rideau-Hall au festival de Stratford

OTTAWA (PC) — Durant leur séjour à Stratford, du 23 au 26 août, le gouverneur général du Canada et Mme Roland Michener assisteront à des spectacles dans le cadre du festival, ainsi qu'à des réunions mondaines.

Après une réception officielle en fin d'après-midi, aujourd'hui, ils se rendront le soir au théâtre pour voir "Roméo et Juliette", de Shakespeare.

Samedi, le couple vice-royal assistera en matinée à une représentation de la féerie shakespearienne "Songe d'une nuit d'été", et le soir à une production en anglais de la pièce de Tchékhov, "La Mouette", à l'affiche du théâtre Avon.

Les distingués visiteurs rehausseront de leur présence le concert de dimanche après-midi, donné au Théâtre du Festival, et qui met en vedette le Groupe Pro Musica de New-York.

Le gouverneur et Mme Michener termineront lundi leur séjour à Stratford en assistant à une représentation des "Trois Mousquetaires" d'après l'oeuvre d'Alexandre Dumas.

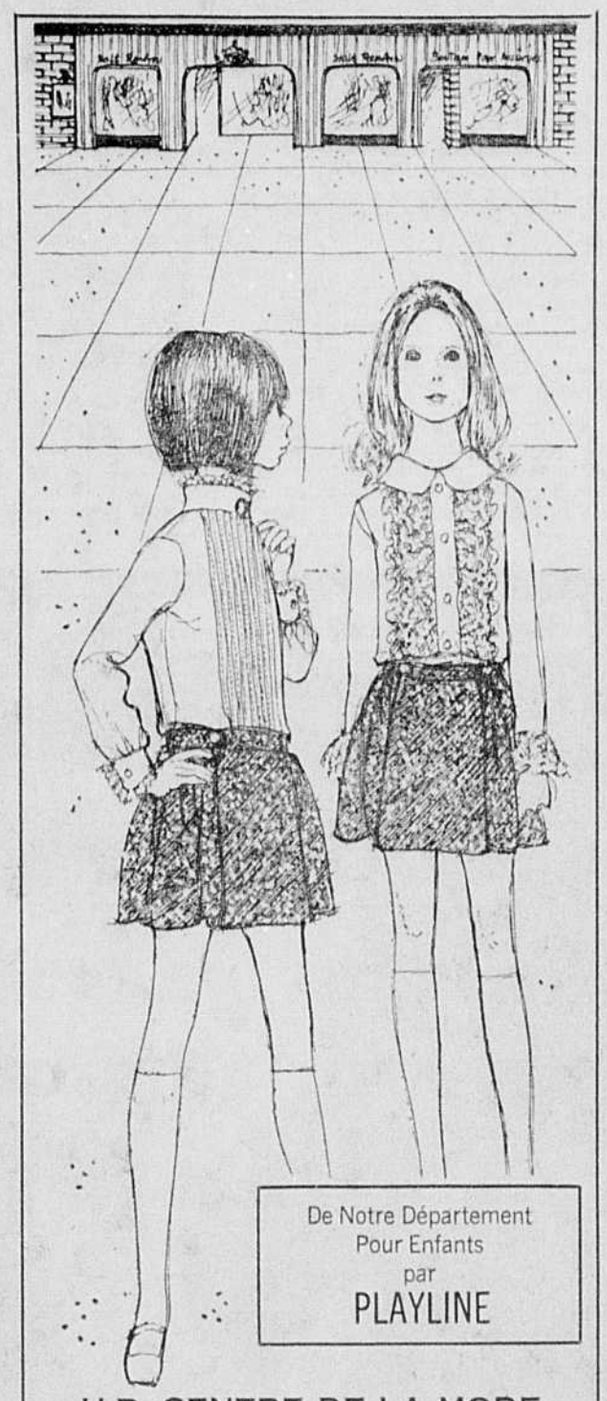
à Noter

Buffet-dansant à Joliette

Un bal féerique intitulé "La Grande nuit viennoise 68", aura lieu le samedi 24 août, à 20 h. à la salle du gymnase du séminaire de Joliette. A cette occasion aura lieu le couronnement de la Reine des Fleurs, et un buffet impérial sera servi. Pour renseignements, composer 524-9535.

Divorce chez les Beatles

LONDRES (AFP) — Entre John Lennon, l'un des quatre Beatles et sa femme Cynthia, la rupture est désormais totale. Cette dernière a entamé des procédures de divorce. Elle reproche à son mari d'avoir des relations coupables avec une actrice japonaise, Yoko Onu, 34 ans. L'artiste nippone, qui est mariée à un Américain, Anthony Cox, est célèbre pour avoir réalisé il y a environ un an, un film de 90 minutes exclusivement consacré aux expressions variées que prend la partie inférieure du dos. Elle avait pour cela filmé quelque 300 figurants nus.



De Notre Département Pour Enfants par PLAYLINE

H.R. CENTRE DE LA MODE

s'installent aux Galeries d'Anjou

Notre plus grand magasin de banlieue à Montréal. Un établissement accueillant à l'affût de toutes les modes pour chaque membre de la famille. Nous vous demandons de les amener. Dites-nous s'il vous a plu.

Nos jupes sont en tweed Donegal; blouses blanches en coton. Jupes, en plusieurs teintes, chacune $5; blouses, garnies de dentelle, chacune, $7. 7-14.

HOLT RENFREW

aux Galeries d'Anjou

SHERBROOKE ET DE LA MONTAGNE

Fairview - Pointe-Claire, Dorval, Rockland

Une religieuse termine son année "sabbatique"



LA REV. MERE MARIE DU CENACLE (Aurore Racicot), partira bientôt pour fonder la première mission des Soeurs Notre-Dame Auxiliatrices, en terre africaine. Cette religieuse est entrée en religion le 27 avril 1923. En 1930 elle devient supérieure au Scholasticat de Natick, aux Etats-Unis. En 1932 elle prononce ses voeux perpétuels retardés jusque-là à cause de son jeune âge. Elle devient maîtresse des novices en 1934, puis 2e supérieure générale de la jeune communauté, à l'âge de 28 ans, où elle est réélue pour un autre mandat de 6 ans, en 1943. Pendant 3 ans elle s'occupe de la construction de la maison-mère de la communauté, à Rouyn. En 1955, le 4e chapitre général la nomme conseillère, secrétaire et rédacteur du journal Magnificat. Le 8 mai 1967, au terme de son mandat de supérieure au pensionnat indien de Sept-Iles, elle décide — à l'instar de son neveu l'abbé Jacques Legault, missionnaire au Brésil — de devenir elle aussi missionnaire. Elle s'envolera vers la Côte d'Ivoire (Abidjan), le 15 septembre prochain.

BOULDER COLORADO, (UPI) — Soeur Jere Pekas, religieuse catholique, qui vient de prendre une année de congé en dehors de l'école des Soeurs de Notre-Dame retourne ce mois-ci à son couvent, à Mankato, au Minnesota. Elle était entrée en religion à 17 ans. Fatiguée, ayant besoin d'un changement, elle obtint la permission de quitter momentanément le couvent. Au cours de l'année qui vient de s'écouler, elle a porté la mini-jupe, et s'est vue demander en mariage quatre fois.

Elle étudie à l'université de Colorado en vue d'une maîtrise en arts. Certaines de ses expériences ont un peu scandalisé son entourage. Pendant qu'elle enseignait à l'école élémentaire de Norwood, Colorado, elle accepta des sorties avec un professeur de musique, noir. Elle recueillit chez elle une jeune hippie récemment divorcée et par la suite eut des démêlés avec le surintendant de l'école qu'elle quitta pour aller à l'université. On ta pour aller à l'université. On a tenté de la dissuader de retourner dans son couvent mais elle a répliqué "qu'elle allait là où elle se sentait nécessaire".

Nous ne trouvons guère de gens de bon sens que ceux qui sont de votre avis.
La Rochefoucauld



Vêtements Sport Miss Renfrew par LOUBEN

H.R. CENTRE DE LA MODE

s'installent aux Galeries d'Anjou

Notre plus grand magasin de banlieue à Montréal. Un établissement accueillant à l'affût de toutes les modes pour chaque membre de la famille. Nous vous demandons de les amener. Dites-nous s'il vous a plu.

Miss Renfrew rentre en classe en écossais tout laine. Aubergine-et-brun; G: la jupe plissée, **$14;** D: deux pièces blazer, **$30.** Le chemisier en crêpe, coloris aubergine ou vanille, **$12.** Tailles 7-15.

Pas de commandes postales ou téléphoniques

HOLT RENFREW

aux Galeries d'Anjou

SHERBROOKE ET DE LA MONTAGNE

Rockland, Dorval, Place Ville Marie, Fairview - Pointe Claire

économie & finance — LA PRESSE

Calme surprenant mais réaliste de la bourse

Laurent Lauzier

C'est maintenant une habitude acquise, notamment en milieux nord-américains, de scruter le comportement du marché boursier chaque fois qu'il se produit un événement d'importance quelque part dans le monde. A tort ou à raison, on croit que la bourse peut alors fournir de précieuses indications sur les modifications que subit la conjoncture économique ou politique par le degré même de variations qui se manifeste à la cote.

Devant les événements qui se déroulent présentement en Tchécoslovaquie, on a naturellement suivi la même pratique, mais les conclusions tirées ont été passablement divergentes, du fait même que le comportement des divers marchés boursiers est loin d'avoir suivi partout la même ampleur de variations pour des raisons qui sont sans doute complexes et nombreuses.

• • •

Il importe d'abord de signaler, comme explication au phénomène que nous avons mentionné précédemment, que le principal marché boursier du monde, celui de Wall Street, était fermé mercredi, comme il l'est régulièrement depuis quelques mois, de sorte qu'il a été impossible de connaître les réactions de la haute finance sur son parquet de choix. Une telle absence a certainement contribué à modérer considérablement l'activité sur les marchés boursiers canadiens et les variations que celle-ci aurait pu déclencher. Ailleurs dans le monde, une certaine tendance à la baisse s'est manifestée en Europe alors que curieusement sur le marché nippon les cours étaient en hausse. Au moment même où ces lignes sont écrites, deuxième jour de la crise tchèque, la Bourse de New York est relativement calme et soutenue, de même que les marchés canadiens.

A vrai dire, le marché boursier ne semble pas du tout avoir réagi selon la gravité des événements qui se produisent en Europe centrale parce que ceux-ci, à court terme surtout, ne modifient guère la conjoncture économique mais infirment plutôt la nécessité des diverses politiques économiques suivies par les pays libres. Il en va toutefois autrement dans les perspectives à plus long terme, notamment en ce qui concerne le développement du commerce et c'est d'ailleurs à ce point de vue que les commentaires les plus justes ont été formulés au cours des dernières heures par plusieurs observateurs.

• • •

Si la crise tchécoslovaque ne semble guère déranger le marché boursier, elle comporte quand même pour l'essor du commerce international un obstacle nouveau qui nuira considérablement à l'économie de plusieurs pays chez les alliés de l'Ouest. A la suite du mouvement de libéralisation qui semblait si bien s'amorcer dans certains pays membres du bloc communiste, on avait espéré non seulement en Europe mais encore ici au Canada et aux Etats-Unis qu'il serait possible de multiplier les échanges commerciaux avec les pays communistes. On voit mal maintenant comment ce développement pourra se concrétiser alors que les Russes referment pour ainsi dire une frontière que comptaient franchir plus facilement les pays exportateurs.

• • •

Les observations que nous venons de formuler tant sur le marché boursier que sur le développement du commerce extérieur en rapport avec les derniers événements internationaux ne seront peut-être plus valables dans quelques heures ou encore dans quelques mois, du moins en ce qui concerne les échanges. Nous sommes devant une crise fort grave dont il est encore impossible de prévoir les derniers développements et surtout toutes les implications, surtout celles de nature économique.

NOMINATION DE CP HOTELS



C. G. BURTON

Le président de CP Hôtels, M. F. V. Stone, annonce la nomination de M. C. G. BURTON au poste de vice-président exécutif. M. Burton continuera pour le moment d'assumer ses présentes fonctions de directeur général de l'hôtel Royal York, à Toronto. A son nouveau poste, il sera responsable de l'exploitation générale et du marketing des hôtels et restaurants de la compagnie au Canada. Il dirigera aussi la planification et la mise en valeur de CP Hôtels. Les bureaux de M. Burton seront au nouveau siège social de CP Hôtels, à Toronto. •

Impact économique relativement faible de la crise tchécoslovaque

(AFP) — L'impact économique des événements de Tchécoslovaquie, tant à l'échelle mondiale que pour les seuls Etats-Unis, devrait être très limité, estimait-t-on hier dans les milieux proches de l'Administration américaine.

Sur le plan mondial, les conséquences de la crise pour le système monétaire international ne seront nullement graves, pense-t-on dans ces milieux. D'une part, il n'y a aucune raison pour que les événements provoquent une "valse des capitaux" d'un pays à l'autre similaire à celle qui avait suivi la guerre israélo-arabe l'an dernier, dit-on. Ces mouvements de capitaux avaient été une des causes de la dévaluation du sterling, rappelle-t-on. D'autre part, souligne-t-on, si quelques perturbations se produisent, le système monétaire du monde libre est actuellement dans une bien meilleure position que l'an dernier pour y faire face, en raison notamment des accords de Washington et de Stockholm. Certes, dit-on, le cours de l'or sur le marché libre a légèrement progressé mais la spéculation semble rester modérée et il est peu probable qu'elle s'accentue.

L'impact de la crise sur les échanges commerciaux entre les Etats-Unis et les pays communistes sera presque imperceptible dans la mesure où ces échanges ne représentant guère que 0,5 pour cent du commerce extérieur américain, observe-t-on d'autre part dans les milieux économiques de Washington. Les adversaires de la libéralisation et de l'augmentation des échanges avec les pays communistes vont certes voir leurs rangs renforcés par la crise, mais de toute manière les efforts de l'Administration dans ce sens étaient paralysés au Congrès depuis près de deux ans et n'avaient aucune chance d'être couronnés de succès cette année, ajoute-t-on.

Enfin, estime-t-on dans ces milieux, il est possible qu'en ce qui concerne les dépenses militaires des Etats-Unis à l'étranger, qui grèvent lourdement la balance des paiements, les événements de Prague facilitent les efforts de Washington pour obtenir de ses partenaires de l'Otan qu'ils assument "une juste part" des frais de la défense commune.

Réactions à New York

A New York, la presse économique s'efforce, dans ses éditoriaux, de tirer les leçons de l'invasion de la Tchécoslovaquie par les forces soviétiques. Le "Wall Street Journal" déplore le fait qu'en raison de son engagement au Vietnam "le gouvernement (américain) soit, ou se considère comme tel, impuissant à aider une réelle tentative de la part des Tchèques de se libérer de la tyrannie de style soviétique — un mouvement qui, s'il avait réussi, aurait affaibli la position mondiale de notre véritable ennemi qui est au Kremlin... Ce que l'invasion souligne, poursuit le quotidien, c'est que tout futur arrangement avec les Soviets ne devra pas être fondé sur l'idée puérile que leurs dirigeants sont des gens raisonnables et épris de paix. Tout modus Vivendi devra être basé sur des considérations très réalistes concernant la convergence des intérêts réciproques et devra être appuyé par une force appropriée".

Le Journal of Commerce estime que l'attitude du gouvernement soviétique a été commandée par la peur que "l'hérésie tchèque présentât un danger tel pour l'Union Soviétique que Moscou n'avait pas d'autre choix que de l'extirper".

Offre-surprise formulée à la direction d'English Electric

LONDRES (PC) — Une offre-surprise en vue de l'acquisition de English Electric Co. Ltd., compagnie qui détient des intérêts importants au Canada laisse entrevoir une nouvelle grande bataille financière au sein de l'industrie électrique de Grande-Bretagne.

Cette perspective se profile alors que les milieux d'affaires cherchent encore à évaluer l'importance des conséquences de l'offre si vivement combattue l'an dernier, qu'avait faite General Electric Co, de Grande-Bretagne pour acquérir Associated Electrical Industries Ltd., et qui s'est terminée par la victoire de GE.

Dans cette nouvelle tentative, qui a été annoncée mercredi, celui qui fait l'offre a pour nom Plessey Co. Ltd., compagnie qui — comme dans le cas de GE — est plus petite que l'objet de ses attentions.

Plessey, qui est spécialisée dans les télécommunications et l'électronique, dispose d'actifs évalués à $390,000,000 alors que ceux d'English Electric portent sur $1,000,000,000.

Cette dernière entreprise détient un intérêt de 51 pour cent dans Canadian Marconi Co., de Montréal, et de 56 pour cent dans John Inglis Co. Ltd., de Toronto. Elle possède également des intérêts dans Canmar Investment Co. Ltd., de Montréal.

La plus grosse entreprise

Si l'offre d'acquisition, dont le montant en jeu est d'environ $670,000,000, est couronnée de succès, elle amènera la création de la plus grosse entreprise britannique de l'industrie électrique et électronique, qui détiendra le troisième rang en Europe. Le nombre total de ses employés portera sur 178,000.

Les signes avant-coureurs d'une bataille émanent d'une déclaration de Lord Nelson of Strafford, président du conseil d'administration d'English Electric selon laquelle "je ne peux, à première vue, réaliser la force logique qui découle de la proposition Plessey."

"La proposition placerait le contrôle et la direction des intérêts très diversifiés d'English Electric entre les mains d'une compagnie dont l'expérience se limite au domaine de l'électronique et du téléphone", a ajouté Lord Nelson.

Difficultés financières

De son côté le Daily Telegraph souligne que "le fait frappant au sujet de la situation financière d'English Electric est que le groupe est terriblement à court d'argent."

La société Plessey, pour sa part lance de l'avant l'idée de combiner sa production dans le domaine des télécommunications et de l'électronique, à la forte position d'English Electric en matière de radar, radio-communications, transmission par ondes ultra-courtes et contrôles électroniques.

M. John Clark, directeur général de Plessey, a indiqué que "les deux compagnies combinées seraient dans une position beaucoup plus forte pour faire concurrence aux principaux géants internationaux."

Sa compagnie met aussi de l'avant l'argument suivant lequel elle a beaucoup à offrir au point de vue de la compétence administrative, qui s'est prouvée sous forme de bénéfices et de haute tenue de ses actions à la bourse.

Plessey maintient que l'industrie électrique et électronique britannique continue d'être "par trop fragmentée".

Une source financière évalue la valeur actuelle des actions de Plessey sur le marché à environ $587,600,000 et celles d'English Electric à $657,800,000.

Ottawa cessera à la fin du mois la vente d'obligations 1967

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral cessera, après le 31 août la vente des obligations d'épargne série 1967 et la série 1968 sera offerte en octobre.

Le ministre des Finances, M. E. Benson, dans un communiqué émis par la Banque du Canada, a indiqué que les détails concernant la nouvelle série seront rendus publics le mois prochain.

La série actuelle lancée par une campagne commencée en octobre et novembre derniers, portait au départ un taux d'intérêt de 5¼ pour cent par année, et si les obligations étaient conservées jusqu'à leur échéance en 1980, le rendement moyen obtenu serait de 5.48 pour cent.

Une clause spéciale permettait de composer les intérêts afin que les investisseurs puissent doubler leur capital d'ici 1980, s'ils n'encaissaient pas leurs coupons d'intérêt annuels.

Bien que cette série d'obligations d'épargne ait pu paraître attrayante aux investisseurs à la fin de 1967, la hausse générale des taux qui suivit, cette année, a été telle que de nombreux détenteurs se sont fait rembourser leur capital pour acheter d'autres valeurs à la place. Au 14 août, le total global en circulation de toutes les séries d'obligations d'épargne représentait $5,660,000,000 soit $182,000,000 de moins qu'à la même date l'an dernier.

M. Benson a précisé que l'arrêt des ventes le 31 août pour la série 1967 n'affecterait pas les commandes placées d'ici cette date, ni les obligations achetées par l'intermédiaire de plans d'achats par retraits sur les salaires.

Habituellement le gouvernement cesse les ventes d'obligations d'une série environ six semaines avant de lancer sa campagne de vente de la série suivante.

Les obligations d'épargne diffèrent des autres obligations lancées par le gouvernement fédéral périodiquement à l'intention des gros investisseurs. Les obligations d'épargne sont encaissables en tout temps à leur pleine valeur nominale plus l'intérêt couru. Les obligations ordinaires ont une valeur qui fluctue en fonction de l'offre et de la demande du marché.

La surtaxe fiscale aux USA n'influence guère le niveau de la consommation

WASHINGTON (AFP) — Selon les premières indications, l'imposition de la surtaxe fiscale de 10 pour cent, qui a commencé à être perçue à la mi-juillet, n'a guère eu d'impact sur les dépenses des consommateurs le mois dernier aux Etats-Unis. Si cette tendance se confirmait, le ralentissement économique attendu pour le second semestre 1968 pourrait être beaucoup moins accentué que prévu.

D'après les statistiques provisoires du département du Commerce, la valeur des ventes au détail a dépassé 29 milliards de dollars en juillet, après ajustement saisonnier, comparé à 28.2 milliards en juin et à 27.9 milliards en mai. L'expansion de ces ventes s'est donc poursuivie à un rythme soutenu bien que pendant la seconde quinzaine du mois les feuilles de paye aient été réduites par l'augmentation des impôts.

Il s'agit certes de statistiques provisoires, auxquelles le département du Commerce apporte parfois des corrections substantielles après quelques semaines, et il est possible en outre qu'un tassement des ventes soit enregistré en août. Sur cette base limitée toutefois, il semble que les consommateurs aient tendance à compenser l'alourdissement de l'impôt par une diminution de l'épargne plutôt que par une réduction de leurs achats.

L'évolution des dépenses de consommation sera suivie avec une attention particulière au cours des prochaines semaines. C'est d'elles en effet que dépend l'ampleur du ralentissement du rythme de l'expansion économique que l'administration a voulu provoquer en augmentant les impôts. Dans cette mesure c'est également d'elles que dépend, au moins en partie, la possibilité d'une nouvelle libéralisation de la politique monétaire de la Réserve fédérale.

L'expansion s'est poursuivie à un rythme soutenu en juillet. L'indice de la production industrielle a continué à progresser et s'est inscrit en hausse de 5.6 pour cent par rapport à juillet 1967. Les revenus personnel se sont à nouveau accrus fortement. Les mises en chantier de logements ont fortement augmenté alors qu'elles avaient légèrement diminué en juin. Les commandes reçues par les fabricants de biens durables se sont améliorées par rapport au mois précédent.

En fait, dans la plupart des branches de l'industrie, les perspectives ne paraissent nullement mauvaises. Le seul secteur ou une forte baisse de l'activité est certaine dans l'avenir immédiat est la sidérurgie, les utilisateurs d'acier consommant les stocks considérables qu'ils avaient amassés par crainte d'une grève dans les aciéries en août.

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Adanac	2.55	2.79
Andreae Equity	3.86	4.22
All Cdn Com	7.99	8.73
All Cdn Div	9.70	10.60
All Cdn Ven	9.41	10.28
American Growth	7.23	7.90
Associate Investors	5.12	5.17
Beaubran	41.58	45.15
Canada Growth	7.62	8.37
Canada Security	4.69	4.94
Cdn Channing Venture	5.24	5.74
Cdn Gas Energy	12.76	13.98
Cdn Investment Fund	4.17	4.57
Cdn Scudder Fund	18.36	18.36
Cdn Sec Growth	9.28	10.17
Cdn Trusteed	4.60	5.03
Canafund	57.39	60.26
Champlon Mutual	7.44	8.09
Collective Mutual	7.28	7.95
Commonwealth Intl	11.95	13.10
Commonwealth Intl Lever	15.12	16.57
xCompetitive Capital	10.02	10.95
Corporate Investors	6.01	6.57
Diversified Income A	1.45	1.61
Diversified Income B	4.66	5.13
xDividend Shares	4.03	4.42
Dominion Compound	4.70	5.10
xDreyfus	14.93	16.29
Entarea Investment	5.53	6.04
European Growth	8.54	9.33
Executive Fund of Cda	7.58	7.96
Exec Inv Intl Ltd	8.26	8.67
Federated Financial	6.13	6.70
Federated Growth	7.19	7.86
xFidelity Trend	30.69	33.36
Fonds Collectif A	6.96	7.56
Fonds Collectif B	4.79	4.94
Fonds Collectif C	9.31	10.12
Fonds Desjardins A	4.97	—
Fonds Desjardins B	4.37	—
Froser Fund	11.90	11.96
Gis Compound	9.91	10.83
Gis Income	4.33	4.74
Growth Equity	7.65	8.36
Growth Oil and Gas	21.13	—
Guardian Growth	9.08	—
Harvard	19.21	20.99
Investors Growth	11.30	12.29
Investors Intl Mutual	8.30	9.03
Investors Mutual	5.45	5.92
Kyestone Canada	8.52	9.46
xKeystone Cust S-1	23.44	25.57
xKeystone Cust S-4	6.92	7.15
xKeystone Cust K-2	7.52	8.21
Le Fonds P.E.P.	3.82	4.15
xLexington Research	16.52	18.09
Maritime Equity	3.83	4.19
Molson M Fund	4.99	5.41
Cutual Accumulating	5.58	6.10
Mutual Bond	6.48	8.86
Mutual Bond Income	5.02	5.25
Mutual Growth	6.69	7.32
Mutual Income	6.06	6.63
Natrusco	13.50	14.10
Natural Resources	7.55	8.25
xOne William Street	17.06	17.06
Pension Mutual	8.85	9.67
Principal Growth	5.58	6.08
Provident Mutual	7.04	7.66
Prov Stock Fund	6.35	6.91
xPutnam Growth	13.82	15.10
Radisson	4.08	—
Regent Fund	10.64	11.63
Royfund	5.51	5.68
Pret et Rev.	7.29	8.06
Spec	1.00	12.09
Taurus	7.20	7.91
xTechnol	10.03	10.93
Timed Investment Fund	6.23	6.26
United Accumulative	11.90	13.01
United American	3.01	3.31
United Venture	5.56	6.11
Universal Savings Equity	6.44	7.04
Western Growth	5.28	5.77
York Fund of Canada	4.45	4.83

x—Fonds américains.

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

		Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA			
5¾ 1er oct.	1969	99¼	99¾
5 1er juin	1976	96½	97
1er juin	1971	96½	98
7 1er avril	1973	101½	102½
5½ 1er oct.	1975	92	93
6 1er avril	1971	99½	100
6¼ 1er dec.	1973	99	100
3¼ 1er juin	1976	79½	80½
5½ 1er aout	1980	90	91
4½ 1er sept.	1983	80½	81½
5¼ 1er mai	1990	85	86
5¾ 1er sept	1992	91½	92½
4¼ 1er sept.	1972	91¼	92¼
5½ 1er oct.	1969	99	99½
3½ Perpatuels		48½	50
7 15 juin	1974	101½	102½
6¾ 1er oct	1970	101	101¼
6½ 15 dec	1969	100¼	100½
CNR 2¾ 15 sept	1969	96¼	96¾
CNR 5½ 15 dec.	1971	96	96½
CNR 1er fev 4	1981	75½	76½
CNR 5¼ 1er jan.	1985	89½	90½
CNR 5 1er oct.	1987	80½	81½
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
AMFC 7½ mars 1990-93		100½	101½
BC El 6½ 1er avr 1990		89	91
M Hyd 7¼ aout 1986-88		99½	100½
N Brsw 7¾ 2 juil 1988		100½	101½
N.E. 7½ 1⅛⅛ juin	1988	101	102
Nwfnd 7½ 15 fev	1988	98	99
Ont Hy 7 avril	1992	99½	100½
IPE 7½ 1⅛er jan.	1988	97½	98½
Que 7½ 15 jan. 1985-88		98	99
Q 7½ 1er dec. 1972-86-89		100	101
Q 7¼ 15 mai	1980	98	98½
MUNICIPALITES			
Mont 7 1er jan.	1992	90	92
Metro T 7¾ mai	1988	99	100
CONVERTIBLES			
Pac Pete 5	1977	85	88
Simpsons 5½	1979	155	—
TC Pipe Line 6	1989	93	96
W Coast x-'pon 5½	1988	97	100
INDUSTRIES			
Abitibi 7¼	1987	95	97
Alm of Can 4½	1973	88½	89½
Algoma Steel 5¼	1978	83	85
Bq de NE 7	1987	99	101
Bell Phone 6¼	1988	86	88
Bell Phone 7⅝	1991	101	101½
BA Oil 7⅜	1988	99½	100
Can Cem 3¾	1975	80	82
CB Alum 5¾	1980	85	87
C.P.R. 5	1983	78	80
Dom Stores 5½	1976	88	90
Domtar 6¾	1987	88	90
GMAC 6½	1987	85	87
Eaton Accp 5¾	1985	79	81
Imp Oil 7⅜	1988	100	101
I Accept 6¾	1984	97	99
Roy T Mort 6	1975	87	89
Roynat 6¼	1981	86½	88½
Shell Oil 5⅞	1977	88	90
St Low Corp 5	1978	80½	82½
Simpsons 4¾	1973	90	92
Triad 4¾	1971	91	93
Weston G 6¾	1987	89	91
Woodward 5¼	1985	84	86
SERVICES PUBLICS			
Alberta G T 5¼	1985	79	—
Ang Can Tel 6	1983	83½	—
Bell Phone 5¼	1984	83½	—
Bell Tel 7⅝	1991	100¾	101¼
B.C. Tel 6¾	1989	91½	—
B.C. Tel 6¾	1992	93½	—
Calgary Pow 7½	1988	97	98
Cdn Elect 4	1972	85¼	—
Consu Gas 5	1978	82	—
Consu Gas 6½	1979	91	—
Marit Elect 7¾	1987	97½	99½
North C. Gas 6½	1989	100	100½
NFLD Lt Pow 7¾	1988	98	99½
Northern Tel 5¾	1983	81	—
TC Pipe Line 5.85	1987	83½	—
Que Tel 7	1989	92	—
Que NG 7	1990	86	88
TC Pipelines 5.85	1987	82	—
Union Gas 7⅛	1988	100¾	101¼

RAPPORTS FINANCIERS

Consolidated Bathurst

Consolidated-Bathurst Limitée a annoncé que ses ventes nettes pour les six premiers mois de 1968 étaient de $142,900,000, dépassant ainsi de $25,000,000 celles de la période correspondante de l'an dernier.

La compagnie, dans son rapport aux actionnaires, a déclaré que cette augmentation était principalement attribuable à l'inclusion des ventes de 1968 des entreprises acquises l'an dernier en Allemagne de l'Ouest et aux Etats-Unis.

Les bénéfices pour la première moitié de 1968 se chiffraient par $6,400,000, soit 82 cents par action ordinaire, après déduction des dividendes payés aux détenteurs d'actions privilégiées. Ceci est à rapprocher de $9,400,000 pour la même période l'an dernier, ou $1.33 par action ordinaire, alors qu'un profit occasionnel de 11 cents l'action sur la vente de valeurs avait été réalisé.

Le rapport, signé par G.M. Hobart, président du conseil, et R. A. Irwin, président, déclarait:

"Les bénéfices pour 1968 sont plus bas en raison de la continuation de l'accroissement des frais d'exploitation, d'une hausse des frais d'amortissement et d'intérêts, et de l'inclusion de la perte d'exploitation de la fabrique de pâte Pontiac pour le mois de juin.

Trans-Canada PL

Le bénéfice net de la société Trans-Canada Pipe Lines Limited au cours du premier semestre 1968 s'est élevé à $7,047,000 ce qui représente 86 cents par action.

Le même exercice intérimaire de 1967 avait donné lieu à un bénéfice net de $6,967,000 ou 85 cents l'action.

Les revenus d'exploitation se sont élevés à $96,413,000 comparativement à $82,390,000 pour les six premiers mois de 1967, soit une hausse de 17 pour cent.

Le rapport aux actionnaires précise que cette hausse est en grande partie attribuable aux ventes du gaz naturel importé des USA.

La compagnie rappelle également qu'elle a reçu le 14 mai les fonds découlant de la vente de $51.5 millions d'actions privilégiées, somme qui sera affectée à l'expansion du réseau de pipe-lines de la compagnie.

Levy Industries

La société Levy Industries Ltd a réalisé un bénéfice net de $1,444,000 ou $1.27 par action, au cours des six premiers mois de l'année.

Le même exercice intérimaire en 1967 avait donné lieu à un bénéfice net de $1,847,000 ou $1.81 par action.

Dans le rapport intérimaire adressé aux actionnaires, la compagnie attribue cette diminution des bénéfices à une grève qui a paralysé la production d'une de ses filiales.

Par suite de la conversion de droits en actions, le nombre d'actions en circulation est passé à 1,134,075, contre 1,019,310 il y a un an.

BOULANGERS PROGRESSIFS DU QUEBEC INC.

NOMINATION



M. PAUL MARTEL

Monsieur Roland Larivière, président des Boulangers Progressifs du Québec Inc. est heureux d'annoncer la nomination de Monsieur Paul Martel au poste de coordonnateur des opérations de la compagnie.

Monsieur Martel, qui possède 18 ans d'expérience dans différents secteurs de l'industrie de la boulangerie est une acquisition importante pour les Boulangers Progressifs du Québec Inc.

Le siège social de la Compagnie est dans l'édifice du Centre de l'Alimentation, 6,000 boulevard Métropolitain Est, à St-Leonard. •

Astro-Space veut acheter Mussens Ltd.

Les administrateurs de Mussens viennent de signer un accord concernant la vente possible de cette entreprise à Astro-Space d'Alabama. Aux termes de cet accord, ils ont déposé leurs actions auprès du Royal Trust, soit environ 300,000. De son côté Astro-Space a effectué un dépôt et la société s'est engagée à faire une offre à tous les actionnaires de Mussens au cours de la prochaine période de 180 jours, pour l'achat de 350,000 actions au prix unitaire de $12. L'offre sera aussi conditionnée au succès d'une émission d'obligations qu'Astro-Space projette de faire prochainement sur le marché américain.

Marché des bestiaux

Rapport hebdomadaire

Les prix des bestiaux cette semaine sont à peu près les mêmes que ceux de la semaine dernière aux marchés de Montréal. La demande est bonne et le commerce modéré.

Les arrivages: 1,936 bovins — 1,562 veaux — 258 porcs — 507 agneaux et moutons.

Les prix: bouvillons de choix, 28.50 à 30.75; bonne qualité 27.35 à 28.25; qualité moyenne 25 à 27.25; ordinaire 21 à 24.50.

Les taures, bonne qualité 22.50 à 24.25; moyenne 21 à 22.25; ordinaire 18.50 à 20.75.

Les vaches, bonne qualité 20 à 25.25; moyenne 18.50 à 20.25; ordinaire 16.50 à 18.75; pour la charcuterie et mise en conserve, 12 à 16.75.

Les taureaux, bonne qualité 23 à 25.50; moyenne et ordinaire 16 à 22.75.

Les veaux, bonne qualité 35 à 39.00; moyenne 30 à 34.50; ordinaire 20 à 29.50.

Les porcs, catégorie A 32 à 37.75; **les truies** 20.50 à 21.50.

Les agneaux de qualité diverse, 25.50 à 28.00; bonne qualité 24.50; **les moutons,** bonne qualité 11 à 11.75; qualité ordinaire 4 à 9.00 les 100 lb.

DISTRICT FINANCE CORPORATION (MONTREAL) LIMITED

maintenant connue sous le nom de

COFIAD INC.

Avis de la tenue de l'assemblée ajournée des détenteurs de billets garantis 6¾% série A

AVIS vous est par les présentes donné que l'assemblée des détenteurs de billets garantis 6¾% à fonds d'amortissement série A, datés du 1er janvier 1965 (ci-après appelés les "billets garantis"), de District Finance Corporation (Montreal) Limited, maintenant Cofiad Inc., (ci-après appelée la "compagnie"), émis et garantis en vertu d'un acte de fiducie, d'hypothèque, de nantissement et de gage (ci-après appelé l' "acte de fiducie"), passé devant Me Benoit Vaillancourt, notaire, portant la date officielle du 1er janvier 1965 et intervenu le 7 janvier 1965 entre la compagnie et Trust Général du Canada, ès qualité de fiduciaire (ci-après appelé le "fiduciaire"), originairement convoquée pour être tenue au Salon Chaudière de l'Hôtel Le Reine Elizabeth, 900 ouest, boulevard Dorchester, Montréal, Canada, le 19 août 1968, à 2 h 30 de l'après-midi, heure avancée de l'est, pour les fins mentionnées dans l'avis de convocation de cette assemblée, savoir:

a) prendre connaissance de la situation financière de la compagnie et de ses défauts aux termes dudit acte de fiducie;
b) prendre connaissance des mesures prises par le fiduciaire, dans le but de maintenir et de sauvegarder les droits, intérêts et garanties des détenteurs de billets garantis;
c) recevoir du fiduciaire un rapport sur sa prise de possession et son administration subséquente des biens donnés en garantie;
d) prendre en considération et s'il est jugé opportun, adopter une résolution extraordinaire aux fins de constituer un Comité des détenteurs des billets garantis, en nommer les membres, pourvoir à leur remplacement et leur rémunération et leur attribuer le pouvoir de faire et de poser tous les actes jugés utiles ou nécessaires et généralement leur déléguer en tout ou en partie les pouvoirs des détenteurs de billets garantis au cas de défaut de la compagnie, conformément audit acte de fiducie, y compris les pouvoirs qui ne peuvent être exercés que par résolution extraordinaire des détenteurs des billets garantis réunis en assemblée;
e) généralement adopter par voie de résolution ordinaire ou extraordinaire toute résolution et prendre toute décision opportune sur toute question soulevée lors de l'assemblée;
f) ajourner l'assemblée de temps à autre pour plus ample considération et décision sur toute question ci-dessus indiquée;

a été ajournée, conformément aux dispositions de l'acte de fiducie au 11 septembre 1968, à 2 h 30 de l'après-midi (heure avancée de l'est) et qu'elle sera tenue au Salon Bersimis de l'Hôtel Le Reine Elizabeth, à l'adresse ci-haut mentionnée et pour les mêmes fins.

Daté à Montréal, ce 20e jour d'août 1968.

TRUST GENERAL DU CANADA
Fiduciaire

CANADA PACKERS LIMITED

Avis de dividende

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de 28¢ par action a été déclaré sur les actions ordinaires de la compagnie, payable le 1er octobre 1968 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 6 septembre 1968.

Le secrétaire,
L. A. MATTHEWS
Toronto, Ontario
ce 20 août 1968

LA LUZ MINES LIMITED

Dividende numéro 36

Les administrateurs de la Luz Mines Limited ont déclaré un dividende de soixante-quinze cents (75¢) par action, payable en monnaie canadienne le 16 septembre 1968, aux actionnaires inscrits aux livres à la fermeture des affaires, le 3 septembre 1968.

Par ordre du Conseil
D. D. ANDERSON
Secrétaire
Toronto, Ontario
le 15 août 1968

DIVIDENDE NO 2

Un dividende de 25¢ par action ordinaire a été déclaré payable, le 17 septembre 1968, aux actionnaires dont les noms figuraient aux registres le 3 septembre 1968.

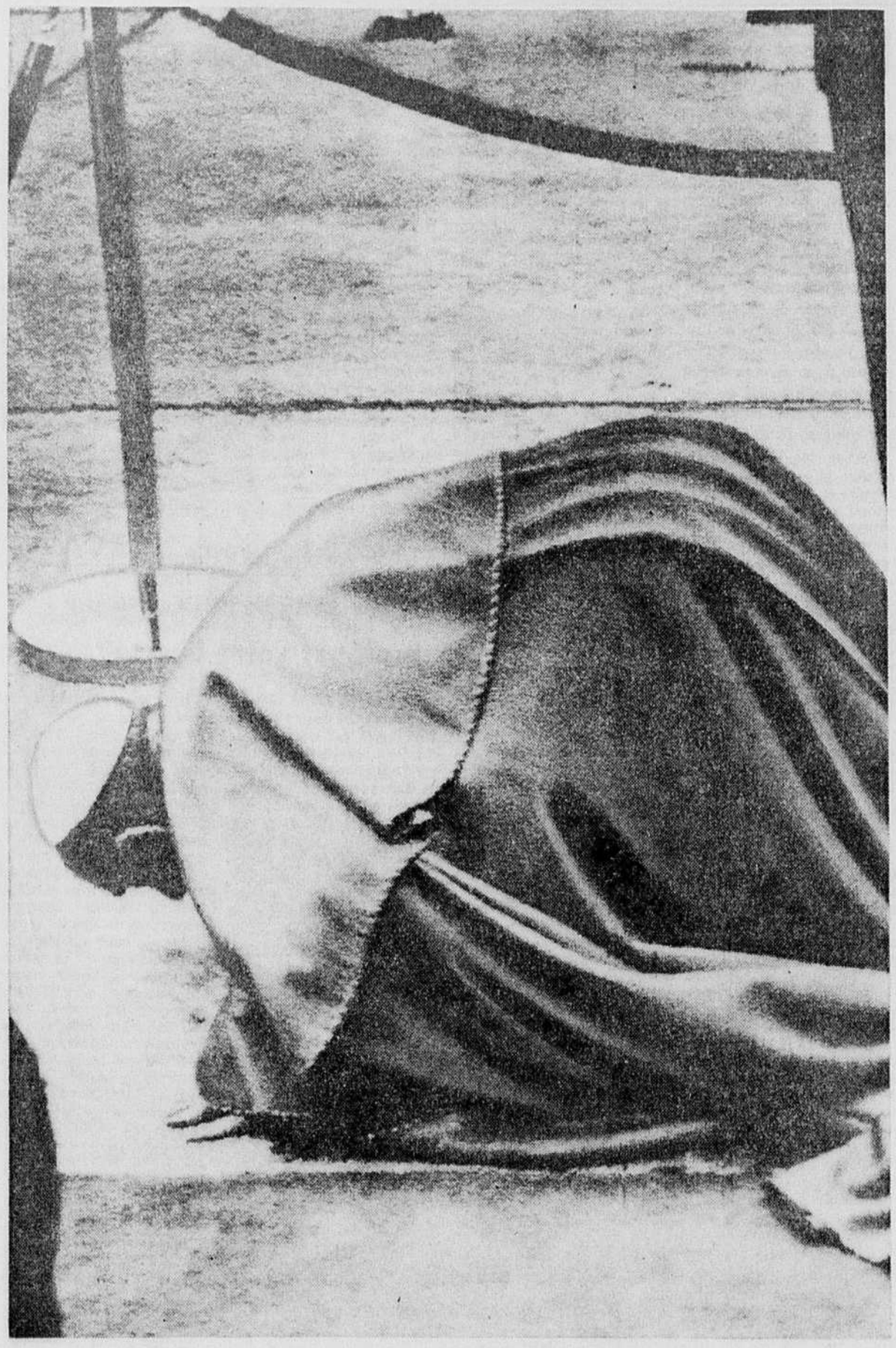
Par ordre du Conseil d'administration,
Le vice-président et secrétaire,
R. H. Hawkes
Toronto, Ontario Le 8 août 1968

LA COMPAGNIE ROTHMANS DE PALL MALL CANADA LIMITÉE

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

CAHIER No 3 / PAGES 35-50 LA PRESSE ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, VENDREDI 23 AOUT 1968 — 84e ANNEE — No 197



Premier contact avec l'Amérique latine

Avant même de serrer la main du président Restrepo de la Colombie, à sa descente d'avion, le Pape se penche pour baiser la terre latino-américaine. Ayant ensuite gagné les microphones, il a fait part en espagnol de sa "joie intime" et de son "émotion touchante".

Immense élan populaire pour le 1er voyage de Paul VI en Amérique Latine

BOGOTA, Colombie (AFP, PA, UPI) — Le Pape Paul VI, arrivé hier à Bogota pour porter au 39e Congrès eucharistique le message d'espoir de l'Eglise romaine aux Latino-Américains, a reçu la réception probablement la plus tumultueuse de l'histoire de ses voyages à l'étranger.

Le Souverain Pontife paraissait pâle mais alerte et détendu, et la réception de la foule a semblé l'animer jusqu'à son retour à la Nonciature de Bogota pour une période de repos de quatre heures où il a paru presque abasourdi de l'enthousiasme populaire.

Un million de personnes au moins se pressaient sur le chemin allant de l'aéroport à la cathédrale de Bogota, Place Bolivar; la police et les militaires composant les forces de sécurité ont paru contenir malaisément le déchainement de la population.

Au moment où Paul VI a pris place dans la limousine, un message lui a été remis, dont on ignore la teneur et l'auteur.

Plus tard, la voiture papale a accroché un passant enthousiaste, mais l'accident n'a pas eu de conséquences sérieuses.

Devant la cathédrale, de style néo-classique, la foule de plus en plus nombreuse a rompu les barrages et entouré la voiture de Paul VI, qui a eu quelques difficulté à mettre pied à terre. C'est entouré d'officiers et d'agents de la police militaire qui lui frayaient un chemin que le Pape a pu pénétrer dans le sanctuaire.

Prenant place sur le trône pontifical, le Pape a déclaré: "Prions pour l'Eglise universelle, pour que resplendisse toujours plus clairement la mission de rédemption et d'amour. Prions pour que tous, qui participons au sacerdoce, nous vivions continuellement notre consécration surnaturelle et divine, avec la conscience d'être le Christ répandu et communiqué, en respectant les dimensions de sainteté et de généreux service qu'implique cette vocation."

De la cathédrale, le Pape s'est rendu au palais de l'archevêché, où il s'est montré à la foule au balcon pour donner la bénédiction. Les acclamations étaient telles que les paroles du Pape étaient à peine audibles.

Tandis que le Saint-Père regagnait la Nonciature, où il résidera jusqu'à samedi, l'enthousiasme atteignait son point culminant. Dans la cohue, deux cents personnes — des femmes pour la plupart — se sont évanouies et ont dû être secourues.

Durant la cérémonie sur les terrains du Congrès eucharistique, où le Pape a ordonné 200 prêtres et diacres, un prêtre de langue espagnole a lancé aux policiers militaires d'écarter les guides féminins en minijupe, "spectacle indécent pour la présence du Pape".

Trois compagnons l'ont cependant aidé à se calmer, en lui demandant de se concentrer davantage sur la cérémonie et moins sur les jeunes filles.

La cause d'un désastre aérien a été établie

LONDRES (PC) — L'écrasement d'un quadrimoteur "Argonaut", de fabrication canadienne, survenu l'an dernier à Stockport, comté de Chester, en Angleterre, et qui a coûté la vie à 72 personnes a été causé par une fuite dans le système de distribution du carburant, a révélé hier l'enquête officielle ouverte à ce sujet.

Le rapport précise que l'accident a été causé par le fait qu'un réservoir d'essence s'est vidé dans un autre en plein vol, de sorte que l'un des deux moteurs de droite a manqué de carburant et s'est arrêté juste avant l'atterrissage de l'appareil.

L'"Argonaut", construit par Canadair il y a 18 ans, était la version canadienne du "Douglas DC-4". L'appareil appartenait à la "British Midland Airline". Les robinets d'essence, où la fuite s'est produite, étaient fabriqués aux Etats-Unis.

L'enquête du gouvernement a établi que, vu le type de robinets utilisés et la façon dont ils étaient installés dans le fuselage de ces appareils, le simple fait pour un pilote de négliger de placer les leviers dans leur position exacte pouvait entraîner le transvasement de l'essence d'un réservoir dans un autre au cours d'une longue envolée.

L'irritabilité cardiaque du général Eisenhower

WASHINGTON (AFP, UPI) — "L'irritabilité cardiaque", dont il est fait mention dans les bulletins de santé de l'ancien président Eisenhower, "est très sérieuse pour une personne dans la situation du général", a déclaré hier matin le porte-parole de l'Hôpital militaire Walter Reed en réponse à des questions écrites des journalistes.

Cette irritabilité, caractérisée par des battements de coeur excessifs, occasionne l'irrégularité de ces battements, a ajouté le porte-parole. "Le général Eisenhower est toujours conscient en tout temps, a-t-il précisé, sauf évidemment pendant de fréquentes périodes de sommeil reposant".

L'ancien chef de la Maison Blanche n'est pas non plus atteint de "nouveaux troubles", survenus depuis son entrée à l'hôpital au printemps dernier.

D'autre part, le malade n'a pas été informé de la crise en Tchécoslovaquie.

Il reçoit de fréquentes et courtes visites de Mme Eisenhower et des autres membres de sa proche famille, ses médecins restant alors "constamment présents" auprès de lui à cette occasion.

Un autre bulletin de santé, le plus récent, publié hier après-midi, s'est borné à signaler qu'aucun changement fondamental n'était intervenu depuis celui du matin, dans lequel les médecins signalaient que l'état du patient demeurait "critique".

A la Cité du Vatican, on a révélé hier que le pape Paul VI, avant de quitter Rome pour Bogota, a envoyé un télégramme au général Eisenhower. "Nous sommes profondément touchés par les nouvelles préoccupantes de votre maladie. En ce grave moment, écrit le Souverain Pontife, nous adressons à Dieu de ferventes prières pour le rétablissement de votre santé".

Complot contre Humphrey ?

CHICAGO (UPI) — Un grand jury fédéral entreprend aujourd'hui une enquête au sujet des rumeurs selon lesquelles M. Hubert Humphrey et d'autres personnalités démocrates seraient l'objet d'une tentative d'assassinat à la convention de Chicago, a-t-on révélé hier soir.

M. Thomas A. Foran, procureur fédéral, a précisé que ces rumeurs avaient pris naissance dans la prison du comté Cook. Il a ajouté que 16 personnes seraient appelées à témoigner devant le jury, y compris des membres de bandes de jeunes Noirs de la rive sud de Chicago, qui furent l'objet d'une enquête par une commission sénatoriale présidée par le sénateur John J. McClelland (démocrate d'Arkansas).

Le procureur fédéral n'a pas voulu identifier d'autres personnalités démocrates, outre MM. Humphrey et McClelland, qui auraient été visées par les prétendus comploteurs. Des rumeurs de complots d'assassinat vont bon train cette semaine à Chicago, tandis que les forces de sécurité prennent des dispositions exceptionnelles pour écarter toute menace.

McCarthy: pas de chance

par Bernard ULLMAN

WASHINGTON (AFP) — Chef de file, (depuis le début de cette année électorale), des adversaires les plus déterminés de la politique vietnamienne de l'administration Johnson, M. Eugene McCarthy n'a pu cacher son amertume devant les effets qu'il pressent sur l'opinion publique américaine de l'invasion de la Tchécoslovaquie.

En s'efforçant, en dépit des conseils de son entourage, d'en minimiser l'importance, il marchait indubitablement à contre-courant, et n'a sans doute pas amélioré les chances, déjà minimes, qu'il avait précédemment de voir une majorité se dégager en faveur de sa candidature à la convention de Chicago. Il apparait aujourd'hui qu'en dépit de l'appui de taille que vient de leur apporter le sénateur Edouard Kennedy, sortant pour la première fois du silence qu'il s'était imposé depuis l'assassinat de son frère, les "colombes" du parti démocrate auront le plus grand mal à faire insérer même partiellement leurs points de vue dans le programme électoral de ce parti.

Le combat qu'ils comptent engager à ce propos durant la convention même sera loin d'avoir l'impact qu'il aurait eu avant le nouveau "coup de Prague".

Dans les milieux politiques de Washington, on analyse comme suit les conséquences probables de cette crise, qui a éclaté en pleins préparatifs de la convention, et dont le secrétaire d'Etat, Dean Rusk, eut connaissance mardi soir, au moment précis où il s'apprêtait à répondre, devant la commission de la "plate-forme" démocrate, aux adversaires de la guerre du Vietnam:

1 — Chez les républicains comme chez les démocrates, les "libéraux" se trouvent, au moins temporairement, en perte de vitesse. Il leur sera difficile, d'ici le scrutin de novembre, de demander que l'on fasse confiance aux communistes au Vietnam, alors que les troupes soviétiques occupent Prague.

2 — M. Hubert Humphrey, s'il obtient, comme tout le laisse prévoir, l'investiture à Chicago mercredi prochain, pourrait donc être amené au cours de la campagne, à durcir ses positions sur le plan extérieur. Mais M. Richard Nixon bénéficie au départ, dans ce domaine, d'une solide avance, en tant que vétéran de l'anti-communisme. Les deux hommes s'étaient ces dernières semaines, exprimés dans des termes presque identiques sur la nécessité de faire succéder "la négociation" à la "confrontation" Il sera plus facile au candidat républicain qu'à son rival démocrate de revenir à des positions dures. Déjà, avant l'intervention soviétique, un sondage gallup publié mercredi indiquait que M. Nixon, qui ne l'emportait que de deux points sur M. Humphrey à la mi-juillet, avait vu son avance s'accroître de façon spectaculaire, passant à 45 pour cent contre 29 pour cent. Le vice-président aura du mal, d'ici le 5 novembre, à renverser cette tendance. Le fait que ce même sondage fait apparaître M. McCarthy comme mieux placé que M. Humphrey devant M. Nixon ne semble guère devoir accroitre les chances du sénateur du Minnesota à Chicago.

3 — Bien qu'elle demeure très improbable, la possibilité, en cas d'échec de M. Humphrey, par un grand nombre de délégués de la convention, d'un appel au "pilote éprouvé" qu'est le président Johnson du fait de l'accroissement de la tension internationale, n'est pas totalement à exclure. On rappelle à ce propos que la double crise de Budapest et de Suez, survenant quelques jours avant le scrutin de 1956, avait certainement accru la majorité du président sortant, le général Eisenhower, face au candidat démocrate, M. Adlai Stevenson.

Tension raciale dans deux villes

d'après UPI

Des désordres raciaux sporadiques sont encore rapportés à Pittsburg en Pennsylvanie, et à Wichita au Kansas.

A Pittsburg, des vandales ont fait des leurs pour la seconde nuit consécutive, et plusieurs bombes à incendie ont éclaté dans des quartiers séparés; dans le secteur de Homewood, la police a dû faire face à un barrage de cailloux et de débris lancés des toits du quartier.

A Wichita, des coups de feu ont éclaté tôt mercredi dans le quartier nord-est, à la suite d'un attentat, mardi, au cours duquel un jeune Noir a été la cible de balles et a été grièvement blessé.

Le maire a émis une proclamation décrétant la fermeture de tous les débits de boissons — y inclus les tavernes et clubs privés —, et banissant la vente des armes à feu et de l'essence en contenant.

Le jeune Lawrence Hytche, 19 ans, est dans un état grave à l'hôpital, après une intervention chirurgicale de trois heures à la suite de l'attentat perpétré contre lui par un Blanc au coin d'une rue.

La police a rapidement établi un cordon autour du campus de l'Université de l'Etat à Wichita, où de nombreuses explosions de bombes à incendie ont été rapportées au cours des dernières semaines.

La base de Danang subit un violent assaut des Viet

DANANG (AFP) — Danang, la plus grande base américaine du Sud-Vietnam, subit depuis la nuit dernière l'assaut de troupes nord-vietnamiennes et vietcong. De très violents combats se déroulent depuis 4 heures, ce matin, à moins de huit cents verges de la base aérienne géante américaine à Danang.

Plus d'une compagnie nord-vietnamienne, peut-être plus de 200 soldats équipés entre autre de mitrailleuses lourdes de 50 mm, se trouve installée dans les maisons du village situé à l'extrémité sud de la piste d'atterrissage.

Toutes les demeures de la rue principale sont détuites et plusieurs d'entre elles sont en train de brûler. Les habitants ramassent quelques effets et fuient en direction de la base. Les buffles galopent effrayés dans les rues.

Plusieurs unités de "Marines" soutenus par des blindés et des chars "Ontos" à six canons sont engagées dans les étroits passages qui séparent les hameaux. Le tir est continu et très dense.

Les combats se poursuivent dans le secteur de Danang avec acharnement. Au sud de la piste d'atterrissage, près du pont de Cam Le, une compagnie nord-vietnamienne renforcée résiste depuis plus de huit heures à l'assaut conjugué des blindés et des "Marines" américains, des "Rangers" et de la police sud-vietnamiens. Les "Marines" américains ont eu cinq tués et cinq blessés, déclaré une source officieuse.

Dans Danang même, près de la caserne d'un bataillon de "Rangers", une vingtaine de Vietcong se trouvent encerclés dans un quartier populeux. Ils se défendent à la grenade à main. Quatre d'entre eux ont été tués.

Saisie à Bagdad de la fabrique de Coca-Cola

BAGDAD (AFP) — Les installations de la compagnie "Coca-Cola" à Bagdad ont été saisies par ordre du gouvernement.

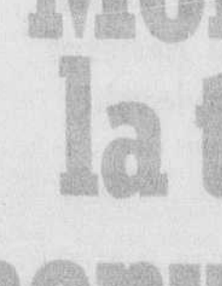
Le gouvernement, présidé par le général Taher Yehia avant le 17 juillet dernier, avait autorisé la compagnie "Coca-Cola" à poursuivre ses activités jusqu'à la fin de l'année 1969 en dépit d'une décision de la conférence du boycottage arabe.

M.L.T.P.

ça veut dire:

"Molson, la très populaire"

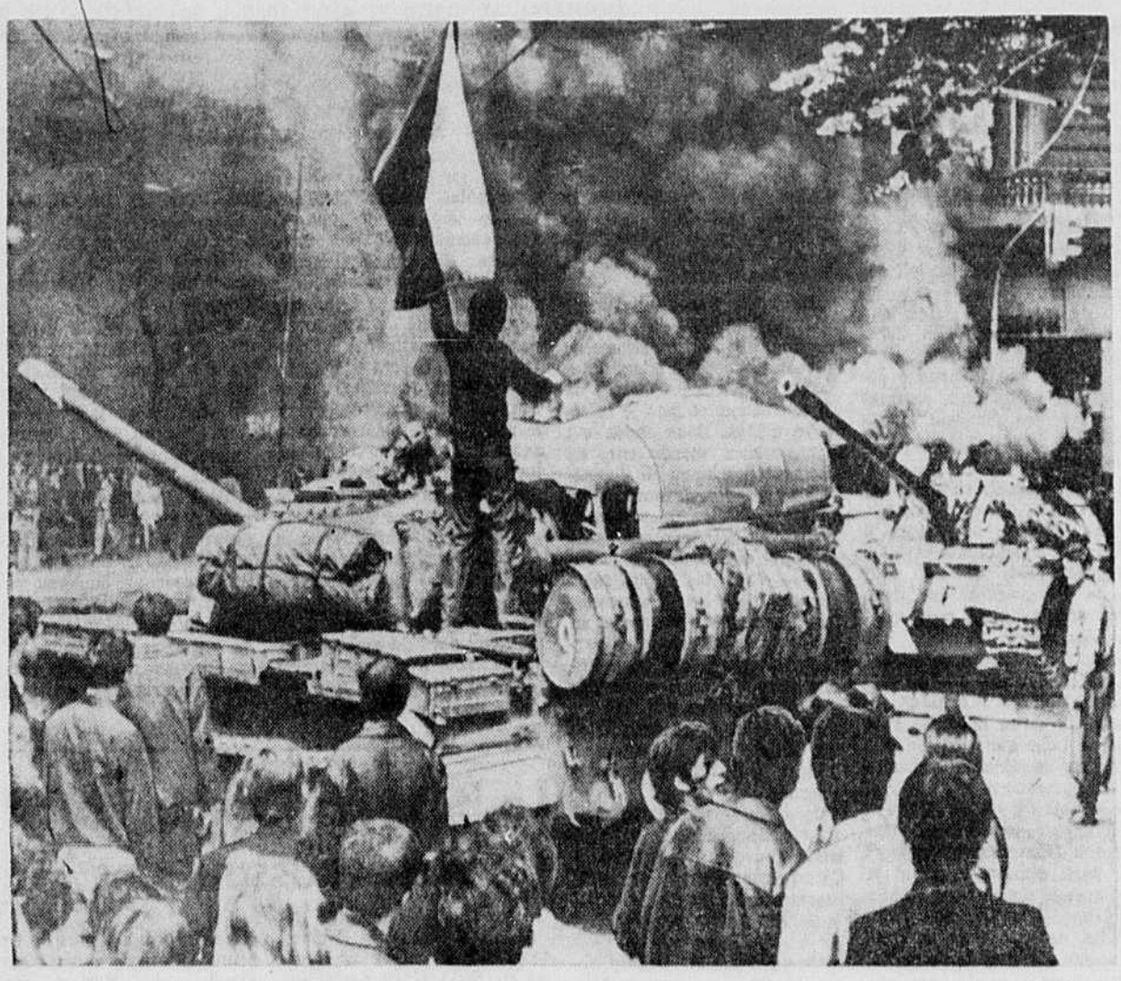
Oui ça veut dire ça.
Et bien d'autres choses.
Mais ce qui est sûr,
c'est que si c'est une



Molson, là tu parles!

Brasseur au Québec par Molson

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES



téléphoto PA

Un étudiant tchécoslovaque agite le drapeau de son pays perché sur un char blindé soviétique, à Prague. Selon Radio-Prague "libre", plusieurs manifestations de résistance légale organisées ont eu lieu hier pour démontrer aux Soviétiques que les autorités fidèles à M. Dubcek refusent de s'incliner devant le fait accompli et continuent à exercer leurs fonctions dans toute la mesure du possible.

La réprobation mondiale monte contre l'envahisseur soviétique

D'après PC, AFP, UPI et PA

La condamnation mondiale de l'Union Soviétique pour son invasion de la Tchécoslovaquie s'est faite hier plus générale et plus amère encore que mercredi, alors que Moscou répliquait avec une déclaration de justification de 13,000 mots.

Le Kremlin place résolument le secrétaire général du Parti communiste tchécoslovaque, Alexandre Dubcek, parmi les "traîtres" pour avoir fomenté la "contre-révolution". La condamnation englobe aussi ses collaborateurs.

Jusqu'ici, on est certain que le ministre des Affaires étrangères de Prague, M. Jiri Hajek — dont les allées et venues étaient incertaines hier, est vivant: il a participé à une manifestation populaire à Belgrade, capitale de la Yougoslavie, avant de gagner Vienne.

Lors d'un grand meeting de solidarité avec le peuple tchèque, le vice-président du gouvernement tchécoslovaque, M. Ota Sik, s'est également montré en public pour affirmer que le gouvernement de Prague existe toujours.

Il a ajouté que lui et ses trois collègues actuellement (ou à ce moment) en Yougoslavie, en faisaient toujours partie. Il a recommandé à l'assistance, parmi laquelle se trouvaient des touristes tchécoslovaques, de ne pas prêter trop d'attention aux nouvelles voulant qu'on essaie de former à Prague un autre gouvernement.

Hanoi s'aligne sur Moscou

L'Agence France-Presse, dans une dépêche datée de Hanoi, souligne que la rapidité avec laquelle Hanoi a pris le parti de l'invasion soviétique de la Tchécoslovaquie marque un changement brusque de sa position traditionnelle de "neutralité" entre la Chine et l'URSS. La dépêche souligne le besoin qu'a le Nord-Vietnam de l'aide militaire soviétique dans sa lutte au Vietnam et le fait qu'idéologiquement, le parti communiste de Hanoi ressemble plus au parti communiste des années '30 à Moscou qu'à celui des pays de l'Europe de l'Est.

Pour sa part, la Chine communiste, dans un article du "Quotidien du Peuple" de Pékin, qualifie d'"acte éhonté" l'invasion de la Tchécoslovaquie par l'URSS. Pour le journal, l'assertion de Moscou selon laquelle ce geste allait garantir la paix en Europe est du tout au tout le "pillage de la logique impérialiste".

Le commentateur fait allusion à l'occupation du pays des Sudètes en Tchécoslovaquie par Hitler il y a 30 ans.

Isolement des pays responsables

Le Parti communiste d'Allemagne de l'Est se réclame presque d'avoir pris l'initiative des événements actuels en Tchécoslovaquie. Dans une note aux travailleurs, le parti affirme que son chef, M. Walter Ulbricht, a appris le premier, le 12 août dernier, alors de sa rencontre à Karlsbad (maintenant Karlovy Vary) que le chef communiste tchécoslovaque Alexandre Dubcek et ses collaborateurs entendaient suivre une ligne que la note appelle anti-socialiste.

Le message dit encore qu'on n'a qu'à regarder une carte de l'Allemagne de l'Est pour découvrir le danger que représenterait un régime anti-socialiste aux frontières de l'Allemagne de l'Est.

Contre ce pays, l'URSS et les autres nations ayant contribué à l'invasion (Bulgarie, Hongrie et Pologne) s'élève toute l'opinion du reste du monde communiste, et "a fortiori" des pays du monde occidental et des nations communément appelées non engagées.

La Yougoslavie, dans une déclaration publiée à Belgrade et communiquée sur l'heure au Conseil de sécurité des Nations Unies, demande aux cinq pays envahisseurs de prendre des mesures urgentes pour mettre un terme à l'occupation du territoire tchécoslovaque.

La Roumanie, par la voix de son chef M. Nicolae Ceausescu, déclare que "rien ne peut justifier" l'invasion de la Tchécoslovaquie par le bloc communiste.

Réunie en session d'urgence, l'assemblée nationale de Bucarest a adopté une résolution condamnant l'immixtion soviétique en Tchécoslovaquie et demandant que les rapports entre Etats socialistes soient basés sur l'indépendance et la souveraineté de chacun d'eux.

A La Havane, la radio et la télévision ont diffusé intégralement la déclaration de M. Ceausescu annonçant la création de détachements armés patriotiques en Roumanie, et soulignant que le peuple roumain ne permettra à personne de violer son territoire.

Une "revision déchirante" des rapports est-ouest

A Paris, le général de Gaulle a convoqué pour samedi une séance extraordinaire du cabinet, qu'il présidera lui-même, étant alors revenu de sa propriété de campagne.

Le général de Gaulle a aussi acquiescé à la demande de l'ambassadeur de la Tchécoslovaquie pour une entrevue avec lui, et le recevra samedi à l'Elysée.

Le Parti communiste français, selon France-Presse, est "en substantielle convergence d'opinions et d'appréciations" avec le Parti communiste italien, sur la situation en Tchécoslovaquie. M. Longo, le secrétaire général du PC italien, est venu à Paris pour des contacts avec M. Waldeck Rochet.

Il semble d'ailleurs que, partout en Occident, c'est à une réévaluation réaliste du processus de détente est-ouest que se livrent les principaux gouvernements.

Même si le ministre des Affaires étrangères de Bonn, M. Brandt, a cru possible de déclarer que les événements ne ralentiront pas ce processus de détente, c'est d'un avis opposé que se trouve le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis, M. Dean Rusk.

Après une rencontre d'une heure et demie du cabinet américain, M. Rusk a exprimé l'espoir que l'URSS usera de modération, et retirera les troupes qui "mettent si désespérément en péril" la Tchécoslovaquie.

Le chancelier d'Autriche, M. Josef Klauss, qui a ouvert les portes de son pays aux réfugiés tchèques, comme l'avait fait son prédécesseur pour les Hongrois en 1956, croit lui aussi que le "rapprochement amical" entre les peuples d'Europe est menacé.

Les USA avaient eu vent de l'invasion, il y a 3 semaines

WASHINGTON (PA, AFP) — Le président Johnson de même que d'autres autorités américaines ont été informés de la probabilité d'une invasion soviétique en Tchécoslovaquie environ trois semaines avant que les troupes russes ne franchissent les frontières tchécoslovaques, affirment aujourd'hui des hauts fonctionnaires de l'administration.

Par ailleurs, le journal "Die Welt" d'Allemagne fédérale écrit que les gouvernements de l'Alliance atlantique et l'état-major de l'OTAN étaient informés depuis le 14 août de l'imminence de cette invasion. Selon le journal, les services américains de reconnaissance aérienne de la "National Security Agency" avaient observé une concentration inhabituelle des troupes des cinq pays orthodoxes du pacte de Varsovie le long de leurs frontières communes avec la Tchécoslovaquie.

A Washington, les informateurs précisent qu'un document secret prévoyant cette invasion a été remis au président et qu'une trentaine d'autres personnalités importantes de l'administration en ont pris connaissance au début du mois d'août.

De plus, révèlent les informateurs, le jour même de l'invasion, soit mardi de cette semaine, le président et les autres personnages importants de l'administration ont été avisés, au cours d'un dîner hebdomadaire, par les experts des services secrets que l'invasion était probable.

Cette information fournie par les experts s'appuyait sur le fait que les leaders soviétiques se réunissaient eux aussi le même jour pour étudier la question tchèque.

Cette nouvelle à l'effet que les autorités américaines ont été averties de l'imminence de l'invasion contredit la déclaration précédente d'un haut fonctionnaire du département d'Etat affirmant "qu'ils étaient surpris" par l'invasion.

Elle contredit en outre une autre information du département de la Défense qui disait considérer comme possible une invasion mais affirmant par contre que les services secrets ne la prévoyaient pas.

Ces sources disent qu'au déjeuner mardi, soit quelques heures avant l'invasion, on eut vent d'une discussion animée entre le président Johnson, le secrétaire d'Etat Dean Rusk, le secrétaire à la Défense Clark Clifford et quelques autres au sujet de l'initiative éventuelle des Russes.

"Ils discutèrent, non seulement de la possibilité, mais même de la probabilité de l'invasion", dit un officiel. "Tous étaient d'accord pour reconnaître qu'une attaque contre les Tchèques était possible."

On était d'avis, ajoute le personnage officiel, parmi le groupe qui prenait le déjeuner à la Maison Blanche, que l'URSS renverserait probablement le régime libéral tchécoslovaque.

Personne ne conteste que la première information officielle qu'ait obtenue Washington est venue de l'ambassadeur soviétique dans la capitale américaine au cours d'une rencontre avec le président Johnson mardi soir, soit trois heures après le début de l'invasion.

Il n'y a pas de doute que les premiers renseignements à parvenir sur les fils sont rentrés une heure après le début de la rencontre Johnson-Dobrynine.

Biographie du général Pavlovski

PARIS (AFP) — Le général Ivan Pavlovski, commandant en chef des troupes soviétiques en Tchécoslovaquie, assume depuis janvier 1968 les fonctions de commandant en chef des forces terrestres de l'URSS.

Né en 1909 dans une famille de paysans, il s'engage dans l'armée soviétique à l'âge de 22 ans et termine la deuxième guerre avec le grade de commandant de division.

Pékin dénonce la collusion entre Washington et Moscou

PEKIN (AFP) — "Agissant avec un sang-gêne voulu, telle une bande de brigands, la clique de renégats Brejnev-Kossyguine a envoyé le 20 août des forces armées nombreuses occuper "sauvagement" la Tchécoslovaquie", a annoncé hier l'agence "Chine nouvelle".

"Cette clique de renégats dévoile ainsi ses traits hideux sans précédent en poursuivant une politique impérialiste déchaînée. C'est là un aspect méprisable de la lutte menée par les renégats soviétiques contre les revisionnistes tchécoslovaques" poursuit l'agence chinoise, qui voit dans les événements de Tchécoslovaquie un résultat de la "collusion directe" de deux impérialismes — celui de Moscou et celui de Washington.

"Cet acte démasque enfin la véritable nature du revisionnisme soviétique qui n'est qu'un tigre de papier" poursuit l'agence "Chine nouvelle" qui souligne à cet effet que l'ambassadeur de l'URSS aux Etats-Unis, M. Dobrynine, se conformant aux instructions reçues de Moscou, est allé avertir le "chef de l'impérialisme américain", le président Johnson, de l'invasion par les "alliés" du territoire tchécoslovaque au moment même où se déclenchait le mouvement de troupes. Par la suite, à l'issue de la session du Conseil national de sécurité, le président des Etats-Unis a convoqué l'ambassadeur soviétique pour un nouvel entretien, demeuré secret.

Après avoir occupé la Tchécoslovaquie, poursuit Chine nouvelle, la clique soviétique revisionniste a autorisé l'agence Tass à publier une déclaration hypocrite le 21 août dans le seul et vain but de justifier cette agression.

Selon le "Washington Post"

La rencontre entre Johnson et Kossyguine a été annulée

WASHINGTON, (UPI, AFP) — Dans un article publié sous droit d'auteur, le quotidien "Washington Post" a affirmé, dans son édition de ce matin, que l'invasion de la Tchécoslovaquie par les forces du Pacte de Varsovie a provoqué l'annulation d'une annonce voulant que le président Johnson rencontre M. Kossyguine, chef du gouvernement soviétique.

Selon le "Washington Post", en effet, un entretien entre M. Johnson et le chef du gouvernement soviétique devait être annoncé par la Maison Blanche mercredi. Or, peu après, l'ambassadeur de l'Union soviétique à Washington, M. Anatole Dobrynine, était reçu, à sa demande, par le président des Etats-Unis, pour l'informer que les forces soviétiques avaient commencé leur intervention en Tchécoslovaquie. De ce fait, selon le journal de Washington, l'entrevue entre M. Johnson et M. Kossyguine, qui devait porter sur le problème de la limitation des armes nucléaires, a dû être annulé.

Aucun commentaire à Washington

La Maison Blanche se refuse, aujourd'hui, à faire le moindre commentaire au sujet des informations publiées par le "Washington Post". Hier, le porte-parole du président, en réponse à une question relative à un article du publiciste Joseph Kraft relatant qu'une entrevue avait été prévue pour "la semaine prochaine" entre M. Johnson et M. Kossyguine, avait affirmé qu'il n'était pas au courant de ces informations qu'il avait qualifiées de "pures sottises".

Le porte-parole de la Maison Blanche avait, cependant, souligné que le président avait toujours l'intention de se rendre n'importe où pour servir la cause de la paix.

Depuis plusieurs semaines, le profond désir de M. Johnson de rencontrer, à nouveau, M. Kossyguine, dont il avait fait la connaissance au mois de juin 1967 à Glassboro, dans le New Jersey, avait fait l'objet de nombreuses rumeurs. Il semblait, cependant, difficile que le chef de la Maison Blanche puisse quitter les Etats-Unis pendant la semaine prochaine, alors que la convention démocrate tiendra ses assises à Chicago. Le "Washington Post" précise, ce matin, que l'accord avait été réalisé pour que la conversation Johnson-Kossyguine ait lieu au cours des deux prochains mois.

Au cours d'une récente conférence de presse, le président Johnson avait annoncé qu'un accord avait été réalisé entre Washington et Moscou sur le principe d'une conversation sur la limitation des armements nucléaires. Depuis cette déclaration du président, aucune précision n'a été fournie sur la date et le lieu de ce contact américano-soviétique. Les conversations au sein de la Commission du désarment à Genève n'ont, pas plus, fourni de précisions à cet égard.

Au moment même où les forces soviétiques intervenaient en Tchécoslovaquie, le secrétaire d'Etat Dean Rusk déclarait, devant la Commission de la "plate-forme" du parti démocrate que "des conversations importantes avec l'Union soviétique sur la limitation et la réduction des engins stratégiques défensifs et offensifs" auraient lieu prochainement avec l'URSS.

D'autre part, le président Johnson a toujours indiqué, dans le privé, qu'avant de quitter le pouvoir il aimerait s'entretenir avec le général de Gaulle. Certains commentateurs ont profité de la crise tchèque pour relancer cette idée et envisager un voyage du chef de la Maison-Blanche en Europe pour "conférer au sommet" avec ses partenaires de l'OTAN et pour avoir une conversation en tête à tête avec le président de la République française.

Aucune information, officielle ou officieuse, ne permet, pour le moment, de confirmer que le chef du gouvernement des Etats-Unis ait pris des contacts à ce sujet avec le gouvernement français. Il ne s'agit, peut-être, que de ballons d'essai. Il n'en est pas moins vrai que la crise déclenchée par l'Union soviétique en Europe, qui a visiblement affecté profondément le président Johnson, puisse donner un nouvel essor à un désir sincère de sa part d'avoir avant la fin de son mandat une conversation de fond avec le général de Gaulle.

L'URSS rassure les Tchèques

"Nous sommes venus pour protéger votre liberté"

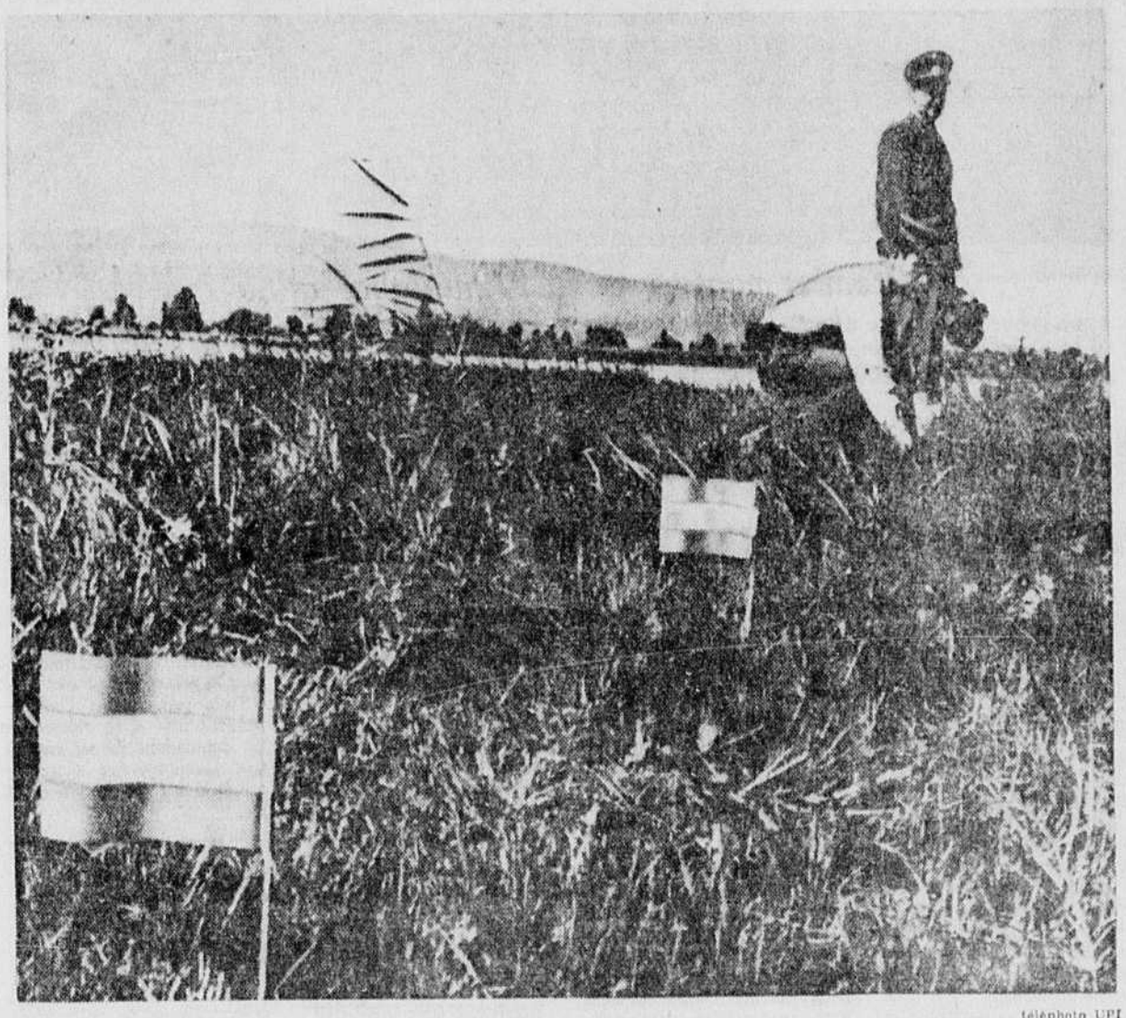
L'URSS et ses quatre alliés qui ont envoyé des troupes en Tchécoslovaquie ont lancé, aujourd'hui, un appel au peuple tchécoslovaque sollicitant son aide en vue de renverser "les forces contre-révolutionnaires".

L'appel est adressé à "nos frères, Tchèques et Slovaques", et est endossé par les gouvernements de l'Union soviétique, de la Bulgarie, de la Hongrie, de l'Allemagne de l'Est et de la Pologne.

L'appel a été lancé sur les ondes de Radio-Moscou et publié par l'agence TASS peu avant l'arrivée à Moscou du président tchécoslovaque Ludvik Svoboda en vue de pourparlers avec les leaders soviétiques.

Les auteurs de l'appel soulignent qu'ils ont "donné l'ordre à leurs troupes de pénétrer en Tchécoslovaquie parce qu'ils ont reçu un appel à l'aide émanant de dirigeants éminents du parti et de l'Etat tchécoslovaque, afin de défendre les conquêtes du socialisme, menacées de plus en plus par les tentatives insistantes de la réaction intérieure et internationale."

"Les troupes des pays frères alliés sont venues chez vous pour que personne ne puisse vous priver de liberté, conquise dans la lutte commune contre le fascisme. Ces troupes quitteront votre territoire après que la menace à la liberté et à l'indépendance de la Tchécoslovaquie aura été écartée. Vive la Tchécoslovaquie socialiste ! Vive l'amitié et la fraternité des peuples socialistes !", déclare encore l'appel des gouvernements des "Cinq".



téléphoto UPI

Pour aider les Tchécoslovaques à fuir

Des garde-frontières autrichiens placent des petits drapeaux rouges et blancs sur la ligne de la frontière austro-tchécoslovaque. Cette initiative a été décidée pour aider les ressortissants de Tchécoslovaquie fuyant leur pays à reconnaître où se trouve le territoire autrichien.

Les organes de presse soviétiques donnent leur version des événements

MOSCOU (AFP) — C'est une vision dramatique des rues de Prague en proie aux "forces de la contre-révolution" que décrivait hier soir l'un des correspondants des "Izvestia", qui voit dans ces événements "une preuve supplémentaire que les forces contre-révolutionnaires ont eu, au cours des derniers mois en Tchécoslovaquie, et particulièrement dans la capitale, toute liberté d'action".

"Si les choses ont tourné ainsi, affirme le correspondant, c'est aussi parce que les éléments de droite occupaient des fonctions dirigeantes au comité central du parti communiste tchécoslovaque et au gouvernement".

Le journaliste raconte l'entrée en action, mercredi soir, "comme sur commande", des stations de radio et de télévision clandestine munies de l'équipement le plus moderne et le plus puissant, et la diffusion d'appels à la population et à l'armée : "Des provocateurs donnèrent l'ordre d'opposer une résistance armée, de brûler nos chars et d'anéantir nos troupes... Les organisateurs de la contre-révolution cachaient naturellement leurs noirs desseins sous des paroles démagogiques sur la souveraineté et l'indépendance de la Tchécoslovaquie — que précisément les troupes alliées étaient venues défendre".

Suit une description dramatique de scènes de rues au cours desquelles d'audacieux provocateurs, profitant de ce que les troupes soviétiques avaient reçu l'ordre de ne pas tirer, grimpèrent sur les tanks, percèrent les fûts de combustible et mirent le feu.

Les équipages des chars, précise le correspondant, reçurent des blessures graves, mais malgré cela n'ouvrirent pas le feu.

"Dans la soirée, poursuivent les "Izvestia", les stations de radio clandestines, se faisant passer pour la radiodiffusion gouvernementale, diffusèrent une série d'appels au peuple au nom de la direction du parti communiste tchécoslovaque, du gouvernement et de l'Assemblée nationale. Le contenu de ces documents ne laisse aucun doute sur le fait que le groupe de droite au sein de la direction du parti s'aventurait sur un chemin plus que glissant, jusqu'à être à deux pas de servir d'arme entre les mains des meneurs de la contre-révolution. Parmi ces appels, figuraient des instigations à la grève générale, à l'arrêt du travail dans les entreprises et à la réunion d'un Congrès extraordinaire clandestin du parti".

Cependant, précise le correspondant, les efforts des contre-révolutionnaires ont échoué, en particulier auprès des milices populaires et des collaborateurs du ministère de l'Intérieur qui remplissent leur devoir et coopèrent activement avec le commandement des troupes alliées actuellement sur le territoire tchécoslovaque.

De son côté, un autre correspondant des "Izvestia" à Prague, dans un reportage avec une unité de l'armée soviétique publié en première page du journal, écrit : "La présence de nos troupes dans les rues et sur les places de Prague apporte partout l'apaisement".

L'agence Tass, pour sa part, a déclaré : "Selon les nouvelles parvenant de Tchécoslovaquie, la situation dans le pays demeure normale dans l'ensemble."

"Se conformant à l'appel du président Svoboda, la population conserve son calme... le commandement des troupes alliées en contact avec le commandement de l'armée populaire tchécoslovaque, contribue à la sécurité intérieure et extérieure de l'Etat tchécoslovaque".

"Cependant, souligne l'agence, ces forces anti-socialistes tentent d'enfreindre la vie normale du pays".

"Des éléments hostiles veulent envenimer la situation, coûte que coûte, en n'hésitant pas à commettre les crimes les plus lourds.

Ainsi ils ont mis en état d'arrestation Oldrich Svetska, rédacteur en chef du journal "Rude Pravo", et ils ont mis en circulation un numéro spécial de ce journal, organe du comité central tchécoslovaque contenant des attaques contre l'URSS et les autres pays socialistes.

Ce sont les troupes soviétiques qui ont libéré le camarade Svetska".

"Les contre-révolutionnaires ont mis en action des postes radiophoniques et des imprimeries clandestines aménagés à l'avance. Ils fabriquent des faux, pleins de mensonges et de calomnies, qui sont repris par la propagande impérialiste, qui les présente comme l'expression de la position officielle de la Tchécoslovaquie et de son opinion publique".

En prévision d'une loi-cadre de l'aide sociale

Vaste plan de réorganisation administrative

par Michel LORD
de notre bureau de Québec

QUEBEC — M. Jean-Paul Cloutier, ministre de la Famille et du Bien-être social, a dévoilé hier les grandes lignes d'un plan de réorganisation administrative de son ministère en prévision de la nouvelle loi-cadre de l'aide sociale qui doit être soumise en Chambre, lors de la reprise de la session, le 15 octobre.

Rien ne sert, en effet, a souligné le ministre, d'élaborer de meilleures lois, si l'on ne peut s'assurer d'abord qu'elles seront bien administrées.

M. Cloutier n'est pas insensible aux critiques nombreuses, venant de tous les milieux, contre certaines procédures administratives du ministère de la Famille et du Bien-être et les agissements de certains de ses fonctionnaires.

Il a fait leur part à ces critiques hier au cours de sa conférence de presse, avant d'annoncer les remèdes que la réforme administrative en cours veut apporter à de nombreux problèmes: augmentations astronomiques des coûts, hausse aussi rapide du nombre des assistés sociaux, délais trop nombreux dans la mise en oeuvre des programmes...

Décentralisation

Dès juin 1963, le comité d'étude sur l'assistance publique, dirigé par M. Emile Boucher, avait souligné les inconvénients d'une trop forte centralisation des services ainsi que des pouvoirs de décision, à Québec, en matière d'assistance sociale.

Le principal trait de la réforme administrative annoncée hier donne suite à cet avertissement. Les services de bien-être seront décentralisés par leur régionalisation.

Le ministre Cloutier a évoqué ainsi les motifs de cette décentralisation:

- éviter les lenteurs administratives, de telle sorte que le citoyen dans le besoin reçoive de l'aide avant que sa situation ne se soit trop détériorée;
- mettre le ministère en contact avec la population, afin que les fonctionnaires puissent apporter des remèdes aux véritables problèmes avec des moyens appropriés.

Ces objectifs, la réforme administrative entend les atteindre de deux façons.

D'abord en multipliant les bureaux régionaux et locaux du ministère, de telle sorte que, dans la mesure du possible, un Québécois puisse trouver un de ces bureaux à moins de 15 milles de son domicile. Vu l'étendue du territoire et l'éparpillement de la population, le ministère a prévu pour certaines régions éloignées des bureaux itinérants. A la suite de cette réorganisation, le nombre des bureaux locaux et régionaux du ministère devrait s'élever à un peu plus de 70 au lieu d'une cinquantaine, actuellement.

L'autre mesure envisagée dans cette réforme consiste en une régionalisation plus poussée des services, i.e, une déconcentration des pouvoirs, actuellement entre les mains du bureau central de Québec, au profit des bureaux régionaux. Ainsi, nombre de problèmes qu'on ne pouvait résoudre avant d'avoir obtenu l'accord de Québec pourront être réglés plus rapidement par les responsables régionaux du ministère.

Sur ce dernier point, le ministre n'a pas précisé jusqu'où pourrait aller la délégation de pouvoirs qui se fera en faveur des bureaux régionaux.

Cet aspect de la question a été soumis à une mission spéciale formée de 15 fonctionnaires supérieurs du ministère. Ces derniers ont quitté la Capitale hier pour une tournée de 16 semaines au cours desquelles ils parcourront tout le territoire du Québec.

Ce groupe de fonctionnaires a reçu divers mandats, notamment celui de mettre sur pied les nouvelles structures que commande la réalisation de la politique de régionalisation des services. Décentraliser après des années de centralisation nécessite d'importantes modifications dans le système existant.

Le mouvement de régionalisation entraîne avec lui des mutations, des redéfinitions de tâches. Ainsi, la fonction d'enquêteur disparaît, avec son complément, celle de réviseur. Ces deux tâches seront désormais assumées par la même personne, placée sous l'autorité d'un spécialiste. L'intention de cette réforme est de fournir un "interlocuteur valable", dans son milieu, à toute personne requérant l'aide du ministère.

D'autre part, l'expansion territoriale des services d'assistance sociale nécessitera un accroissement des effectifs dans les bureaux locaux. Ils se chiffrent actuellement à 355 personnes. S'ajouteront à ces derniers les 117 reviseurs du bureau de Québec, ainsi que quelque 50 agents de sécurité sociale recrutés dans les agences privées et ailleurs.

A Québec, rationalisation

L'effort de décentralisation entrepris s'accompagne d'autres réformes administratives au niveau supérieur du ministère.

Au cours de sa conférence de presse, le ministre Cloutier a rendu public un nouvel organigramme au sein du ministère de la Famille et du Bien-être.

L'administration générale, placée sous l'autorité directe du ministre et du sous-ministre, comprend quatre grandes divisions sous lesquelles se placent diverses directions générales et les services.

A la division "finances" ont été créées deux nouvelles directions générales, l'une des finances, l'autre de la planification et de la recherche. A l'intérieur de celle dont relève l'assistance sociale, une direction générale de la population et de la famille ainsi qu'une direction générale des bureaux régionaux.

Il est également à noter dans ce nouvel organigramme que toutes les directions générales et les services relèvent en ligne directe d'un sous-ministre adjoint, cela devant permettre des communications plus faciles de tous les services avec les centres de décisions.

Le ministère a en outre mis sur pied un nouveau système administratif conçu sous la forme d'un cheminement critique, dont la première étape sera d'agencer et enregistrer les renseignements sur les assistés sociaux à l'aide d'équipement électronique.



Jean-Paul Cloutier
ministre de la Santé et du Bien-être social

Modernisation

En matière de traitement électronique des données, le ministère du Bien-être devait compter jusqu'à présent sur l'équipement du ministère des Finances.

Le ministre Cloutier a annoncé, hier, la mise sur pied d'un service de traitement électronique des données aux ministères de la Santé, de la Famille et du Bien-être.

Cette décision ne peut être isolée de celle comportant la régionalisation et la décentralisation des services d'assistance sociale. Pour que la déconcentration des pouvoirs et la décentralisation des services se révèlent efficaces, il faut en effet que soient améliorées les communications d'une part, entre Québec et les bureaux régionaux, d'autre part entre ces derniers eux-mêmes, en vue d'une coordination de leurs efforts.

Dans cette optique, un vaste réseau de télécommunications contrôlé par un ordinateur, reliera à la banque centrale des données à Québec les points terminaux situés aux quatre coins de la province.

Plus tôt, en parlant des réformes administratives, M. Cloutier avait évoqué non seulement la réorganisation en cours au ministère de la Famille et du Bien-être, mais il avait également cru bon de signaler la fusion de certains services, tel celui de l'administration, du ministère de la Santé avec les mêmes services à la Famille et au Bien-être.

C'était suffisant pour qu'un journaliste l'interroge sur la possibilité d'une fusion des deux ministères. D'abord visiblement surpris par la question, le titulaire de ces deux ministères a répondu: "Ce n'est pas impossible, même si nous ne l'envisageons pas pour le moment."

Amélioration de la condition des assistés sociaux

Le ministre Cloutier prévoit une hausse du coût de la sécurité sociale, sous peu

par Claire DUTRISAC

QUEBEC — Avec de multiples détails qui donnent cette fois de la consistance à sa promesse, le ministre de la Famille et du Bien-être social M. Jean-Paul Cloutier, a annoncé hier que la loi d'assistance à domicile sera présentée à l'Assemblée législative dès le début de la prochaine session.

De plus, et c'est là ce qui laisse croire que cette loi réclamée à cor et à cri par la population et par les agences de bien-être verra enfin le jour, le ministre a également déclaré que dès septembre prochain, son ministère mettra en application dans le champ de l'assistance à domicile des mesures intérimaires. Ces mesures "constituent une étape intermédiaire nécessaire entre le système actuel et la législation annoncée."

Déjà, la structure et les rouages nécessaires à l'application de cette future loi sont en place. M. Cloutier a expliqué les diverses raisons qui l'ont forcé à retarder la présentation de la nouvelle loi destinée, rappelons-le, à remplacer la mosaïque de lois qui forment actuellement notre système de sécurité sociale: la création des structures requises, la préparation du personnel, la nécessité de contrôles efficaces, tout cela a contribué au délai dénoncé à maintes reprises par les intéressés et par l'ensemble du public.

On peut donc prévoir que le sort des assistés sociaux sera amélioré dès le mois prochain. Cette loi, une fois adoptée, soulagera à la fois le bénéficiaire de la sécurité sociale et, à long terme, le contribuable. Pourquoi? Parce que, s'inspirant du rapport Boucher sur l'assistance à domicile, elle permettra, outre l'aide financière aux personnes dans le besoin, la mise en oeuvre de moyens multiples pour prévenir la dépendance économique ou pour y mettre un terme en certains cas. Prévention et réadaptation sont certes les deux nouveautés que cette loi comporte, pour le Québec, à tout le moins.

Aussi, le ministre prévoit dans l'immédiat une hausse du coût de la sécurité sociale mais, sur une longue période, une politique moins onéreuse pour le gouvernement et surtout plus respectueuse de la dignité humaine. M. Cloutier a souligné que la hausse de l'assistance sociale n'était pas un problème particulier au Québec. La Californie et l'Etat de New York voient, eux aussi, s'enfler le budget de ce poste de façon démesurée. Le ministre a convenu que le système actuel de distribution des allocations laissait beaucoup à désirer et quant à son efficacité et quant au contrôle nécessaire pour la protection de l'argent des contribuables.

Au chapitre des contrôles, M. Cloutier a dit: "Il est très important que cette loi n'en soit pas une de coercition et qu'elle permette aux assistés sociaux de recevoir ce dont ils ont besoin. Cependant, il existe au sein de la population un sentiment général voulant que les mécanismes de distribution soient imparfaits." Le ministère veut corriger cette situation et semble bien décidé à s'attaquer aux fraudeurs de toutes sortes.

Les normes intérimaires qui seront appliquées avant même l'adoption de la loi ne seront pas en opposition avec la législation qui sera proposée. "Elles auront pour effet d'améliorer la qualité de ces travaux et d'expérimenter des procédures administratives qui se doivent d'être fonctionnelles." La décentralisation prévue vise surtout à se rapprocher de l'usager; mais elle est aussi pour le ministère "l'occasion d'apporter des améliorations sensibles dans la compréhension même de l'assisté en raison de ce que les problèmes pourront plus directement et plus concrètement trouver remède."

Il deviendra possible pour le ministère de normaliser l'assistance en tenant compte des besoins particuliers aux différentes catégories de la population, suivant qu'il s'agisse de personnes seules âgées de moins de trente ans ou d'autres célibataires, de couples sans enfants, ou de familles d'un enfant ou encore de parents ayant à leur charge plusieurs enfants.

Ainsi, le ministère, par le truchement de ses bureaux locaux et régionaux, pourra répondre avec plus d'efficacité aux situations difficiles que rencontrent les familles dans le besoin. Entre autres, on pourra payer des médicaments, des services d'aide-ménagère et apporter des solutions à de nombreux problèmes financiers qui risquent de compromettre la stabilité et la cohésion des familles.

La loi permettra de prévenir des détériorations de situations qui placent des familles dans la dépendance (et parfois pour des générations à venir) au lieu de refuser un secours qui permettra de sortir d'une impasse momentanée. Nombre d'assistés sociaux seront orientés, quand la chose sera possible, vers le marché du travail.

Ce travail de prévention et de réadaptation implique la collaboration de divers ministères, selon le cas : Travail, Santé, Education, et à l'occasion, la participation de ministères fédéraux.

Avec ces deux mesures dont l'application est toute prochaine, c'est-à-dire des normes intérimaires et l'adoption de la loi d'assistance à domicile, le Québec s'engage vers la planification. Ces nouvelles réjouiront particulièrement les agences de services sociaux, les agences de bien-être, les organismes de bienfaisance, qui, tout récemment encore, signaient une pétition destinée au ministre Cloutier pour le prier d'agir instamment et de corriger une situation inique.

Fraudes considérables dans l'octroi des prestations d'assistance sociale

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Selon le ministre de la Famille et du Bien-Etre, l'Etat pourrait récupérer "des millions" à la suite des enquêtes que poursuivent actuellement des équipes de son ministère sur de nombreuses fraudes et irrégularités dans l'octroi des prestations d'assistance sociale.

"Notre enquête, commencée l'an dernier, est à peu près terminée pour le bureau de Québec. L'étude de ces dossiers révèle l'existence de fraudes considérables. Les premiers résultats de l'enquête qui s'étend maintenant à toute la province sont déjà très inquiétants", a déclaré M. Jean-Paul Cloutier.

Dans le cas de certaines irrégularités, a précisé le ministre, les enquêteurs du ministère tenteront eux-mêmes de récupérer les prestations versées sans justification. En ce qui concerne les véritables fraudes, le ministère de la Justice intentera des poursuites devant les tribunaux. Il a cité à cet égard la fabrication de faux dossiers, les prestations d'assistance-vieillesse versées à des personnes décédées.

Au cours de sa conférence de presse d'hier, le ministre Cloutier a divulgué le plan d'une vaste réorganisation de son ministère, ainsi que l'inscription prochaine au feuilleton de la Chambre d'une nouvelle loi-cadre d'aide sociale.

Avant d'améliorer ses lois d'assistance sociale, a dit M. Cloutier, le gouvernement va s'assurer que les fraudes ne viendront pas priver des effets bénéfiques de ces lois les citoyens véritablement dans le besoin. Quant aux réformes administratives apportées au sein de son ministère, il a dit qu'elles permettraient un plus strict contrôle de l'attribution des prestations d'assistance sociale.

Québec va créer un Institut de démographie

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministre de la Famille et du Bien-Etre, M. Jean-Paul Cloutier, a annoncé hier au cours de sa conférence de presse qu'il avait confié au professeur Jacques Henripin, de l'Université de Montréal, le soin de jeter les bases d'un futur institut de démographie du Québec.

Inquiets de la rapide baisse de la natalité au Québec, les démographes, et à leur suite le Conseil de la Vie française, avaient déjà sonné l'alarme.

Le gouvernement s'inquiète à son tour de ce phénomène. Dans le communiqué remis à la presse, le ministre reconnaît en effet que "l'évolution démographique est de nature à poser des problèmes sérieux pour l'avenir de la collectivité canadienne-française". Et il ajouta : "Il est important de connaître ces problèmes démographiques de façon approfondie, car c'est là une condition nécessaire pour permettre à l'Etat, en liaison avec les organismes du milieu, de dégager les politiques linguistiques, culturelles, sociales et économiques adaptées à nos problèmes."

C'est dans ce contexte que le ministre a confié au professeur Henripin le soin de définir les objectifs précis du futur institut de démographie, après consultation avec les spécialistes du gouvernement et des autres organismes. Sans vouloir préjuger du rapport de M. Henripin, M. Cloutier a tenu à souligner l'importance que pourrait prendre dans la création d'un institut de démographie du Québec la contribution de l'Institut national de démographie de France.

Au rang des priorités: le problème social des personnes âgées et des enfants défavorisés

Deux catégories de personnes, parmi les plus démunies et les plus faibles, les enfants et les personnes âgées, ont aussi fait l'objet des propos du ministre de la Famille.

Dès le 1er septembre prochain, il existera une nouvelle classe de placement d'enfants en institutions ou en foyers nourriciers. Cette classe (D-6) recevra un taux maximum de $5, pour les enfants normaux placés dans les institutions non reconnues d'assistance publique.

D'autre part, une nouvelle classe de placements en foyers nourriciers, la classe F-5, entrera en vigueur le 1er septembre également. Cette classe a trait aux adolescents nécessiteux de 18 à 21 ans placés en foyers nourriciers ou en foyers de groupe. Le taux maximum de cette classe est fixé à $3.33 par jour.

Enfin, un arrêté en conseil autorise le ministère de la Famille et du bien-être social à défrayer le coût des frais médicaux et para-médicaux des enfants placés en foyers nourriciers.

La présente année budgétaire a prévu la mise en chantier de 14 garderies pour enfants et de 15 institutions de transition. (Institutions où l'on garde les prévenus-enfants en attendant leur comparution devant le juge ou les enfants soustraits à la garde de leurs parents). Des projets de rénovation pour trois garderies pour enfants, trois institutions de transition et vingt autres institution spécialisées font partie de ce programme.

En ce qui a trait aux problèmes soulevés par l'adoption des enfants, le ministère vient de relancer le comité de l'adoption en lui donnant une allure nouvelle. Le nouveau comité est un comité composé à la fois de représentants du monde de l'adoption et de fonctionnaires et aussi de membres de l'Assemblée législative.

Ce comité représente un précédent car il est composé de représentants du parti ministériel et de l'opposition officielle. "C'est la première fois qu'un député de l'opposition sera appelé à formuler un avis sur une législation nouvelle dans le domaine de l'adoption et de l'enfance. C'est donc la première fois qu'un député de l'opposition prendra connaissance d'un projet de loi avant sa présentation à l'Assemblée législative.

Enfin, le ministre Cloutier a profité de la conférence de presse pour faire le point en ce qui concerne les efforts du ministère pour multiplier, à travers la province des foyers pour personnes âgées. 27 centres d'hébergement et de logement pour personnes âgées sont déjà ouverts; 70 de ces projets en sont au stade de l'étude des besoins; 70 autres préparent les esquisses, plans et devis; 20 projets en sont aux soumissions publiques et 30 autres sont en construction; 9,000 lits supplémentaires seront donc disponibles au Québec. Depuis 1965, 1,205 lits ont été ajoutés.

Congrès de l'Association canadienne des éducateurs de langue française

L'ACELF condamne l'agression soviétique en Tchécoslovaquie

par Hervé DUFF

Les congressistes de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) ont condamné vigoureusement hier après-midi "la violation révoltante du droit à l'autodétermination du peuple tchécoslovaque" par l'URSS et certains de ses pays satellites, dans une résolution présentée à l'assemblée générale et adoptée unanimement.

De plus, les membres de l'ACELF, réunis dans un congrès dont le thème est justement: "L'éducateur et les droits de l'homme", appuient l'attitude que le gouvernement canadien a prise dans la présente crise internationale.

Ils encouragent enfin le gouvernement d'Ottawa à continuer à travailler à la restauration du respect du droit à l'autodétermination de la Tchécoslovaquie.

La proposition avait été présentée par les étudiants-maîtres participant présentement au congrès de l'ACELF qui se déroule depuis mardi à Montréal.

On a fait parvenir le texte de la résolution par télégramme, au premier ministre Pierre-Elliott Trudeau, au secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, et au ministre canadien des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, ainsi qu'à toutes les ambassades étrangères établies à Ottawa et à l'Organisation des Nations-Unies, à New York.

Recommandations

Par ailleurs, au cours de la journée d'hier, les congressistes de l'ACELF se sont réunis en commission pour discuter des recommandations à formuler en assemblée générale aujourd'hui.

Les quelque 500 congressistes étaient répartis en 18 ateliers de travail et sept commissions, regroupant, selon le cas, de deux à quatre ateliers. Les commissions traitaient de l'éducateur et ses élèves, l'éducateur et ses pairs, l'éducateur et les parents, les corps intermédiaires, l'Eglise et l'Etat, l'éducateur et les moyens de communications, l'éducateur et le pluralisme culturel et religieux, l'éducateur et les conditions économiques et sociales et l'étudiant-maître face aux droits de l'homme.

Les recommandations des différents ateliers, discutés hier en commission, seront soumises aujourd'hui en plénière devant tous les congressistes qui décideront s'il y a lieu d'en faire des résolutions ou des voeux engageant l'association.

Le droit des parents à la vie de l'école

Conférencier au congrès de l'ACELF, hier, Me Paul Lacoste, vice-recteur de l'Université de Montréal, qui traitait de l'éducateur et des parents, a déclaré : "L'enseignant moderne doit reconnaître à la fois en principe et dans la pratique le droit des parents de participer à la vie de l'école. Il est bien connu que cette participation des parents soulève des difficultés, et que la tentation est forte pour le maître de la contourner ou de la minimiser.

Aujourd'hui, l'homme travaille moins et vit plus longtemps

— *Dollard Morin*

"Il y a un siècle, l'homme travaillait 70 heures par semaine et vivait jusqu'à 40 ans. De nos jours, il travaille 40 heures et vit jusqu'à 70 ans. En 1985, nous ne travaillerons pas plus de 20 heures par semaine, soit quatre journées de cinq heures", a déclaré M. Dollard Morin devant un atelier de travail de l'ACELF.

M. Morin, titulaire de la chronique "Récréation et Loisirs" à LA PRESSE, de Montréal, et président du Service régional des loisirs de Montréal, traitait des divertissements et des loisirs.

"Depuis toujours, l'homme a cherché à se libérer, à jouir pleinement de sa liberté personnelle. De plus en plus, il peut maintenant le faire parce qu'il a conquis son droit au loisir et que, de plus en plus, il peut en user librement", a-t-il dit.

Le conférencier a cependant noté une "grave atteinte à la liberté de l'homme" : celle qui est portée à son droit de choisir, droit qui constitue l'essence même du loisir.

"Ce droit est frustré par la contrainte et les pressions exercées par les entreprises commerciales qui profitent du loisir des citoyens pour accumuler de gros sous, et n'hésitent pas à faire appel à des trucs exagérés de publicité et de poudre-aux-yeux pour attirer les consommateurs."

Comme solution à cette situation, il a préconisé l'initiation de l'homme au loisir, "un apprentissage et une éducation, dès son jeune âge, à l'usage de sa liberté".



DOLLARD MORIN



Un policier de Montréal est invité à Haïti

L'agent de police Gilles Dansereau, de l'escorte d'honneur des visiteurs de marque de la ville de Montréal, partait aujourd'hui, de l'aéroport de Dorval à bord d'un avion d'Air Canada, à destination d'Haïti.

C'est à l'invitation de Son Excellence M. Luc-Albert Foucard, ministre et directeur de l'Office national du tourisme et de la propagande d'Haïti, que l'agent Gilles Dansereau se rend pour deux semaines en ce pays.

Lors de sa visite à Terre des Hommes pour la célébration de la journée nationale d'Haïti, le 30 juillet dernier, M. Foucard avait rencontré l'agent Dansereau, qui faisait partie de l'escorte d'honneur, et l'avait invité à faire un séjour dans son pays.

Vêtu de l'uniforme de gala des policiers de Montréal et portant au bras le symbole de Terre des Hommes, l'agent Gilles Dansereau, à Port-au-Prince, remettra à M. Foucard un message du maire de Montréal, M. Jean Drapeau, qui par l'entremise de l'agent Dansereau envoie également au maire de Port-au-Prince, M. Georges-J. Figaro, un exemplaire d'une magnifique édition de luxe sur Montréal. Au nom du chef de la police de Montréal, M. Jean-Paul Gilbert, l'agent Dansereau remettra au chef de la police de la ville de Port-au-Prince, le colonel Frederic Mcarty, un album de luxe sur l'Expo 67.

A Port-au-Prince, l'agent Dansereau dirigera pendant 10 minutes la circulation.

L'agent Gilles Dansereau, qui compte 9 ans de service, sera de retour à Montréal le 2 septembre.

Malgré les événements, la Laterna Magika poursuit ses activités

Les activités à La Ronde de la Laterna Magika et du restaurant Le Koliba qui emploient quelque 70 Tchèques se poursuivront malgré les événements des derniers jours en Tchécoslovaquie.

C'est ce que nous a confirmé hier au téléphone M. Michel Cardin, gérant général des deux établissements. Les événements ont produit un certain remous chez tous ces employés, a-t-il ajouté, mais après s'être réunis, ils ont assuré la direction de Terre des Hommes qu'ils honoreraient leur contrat.

La troupe qui produit le spectacle de Laterna Magika relève d'une compagnie gouvernementale et emploie au total 48 personnes. Quant aux 24 employés du restaurant Le Koliba, ils font partie d'une association de restaurateurs slovaques du nom de Chedok. Ils n'ont reçu aucune directive depuis l'occupation puisque toutes les communications sont rompues.

"Evidemment, de dire M. Cardin, tous sont inquiets au sujet de leurs femmes, leurs enfants, leurs parents ou amis. Le Canada a offert l'asile politique à tous les Tchèques présentement sur son territoire, mais les gens de la troupe qui ont laissé là-bas femmes et enfants ne savent vraiment pas quoi faire."

Quoi qu'il en soit, les employés ont décidé de poursuivre leur travail et, de conclure M. Cardin, "nous espérons bien que les Montréalais en particulier continueront à les encourager de leur présence."

Ils arrivent de Juneau, en Alaska, en "Triumph I"

William C. Dimond et sa femme Kathleen, à bord du Triumph I, sont arrivés hier, à la marina de La Ronde à Terre des Hommes.

Partis de Juneau, Alaska, lundi le 10 juin dernier, les Dimond exécutent ce que les dirigeants de Evinrude Motors considèrent la plus longue croisière jamais entreprise avec un bateau à moteur hors-bord. En effet, en ralliant New York, destination ultime de leur périple, ils auront parcouru 6,500 milles.

Leur embarcation de vingt pieds est un Glastron Gulfstream; il possède deux moteurs hors-bord Evinrude Triumph de 55 h.p.; sa vitesse moyenne de croisière est de 33 m/h.

Les Dimond ont été choisis entre 1,800 personnes inscrites à un concours de trois mois commandité par la maison Evinrude Motors de Milwaukee. Le but de cette croisière est de démontrer la grande résistance et l'efficacité de l'équipement utilisé et aussi de faire connaître aux amateurs de ce moyen de transport les avantages des divers territoires traversés.

Pompiste blessé au cours d'un hold-up

Un pompiste de 32 ans, employé de la station de service Shell au 3255 boul. Rosemont, repose dans un état satisfaisant à l'hôpital Maisonneuve, où il a été conduit la nuit dernière après avoir été blessé au cours d'un vol à main armée perpétré à la station vers 1 h. 30 ce matin.

La victime, dont la police n'a pas dévoilé l'identité, a été blessée au front par les deux bandits armés qui ont pris une somme de $200 dans la caisse avant de prendre la fuite en automobile.

Happé par un train

Un Montréalais de 52 ans, dont l'identité n'a pas été révélée, a été tué hier soir par un train du Canadien National au passage à niveau de la rue Vinet. Il a été traîné sur une distance de 40 pieds.

L'inconnu, qui avait franchi le passage, malgré les barrières baissées, a été transporté à l'hôpital Général de Montréal, où il a succombé peu de temps après à ses blessures.

NECROLOGIE

Le P. J.-M. Watier

Le Père Jean-Marie Watier, o.s.m., est décédé le 21 août dernier à l'hôpital de Gaspé à l'âge de 71 ans.

Né à Ste-Anne - de - Bellevue, le 29 septembre 1897, après des études secondaires au Collège de Rigaud et philosophiques au Séminaire de Montréal, il entrait chez les Servites de Marie qui l'envoyaient poursuivre ses études théologiques en Europe où il fut ordonné prêtre en 1923.

De retour au pays, il occupa des charges importantes au sein de sa communauté jusqu'au moment où il fut assigné curé de la paroisse St-Majorique en Gaspésie en 1938.

Tout en demeurant curé, il



fut le fondateur du petit sanctuaire dédié à N.-D. des Douleurs qui rayonne sur toute la Gaspésie et au-delà. En 1942, il en est nommé Gardien et le restera jusqu'à sa mort.

Ses funérailles auront lieu samedi le 24 août au Sanctuaire N-D. des Douleurs de Pointe Navarre et l'inhumation se fera sur les terrains du sanctuaire.

DECES



Pierre Amédée L'ECUYER

M. Pierre Amédée L'Ecuyer, âgé de 38 ans, ingénieur-conseil, est décédé le 21 août 1968 à la suite d'une courte maladie. Il laisse dans le deuil ses parents, M. et Mme Henri L'Ecuyer (Marguerite Sénécal), ses frères Normand, Gilbert et François; ses belles-soeurs Michèle Meunier (Mme Normand L'Ecuyer) et Micheline Masson (Mme Gilbert L'Ecuyer). La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Urgel Bourgie, 400 boulevard Henri-Bourassa est. Le service sera célébré à 10 heures, samedi matin, en l'église Saint-Charles-Garnier, rue Sauvé et, de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs; faites parvenir les dons à la Société canadienne du cancer. •

DECES



ROBERT DUFORT

Accidentellement, à Montréal, à l'âge de 24 ans, est décédé M. Robert Dufort, époux de Louise Shahin. Il laisse dans le deuil ses parents; M. et Mme Roger Dufort (Jeanne Henrichon), son frère André, sa belle-mère Mme Veuve Irène Shahin, son beau-frère Richard, son neveu Benoit, sa nièce Nathalie ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines.
La dépouille mortelle est exposée au salon Giguère et Tomasso Inc., 8989, rue Hochelaga. Les funérailles auront lieu samedi le 24, à 11 heures, à l'église Saint-Victor. Inhumation au cimetière de l'Est. •

DECES



Mme J. H. RIVARD
(Alice Métivier)

A Outremont, le 20 août 1968, à l'âge de 70 ans, est décédée Alice Métivier, épouse de feu docteur J.-H. Rivard, mère de Thérèse, Pauline (Mme Guy Benoit), Pierre et Louise. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. S. Vallée Ltée, 1111 ouest, Laurier, à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Viateur, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. ★

DECES



Mme Denis Lorion

Nous apprenons le décès de Mme veuve Denis Lorion, née Florida Turner, décédée à Montréal à l'âge de 85 ans.
Elle laisse dans le deuil ses fils et belles-filles: MM et Mmes Donat Lorion (Rolande Trottier), Lucien (Annette Poirier), Léo (Fleurette Perron), Marcel (Eva Houle), Fernand (Rita Therrien); ses filles et gendres: MM. et Mmes Paul-Emile Huot (Aurore), Charles Prince (Lucienne), Armand Lorrain (Alice), plusieurs petits-enfants et autres parents. La dépouille mortelle est exposée au salon T. Sansregret, 3198 est, Ontario, et les funérailles auront lieu samedi, à 10 h. en l'église Ste-Jeanne-d'Arc. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges. •

DECES



Mme Germaine Vezina-Laliberté

A Montréal, le 9 août est décédée à l'âge de 61 ans Mme Roger Laliberté, née à la paroisse Saint-Louis-de-France de Montréal.
Elle laisse dans le deuil son époux Roger Laliberté, ses deux fils, Roger et Claude, sa petite fille Céline, sa fille Denise, épouse de Bernard Roy, son père adoptif Edouard Berthiaume et sa future brut Diane Mercier, son frère Henry et sa soeur Juliette Vézina.
Les funérailles ont eu lieu le 13 août en la paroisse Saint-Barthélemy. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.
M. Roger Laliberté et ses enfants tiennent à remercier tous ceux qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors de cette épreuve. •

La police de Toronto va utiliser un détecteur électronique

TORONTO (PC) — La police métropolitaine de Toronto utilisera, le mois prochain, un détecteur électronique pour dépister les criminels et assurer un fonctionnement plus efficace de son dispositif de prévention.

Un porte-parole autorisé de la police torontoise a précisé aujourd'hui que la nouvelle machine pourra rapidement révéler l'identité d'un criminel, si on lui donne sa description et ses empreintes digitales. A la condition toutefois que l'individu possède un casier judiciaire.

Le détecteur pourra aussi être utilisé pour compiler les statistiques d'accidents et des crimes et assurer ainsi une meilleure appréciation du travail à effectuer. Les officiers pourront donc coordonner leurs forces plus efficacement, dans les secteurs de la ville où le besoin s'en fera le plus sentir.

La CSN et la crise tchécoslovaque

Ottawa doit adopter une position ferme

RIMOUSKI — Le bureau confédéral de la Confédération des syndicats nationaux, qui est la plus haute autorité de la centrale entre la tenue des congrès biennaux, a réclamé hier que "le gouvernement canadien mette tout en oeuvre dans le plus bref délai possible pour obtenir le retrait des troupes d'invasion du territoire tchécoslovaque".

Dès l'ouverture de la réunion d'hier, les délégués qui sont venus de toutes les régions du Québec, ont adopté à l'unanimité cette résolution d'urgence, avant de passer à l'étude des nombreuses questions qui sont à l'ordre du jour.

Le télégramme que le président de la centrale, M. Marcel Pepin, a fait parvenir au ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, se lit comme suit :

"Le bureau confédéral de la CSN considère comme un geste extrêmement regrettable pour l'humanité toute entière l'invasion de la Tchécoslovaquie par les forces armées de l'URSS et de ses alliés pour renverser le régime Dubcek.

Les travailleurs, membres de notre centrale syndicale, ne peuvent rester muets devant une telle manifestation de force militaire pour écraser le gouvernement légitimement constitué de ce pays et brimer la liberté de ses citoyens.

"En conséquence, le bureau confédéral de la CSN vous prie d'agir en sorte que le gouvernement canadien mette tout en oeuvre dans le plus bref délai possible pour obtenir le retrait des troupes d'invasion du territoire tchécoslovaque.

La CSN fait ainsi chorus avec d'autres groupements, dont la FTQ et l'UGEQ, qui ont déjà demandé au gouvenement canadien d'agir auprès des organisations internationales pour redonner la liberté à ce peuple qui commençait, depuis un mois et demi, à vivre sous un régime plus libéral.

4 jeunes filles attaquées par un maniaque sexuel

Les détectives du poste no 10 recherchent depuis hier soir un maniaque sexuel qui s'est introduit hier soir dans une résidence de jeunes filles, au 1208, rue Saint-Marc, dans l'ouest de Montréal, et s'est attaqué à quatre pensionnaires de l'établissement.

L'individu, entré on ne sait comment dans la maison, a "reçu" tour à tour, à partir de 10 h. 15, quatre jeunes filles et, sous la menace du revolver, les a forcées à se déshabiller. Les actes auxquels il s'est livré avec elles sont "indescriptibles", a dit un policier.

Le maniaque sexuel est enfin sorti de la maison, en emmenant une jeune fille en otage et en conseillant aux autres de ne pas appeler la police.

Il s'est réfugié avec sa prisonnière dans un terrain de stationnement tout près de la maison et s'est de nouveau livré à des actes bestiaux sur la personne de la jeune fille.

Quelques minutes après qu'il eût pris la fuite, la police, prévenue par les pensionnaires demeurées dans la maison, arrivait sur les lieux, et se mettait à la recherche de l'individu dont elle possède une description exacte.

Au monument du Frère André

Le pèlerinage annuel des amis du Frère André à l'emplacement de sa maison natale, à quelques milles de St-Grégoire d'Iberville, aura lieu le dimanche, 25 août, à 3 h. de l'après-midi.

Les autobus mis à la disposition des pèlerins partiront de l'Oratoire à 1 h. 30. Les automobilistes qui utiliseront les routes 9B, 7 ou 40A remarqueront des indications précises et trouveront à leur arrivée un vaste stationnement gratuit. Il y aura sur place, des chaises pour tous.

La cérémonie champêtre commencera par une demi-heure de chant et de prière et à 3 h. 30 une messe sera célébrée par son Exc. Mgr Maurice Choquet.

naissances·décès·remerciements·in memoriam

ARBIQUE (Marie-Laura) — A Montréal, le 22 août 1968, à l'âge de 87 ans, est décédée Mlle Marie-Laura Arbique, ex-organiste de la paroisse St-Placide, comté Deux-Montagnes, fille de feu Dorothée Arbique, et de feu Elie Corbeil. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est,
pour se rendre à l'église Paroissiale de St-Placide, où le service sera célébré, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARBEAU (Adrienne) — A Montréal, le 20 août 1968, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Albert Barbeau, née Adrienne Champagne, demeurant boul. De Maisonneuve. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier,
3503, rue Papineau,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BASTIEN (Agnès) — A Montréal, le 22 août 1968, est décédée Mme veuve Henri Bastien, née Agnès Léonard; demeurant 8090 Papineau. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
4419, rue Beaubien est
à 10 h 30 pour se rendre à l'église St-Léonard de Port-Maurice, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de St-Léonard, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEDARD (Dolorès) — A Montréal, le 22 août 1968 à l'âge de 29 ans, est décédée Mme Gaston Bédard, née Dolorès Gravel; elle laisse dans le deuil ses enfants: Sylvie, Marcel, Benoit et Chantal; ses parents: M. et Mme Hervé Gravel, sa soeur Mme Jean Tremblay (Louise) et son frère Régean; demeurant rue Mousseau. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère et Tomasso Inc.,
8089, rue Hochelaga,
à 1 h 30 pour se rendre à l'église St-Conrad, Ville D'Anjou, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEGIN (Marie-Claude) — Accidentellement à Montréal, le 21 août 1968 à l'âge de 3 ans 7 mois, est décédée Marie-Claude Bégin, enfant de M. et Mme Réjean Bégin (Rénette Martel); demeurant boul. De Maisonneuve. La cérémonie des anges aura lieu samedi après-midi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. H. Benoit,
2102, rue Fullum,
pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, et de là au cimetière de St-Alexandre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (J.-Alfred) — A Montréal, le 21 août 1968, à l'âge de 72 ans, est décédé M. J.-Alfred Belanger, époux en 1ères noces de feu Emily Long, et en 2èmes noces de Simonne De Blois. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400, boul. Henri-Bourassa est
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Norbert, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELISLE (Eléonore) — A Montréal, le 21 août 1968 à l'âge de 52 ans est décédée Eléonore Trudeau, épouse de Gérard Bélisle, demeurant à 2038 St-Zotique. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée,
2548, rue Beaubien est,
à 1 h 15 pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 1 h 30 et de là au cimetière de St-Janvier, comté Terrebonne, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURASSA (Roger) — A Montréal, le 22 août 1968 à l'âge de 43 ans est décédé M. Roger Bourassa, époux de Thérèse Nadeau, demeurant 4272 Berri. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.,
518, rue Rachel est,
à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOIVIN (Georgette) — A Montréal-Nord, le 20 août 1968, à l'âge de 45 ans, est décédée Mme Maurice Boivin, née Georgette Alarie, demeurant 3924, boul. Gouin. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
11,130, boul. Pie-IX
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BYETTE (John) — A Montréal, le 21 août 1968, à l'âge de 62 ans, est décédé M. John Byette, époux de Marie Vallée, demeurant 39 St-Louis, Maple-Grove. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630, rue Notre-Dame ouest,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Irénée, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARON (Emile) — A Montréal, le 22 août 1968, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Emile Caron, autrefois de la rue Chabot, époux d'Emma Corbeil, demeurant 55 Parc Champlain, St-Hilaire. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants Jeannine (Mme Rolland Trottier), Madeleine (Mme Pierre Mailhot), Mme Gisèle Nadon, Jean-Louis, Pierre, Paul et Michel, ses belles-filles Dorothy, Monique, Hélène, Nicole, ainsi que 10 petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4737, rue Delorimier,
à 8 h. 50, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMPAGNE (Paul) — A Pointe-aux-Trembles, le 21 août 1968, à l'âge de 64 ans est décédé M. Paul Champagne, époux de Thérèse Roussil, demeurant 12,135, rue Victoria, père de Claude et Pierre. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
11,813, rue Notre-Dame est,
Pointe-aux-Trembles,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, de Pointe-aux-Trembles, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Denise) — A Montréal, le 22 août 1968, à l'âge de 20 ans, est décédée Mlle Denise Charbonneau; fille de Denise Charbonneau et de Rolande St-Onge, demeurant à 6624 Lacordaire, elle laisse dans le deuil outre son père et sa mère, son frère Robert, ainsi que ses soeurs: Lucie, Manon, Linda. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
11130, boul Pie-IX,
Montréal-Nord,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer, rue Bellechasse, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTRAND (Florina) — A Montréal, le 22 août 1968, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Adélard Chartrand, née Florina Durocher, autrefois du 3587, Cartier. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503, rue Papineau
à 10 h. pour se rendre à l'église St-Joseph-de-Rivière-des-Prairies, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de Rivière-des-Prairies, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Hubert) — A Montréal, le 20 août 1968, à l'âge de 45 ans, est décédé M. Hubert Côté, demeurant 8198 Daunis, St-Léonard. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est
à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Léonard, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUILLARD (Armand) — A Montréal, le 21 août 1968, à l'âge de 77 ans, 8 mois est décédé M. Armand Couillard, époux de Léonie Laramée, demeurant 1716 Leprohon. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
1735, rue de l'Eglise,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Paul, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DELAGE (René) — A Verdun, le 21 août 1968 à l'âge de 73 ans, est décédé René Delage, fils de feu Paul-Adélard Delage et de feu Eva Bourassa, frère de Jean-B. Delage, Aimé Delage, Mme Eva Nadeau; demeurant à 3520 Gertrude, Verdun. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise
à 11 h pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 11 h 15 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Thérèse) — A Mont-Rolland, le 22 août 1968 à l'âge de 36 ans est décédée Mme Thérèse Aubuchon, épouse de M. Gérald Desjardins, propriétaire de la Quincaillerie Desjardins Ltée, demeurant 233, rue St-Joseph, Mont-Rolland. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
McGuire Inc.
224, rue Lanthier, Mont-Rolland
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 4 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DRAINVILLE (Ubald) — A Boucherville, le 22 août 1968, à l'âge de 69 ans, 3 mois, est décédé M. Ubald Drainville, époux de Simone Daigneault, demeurant 611, Antoine-Girouard, Boucherville. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Charron et Tétreault,
angle St-Charles et Delaperrière,
à 2 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Famille de Boucherville, où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFORT (Robert) — Accidentellement à Montréal, le 20 août 1968, à l'âge de 24 ans, est décédé Robert Dufort, époux de Louise Shahin. Il laisse dans le deuil ses parents: M. et Mme Roger Dufort (Jeanne Henrichon), son frère André, sa belle-mère Mme Veuve Irène Shahin, et son beau-frère, Richard. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Guigère et Tomasso Inc.,
8989, rue Hochelaga
à 10 h. 30 pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUROCHER (Rosaire) — A Chomedey, le 21 août 1968 à l'âge de 33 ans est décédé M. Rosaire Durocher, époux d'Huguette Couture, demeurant 1302 boul. Jarry, Chomedey. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
F. Brisebois Inc.,
1565, boul. Labelle, Chomedey
à 11 h 15 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Martin, où le service sera célébré à 11 h 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOISY (J.-Armand) — Subitement à Joliette, le 22 août 1968, à l'âge de 77 ans, est décédé M. J.-Armand Foisy, époux de Lucia Gamache; demeurant à 162 St-Barthélemy sud, Joliette. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire,
Omer Landreville,
674, rue St-Louis,
pour se rendre à la cathédrale de Joliette, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNIER (Adrienne) — A Montréal, le 20 août 1968, à l'âge de 68 ans est décédée Mme veuve Raoul Gagnier, née Adrienne Morin, demeurant 2330 Pierre Tétreault, mère de Jeannette (Mme Camille Thériault), Raymond, Marcel, Rita (Mme Henri Ladouceur), Paulette (Mme Wilfrid Gaudette), Gérard, Rolland, et Huguette (Mme Jean Mireault). Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Langlois,
8628, rue Hochelaga,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Claire, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Maria) — A Laprairie, le 21 août 1968, à l'âge de 65 ans, est décédée Maria Bertrand, épouse de Thomas Gagnon, demeurant 205 St-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Henri Guérin Enrg.,
425, chemin St-Jean,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Nativité, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Joseph) — A Montréal, le 21 août 1968, à l'âge de 86 ans, est décédé Joseph Gauthier, autrefois du quartier Maisonneuve, époux de feu Laurencia Allaire demeurant 5581, Des Marguerites, Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400, boul. Henri-Bourassa est
à 2 h. pour se rendre à l'église Ste-Colette, où le service sera célébré à 2 h. 30 et de là au cimetière de Ste-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GEOFFRION (Normand) — A Montréal, le 21 août 1968, à l'âge de 34 ans, est décédé M. Normand Geoffrion, employé civil (bureau des postes) fils d'Alexandre Geoffrion, et de Thérèse Jodoin, demeurant 2247 Lepailleur. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
7895, rue Notre-Dame est,
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-François-d'Assise, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIRARD (Juliette) — A Verdun, le 21 août 1968, à l'âge de 58 ans 3 mois, est décédée Mme Romuald Girard, née Juliette Moquin, mère de Réjeanne, Romuald, Mme G. Emond (Claudette), Mme W. Lauzon, (Nicole), Claude, Mme R. Houde (Jocelyne; demeurant à 1497 Gladstone, Côte-St-Paul. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Paul, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Zotique, comté Soulanges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUEVREMONT (Germaine) — A Montréal, le 21 août 1968, est décédée Mme veuve Hyacinthe Guevremont, née Germaine Grignon, mère de Louise (Mme Saturno Gentiletti), Marthe (Mme Jean Poulos), Jean et Marcelle. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coop. de Frais Funéraires
4848, rue Papineau
à midi 30, pour se rendre à l'église St-Pierre de Sorel, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de Sorel, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HAMEL, Napoléon (Paul) — A Jacques-Cartier, le 20 août 1968, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Napoléon (Paul) Hamel, époux de Gertrude Bienvenue, demeurant 893, St-Georges, Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu samedi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche & Fils Inc.
527, rue Ste-Hélène, Longueuil
à 11 h 15 pour se rendre à l'église St-Georges de Longueuil, où le service sera célébré à 11 h 30, et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HURTUBISE (Aldéric) — A Verdun, le 22 août 1968, à l'âge de 62 ans, est decédé Aldéric Hurtubise, époux de Marie-Louise David, et père de Mme Raymond Venne (Jeannine), demeurant à 3522, rue Gertrude. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.
512, rue de l'Eglise
à 8 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARIVEE (Marie-Anna) — A LaSalle, le 20 août 1968, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme veuve Armand Larivée, née Marie-Anna Larente. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1345, rue Notre-Dame, Lachine,
à 9 h 40, pour se rendre à l'église St-Nazaire de LaSalle, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'ECUYER (Pierre-A.) — A Montréal, le 21 août 1968, à l'âge de 38 ans, est décédé M. Pierre A. L'Ecuyer, ingénieur, fils d'Henri L'Ecuyer et de Marguerite Senécal, demeurant 9940, St-Charles. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400, boul. Henri-Bourassa est
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Charles-Garnier, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMAY (Thérèse) — A Montréal, le 22 août 1968, à l'âge de 64 ans est décédée Mme veuve Amable Lemay, née Thérèse Gagnon, demeurant 5653 Eadie. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259, boul. Monk,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Paul, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LORION (Florida) — A Montréal, le 21 août 1968, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Denis Lorion, née Florida Turner, demeurant 2112 Valois. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198, rue Ontario est
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN (Simonne) — A Montréal, le 21 août 1968, à l'âge de 51 ans, est décédée Simonne Girard, épouse de René Martin, demeurant 1651, rue Aird, mère de Gisèle, (Mme Gilles Filion), Jean-Guy, Aurel, Francine et Robert. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503, rue Papineau
à 9 h 30, pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MCDUFF (Aimé) — A Pointe-aux-Trembles, le 21 août 1968, à l'âge de 73 ans 9 mois, est décédé Aimé Mc Duff, demeurant 1031, 52ème Avenue, Pointe-aux-Trembles, époux de Béatrice Martineau, père de Louise (Mme Roger Dion), son gendre M. Roger Dion, et ses petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
11,813, rue Notre-Dame est,
Pointe-aux-Trembles,
à 1 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Germaine-Cousin, où le service sera célébré à 2 h. p.m., et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y ass

Vaste réforme des lois sociales au Québec

Le ministre de la Famille et du Bien-être social du Québec, M. Jean-Paul Cloutier a annoncé M. Jean-Paul Cloutier, a annoncé vince s'apprête à réaliser une vaste réforme des lois sociales en même temps qu'une réorganisation de fond en comble de l'administration de ces lois. Voici les principaux points de sa conférence de presse :

- Posant d'abord qu'avant d'élaborer de meilleures lois, il faut s'assurer qu'elles pourront être bien administrées, le ministre a affirmé que la réorganisation administrative aura priorité.
- L'élément principal de cette réorganisation sera la décentralisation et la régionalisation.
- Parmi les priorités le ministre a souligné les besoins à combler des personnes âgées et des enfants défavorisés.
- Une enquête qui a cours depuis quelque temps et qui achève, selon le ministre, révèle des fraudes considérables dans l'octroi des prestations d'assistance sociale.
- Le ministre Cloutier a affirmé que l'amélioration de la condition des assistés sociaux laisse prévoir une augmentation sous peu du coût de la sécurité sociale au Québec.
- Dans le cadre de la réforme de l'assistance sociale, le ministre a annoncé la création d'un Institut de démographie pour la province de Québec. Le soin en est confié au professeur Jacques Henripin, de l'université de Montréal. Cet Institut pourra compter sur la collaboration de l'Institut national de démographie de France.

Le compte rendu de la conférence de presse du ministre Cloutier paraît en page 48.

Un dépotoir qui ferme

— Page 3

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Les Alouettes gagnent!!!

— Page 20

ÉDITION DE MONTRÉAL ✱ ✱ 10¢ Montréal, vendredi 23 août 1968 / saint Philippe Bénizi / 84e année, No 197 / 3 cahiers / 50 pages / Les prévisions météorologiques : nuageux et frais, averses en fin de journée / Min. 50° / Max. 70°

Le président tchécoslovaque est accueilli avec éclat par le Kremlin

Svoboda négocie à Moscou

MOSCOU (UPI, AFP, PA, Reuter) — Le président de la Tchécoslovaquie, M. Ludvik Svoboda, a été accueilli aujourd'hui avec éclat à Moscou où il est venu conférer avec les dirigeants soviétiques pour tenter de trouver une solution à la crise qui a conduit à l'ocupation de son pays.

M. Svoboda, accompagné d'une délégation comprenant six autres personnalités tchécoslovaques, est descendu à l'aéroport de Vnoukovo, réservé aux visiteurs distingués, où il a été salué par la "troïka" dirigeante du Kremlin : MM. Leonide Brejnev, chef du parti communiste soviétique, Alexis Kossyguine, premier ministre, et Nicolas Podgorny, président de l'URSS.

Les trois leaders soviétiques avaient interrompu leurs vacances au début de la semaine pour participer à des consultations finales avant d'ordonner l'invasion de la Tchécoslovaquie par les forces de cinq pays du Pacte de Varsovie.

Une unité militaire a rendu les honneurs au président Svoboda, salué en même temps par des salves d'artillerie. Il a également été acclamé par plusieurs délégations de travailleurs à l'aéroport et par la foule qui bordait le parcours jusqu'à Moscou.

On n'a pas précisé avec qui la délégation tchécoslovaque discutera à Moscou, mais M. Svoboda avait déclaré avant son départ de Prague qu'il désirait des entretiens au plus haut échelon.

Il avait également précisé qu'il allait à Moscou "de son plein gré" et qu'il s'attendait à être de retour à Prague dès

Voir SVOBODA en page 2



Le président SVOBODA

Le Canada riposte au veto soviétique

NATIONS UNIES (UPI,AFP) — Immédiatement après que l'URSS eut apposé son veto — son 105e — à une motion de blâme du Conseil de sécurité de l'ONU à l'adresse des auteurs du "coup de Prague", le Canada a immédiatement proposé au secrétaire général U Thant de "nommer et envoyer immédiatement à Prague un représentant spécial qui essaiera d'obtenir la libération, et s'assurera de la sécurité personnelle, des chefs politiques tchécoslovaques détenus, et qui devra soumettre un rapport le plus rapidement possible".

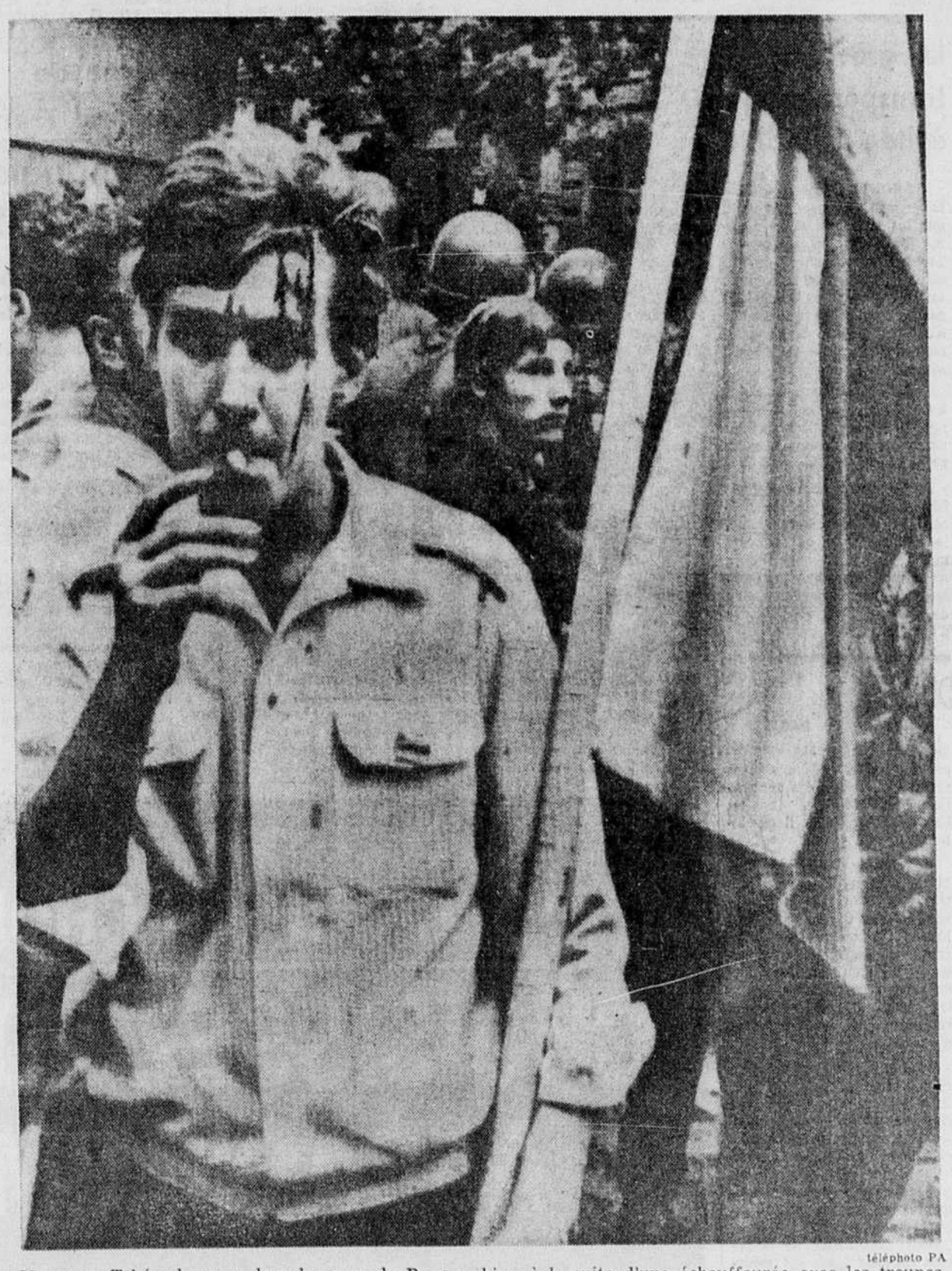
Inscrite à l'agenda aux petites heures ce matin, la motion canadienne sera débattue à la reprise des débats du Conseil, à cinq heures cet après-midi.

Avant qu'intervienne le veto soviétique, le représentant de la Tchécoslovaquie à l'ONU, M. Jan Muzik, avait déclaré au Conseil que "la situation en Tchécoslovaquie ne cesse de s'aggraver en raison de la présence de forces d'occupation".

Malgré leurs efforts les forces d'occupation n'ont pas réussi à imposer leurs représentants au peuple tchécoslovaque, poursuit M. Muzik, qui annonce alors que le ministre des Affaires étrangères de Tchécoslovaquie, M. Jiri Hazek, est en route pour New York où il exposera en détail, probablement vendredi soir, la "situation véritable" en Tchécoslovaquie.

Le représentant du Sénégal, M. Ibrahim Boye, annonce que son pays se porte co-auteur du projet de résolution tendant à condamner l'intervention armée soviétique contre la Tchécoslovaquie en demandant l'évacuation immédiate des forces d'occupation. "Mon gouvernement regrette et condamne l'intervention armée en Tchécoslovaquie qui, malgré le

Voir RIPOSTE en page 2



téléphoto PA

Un jeune Tchécoslovaque dans les rues de Prague, hier, à la suite d'une échauffourée avec les troupes d'occupation.

Prague, ville morte

PRAGUE (d'après AFP. — A midi juste, aujourd'hui, averstisseurs d'automobiles, cloches d'églises, sirènes de toutes sortes se sont fait entendre sur tout Prague pour marquer le début d'une grève générale d'une heure qui a vidé instantanément toutes les rues de la capitale tchécoslovaque.

C'est ainsi que les habitants de Prague ont répondu à l'appel de Radio-Prague libre qui leur avait demandé de rester chez eux et de faire de Prague une ville morte.

"Faites sonner toutes les cloches et toutes les sirènes," avait demandé la radio, qui avait informé d'autre part la population que l'occupant préparait pour aujourd'hui "une émission de télévision de collaborateurs". Et la Radio de poursuivre : "Ne croyez rien avant de voir les speakers que vous connaissez."

Les habitants de Prague avaient été invités à la grève générale également par des tracts distribués clandestinement. "Ne sortez pas dans les rues, y dit-on, afin que celles-ci soient réservées aux seuls occupants afin qu'ils réfléchissent sur leur honte."

Un tract de l'Association des femmes demande pour sa part à ses adhérents "d'aider à la moisson pour que la récolte ne tombe pas aux mains des occupants. Ne formez pas de files devant les magasins, organisez une surveillance des dépôts de denrées alimentaires".

Dubcek est-il mort?

d'après AFP-UPI-PA

L'incertitude la plus complète règne au sujet du sort fait à M. Alexandre Dubcek, secrétaire du parti communiste tchécoslovaque et responsable du mouvement de réformes qui a provoqué l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie.

Alors que des sans-filistes amateurs tchécoslovaques, captés en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, annonçaient que M. Dubcek avait été assassiné par les occupants, l'agence de presse yougoslave "Tanyoug" déclarait à Belgrade que des

Voir DUBCEK, page 2

Autres informations et photos, pages 7 et 36

AUJOURD'HUI

50 étudiants "déplacés" occupent les locaux du collège St-Ignace

Depuis 10 h. hier soir, une cinquantaine d'étudiants occupent le collège Saint-Ignace faute d'avoir reçu de Québec l'assurance qu'ils pourraient continuer d'y suivre leurs cours cette année conformément à ce qui avait été entendu au préalable.

A la suite d'une assemblée général tenue au collège même, hier soir, les étudiants ont décidé d'occuper sur-le-champ l'édifice. Une cinquantaine d'étudiants ont passé la nuit à l'intérieur des murs et paralysent aujourd'hui toute l'administration de l'institution. Les autorités du collège n'ont pas opposé de résistance. Les employés qui sont rentrés à leur travail ce matin n'ont pas accès à leurs bureaux.

On s'attend que d'autres étudiants se joignent à eux cet après-midi puisque 388 étudiants au total sont impliqués dans le conflit.

Il s'agit d'étudiants de 14e et 15e années qui terminent leur cours classique entrepris au collège Saint-Ignace, boulevard Henri-Bourassa. Ils ont été intégrés l'an dernier au CEGEP d'Ahuntsic tout en poursuivant leurs études dans les locaux du collège Saint-Ignace, loués par le CEGEP. Ils ont appris cette semaine que pour des raisons financières on songeait maintenant à ne plus louer les locaux de Saint-Ignace et à les intégrer plutôt à un autre CEGEP, celui du Vieux-Montréal, et à les envoyer au collège Sainte-Marie.

Plus tôt cette semaine, les étudiants ont envoyé un ultimatum au ministère de l'Education, à la Corporation du collège et au CEGEP d'Ahuntsic demandant le statu quo.

Les étudiants se plaignent avant tout de n'avoir pas été consultés.

Ce matin, les étudiants ont envoyé un nouveau télégramme à Québec affirmant en substance que devant l'inertie des autorités, l'occupation du collège était commencée et qu'elle ne cesserait que lorsqu'ils auraient reçu l'assurance de pouvoir continuer leurs études à Saint-Ignace.

Un malentendu

"Je suis informé que plus de 400 étudiants du collège Saint-Ignace, inscrits au niveau des quatorzième et quinzième années, sont menacés de changer de collège et, par surcroit, forcés de suivre ces cours le soir, au collège Sainte-Marie, et ceci, à quinze jours de l'ouverture des cours", écrit de son côté M. Euclide Laliberté, conseiller municipal du district d'Ahuntsic, dans une lettre adressée au ministre québécois de l'Education, M. Jean-Guy Cardinal.

"Cette situation semble résulter d'une mésentente entre un fonctionnaire de votre ministère et les administrateurs chargés de la location des locaux de Saint-Ignace", poursuit M. Laliberté.

Il ajoute également :

"Il est faux de prétendre que la valeur de l'édifice ait été largement acquise par voie de subventions du gouvernement, comme cela a été rapporté dans un quotidien de Montréal.

"Je connais personnellement ceux qui ont préparé le bail de location et leur fais entièrement confiance, car j'ai été membre du bureau de direction du collège Saint-Ignace en même temps que ces experts.

- La police crée son escouade anti-émeutes
- Septembre : le capitaine Picard craint le pire

— Page 3



Les foules acclament le pape

Le pape, lors de sa venue sur les terrains du Congrès eucharistique de Bogota, bénit l'immense foule des Colombiens et étrangers qui, là comme dans la rue lors de son arrivée, lui a manifesté son attachement sur les terrains du Congrès.

—Nos informations à la page 35

10 ans pour un "pusher"

Le juge André Fabien a condamné à 10 ans de prison un récidiviste trouvé en possession de 52 capsules de narcotiques.

— Page 3

SOMMAIRE

Annonces classées / 31 et 32, 37 à 48
Arts et spectacles / 14 à 17
Bandes dessinées / 30
Calendrier de la Terre des Hommes / 12
Courrier "Que faire ?" / 26
Décès, naissances, etc. / 49
Editorial / 4
Finance / 28 et 29
Horoscope / 13
Informations étrangères / 35 et 36
Les secrets de polichinelle / 26
Mots croisés / 41
"Mot-mystère" / 8
Nouvelles nationales / 19
Radio et télévision / 10 et 11
Sports / 20 à 23, 27 et 33
Tribunaux / 8
Vie dans les parcs / 30
Vie féminine / 24 à 26
Vie mondaine / 25
Votre médecin / 13

CKAC 73

SVOBODA

SUITE DE LA PAGE 1

ce soir. Mais ont a appris qu'un petit palais à l'intérieur du Kremlin a été mis à sa disposition au cas où il prolongerait son séjour.

Selon Radio Prague libre, M. Svoboda devait transmettre aux dirigeants soviétiques une formule de "neutralisation de la Tchécoslovaquie" qui aurait été proposée par le comité central du parti tchécoslovaque.

C'est M. Vanek Silhan, à qui le comité central du p.c. tchécsoolvaque a accordé les pleins pouvoirs en l'absence de M. Dubcek, premier secrétaire du parti, pour exercer les fonctions de ce dernier, qui aurait fait part de cette décision, d'après Radio Prague libre. Mais un peu plus tard, une autre radio clandestine, "La radio libre du p.c. de la ville de Prague" a déclaré que M. Silhan avait précisé que la formule de "enutralisation" n'avait pas été retenue par le congrès du p.c. tchécoslovaque. "La neutralité, aurait-il dit, ne garantit pas encore l'intégrité d'un pays, comme l'histoire en a fourni la preuve".

Pendant que M. Svoboda se rendait à Moscou, la population de la capitale tchèque déclenchait une grève générale d'une heure qui a paralysé la ville. La grève avait pour but de protester contre l'occupation de la Tchécoslovaquie et l'emprisonnement des leaders "libéraux".

Dans une émission de la radio libre, M. Svoboda a expliqué qu'il avait décidé d'aller à Moscou "de son plein gré" parce que les discussions avec les commandants des forces d'occupation n'ont donné aucun résultat.

Réception solennelle

"J'ai demandé à rencontrer les plus hauts représentants de l'Union soviétique, a-t-il dit, ajoutant qu'il espérait être de retour à Prague ce soir. Il a demandé à la nation de lui faire confiance, affirmant qu'il était décidé à ne pas endosser de gouvernement "collaborateur".

M. Svoboda est accompagnée d'une délégation comprenant six autres personnalités tchécoslovaques. Ce sont le ministre de la Défense Martin Dzur, Gustav Husak et Jan Piller, deux membres du praesidium tchécoslovaque, Vasil Bilak, leader communiste de Slovaquie, Alois Indra, l'un des secrétaires du parti, et le ministre de la Justice Bohuslav Kucera.

La composition de la délégation tchécoslovaque semble indiquer que le général Svoboda n'a pas voulu se prêter à aucune solution d'où les progressistes, partisans de M. Dubcek, seraient complètement écartés. L'on peut présumer qu'il posera comme condition préalable à toute négociation la libération des dirigeants arrêtés par l'occupant. En même temps, elle indique que les dirigeants soviétiques, devant l'ampleur de la résistance nationale déclenchée par l'intervention des "cinq", se voient obligés de composer avec des éléments dont la mise à l'écart définitive était l'objectif numéro un de l'intervention.

Le sort de Dubcek

L'attitude de M. Svoboda s'inspire des décisions prises par l'Assemblée générale et le congrès extraordinaire du parti communiste tchécoslovaque, qui siègent à Prague. Ces deux instances ont renouvelé à une majorité écrasante leur soutien à l'équipe libérale de M. Dubcek, réclamé la libération des dirigeants internés et le départ des troupes d'occupation étrangères.

Les adversaires de Dubcek auraient tenté de tenir un congrès "croupion" à l'hôtel Praha, mercredi, mais une trentaine seulement de membres du parti se seraient présentés. Et même ces délégués auraient refusé de se plier aux exigences soviétiques et de mettre fin à la "réforme" entreprise depuis janvier.

Peu avant l'annonce du départ de M. Svoboda pour Moscou, une édition clantestine du journal syndical "Prace" publiait un message qu'il disait venir de M. Dubsek, "prisonnier des Soviétiques". Dans ce message, qui aurait été passé en contrebande, M. Dubcek dénoncerait les "collaborateurs" Kolder Drahomir et autres "traitres" et demanderait à tous les travailleurs de s'unir pour réclamer le départ immédiat des forces d'occupation.

Cependant, les rapports captés par des radios amateurs et selon lesquels M. Dubcek aurait été assassiné demeurent toujours sans aucune confirmation officielle ou officieuse.

Dans l'intervalle, l'URSS et ses quatre alliés qui ont envoyé des troupes en Tchécoslovaquie ont lancé aujourd'hui un appel au peuple tchécoslovaque sollicitant son aide en vue de renverser "les forces contre-révolutionnaires". L'appel a été lancé sur les ondes de Radio Moscou peu avant l'arrivée de M. Svoboda.

A Prague, pour la première journée depuis l'invation, un calme relatif régnait dans les rues. Mais les radios et les feuilles clandestines continuaient à défier les envahisseurs et à dénoncer "les collaborateurs" qu'elles accusent de se plier aux exigences de Moscou.

D'après l'une de ces stations de radio, M. Svoboda a résisté fermement aux demandes du commandant des forces d'occupation, le général Pavlovsky. Celui-ci aurait tenté d'obtenir la signature du président à une nouvelle liste ministérielle contenant les noms de personnalités qu'on qualifie généralement de "traitres".

M. Leopold Hofman, directeur du comité de la défense et de la sécurité de l'Assemblée nationale, toujours en session, a exhorté les officiers du ministère de l'Intérieur à faire fi des ordres du commandement soviétique d'arrêter certaines personnalités tchécoslovaques.

En effet, les Soviétiques auraient présenté au ministère de l'Intérieur une longue liste de noms de politiciens, écrivains, intellectuels et de leaders industriels devant être arrêtés. Une station de radio clandestine de Prague a diffusé ce matin un appel aux fonctionnaires leur demandant de "n'exécuter cet ordre sous aucun prétexte".

On a confirmé d'autre part que le ministre de l'Intérieur, M. Josef Pavel, avait été lui-même arrêté.

Tandis que les Tchécoslovaques se préparaient ce matin à la grève générale, les véhicules blindés soviétiques continuaient de patrouiller les rues et ordonnaient aux conducteurs d'enlever les drapeaux de leurs automobiles, camions et autobus. Quand les conducteurs refusaient, ils étaient emmenés sous garde armée.

Par ailleurs, Radio-Prague libre a annoncé que "le nouveau comité central élu par le 14e Congrès extraordinaire, réuni tard dans la nuit du 22 août à sa première session, a élu son praesidium". M. Dubcek a été élu à l'unanimité au poste de premier secrétaire du comité central. Le Plenum a élu M. Venik Silhan au poste de secrétaire et l'a chargé de la direction du parti pendant l'absence du premier secrétaire Dubcek. Le Plenum du comité central a, en outre, décidé des mesures politiques et administratives destinées à la solution de la grave situation politique actuelle. Il a enfin invité les organisations du parti à tous les échelons à suivre les directives de ce seul comité central légal. Lors de l'élection des 150 membres du nouveau comité central, ce sont M. Alexandre Dubcek, le général Ludvik Svoboda, président de la République, et MM. Cestmir Cisar et Martin Vaculik qui ont obtenu le plus grand nombre de suffrages. Le général Svoboda aurait déclaré mercredi soir: "Je ne donnerai pas mon accord à l'investiture d'un nouveau gouvernement".

On signale d'autre part que des résolutions demandant au président de la République de déclarer la Tchécoslovaquie "Etat neutre" et d'informer l'ONU de cette décision se multiplient parmi les innombrables déclarations et appels provenant de tous les milieux et diffusés toute la journée par la radio tchécoslovaque libre.

Malgré le calme impressionnant des Pragois, qui voulaient à tout prix éviter le pire, un climat de malaise régnait hier dans la capitale tchécoslovaque et la tension était accentuée par les rumeurs d'état de siège qui circulaient. Les appels répétés de la radio, qui dénonçait les dangers de "provocations", ont été entendus et respectés avec une discipline étonnante.

Alors que Prague, sous la pluie qui tombait presque sans arrêt, donnait une impression de tristesse et d'abandon, la campagne de tracts battait son plein. Tous les journaux, devenus clandestins, publiaient des feuilles imprimées ronéotypées, essayant de faire le bilan de l'actualité locale. Tous sont unanimes sur un point: l'attachement sans défaillance à M. Dubcek et à son équipe. Tous se réjouissent également de la possibilité offerte à M. Hajek, ministre des Affaires étrangères, de se faire entendre devant l'ONU.

Après Prague, Bratislava et Kosice, le couvre-feu a été décrété hier soir à Presov (Slovaquie du Nord), a annoncé Radio-Prague libre. Mais, malgré l'occupation militaire soviétique, la voix de la Tchécoslovaquie continue à se faire entendre sans interruption. Radio-Tchécoslovaquie, spécialisée dans les émissions sur ondes courtes et dont la station est située à une vingtaine de milles au nord-est de la capitale, possède 12 émetteurs. Cette station, dont l'activité n'a pas jusqu'ici été menacée ou interrompue par les troupes d'occupation, assure le relais des cinq stations ou des moyennes de Prague, Melnik, Uherske Hradiste, Bratislava et Ostrava dans la mesure où leurs émissions n'ont pas été interdites.

VILLE DE MONTREAL

TAXE VOLONTAIRE

N'OUBLIEZ PAS !

POSTEZ AUJOURD'HUI

Votre taxe volontaire de ce mois ($2.00) payable à la Ville de Montréal.

Le rôle de ce mois se termine le 31 août.

$150,000 en lingots d'argent chaque mois.

Utilisez votre formule ou celle-ci :

Nom .....
(en lettres moulées)

Adresse .....

Ville .....

Tél. ..... $2.00 — Taxe volontaire

POSTEZ AUJOURD'HUI :

HOTEL DE VILLE, C.P. 9999, MONTREAL

Le Biafra évacue son centre administratif

PORT HARCOURT (AFP) — Aba, le centre administratif du Biafra a été évacué et abandonné par tous ses habitants civils et militaires. La télévision biafraise n'émet plus. Ces informations ont été recueillies par l'envoyé spécial de l'AFP sur le "front" d'Asa, localité située au coeur du territoire biafrais à onze milles au sud d'Aba où les "marines" du colonel Adekunle ont installé leur PC de campagne.

On apprend de source bien informée que le comité international de la Croix-Rouge a repris ses vols vers le Biafra au départ de Santa Isabel (Fernando Po), à raison de deux vols par nuit. L'appareil utilisé est un "DC-6" de la compagnie Balair, immobilisé au sol sur ordre du C.I.C.R. depuis deux semaines après qu'il eut été pris sous le feu des batteries de D.C.A. nigérianes.

Attention aux quêtes à domicile en faveur du Biafra

TORONTO (PC) — Les Canadiens, notamment ceux qui demeurent dans les grandes villes, devraient dénoncer à la police toute personne qui fait du porte à porte en prétendant recueillir des dons pour l'aide au Biafra.

C'est ce que déclarait hier de Dr Fred Douglas, président suppléant du Nigeria-Biafra Relief Fund of Canada, dont l'organisation a décidé de ne pas faire de porte-à-porte.

Il a précisé que tout don à cette organisation devrait parvenir au Fonds par l'entremise d'oeuvres paroissiales ou encore d'autres organisations comme la Croix rouge canadienne, le Canadian Save the Children Fund, le comité canadien de l'UNICEF ou Oxfam of Canada.

La grève du transport est évitée à Toronto

TORONTO (UPI) — C'est à la grande majorité des voix que les employés de la Commission des transports de Toronto ont accepté hier une nouvelle convention collective, sauvant ainsi un million d'usagers du métro et des autobus d'une grève qui devait commencer peu après minuit ce matin.

Plus de 83 pour cent des 5,400 employés syndiqués ont approuvé le contrat qui prévoit notamment une hausse de salaire de 15 pour cent.

Au cours des négociations intenses qui ont précédé l'accord intervenu mercredi soir, le syndicat a gagné un point qu'il jugeait important : il était parvenu à convaincre la Commission d'abandonner son plan de soins médicaux en faveur d'un plan privé.

DUBCEK

SUITE DE LA PAGE 1

journalistes du quotidien "Prace", un journal tchèque, avaient réussi à recueillir des déclarations de M. Dubcek, "dans un lieu non précisé où il est interné".

Au cours de ces déclarations, M. Dubcek a déclaré traitres trois personnalités tchécoslovaques, MM. Ondra, Svetska et Kolder. Il a également condamné la faction qui s'est formé au sein du Comité central du parti, et a demandé à tous les travailleurs de s'unir pour réclamer le départ des forces d'occupation.

Un radio amateur de Cannock, en Grande-Bretagne, M. John Morris, a capté la nuit dernière un message en morse de Tchécoslovaquie annonçant la mort de M. Dubcek. "Notre président est mort il y a une heure à B...", indiquait le message qui a été subitement interrompu.

Deux sans-filistes de la région de New York ont également capté des messages provenant de Tchécoslovaquie et qui annonçaient la mort du secrétaire du parti.

Tous ces messages n'ont évidemment reçu aucune confirmation officielle.

Entre-temps, à Alexandrie, en Egypte, où il passe ses vacances, un des fils de M. Dubcek, Peter, a déclaré qu'il voulait retourner en Tchécoslovaquie.

"Je refuse tout exil, a-t-il dit, et ne pense qu'à rejoindre ma famille en Tchécoslovaquie.

"Je suis sans nouvelles de ma mère et de mon frère ainé que j'ai laissés à Bratislava, ainsi que de mon frère cadet qui était à Prague avec mon père."

Peter Dubcek compte regagner son pays en septembre à bord du cargo tchécoslovaque "Bojnice" attendu à Alexandrie au début du mois prochain.

Intervention de la mère de Dubcek

La mère de M. Alexandre Dubcek, s'est adressée au commandant des forces soviétiques pour demander la libération de son fils, annonce radio Trencin.

Selon cette même station de radio, le commandant soviétique aurait dit à Mme Dubcek que son fils avait "manqué à la parole donnée à Cierna et Bratislava" et qu'il n'était d'ailleurs pas en état d'arrestation, mais qu'on négociait avec lui.

"Malheureusement, c'est là une affaire de haute politique", aurait ajouté le général soviétique.

RIPOSTE

SUITE DE LA PAGE 1

pacte de Varsovie, constitue une ingérence dans les affaires intérieures de la Tchécoslovaquie qu'aucune agression extérieure ne menaçait".

Le représentant de la Hongrie, M. Josef Tardos, stigmatise ensuite la "politique revanchiste" de la République fédérale allemande et "sa collusion avec les réactionnaires tchécoslovaques".

Avec l'assistance du représentant de la Bulgarie, M. Milko Tarabanov, le représentant de l'Union soviétique, M. Jacob Malik, cherche à obtenir un ajournement du débat. Le représentant des Etats-Unis, M. George Ball intervient pour affirmer que le Conseil se trouve en présence "de manoeuvres dilatoires éhontées". M. Ball demande que les débats se poursuivent et qu'un vote intervienne au cours de la séance.

Sur un ton acerbe, M. George Ball déclare ensuite que l'Union soviétique cherche, avec difficulté, à "ramasser" un certain nombre de "traitres", de "pantins politiques" et de "tares de deuxième ordre" pour former un gouvernement tchécoslovaque avant que le Conseil de sécurité ne puisse se prononcer. "C'est tout juste si, pour gagner du temps, le représentant soviétique ne nous donne pas lecture de l'annuaire téléphonique de Moscou", dit encore le représentant des Etats-Unis qui insiste pour un vote immédiat.

Le représentant de l'URSS, M. Jacob Malik, prend à partie M. Ball en lui faisant remarquer qu'il se trouvait au Conseil de sécurité et non pas dans sa banque où il peut donner ses ordres. Le représentant soviétique conseille à son collègue américain de "baisser de ton" car la culpabilité des Etats-Unis dans la guerre du Vietnam est trop accablante pour permettre à leurs représentants de donner des conseils en matière de moralité internationale.

A l'issue de la séance du Conseil de sécurité d'hier matin sur la crise tchécoslovaque, le sentiment s'est répandu dans les milieux diplomatiques de l'ONU qu'une sorte de course contre la montre est engagée entre d'une part l'Union soviétique et ceux qui soutiennent sa position et, d'autre part, les co-auteurs du projet de résolution condamnant le coup de force soviétique.

Les premiers voudraient que les débats du Conseil soient suspendus ou retardés jusqu'au moment — que l'on croit imminent — où un gouvernement tchécoslovaque dévoué aux envahisseurs pourrait être constitué à Prague. Un tel gouvernement pourrait envoyer en toute hâte à New York un représentant — par exemple un nouveau ministre des Affaires étrangères — pour récuser le Conseil de sécurité et confirmer la thèse de l'invasion fraternelle sur la demande des socialistes tchécoslovaques authentiques.

C'est ainsi que l'on explique l'insistance des représentants de l'Algérie, de la Hongrie et de l'URSS pour qu'aucune date ne soit fixée pour la suite des débats.

Les autres, bien que conscients de la possibilité pour l'URSS de pulvériser toute l'affaire par un veto, voudraient évidemment que le Conseil de sécurité prononce d'urgence la condamnation de l'invasion soviétique.

33e greffe du coeur

PALO ALTO, Californie (PC) — Un commis des Postes, à sa retraite, est devenu aujourd'hui le 33e receveur d'un coeur neuf. Les médecins du centre médical, de l'université de Stanford lui ont greffé le coeur d'un jeune "marine" américain mort des suites d'un accident routier survenu le 14 août.

Aucun bulletin de santé n'a été publié à la suite de l'opération qui a duré quatre heures et demie.

Le receveur, Leonard Drake, 43 ans, était atteint de troubles cardiaques depuis 12 ans et il avait été amené à cet hôpital en juin dernier après que les médecins eurent convenu que seule une greffe pouvait lui sauver la vie. Il est marié et père de deux enfants, Vicki, 11 ans, et Jimmy, 10 ans.

Les autorités médicales ont révélé que le capitaine Larry B. Smith, 20 ans, avait subi des lésions mortelles au cerveau au cours d'un accident récent. Il était alors en visite chez ses parents avant de quitter pour le Vietnam.

Mike Mansfield change d'idée

WASHINGTON, (UPI) — Le leader démocrate du Sénat, M. Mike Mansfield, a déclaré aujourd'hui que l'invasion de la Tchécoslovaquie par les troupes soviétiques ne laissait aucun choix aux Etats-Unis en ce qui a trait à la présence des troupes américaines en Europe.

Cette prise de position de M. Mansfield contraste beaucoup avec la résolution qu'il a présentée devant le Sénat, et qui y est encore pendante, demandant le rapatriement des soldats américains.

le TEMPS qu'il fera

Frais d'abord, puis chaud

Un front chaud, qui devait traverser la région métropolitaine cet après-midi, est demeuré stationnaire au-dessus des Grands-Lacs. Toutefois, les météorologistes entrevoient son déplacement et s'attendent qu'il passera probablement en fin de journée, demain.

Aujourd'hui, le temps devait être généralement ensoleillé et frais, avec un maximum dépassant difficilement les 70 degrés. Le temps se couvrira en fin de journée et un minimum de 55 est prévu pour la nuit prochaine.

Demain le temps sera généralement nuageux et des averses ou orages dispersés sont prévus. Si le front chaud atteint la métropole, le thermomètre pourrait grimper jusqu'à 80 degrés.

Dimanche sera une journée idéale pour la plage. Notre région sera située dans l'air chaud et le degré d'humidité sera très élevé. Un maximum de 80 degrés devrait être atteint. Toutefois, il subsiste des risques d'orage.

Il y a 22 ans, le 23 août 1948, les torses nus et les boissons glacées étaient à la mode alors que le thermomètre atteignait le record de tous les temps avec un 96 degrés. Ce record est partagé avec le 14 août 1944 et le 22 juillet 1955, qui ont également connu des températures de 96 degrés.

MAXIMUM AUJOURD'HUI: 70
MINIMUM LA NUIT PROCHAINE: 55

Prévisions officielles émises par le bureau météorologique de Montréal:

Régions de Montréal et d'Ottawa: Clair avec quelques périodes nuageuses suivies de nébulosité croissante en fin de journée, possibilité d'une averse ou d'un orage cet après-midi ou ce soir. Samedi nuageux avec averses occasionnelles ou orages. Un peu plus chaud. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Montréal et Ottawa, 70 et 55.

Régions de l'Abitibi et Pontiac-Témiscamingue: nuageux avec quelques averses ou orages aujourd'hui et samedi. Frais. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Val-d'Or, Rouyn-Noranda et Témiscamingue, 65 et 55.

Régions de Québec, Cantons de l'Est et St-Maurice: clair avec nébulosité croissante et avec possibilité d'une averse en fin de journée. Samedi nuageux avec quelques averses ou orages. Frais aujourd'hui. Plus chaud samedi. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Québec, 70 et 50, Sherbrooke, 70 et 45, La Tuque, 65 et 45.

Région des Laurentides: Nuageux avec périodes ensoleillées aujourd'hui possibilité d'une averse ou orage cet après-midi ou ce soir. Samedi nuageux avec averses occasionnelles ou orages. Un peu plus chaud. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Ste-Agathe; 70 et 50.

Régions du Lac St-Jean, Baie-Comeau et Rimouski: Ensoleillé devenant nuageux en fin de journée. Samedi nuageux avec possibilité d'averses ou d'orages. Frais. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Chicoutimi, Baie-Comeau, Mont-Joli et Rivière-du-Loup, 65 et 45.

Régions de Sept-Iles et Gaspé: Généralement ensoleillé aujourd'hui. Samedi nébulosité croissante suivi de possibilité de pluie. Frais. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Sept-Iles et Gaspé: 65 et 45.

Une idée de Jean-Noël Tremblay

Une enquête type BAEQ pour le Lac-Saint-Jean

CHICOUTIMI (PC) — Si le gouvernement provincial approuve le projet lancé par le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Jean-Noël Tremblay, la région du Saguenay-Lac-St-Jean sera l'objet d'une vaste enquête d'ordre socio-économique, semblable à celle effectuée par la BAEQ dans le Bas St-Laurent et la Gaspésie.

M. Tremblay, qui a annoncé la nouvelle à l'occasion de l'ouverture de la 48e Exposition annuelle régionale de Chicoutimi, a précisé que cette vaste enquête, ajoutée aux travaux déjà entrepris par le Conseil économique régional, devrait aboutir à l'application d'un programme d'expansion économique dans la région

Le ministre a toutefois refusé d'élaborer d'avantage le projet aux journalistes qui l'ont questionné à l'issue de son allocution.

On sait que l'enquête du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec — BAEQ — et la réalisation de la première phase du plan ont nécessité des investissements de près de $250,000,000 dans le cadre d'un programme à frais partagés entre les gouvernements fédéral et provincial.

L'Italie est indignée

ROME, (AFP) — Le gouvernement italien exprime son "indignation pour l'invasion de la Tchécoslovaquie", souhaite des décisions immédiates des Nations unies et demande à l'Union soviétique de rétablir la légalité en retirant ses troupes, dans une déclaration officielle publiée à l'issue du Conseil des ministres.

ATTENTION PROPRIÉTAIRES

DE MAISON DE BOIS, PAPIER-BRIQUE OU CHALET

REHAUSSEZ LA BEAUTE ET LA VALEUR DE VOTRE MAISON



Fini l'entretien avec le revêtement d'aluminium Choix de 8 couleurs 49¢ Pied carré

• MURS • CORNICHES • FASCIA • GOUTTIERES

Choix de : AUVENTS, PATIOS, PIERRES, BRIQUES

TERMES FACILES AUX TAUX BANCAIRES

EN SPECIAL PORTE 2" $69.00 avec accessoires FENETRE $19.00 à 3 rainures avec moustiquaire

REYNOLDS ALUMINUM

Garantie de 25 ans
Approbation SCHL No 4057

LE CENTRE D'ALUMINIUM FLEURY INC.

Prop. A. CROTEAU et A. LAROCQUE

305 ouest, FLEURY — Tél. : 384-8850

Nous vous invitons à venir visiter notre salle de montre. Ouvert tous les jours jusqu'à 8 hres

"PICK-UP AU CHOIX"

CHOISISSEZ VOTRE AUBAINE GMC



• Offrez-vous en ce moment un camion GMC modèle 68, à des conditions sensationnelles. Un camion de l'année à un prix d'aubaine.

• Et pourquoi? Mais parce que nous voulons écouler notre stock 68 rapidement. Le choix est magnifique. Choisissez le vôtre. Vous ne roulerez jamais à si bon prix.

CAMIONS GMC

La marque qui fait toute la différence

"Voyez le concessionnaire de camions GMC de votre localité."

G-46BAF

GMC TRUCK RETAIL BRANCH 5825, chemin Côte-de-Liesse 342-1680

RICHELEAU AUTOMOBILE LTEE 11251 est, rue Notre-Dame, 645-1651

SANGUINET AUTOMOBILE LTEE 1965, rue La Fontaine, 524-3761

WILHELMY AUTOMOBILES LTEE 4833, boul. St-Laurent, 288-0186

HARLAND AUTOMOBILE LTEE 955, boul. Montréal - Toronto Rond-Point de Dorval 631-2051

JARRY AUTOMOBILE INC. 1068, boul. des Laurentides Ville de Laval 669-2681

OMER BARRE VERDUN LIMITEE 5987, avenue Verdun, Verdun 768-2551

VAILLANCOURT PONTIAC BUICK LTEE. 375, boul. Labelle, Chomedey 681-2533

ABIAS PEPIN AUTOMOBILES LTEE 155 ouest, rue St-Charles, Longueuil 674-4924

GOHIER AUTOMOBILES LTEE 333 est, rue Jarry, Montréal 38 376-8465

BOULEVARD PONTIAC BUICK LTEE 7085, boul. St-Laurent 279-7321

MID-TOWN MOTORS LIMITED 1395 ouest, boul. Dorchester 866-9961

MONTREAL BUICK LTD 4026 ouest, rue Ste-Catherine 937-6342

GRANT HAMILTON PONTIAC-BUICK LTD 3500 ouest, rue Jean-Talon 735-3792

874-7111 PETITES ANNONCES "SUCCÈS" LA PRESSE Plus d'un million d'annonces publiées en 1967

LA PRESSE

874-7111 LES PETITES ANNONCES 'SUCCÈS' LA PRESSE

MONTREAL, VENDREDI 23 AOUT 1968 — 84e ANNEE — No 197

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

La police crée son escouade anti-émeute

par Lucien CHAMPEAU

La police de Montréal crée aujourd'hui son escouade anti-émeute, qu'elle baptise du nom de "Unité mobile".

Aux babillards des différents postes de la ville, elle affichera les conditions du recrutement, sur base de volontariat.

"Au début, l'unité se composera de 180 policiers et d'une dizaine d'officiers commandés par un capitaine.

"Ces effectifs se déplaceront dans trente voitures de patrouille.

"La moitié accomplira cette besogne à plein temps, se déplaçant d'un quartier à l'autre suivant les urgences de l'heure: l'été, vols dans les autos; l'automne, vols de fourrures; l'hiver, vols de réticules et autres.

"L'autre moitié restera attachée aux postes et poursuivra son travail de patrouille coutumier, sauf en cas d'urgence alors qu'elle ira en quelques minutes grossir les rangs de la première moitié. Ainsi nous aurons une unité mobile primaire et une autre secondaire."

L'assistant-inspecteur chef René Daigneault, auquel on a confié la tâche de coucher sur papier l'organisation de la nouvelle escouade, assimile celle-ci, dans ses grandes lignes, à la défunte escouade volante.

"L'entrainement des recrues se complétera dans une dizaine de jours. N'oublions pas que nous transigeons avec des policiers de carrière, déjà au courant de leur boulot quotidien, a dit M. Daigneault.

"Les examens de qualification fixeront le choix final. Entraînement et examens se passeront à l'école secondaire de la police, rue Viau."

En ce lieu, les instructeurs insisteront sur le contrôle physique et psychologique des foules :

"Par contrôle psychologique, a dit le policier, nous entendons les monitions et précautions préalables suggérées aux chefs des manifestants quand ils demandent un permis de défiler, et autres.

"Incidemment, la police n'a jamais rejeté semblable requête."

Tout le monde connait l'équipement fourni aux membres de la future unité: boucliers et casques de plastique, bâtons de trois pieds de longueur.

La police n'a pas encore étudié la possibilité de louer ou d'emprunter le char blindé de la Sûreté du Québec, ni envisagé l'opportunité de se procurer des voitures anti-émeutes comme on en fabrique déjà aux Etats-Unis : "Nos discussions n'ont jamais porté sur ce point, "affirme M. Daigneault.

Et ce dernier conclut que le but de l'unité mobile portera d'abord sur un déplacement rapide et coordonné des effectifs policiers en cas de recrudescence du crime dans certains secteurs; et de calmer ou de pacifier les foules en cas de manifestation houleuse ou hostile.

Septembre: le capitaine Picard craint le pire

WINDSOR, Ont. (PC) — Un capitaine de la police de Montréal a prédit hier que plusieurs personnes seront tuées cet automne dans les rues de la métropole à moins que les autorités québécoises n'annoncent publiquement qu'elles ont pris les mesures nécessaires pour mater avec des troupes toute insurrection possible.

Le président de la Fraternité des policiers de Montréal, le capitaine Jean-Paul Picard, a fait cette importante déclaration aux délégués présents à l'assemblée annuelle de l'Association des policiers de l'Ontario, à Windsor.

Le président de la fraternité faisait alors allusion à la venue au Québec au mois de septembre, de deux étudiants qu'il a qualifiés d'européens, Daniel Cohn-Bendit (sa venue n'a jamais été annoncée) et Jacques Sauvageot, "deux leaders professionnels, d'émeutes d'étudiants en France".

M. Picard est même prêt à rencontrer personnellement le premier ministre Pierre Elliott Trudeau, si nécessaire, afin d'obtenir des policiers supplémentaires et même des troupes pour appuyer les 3,700 policiers montréalais.

Il a souligné que "des gens vont mourir, à moins que les policiers ne soient bien appuyés. Si cela arrive, il faudra tenir le gouvernement responsable".

M. Picard a ajouté que le gouvernement devrait annoncer que la Sûreté du Québec, la RCMP et les forces armées seront dirigées vers la métropole en vue de maitriser des émeutes. Toutes ces précautions, selon M. Picard, doivent être prises afin de bien montrer aux étudiants que les autorités sont prêtes à toute éventualité.

"Il n'y aura sûrement pas de violence si les étudiants connaissent les moyens dont dispose la police pour mater les émeutes", a-t-il déclaré.

Policier depuis 22 ans, M. Picard croit que la violence éclatera au cours des démonstrations que l'on se propose de tenir pour protester contre le manque d'espace dans les universités.

M. Picard a déclaré qu'à son retour au Québec il se propose de rencontrer le ministre de la Justice, M. Jean-Jacques Bertrand, pour discuter avec lui de la situation.

"Il est temps que le public se rende compte, a dit M. Picard, que le policier n'est pas le serviteur de tout le monde, mais bien

Voir PICARD en page 6

La CECM accueillera 232,000 élèves dans ses écoles à la rentrée

Statistiques et prévisions en filières, la CECM prépare la rentrée 1968, s'attendant à voir ses écoles être envahies, le 4 septembre prochain, par quelque 232,000 élèves et 11,000 enseignants.

Et, au chapitre des statistiques, un fait demeure indéniable: selon l'expression même d'un porte-parole de la CECM, la tendance constatée depuis quelques années déjà d'une baisse du nombre des inscrits à l'élémentaire français s'accentue alors que, du côté anglais, le chiffre des inscriptions non seulement demeure stable, mais encore continue de s'accroitre, ne serait-ce que légèrement.

Evidemment, la population scolaire francophone dépasse toujours (et de beaucoup) celle des anglophones, mais selon toute apparence, elle va constamment en diminuant ! Sans compter que les prévisions de la CECM ne concernent que la population scolaire catholique, alors qu'il est toujours loisible à un élève de s'inscrire dans une école anglaise protestante.

Cette tendance à la baisse du côté français, selon le même porte-parole de la CECM, a pour cause des faits connus de tous: la baisse du taux de la natalité chez les Canadiens français et la prédilection des néo-Canadiens pour l'anglais, ces mêmes néo-Canadiens, parallèlement, étant bien moins portés que les Canadiens français à restreindre les naissances...

Enfin, parmi le nombre total des inscriptions prévues à la CECM, quelque 102,500 iront à l'élémentaire français, 26,300 à l'élémentaire anglais, 900 aux classes françaises réservées à l'enfance exceptionnelle, 50 aux mêmes classes anglaises. D'autre part, si l'on tient compte également des 8,300 inscriptions prévues dans les maternelles anglaises et françaises, l'on peut conclure qu'environ 93,940 inscriptions seront enregistrées pour l'ensemble du cours secondaire.

A ce dernier niveau, classes anglaises et françaises comprises, la CECM avait enregistré, l'an dernier, une hausse de 6,200 inscriptions. Elle s'attend cette année à une augmentation plus forte encore en raison surtout de l'arrivée, en 8e année, de quelque 3,000 élèves français qui ont pu combiner leurs 6e et 7e années.

Alors que ces 3,000 élèves auraient dû normalement être inscrits en 7e année, pour la période 1968-69, leur passage au secondaire accentuera la baisse du nombre des élèves à l'élémentaire français.

Toujours au secondaire, la CECM prévoit au seul secondaire V (dernière année avant le CEGEP) une hausse de plus de 2,000 étudiants, alors que les inscriptions totales n'y furent, l'an dernier, que de 1,700. Par ailleurs, le nombre des étudiants anglophones au secondaire devrait augmenter de plus de 1,000, si, affirme la CECM dans ses prévisions, la tendance des années passées doit se maintenir.

Autre fait intéressant, selon un porte-parole de la CECM: de plus en plus de Canadiens français se rendent au secondaire et le terminent, alors qu'auparavant, leur nombre commençait souvent à diminuer dès la 8e année. D'ailleurs, il n'est qu'à constater le débordement de nos universités pour s'en convaincre.

Quant au secteur "maternelle", il sera lui aussi augmenté, la CECM prévoyant y accueillir au moins 1,400 enfants de plus que l'an dernier.

Car le fait d'augmenter à 189, en septembre, le nombre de ses classes de maternelle (de 157 qu'il était l'an dernier), permettra à la CECM d'accueillir quelque 8,300 enfants dans ces locaux. 19.6 p. 100 de ces enfants seront anglophones, soit un pourcentage à peu près identique à celui des inscriptions anglaises à l'élémentaire. C'est donc dire que, du côté anglais, les classes de maternelle et de niveau élémentaire s'emplissent aussi progressivement et au même rythme.

D'autre part, d'ici une date indéterminée, la CECM fournira 255 locaux pouvant recevoir un total de 11,220 enfants d'âge pré-scolaire... si, toutefois, est réalisé le projet actuel d'aménager 45 de ces locaux dans des écoles existantes et d'en créer 21 autres, lors de la construction déjà décrétée de nouvelles écoles. C'est en 1962 que furent ouvertes les premières classes de maternelle. Elles ne recevaient alors que 616 élèves.

Par ailleurs, il y aura le mois prochain, selon les estimations du service des projets scolaires, 10,042 places-élèves de plus au service de la population scolaire montréalaise. Ainsi, deux écoles nouvelles

Voir CEGEP, page 6

Le CSE recommande : un CEGEP anglais dès septembre 69 à Montréal

Le Conseil supérieur de l'éducation vient de recommander au ministre l'établissement d'un CEGEP de langue anglaise dans la région de Montréal. Ce premier CEGEP devrait ouvrir ses portes dès septembre 1969.

Selon le calendrier proposé, deux autres collèges seraient établis pour l'année 1970 et deux autres encore pour l'année scolaire 1971-1972.

Pour l'instant, une charte devrait être accordée immédiatement à Dawson College, nom de l'insitution à créer. On engagerait immédiatement le personnel de cadres supérieurs. A son ouverture, le CEGEP recevrait 2,000 élèves.

Le mémoire du CSE insiste sur l'importance de la coopération entre les diverses institutions qui dispensent actuellement un enseignement de niveau collégial.

Pendant une période d'au plus trois ans, ces institutions collaboreraient à l'enseignement collégial, en attendant que les CEGEP soient en mesure d'assumer seuls la responsabilité de l'enseignement à ce niveau.

Le programme d'études devrait être polyvalent et préparé par le ministère de l'Education et les autorités du collège, après consultations avec les institutions participantes, l'industrie, le commerce et le monde du travail.

Selon le CSE, le premier CEGEP anglais devrait être situé au centre de Montréal.

Le mémoire souligne que les implications de l'implantation de CEGEP anglais sont différentes de celles qu'a provoquées la création, à ce jour, des 12 CEGEP français.

On doit songer en effet à une réforme de l'enseignement universitaire, puisque c'est dans les universités que se donne actuellement l'enseignement de niveau collégial en langue anglaise.

De plus, la poursuite d'objectifs généraux comparables n'empêche pas de tenir compte des différences culturelles que devront refléter les programmes et la structure des cours dans les CEGEP anglais.

Le CSE envisage de deux façons la collaboration des institutions anglaises qui dispensent actuellement un enseignement de niveau collégial. D'abord, participation aux programmes d'enseignement pendant une période transitoire; ensuite, location ou vente de locaux au CEGEP et aux CEGEP à venir.

Dans la seule île de Montréal, l'enseignement collégial anglais concerne déjà environ 8,500 élèves, qui terminent leurs études secondaires.

Paul-Emile Sauvageau : "La CECM aurait avantage à se démocratiser"

Appuyé par une pétition portant 250 signature, le député de Bourget à l'Assemblée législative, M. Paul-Emile Sauvageau, a adressé hier un télégramme au ministre de l'Education, M. Jean-Guy Cardinal, lui demandant d'intervenir auprès de la CECM pour que celle-ci revienne sur sa "décision de fermer l'Annexe Lyall", à l'école Georges-Lepailleur.

Dans un communiqué remis à la presse dans le but d'exposer le problème scolaire particulier qui se présente dans sa circonscription, le député de Bourget critique longuement, par ailleurs, la Commission des écoles catholiques de Montréal. Il dit notamment :

"...Je crains que la CECM, n'étant pas responsable vis-à-vis des contribuables dont elle perçoit les taxes, ne sache jouer son rôle qui est de tenir compte de l'opinion publique... Il me semble plutôt qu'elle se complait dans une attitude et un caractère très impersonnels, sans grande adaptation aux circonstances locales".

Selon M. Sauvageau, la CECM aurait décidé de fermer une annexe à l'école Georges-Lepailleur, connue sous le nom d'annexe Lyall. Les étudiants qui fréquentaient cette annexe seraient envoyés à l'école Boucher-de-la-Bruère qui, selon le député de Bourget, est déjà occupée bien au-delà de ses capacités. Il ajoute que ce changement impliquera pour les élèves des frais supplémentaires de transport et des "déplacements inutiles".

Et c'est là-dessus que M. Sauvageau conclut que "la CECM aurait avantage à se démocratiser ou, du moins, à agir comme si elle se sentait en régime démocratique". Et il ajoute même : "On est porté à croire que la CECM vit en vase clos et que c'est un véritable organisme autocratique".

Selon M. Sauvageau, lorsque la CECM entend les plaintes du public, "c'est par pure condescendance ; elle ne s'en occupe pas et rend plutôt des décisions arbitraires..."

Le député de Bourget est d'avis que les commissaires à la CECM devraient "être élus par le peuple". En attendant les solutions à long terme, M. Sauvageau a demandé l'intervention de M. Cardinal.

Un récidiviste est condamné à 10 ans pour trafic d'héroïne

par Maurice MORIN

Le juge André Fabien, de la Cour des sessions de la paix, n'entend pas épargner, comme il l'a laissé entendre depuis le début de la semaine, les trafiquants de narcotiques. Ainsi, hier après-midi, après avoir de nouveau pesé ses paroles, il imposait une peine de dix ans d'emprisonnement à un récidiviste qui venait d'avouer sa culpabilité à l'accusation d'avoir été trouvé en possession de 52 captules d'héroïne dans le but d'en faire le trafic.

L'individu était passible d'une peine d'emprisonnement à vie.

Pierre-Edouard Poirier, âgé de 33 ans, dont l'adresse apparait au dossier comme étant le 3803, rue Saint-Hubert, appt 14, avait été appréhendé la veille, à l'arrière de la taverne "Broadway", dans la section sud de la rue Saint-Laurent. Il avait alors une capsule d'héroïne en sa possession et les déclarations qu'il fit au moment de sa capture à l'agent Joseph-Gaston McDuff, de la RCMP, permirent à celui-ci de découvrir 51 autres capsules du même stupéfiant.

Le policier McDuff a été appelé à témoigner peu avant le prononcé de la sentence. Il relata les circonstances de l'affaire survenue mercredi après-midi... sur la "Main". Longuement contre-interrogé par Me Robert Beaudet, avocat de la défense, il admit toutefois que le coupable avait, jusqu'à un certain point, collaboré avec la police dans la découverte d'un grand nombre de capsules d'héroïne.

C'est pour cette raison que Me Beaudet réclama la clémence du tribunal. Il insista de plus, sur le fait que Poirier, bien que détenteur d'un dossier judiciaire assez "élogieux", n'avait jamais été pris dans une affaire de narcotiques.

L'agent McDuff, toutefois, de nouveau interrogé, cette fois-ci par Me Réjean Paul, l'un des procureur du ministère fédéral de la Justice à Montréal, affirma que Poirier était bien connu "dans le milieu" par la police... non pas comme narcomane, mais bien comme vendeur de stupéfiants ("pusher" dans le langage du monde interlope).

Stupéfiants achetés dans la taverne

L'agent McDuff a aussi affirmé que Poirier avait prétendu avoir acheté ses narcotiques

Voir RECIDIVISTE, page 6

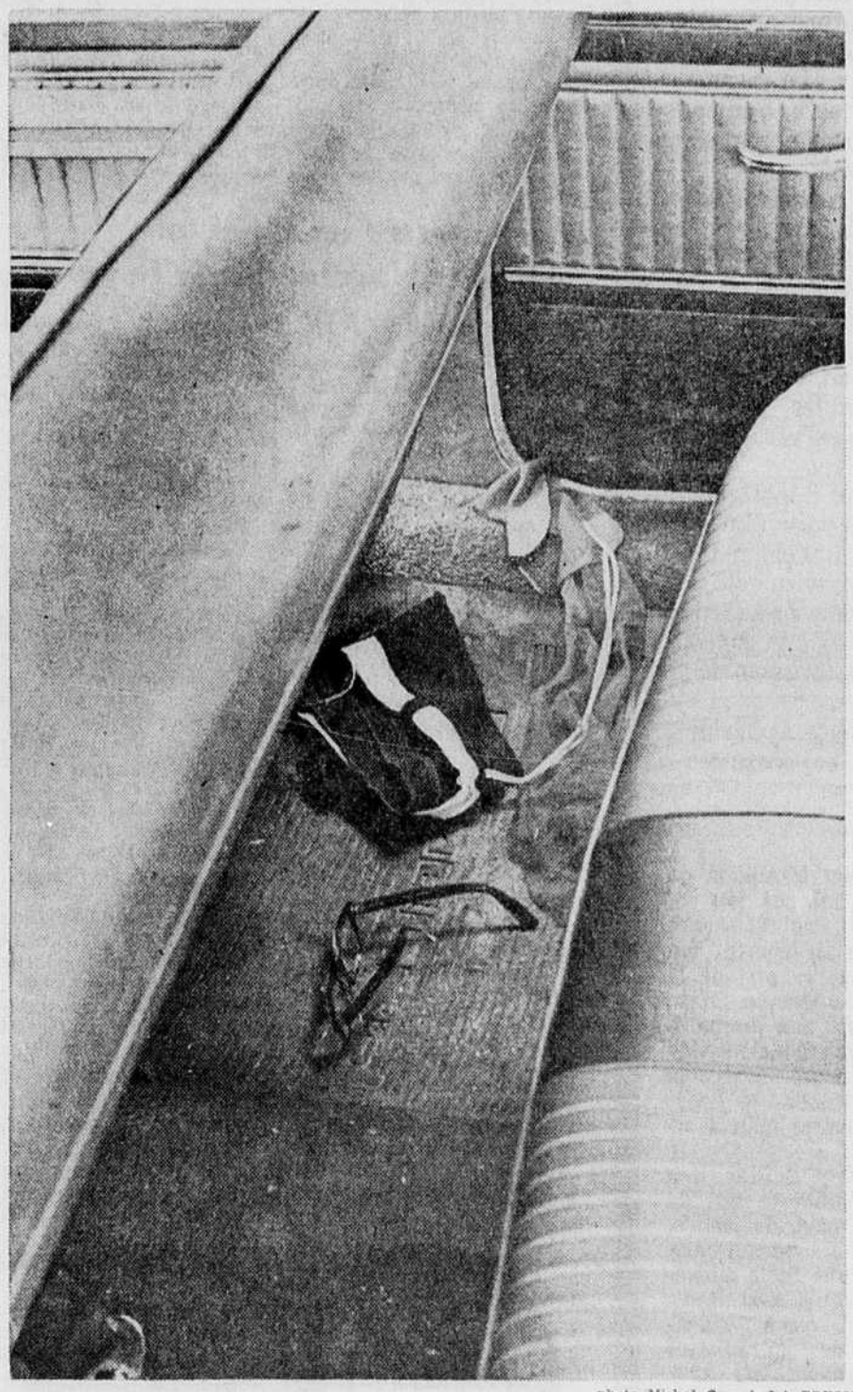


photo Michel Gravel, LA PRESSE

Trois bandits s'emparent de $900

La police recherche activement trois bandits armés qui se sont emparés d'une somme évaluée à $900, vers 2 h. 15, hier après-midi, après avoir fait irruption dans le restaurant Giroux, situé au 1012, rue Du Collège, à Montréal.

Les trois individus, qui étaient armés de revolvers, se sont enfuis à l'aide d'une auto "station-wagon" de marque Chevrolet, modèle 1966, qu'ils avaient laissée en stationnement devant le restaurant.

Le véhicule a été retrouvé quelques instants plus tard, dans la cour d'un garage Volkswagen, à l'arrière de la manufacture Johnson Wire Works, au 530, rue De Courcelles. La police croit qu'il s'agit d'une auto volée il y a quelques jours.

Les clefs de l'auto avaient été abandonnées sur la banquette avant, ainsi qu'une paire de gants gris ayant servi au vol. Entre les deux sièges, les policiers ont trouvé un bas de nylon, une paire de lunettes et un maillot de bain.

Dans le porte-bagages, on a trouvé deux chaises en bois dissimulées sous une couverture de lit. Il n'y avait toutefois aucune trace du butin volé.

Des témoins ont dit aux agents de l'Escouade des holdup qu'ils avaient vu les occupants s'éloigner à pied, en direction du secteur "le village Turcot", dans le quartier Saint-Henri, soit à peu de distance de l'endroit où l'auto a été abandonnée.

L'un des bandits, qui portait des "blue jeans" serrés et une chemise rouge déchirée à l'épaule, transportait une petite valise qui contenait, croit-on, l'argent volé. L'un de ses complices avait les cheveux blonds et très longs. Il portait un casque protecteur de motocycliste.

Des fouilles ont été effectuées dans le village Turcot, mais sans résultat.

St-Michel

Le conseil a accordé sans consultation le contrat pour la bibliothèque

par Claude MASSON

Les membres du conseil municipal de Saint-Michel ont adjugé le contrat de construction de la bibliothèque municipale (de plus d'un demi-million de dollars) à l'entreprise Longpré Construction sans même avoir reçu au préalable une opinion verbale ou écrite de l'architecte, des ingénieurs-conseils ou de l'ingénieur municipal chargés de ce projet.

C'est la conclusion qui se dégage des témoignages entendus hier devant la commission d'enquête sur Saint-Michel qui étudie tous les aspects de l'administration municipale de cette ville de banlieue au cours des cinq dernières années.

La bibliothèque municipale, construite depuis maintenant deux ans, sera finalement ouverte au public au début de septembre. Longpré Construction, qui a réalisé les plus importants projets dans la municipalité de Saint-Michel au cours des dernières années avec l'entreprise Goineau (ce sont les mêmes intérêts) a obtenu le contrat au montant de $517,000.

Dans la très grande majorité des cas, lorsqu'il s'agit de projets de plus ou moins grande envergure, le conseil fait confiance aux professionnels et attend de connaître l'opinion des architectes et des ingénieurs avant de prendre une décision.

Mais cette procédure traditionnelle a été mise de côté lorsqu'il fut question de la bibliothèque et de l'adjudication

Voir ST-MICHEL en page 6

Les policiers de Laval et de Montréal mettent au jour un présumé réseau de pervertis sexuels

L'escouade spéciale de Laval et la Section de l'aide à la jeunesse de la Sûreté de Montréal viennent de mettre un terme aux activités scandaleuses d'un groupe de pervertis sexuels qui, par l'entremise d'un club d'homosexuels repentants, offraient les services d'adolescents moyennant le paiement d'une somme qui variait selon la qualité des "services" offerts.

L'enquête a révélé que de 20 à 30 adolescents, la plupart âgés de 14 ou 15 ans, auraient reçu des montants variant de $2.50 à $10 pour permettre à des homosexuels invétérés de satisfaire leurs bas instincts.

Cette incroyable affaire a été mise au jour grâce à une information recueillie par l'escouade spéciale de Laval, dont le directeur Léo Lequin assume la direction.

A la suite de cette information, les enquêteurs ont appréhendé un ancien maitre de cérémonie qui travaillait dans un grand restaurant de Laval.

Le prévenu, Paul Caron, s'est reconnu coupable à des accusations de grossière indécence sur des adolescents alors qu'il comparaissait devant le juge Henri Beaulieu de la Cour du Bien-Etre social. Ses aveux de culpabilité lui ont valu une condamnation à trois ans de pénitencier.

Devant l'importance de l'affaire, le directeur Lequin a soumis les faits à la Section de l'aide à la jeunesse de la Sûreté de Montréal. Le capitaine-détective René Mongeau, qui dirige cette escouade, a confié l'enquête aux agents René Mailloux et Arthur Laferrière.

Les enquêteurs ont appréhendé quatre autres individus et quatre adolescents qui ont été traduits devant la Cour du Bien-Etre social. Trois des adolescents ont avoué leur culpabilité tandis que les autres prévenus attendent de subir leur procès sous des accusations de grossière indécence.

Un club spécial

Le réseau recrutait ses clients au sein d'un club d'un genre assez spécial qui se voulait être une association destinée aux homosexuels voulant se débarrasser de leurs habitudes.

Le club était légalement constitué et détenteur d'une chartre. Il portait le nom de "Club des Homophiles de Montréal" et comptait quelque 800 membres.

Voir LAVAL en page 6

Hier
92,726
Total des visiteurs depuis l'ouverture
8,232,009

COMPRESSES médicamenteuses POUR LES YEUX
SOULAGE la fatigue des yeux, RAFRAÎCHIT et STIMULE la peau tendre autour des yeux où fatigue et la tension sont susceptibles de paraître.
Aussi OPTREX EN FLACON (POUR LES BAINS D'YEUX)
Chez votre pharmacien
OPTREX
"le bien-être des yeux" OP-21

SPECIAL DE CETTE SEMAINE
Pâtisseries danoises
6 pour 59¢
Rég. 1.40 douz.
A la pâtisserie RBI Richstone de votre voisinage
Richstone RBI BAKERIES, Inc.

Si Québec n'agit pas, des gens seront tués dans les rues de Montréal, cet automne

— le capitaine Jean-Paul Picard

WINDSOR, Ont (PC) — Un capitaine de la police de Montréal a prédit hier que plusieurs personnes seront tuées cet automne dans les rues de la métropole à moins que les autorités québécoises n'annoncent publiquement qu'elles ont pris les mesures nécessaires pour mater avec des troupes toute insurrection possible.

Le président de la Fraternité des policiers de Montréal, le capitaine Jean-Paul Picard, a fait cette importante déclaration aux délégués présents à l'assemblée annuelle de l'Association des policiers de l'Ontario, à Windsor.

Le président de la fraternité faisait alors allusion à la venue au Québec au mois de septembre, de deux étudiants qu'il a qualifié de européens, Daniel Cohn-Bendit (sa venue n'a jamais été annoncée) et Jacques Sauvageot, "deux leaders professionnels, d'émeutes d'étudiants en France".

M. Picard est même prêt à rencontrer personnellement le premier ministre Pierre Elliott Trudeau, si nécessaire, afin d'obtenir des policiers supplémentaires et même des troupes pour appuyer les 3,700 policiers montréalais.

Il a souligné que "des gens vont mourir, à moins que les policiers ne soient bien appuyés. Si cela arrive, il faudra tenir le gouvernement responsable".

M. Picard a ajouté que le gouvernement devrait annoncer que la Sûreté du Québec, la RCMP et les forces armées seront dirigées vers la métropole en vue de maitriser des émeutes. Toutes ces précautions, selon M. Picard, doivent être prises afin de bien montrer aux étudiants que les autorités sont prêtes à toute éventualité.

"Il n'y aura sûrement pas de violence si les étudiants connaissent les moyens dont dispose la police pour mater les émeutes", a-t-il déclaré.

Policier depuis 22 ans, M. Picard croit que la violence éclatera au cours des démonstrations que l'on se propose de tenir pour protester contre le manque d'espace dans les universités.

M. Picard a déclaré qu'à son retour au Québec, il se propose de rencontrer le ministre de la Justice, M. Jean-Jacques Bertrand, pour discuter avec lui de la situation.

"Il est temps que le public se rende compte, a dit M. Picard, que le policier n'est pas le serviteur de tout le monde, mais bien qu'il est au service du public."

"Beaucoup de citoyens comparent le policier à un tapis qui est souvent piétiné", a dit enfin le capitaine Picard.

D'autre part, à Montréal, un porte-parole du service de la police a déclaré être au courant de la visite des leaders étudiants, mais, a-t-il déclaré: "nous ne nous attendons à aucun trouble majeur. Si jamais il s'en produisait, nos policiers, pourront sûrement s'en charger."

L'affaire du collège St-Ignace, résultat d'un malentendu

"Je suis informé que plus de 400 étudiants du collège Saint-Ignace, inscrits au niveau des quatorzième et quinzième années, sont menacés de changer de collège et, par surcroit, forcés de suivre ces cours le soir, au collège Sainte-Marie, et ceci, à quinze jours de l'ouverture des cours", écrit M. Euclide Laliberté, conseiller municipal du district d'Ahuntsic, dans une lettre adressée au ministre québécois de l'Education, M. Jean-Guy Cardinal.

"Cette situation semble résulter d'une mésentente entre un fonctionnaire de votre ministère et les administrateurs chargés de la location des locaux de Saint-Ignace", poursuit M. Laliberté.

Il ajoute également :

"Il est faux de prétendre que la valeur de l'édifice ait été largement acquise par voie de subventions du gouvernement, comme cela a été rapporté dans un quotidien de Montréal.

"Je connais personnellement ceux qui ont préparé le bail de location et leur fais entièrement confiance, car j'ai été membre du bureau de direction du collège Saint-Ignace en même temps que ces experts.

M. Laliberté conclut enfin :

"Je suis assuré, Monsieur le Ministre, que vous interviendrez personnellement afin de ne pas garder cette jeunesse déjà troublée, plus longtemps dans l'inquiétude, à cause de ce manque de communication au niveau administratif."

RECIDIVISTE

SUITE DE LA PAGE 3

(plus nocifs que la marijuana et le hachisch) dans la taverne "Broadway". Il aurait ensuite déposé une capsule dans l'une de ses poches, capsule que le policier a trouvée et aurait donné les 51 autres capsules à un individu du nom de Désilets qui les aurait ensuite remises à un troisième individu du nom de Vézina.

On découvrit que ce dernier en avait 25 dans une poche et 26 dans l'autre.

L'agent McDuff a affirmé être retourné à la taverne et avoir eu un nouvel entretien avec Poirier. Celui-ci lui a alors dit "que c'était bien là toutes les capsules qu'il avait achetées... pour ensuite les revendre.

Après les explications du policier McDuff, le plaidoyer de Me Beaudet et le réquisitoire de Me Réjean Paul qui réclamait une sentence exemplaire, le juge Fabien affirma que Poirier s'était rendu coupable "d'un délit d'une gravité inouïe. Il ajouta que le législateur avait édicté des peines allant jusqu'à l'emprisonnement à vie pour le trafic de narcotiques, lançant ainsi indirectement un avertissement à certains jeunes.

"Après le meurtre, a ajouté le juge Fabien, je considère que le crime du commerce des stupéfiants est le plus grave. Il est aussi dévastateur. Si, cette semaine, j'ai déclaré que, personnellement, je serais sans pitié dans les cas d'infractions touchant le hachisch, la marijuana, à plus forte raison et pour être logique avec moi-même, je dois me montrer d'une sévérité absolue contre ceux qui font le trafic des narcotiques, qui le font dans un but de lucre et qui n'ont souvent qu'un but, vendre leur produit à des jeunes qui, une fois qu'ils se sont adonnés à ce vice pernicieux, s'engagent dans une voie sans issue.

"Je veux bien croire, a ajouté le juge Fabien, qu'il existe, comme l'a souligné Me Beaudet, des circonstances atténuantes dans le cas de Poirier qui a, en quelque sorte, coopéré avec la police; mais il existe un troisième facteur dans cette malheureuse affaire: nous n'avons pas affaire à un tout jeune homme; nous sommes en présence d'un individu de 33 ans qui a déjà eu des démêlés avec la justice et qui, j'en suis persuadé, ne peut être sujet... à la réadaptation. D'autre part, il faut protéger la Société".

Puis, visiblement ému, le juge Fabien affirma que le 14 avril 1966, la cour d'Appel portait à 15 ans une peine de cinq ans qui avait été infligée par un tribunal inférieur à un homme du nom de Joseph-Rolland Gravel pour la possession, dans un but de trafic, de 51 capsules d'héroïne.

"Dans le cas qui nous occupe, a conclu le juge, Poirier possède un dossier judiciaire moins volumineux, mais le nombre des capsules est sensiblement le même dans les deux cas. C'est pourquoi j'impose une peine de dix ans de pénitencier.

"Il faut à tout prix enrayer l'épidémie des narcotiques qui sévit présentement parmi nous."

PICARD

SUITE DE LA PAGE 3

qu'il est au service du public."

"Beaucoup de citoyens comparent le policier à un tapis qui est souvent piétiné", a dit enfin le capitaine Picard.

D'autre part, à Montréal, un porte-parole du service de la police a déclaré être au courant de la visite des leaders étudiants, mais, a-t-il déclaré: "nous ne nous attendons à aucun trouble majeur. Si jamais il s'en produisait, nos policiers pourront sûrement s'en charger."

"C'est riidcule"

"Les déclarations de Jean-Paul Picard sont tellement ridicules qu'il ne vaut même pas la peine d'en discuter". C'est en ces termes que le secrétaire-général de l'UGEQ, M. Louis Falardeau ,a qualifié la prise de position du capitaine Jean-Paul Picard de la police de Montréal au cours de l'assemblée annuelle de l'Association des policiers de l'Ontario, à Windsor.

M. Falardeau s'est même demandé si le capitaine Picard, président de la Fraternité des policiers de Montréal, parlait au nom de la ville de Montréal alors qu'il affirmait que "des gens seraient tués dans les rues de Montréal, cet automne, si Québec n'intervient pas".

La venue au Québec de Jacques Sauvageot, "leader professionnel d'émeutes étudiantes en France", selon l'expression du capitaine Picard, n'a qu'un seul but, de commentre le secrétaire-général de l'UGEQ, "soit une période de trois jours de discussion et d'information sur les mouvemenst français et québécois."

Reprenant l'expression d'un éditorialiste de LA PRESSE qui, en parlant de la présence de Sauvageot au Québec, s'interrogeait sur la venue "d'un Martien parmi nous," M. Falardeau a signalé que même si on est ou n'est pas d'accord avec les idées de Sauvageot, il est tout de même intéressant d'en entendre parler, de connaitre ainsi l'expérience du mouvement français.

La pollution de l'eau

En marge de la campagne entreprise par la station radiophonique CKAC contre la pollution de l'eau, LA PRESSE continue de publier les résultats d'analyse du taux de bactéries qu'accusent certains échantillons d'eau provenant des lacs et rivières de la province.

Selon le barême scientifique appliqué, un taux supérieur à 10 est impropre à la consommation tandis qu'un taux supérieur à 1,000 signifie que l'eau est impropre à la baignade.

Certains exemples de cas d'impropriété à la consommation sont fournis par les eaux du lac Chaud (La Macaza), du lac Castor (La Minerve) et du lac Matambin à Saint-Damien de Rawdon dont les taux sont de 20, 25, et 25 respectivement.

D'autre part une analyse des eaux de la rivière Mastigouche, à Saint-Charles de Mandeville, dans le comté de Berthier, a révélé que le taux était de 750.

L'urbaniste Campeau rend visite au maire Tétreault au sujet du métro à Laval

par Pierre VENNAT

Laval aura-t-il le métro, oui ou non?

Les citoyens de cette ville ne connaîtront pas avant la semaine prochaine la réponse de l'urbaniste Charles-Edouard Campeau à cette question.

M. Campeau, de volumineux documents sous le bras, a effectué hier matin, accompagné d'un assistant, une visite mystérieuse au bureau du maire Jacques Tétreault.

Visite si mystérieuse que les membres du comité exécutif eux-mêmes n'en ont pas eu vent. Ils n'ont fait qu'apercevoir la silhouette de M. Campeau dans les corridors de la mairie.

Le maire Tétreault a expliqué que M. Campeau était venu, à sa demande, lui expliquer le contenu de son rapport. Celui-ci, en plus de nombreux graphiques, tableaux et cartes, comprendrait 160 pages et traiterait de la question du transport en commun non seulement à Laval mais dans toute la région métropolitaine.

Rappelons que le Bureau du plan du ministère des Affaires municipales effectue lui aussi une enquête sur le transport en commun dans la région, mais il n'étudie pas particulièrement le cas de Laval.

M. Campeau, lui, doit étudier deux possibilités: amener le métro dans le parc industriel de Laval et l'intégrer à un futur système de transport en commun sur l'Ile Jésus.

Le maire Tétreault passera la fin de semaine à "digérer" le rapport Campeau. Mardi, celui-ci sera expliqué aux membres du comité exécutif qui n'ont pas pu en prendre connaissance jusqu'ici.

Ce n'est qu'ensuite que le rapport sera rendu public.

La CPP offre la somme de $5,000 à l'ACELF pour la publication d'un mémoire

Le Centre de psychologie et de pédagogie (CPP) a offert, hier, la somme de $5,000 à l'Association canadienne des éducateurs de langue française (ACELF) pour la publication d'un mémoire de l'association sur les techniques modernes d'enseignement.

M. Paul Desrochers, administrateur du CPP, s'est levé, pendant l'assemblée générale de l'ACELF, hier soir, à la suite de la lecture du rapport du comité des techniques modernes. Dans ce rapport, le président du comité, M. Fernand Toussaint, avait fait état de l'intérêt qu'il y aurait à publier ce mémoire et aussi qu'aucun éditeur n'avait accepté à cause du marché trop restreint de personnes intéressées par un tel document.

Le président du CPP, M. Levasseur, a confirmé l'offre précédemment faite par M. Desrochers. Il reste maintenant au nouvel exécutif de l'association, qui sera élu demain midi, à dire s'il accepte l'offre du CPP qui couvrirait le coût total de l'édition du mémoire.

Saint-Léonard : Nouvel écho des élections municipales de 1967

Les élections municipales qui se sont déroulées le 5 novembre 1967 à Saint-Léonard-de-Port-Maurice ont donné lieu hier après-midi à de nouvelles poursuites judiciaires contre dix individus qui auraient tenté de voter à la place de certains électeurs, cette journée-là. Ces nouvelles procédures ont été intentées par la police de St-Léonard, représentée par Me Claude Simard, à la suite d'un ordre donné par le procureur-général de la province.

Les dix sommations, rapportables le 12 septembre prochain, de même que les accusations pour des tentatives de personnification d'électeurs, ont été autorisées par le juge en chef Edouard Archambault de la cour des Sessions de la paix.

C'est la seconde fois en quelques mois que les dix individus en question sont sommés de comparaître. La première fois, peu de temps après le scrutin, ils avaient été traduits devant la cour municipale de St-Léonard qui avait rejeté les accusations en s'appuyant sur le fait que le Code pénal primait sur la Loi des cités et villes en vertu de laquelle les premières poursuites rejetées avaient été intentées.

Vol dans une salle de rédaction

Des "outils essentiels" au bon fonctionnement d'une salle de rédaction ont été volés hier à Echo-Vedettes. M. André Robert, de cet hebdomadaire, a relaté à la police qu'un filou s'est glissé dans leur local au no 2080 est, boul. de Maisonneuve et qu'il a fait main basse sur un grille-pain, une cafetière, et deux magnétophones, le tout valant $1,030.

ST-MICHEL

SUITE DE LA PAGE 3

du contrat à Longpré Construction, de Laval.

En effet, contrairement à ce qu'avaient déclaré précédemment les conseillers Gérard Caron et Wilfrid Rochon, qui ont proposé et appuyé la résolution relative à ce contrat, l'architecte, le représentant de la firme d'ingénieurs-conseils et l'ingénieur municipal responsables du projet de la bibliothèque ont affirmé n'avoir jamais donné d'opinion écrite ou verbale au conseil avant qu'il se prononce en faveur de Longpré Construction.

L'architecte Jean Venne, qui a été surnommé "l'homme-clef" de l'affaire par le procureur de la commission, Me Jean Filiatrault, a juré n'avoir fourni aucun rapport aux édiles en ce qui concerne l'octroi du contrat de la bibliothèque.

M. Raymond Nantel, de la firme d'ingénieurs-conseils Leroux et Leroux, qui a effectué de nombreux travaux pour le compte de Saint-Michel, s'est prononcé dans les mêmes termes.

L'ingénieur de la ville, M. Jean-Guy Lauzon, a fait lui aussi une déclaration dans le même sens à l'un des procureurs de la commission, Me Jacques Bellemarre.

Sur quels critères se sont donc basés le maire et les conseillers de Saint-Michel pour décider que le contrat devrait être octroyé à Longpré Construction?

Cette question-clef, posée par Me Filiatrault, n'a pas reçu de réponse de la part du maire Maurice Bergeron ni des conseillers Caron et Rochon.

Chose certaine, comme ils l'ont eux-mêmes admis, il est habituel d'attendre le rapport de l'architecte ou des ingénieurs-conseils avant d'arrêter une décsion.

Mais il y a évidemment une exception à toute règle...

CEGEP

SUITE DE LA PAGE 3

(Saint-Donat et Saint-Victor), une école réaménagée (Marie-Favery) fourniront un total de 2,864 places-élèves, alors que, en janvier prochain, deux autres écoles élémentaires pourront être occupées, soit les écoles "Transfiguration of Our Lord" et Champagnat.

Bien que le secondaire n'occupera aucune nouvelle école en septembre, ses étudiants pourront, entre autres, être logés dans des immeubles loués par la CECM. Le total des nouvelles places-élèves, en ce cas, s'élèvera à 7,178.

Dans un autre domaine, la CECM publiera au début de l'automne, sous la forme d'un journal, une documentation qui, adressée aux parents des élèves et distribuée par l'intermédiaire des écoles, tentera de décrire sommairement le fonctionnement de la CECM, tant au point de vue administratif que pédagogique, ainsi que quelques-uns des services qu'elle est en mesure de rendre.

LAVAL

SUITE DE LA PAGE 3

Le club a été fondé par Paul Bédard, un ancien travesti qui, incidemment, est du nombre des inculpés dans cette affaire. Les trois autres adultes accusés en rapport avec ce réseau sont Denis Dubord, Gaston Poitras et Guy Devannelle.

Un adolescent qui a été interrogé par les policiers a révélé l'existence d'un catalogue qui contenait des photographies des adolescents disponibles et qui pouvait permettre aux futurs clients d'arrêter leur choix.

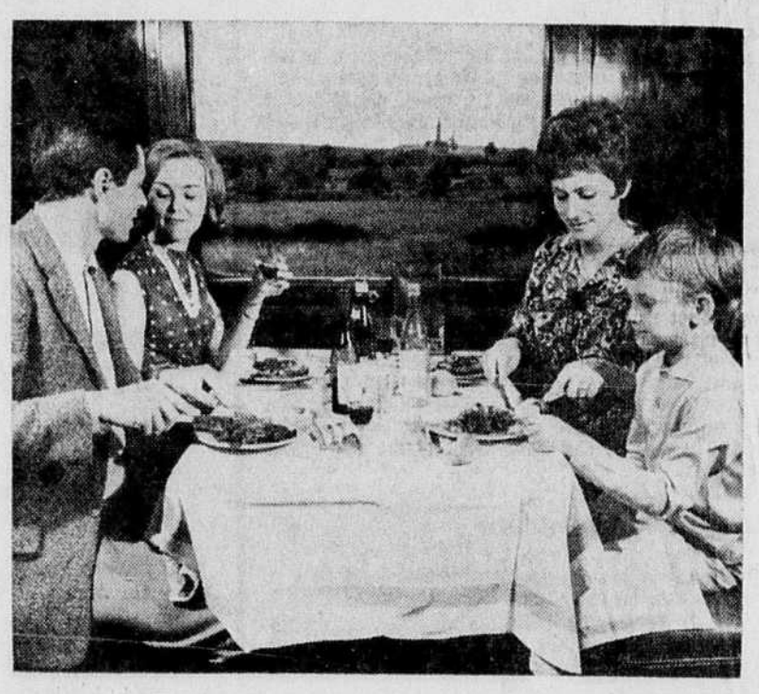
Toutefois, la police n'a pas réussi à mettre la main sur ce catalogue. Des mandats de perquisition avaient été émis pour aller fouiller le local du club mais à l'arrivée des policiers il n'y avait rien de particulier dans la place.

C'est la mère de l'un des adolescents impliqués dans ce réseau qui aurait permis de mettre ce scandale à jour.

La mère s'était aperçue que depuis quelque temps son fils avait beaucoup plus d'argent qu'il n'aurait dû en avoir et elle a déposé une plainte à la police. L'enquête a rapidement permis de découvrir la provenance de cet argent.

Tué par un camion

M. Albert Dupuis, 29 ans, du rang du Brûlé, à Maskinongé, comté de Maskinongé, a été tué par un camion vers 1 h. 30 hier après-midi alors qu'il marchait en bordure de la route no 2, près de son domicile.

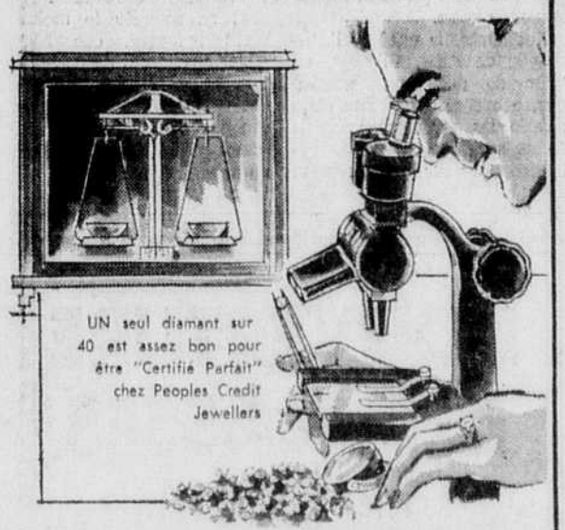


CKAC vous invite, chaque samedi, de 9 h. 30 à 9 h. 45, à faire "Le Tour du Monde en 80 plats" en compagnie de Roland L. Racine, dépisteur des meilleures tables du monde, celles qui font "Les beaux jours d'été" des Gourmets.

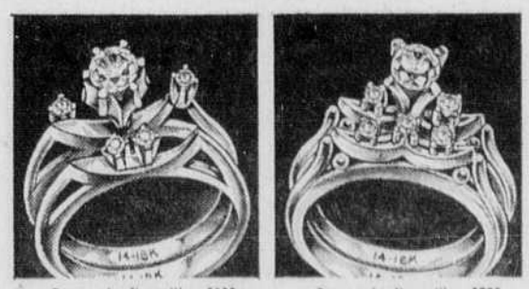
Examinez les diamants de Peoples Credit Jewellers...

Nous le faisons !

Les gemmologistes experts de Peoples Credit Jewellers examinent minitieusement chaque diamant pour en garantir la qualité "Certifié Parfait".



UN seul diamant sur 40 est assez bon pour être "Certifié Parfait" chez Peoples Credit Jewellers



Bague de fiançailles $100 Alliance $ 50 — Bague de fiançailles $225 Alliance $ 75

Bague de fiançailles $225 Alliance $125 — Bague de fiançailles $150 Alliance $ 75

Peoples Credit Jewellers

7 MAGASINS ACCUEILLANTS A VOTRE SERVICE

CENTRE-VILLE : 1015, rue Ste-Catherine ouest (Tél. VI. 9-7071)

PLAZA ST-HUBERT 6529, St-Hubert, près Beaubien

POINTE-CLAIRE : Centre commercial Fairview

PLACE PORTOBELLO : 7200, boul. Taschereau Ville Brossard

PLACE LASALLE : 7962, boul. Champlain LaSalle, P.Q.

ALEXIS NIHON rue Ste-Catherine O. angle Atwater

CENTRE LAVAL : 1600, bd. Le Corbusier Laval P.Q.

LES GALERIES D'ANJOU 7885 boul. Des Galeries d'Anjou, Ville d'Anjou (tél. 353-6860)

ENSEIGNEMENT MARITIME

INSTITUT DE TECHNOLOGIE MARITIME Québec

INSTITUT DE MARINE Rimouski

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Education

Les occupations professionnelles créées par le transport maritime n'ont pas échappé, malgré les traditions séculaires, au progrès technologique. L'Institut de marine, qui offre présentement des cours à Rimouski et à Québec, forme des candidats compétents aux postes d'officiers de pont et de mécanique ainsi que des techniciens dans la construction navale et les radio-communications.

COURS OFFERTS :		ENDROIT :
Sciences nautiques :	Navigation Mécanique	Québec et Rimouski
Construction navale :	Architecture Machines marines	Québec
Radio-Communications :	Cours intensif (1 an) Préparation aux examens du brevet "Opérateur de radio", 2e classe, du ministère des Transports	Québec
Conditions d'admission :	11e sciences-mathématiques ou l'équivalent.	
Début des cours :	4 septembre 1968.	

Inscrivez-vous immédiatement à l'adresse ci-dessous :

Institut de technologie maritime

110, rue Saint-Pierre, Québec — Téléphone 693-3278

Bravo! nouvelle réduction des tarifs interurbains!

Nouveaux bas prix au Québec et en Ontario!

Ce tableau donne un exemple des nouveaux tarifs en vigueur du lundi au samedi inclusivement, et le dimanche. Ces tarifs s'appliquent aux appels entre deux points situés à l'intérieur du Québec et de l'Ontario.

APPELS DE NUMÉRO À NUMÉRO Montréal—Toronto	du LUNDI au SAMEDI			le DIMANCHE toute la journée		
	3 min.	5 min.	10 min.	3 min.	5 min.	10 min.
de 6h du matin à 6h du soir	$1.30	$2.10	$4.10	.65	1.05	1.05*
de 6h à 8h du soir	.90	1.50	3.00			
de 8h à 10h du soir	.65	1.05	2.05			
de 10h du soir à minuit	.65	1.05	1.05*			
de minuit à 6h du matin (numéros composés par l'abonné)	.45	.75	.75*	.45	.75	.75*

Le dimanche toute la journée et du lundi au samedi après 10 heures du soir!

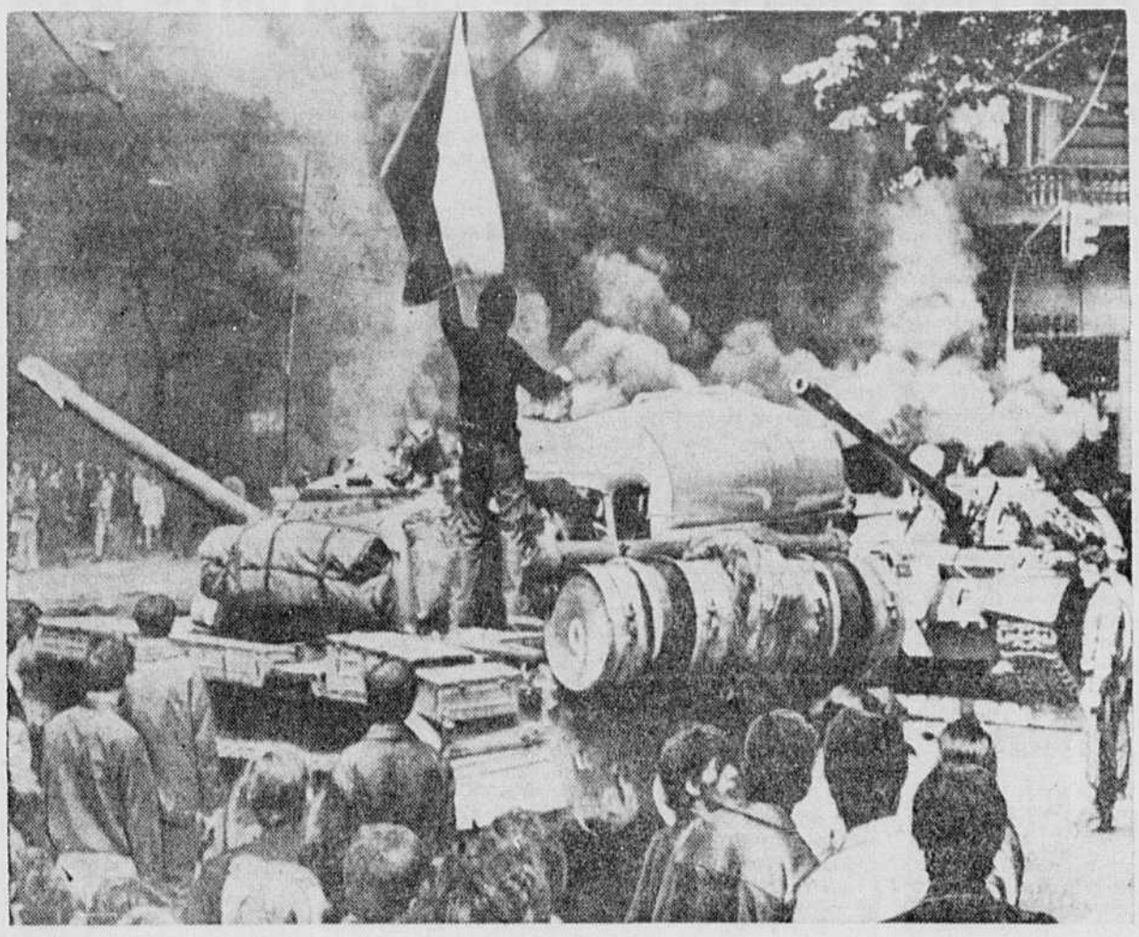
*Voici comment les "Périodes d'appels familiaux" de Bell Canada vous font économiser. Chaque fois que vous appelez entre deux points quelconques situés à l'intérieur du Québec et de l'Ontario—vous pouvez parler 10 minutes pour le prix de cinq. Chaque prolongation de 2 minutes coûte le prix d'une minute seulement.

Pour la toute première fois, le coût maximum d'un appel entre deux points quelconques situés à l'intérieur du Québec et de l'Ontario est de $1 pour 3 minutes, en tout temps après 8 heures du soir et le dimanche toute la journée. Le tarif de minuit à 6h du matin est encore plus bas: 75 cents ou moins pour 3 minutes.

Bell Canada

Entreprise édifiée et dirigée par des Canadiens et appartenant à des Canadiens.

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES



téléphoto PA

Un étudiant tchécoslovaque agite le drapeau de son pays perché sur un char blindé soviétique, à Prague. Selon Radio-Prague "libre", plusieurs manifestations de résistance légale organisées ont eu lieu hier pour démontrer aux Soviétiques que les autorités fidèles à M. Dubcek refusent de s'incliner devant le fait accompli et continuent à exercer leurs fonctions dans toute la mesure du possible.

La présence de nos troupes apporte partout l'apaisement, dit Izvestia

MOSCOU (AFP) — C'est une vision dramatique des rues de Prague en proie aux "forces de la contre-révolution" que décrivait hier soir l'un des correspondants des "Izvestia", qui voit dans ces événements "une preuve supplémentaire que les forces contre-révolutionnaires ont eu, au cours des derniers mois en Tchécoslovaquie, et particulièrement dans la capitale, toute liberté d'action".

"Si les choses ont tourné ainsi, affirme le correspondant, c'est aussi parce que les éléments de droite occupaient des fonctions dirigeantes au comité central du parti communiste tchécoslovaque et au gouvernement".

Le journaliste raconte l'entrée en action, mercredi soir, "comme sur commande", des stations de radio et de télévision clandestine munies de l'équipement le plus moderne et le plus puissant, et la diffusion d'appels à la population et à l'armée : "Des provocateurs donnèrent l'ordre d'opposer une résistance armée, de brûler nos chars et d'anéantir nos troupes... Les organisateurs de la contre-révolution cachaient naturellement leurs noirs desseins sous des paroles démagogiques sur la souveraineté et l'indépendance de la Tchécoslovaquie — que précisément les troupes alliées étaient venues défendre".

Cependant, précise le correspondant, les efforts des contre-révolutionnaires ont échoué, en particulier auprès des milices populaires et des collaborateurs du ministère de l'Intérieur qui remplissent leur devoir et coopèrent activement avec le commandement des troupes alliées actuellement sur le territoire tchécoslovaque.

De son côté, un autre correspondant des "Izvestia" à Prague, dans un reportage avec une unité de l'armée soviétique publié en première page du journal, écrit : "La présence de nos troupes dans les rues et sur les places de Prague apporte partout l'apaisement".

L'agence Tass, pour sa part, a déclaré : "Selon les nouvelles parvenant de Tchécoslovaquie, la situation dans le pays demeure normale dans l'ensemble."

"Se conformant à l'appel du président Svoboda, la population conserve son calme... le commandement des troupes alliées en contact avec le commandement de l'armée populaire tchécoslovaque, contribue à la sécurité intérieure et extérieure de l'Etat tchécoslovaque".

"Cependant, souligne l'agence, des forces anti-socialistes tentent d'enfreindre la vie normale du pays".

LOCATION D'AUTOMOBILES

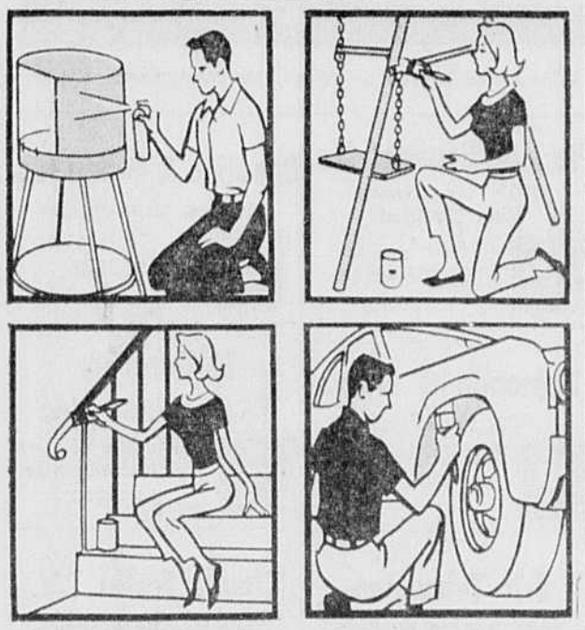
LES TAUX LES PLUS BAS
MODELES 1968

$5 POUR 24 HEURES 5¢ LE MILLE

Acceptons cartes de crédit reconnues

BELAIR RENTAL SERVICE LTD.
277-1133
1169 OUEST, AVE BERNARD
Transport GRATUIT jusqu'à l'hôtel

Enfin... peinturez sur la rouille avec Tremclad®



Peinture de couleur antirouille couvrant d'une seule couche

- Tremclad protège, rénove d'une seule couche
- Rouge, vert, aluminium, gris, blanc et noir
- Pénètre la rouille et la lie au métal
- Ne requiert aucun apprêt ou diluants spéciaux
- S'applique au pinceau, au rouleau ou se vaporise

AUCUNE AUTRE PEINTURE ANTIROUILLE NE PEUT OFFRIR TOUS CES AVANTAGES

Où que vous achetiez votre peinture...

TREMCO Tremclad



Il n'est jamais trop tard pour Tremclad !



Droits réservés

Votre avenir...

Préparez-vous un avenir brillant dans la comptabilité en administration moderne

Dynamique, intéressant, prometteur... Tels sont les trois qualificatifs qui décrivent votre avenir de comptable en administration (R.I.A.)

La demande de comptables en administration dépasse actuellement l'offre au Canada ; la différence est estimée à 8,000 environ et elle ne cesse d'augmenter. Venez grossir les rangs à l'élite professionnelle. Apprenez-en davantage sur l'avenir prometteur du comptable en administration — le R.I.A.

LE TITRE DU COMPTABLE EN ADMINISTRATION

REGISTERED INDUSTRIAL ACCOUNTANT

Veuillez me faire parvenir les renseignements sur le cours des R.I.A. et sur la carrière du comptable en administration.

NOM .....

ADRESSE .....

.....

Adressez donc ce coupon dès aujourd'hui à :

LA SOCIETE DES COMPTABLES EN ADMINISTRATION INDUSTRIELLE DU QUEBEC
The Linton, suite 15
1509 ouest, rue Sherbrooke
Montréal (25e), Qué.

Selon le "Washington Post"

La rencontre entre Johnson et Kossyguine a été annulée

WASHINGTON, (UPI, AFP) — Dans un article publié sous droit d'auteur, le quotidien "Washington Post" a affirmé, dans son édition de ce matin, que l'invasion de la Tchécoslovaquie par les forces du Pacte de Varsovie a provoqué l'annulation d'une annonce voulant que le président Johnson rencontre M. Kossyguine, chef du gouvernement soviétique.

Selon le "Washington Post", en effet, un entretien entre M. Johnson et le chef du gouvernement soviétique devait être annoncé par la Maison Blanche mercredi. Or, peu après, l'ambassadeur de l'Union soviétique à Washington, M. Anatole Dobrynine, était reçu, à sa demande, par le président des Etats-Unis, pour l'informer que les forces soviétiques avaient commencé leur intervention en Tchécoslovaquie. De ce fait, selon le journal de Washington, l'entrevue entre M. Johnson et M. Kossyguine, qui devait porter sur le problème de la limitation des armes nucléaires, a dû être annulé.

Aucun commentaire à Washington

La Maison Blanche se refuse, aujourd'hui, à faire le moindre commentaire au sujet des informations publiées par le "Washington Post". Hier, le porte-parole du président, en réponse à une question relative à un article du publiciste Joseph Kraft relatant qu'une entrevue avait été prévue pour "la semaine prochaine" entre M. Johnson et M. Kossyguine, avait affirmé qu'il n'était pas au courant de ces informations qu'il avait qualifiées de "pures sottises".

Le porte-parole de la Maison Blanche avait, cependant, souligné que le président avait toujours l'intention de se rendre n'importe où pour servir la cause de la paix.

Depuis plusieurs semaines, le profond désir de M. Johnson de rencontrer, à nouveau, M. Kossyguine, dont il avait fait la connaissance au mois de juin 1967 à Glassboro, dans le New Jersey, avait fait l'objet de nombreuses rumeurs. Il semblait, cependant, difficile que le chef de la Maison Blanche puisse quitter les Etats-Unis pendant la semaine prochaine, alors que la convention démocrate tiendra ses assises à Chicago. Le "Washington Post" précise, ce matin, que l'accord avait été réalisé pour que la conversation Johnson-Kossyguine ait lieu au cours des deux prochains mois.

Au cours d'une récente conférence de presse, le président Johnson avait annoncé qu'un accord avait été réalisé entre Washington et Moscou sur le principe d'une conversation sur la limitation des armements nucléaires. Depuis cette déclaration du président, aucune précision n'a été fournie sur la date et le lieu de ce contact américano-soviétique. Les conversations au sein de la Commission du désarment à Genève n'ont, pas plus, fourni de précisions à cet égard.

Au moment même où les forces soviétiques intervenaient en Tchécoslovaquie, le secrétaire d'Etat Dean Rusk déclarait, devant la Commission de la "plate-forme" du parti démocrate que "des conversations importantes avec l'Union soviétique sur la limitation et la réduction des engins stratégiques défensifs et offensifs" auraient lieu prochainement avec l'URSS.

D'autre part, le président Johnson a toujours indiqué, dans le privé, qu'avant de quitter le pouvoir il aimerait s'entretenir avec le général de Gaulle. Certains commentateurs ont profité de la crise tchèque pour relancer cette idée et envisager un voyage du chef de la Maison-Blanche en Europe pour "conférer au sommet" avec ses partenaires de l'OTAN et pour avoir une conversation en tête à tête avec le président de la République française.

Aucune information, officielle ou officieuse, ne permet, pour le moment, de confirmer que le chef du gouvernement des Etats-Unis ait pris des contacts à ce sujet avec le gouvernement français. Il ne s'agit, peut-être, que de ballons d'essai. Il n'en est pas moins vrai que la crise déclenchée par l'Union soviétique en Europe, qui a visiblement affecté profondément le président Johnson, puisse donner un nouvel essor à un désir sincère de sa part d'avoir avant la fin de son mandat une conversation de fond avec le général de Gaulle.

ANNONCE

Comment mieux maintenir VOTRE DENTIER solidement en place

Si votre dentier vous gêne parce qu'il bouge constamment et menace de tomber chaque fois que vous ouvrez la bouche pour parler, manger ou rire, saupoudrez-le de poudre FASTEETH. Cette poudre alcaline (non acide) tient les dentiers plus solidement et plus confortablement. Ne forme ni pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. Ne rancit pas, assainit l'haleine. FASTEETH se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

Bruno Quesnel O.D., Optométriste
bureau chez
PEOPLES CREDIT JEWELLERS
1015 ouest, Ste-Catherine — VI. 9-7071

L'URSS rassure les Tchèques

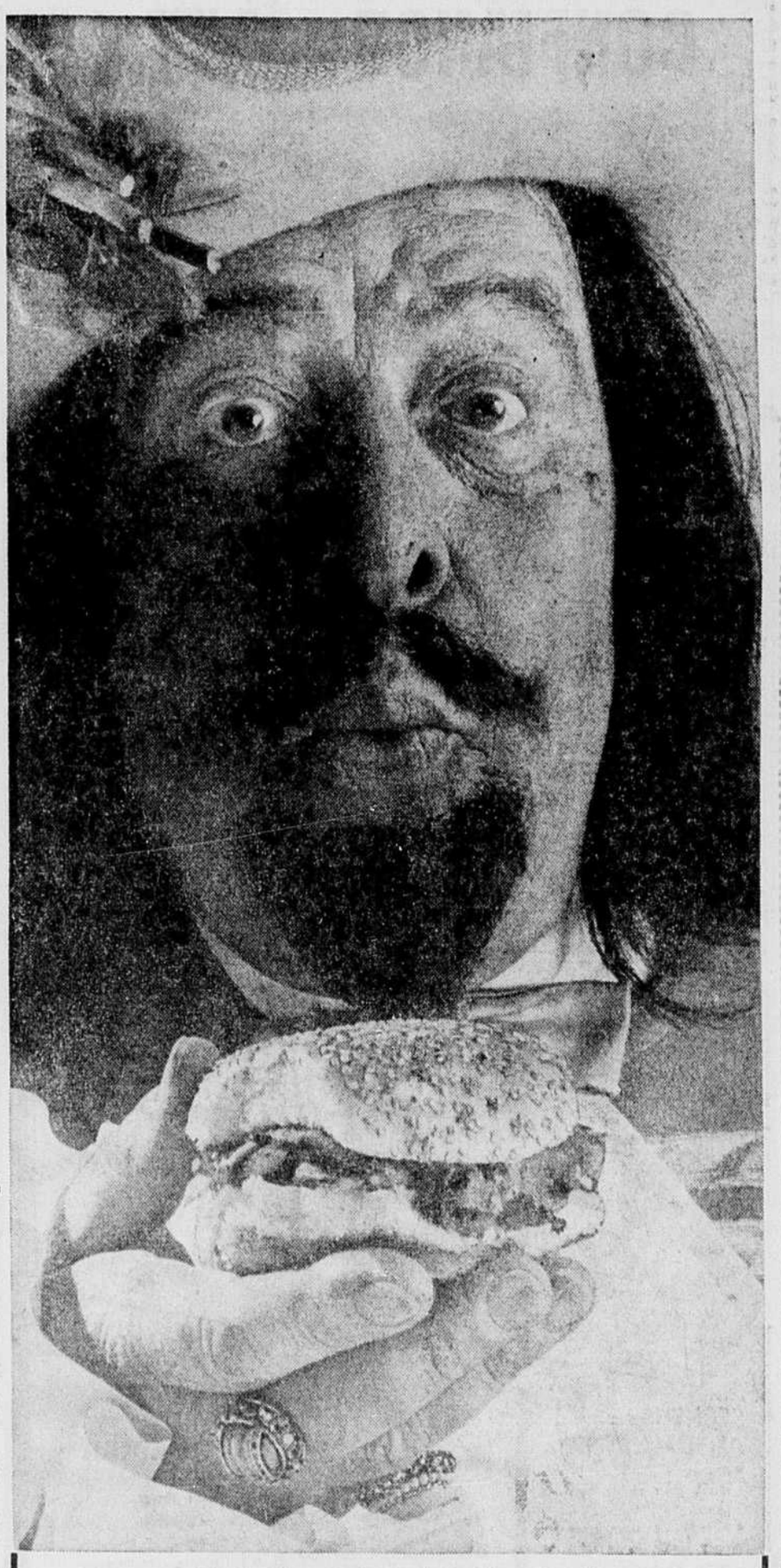
L'URSS et ses quatre alliés qui ont envoyé des troupes en Tchécoslovaquie ont lancé, aujourd'hui, un appel au peuple tchécoslovaque sollicitant son aide en vue de renverser "les forces contre-révolutionnaires".

L'appel est adressé à "nos frères, Tchèques et Slovaques", et est endossé par les gouvernements de l'Union soviétique, de la Bulgarie, de la Hongrie, de l'Allemagne de l'Est et de la Pologne.

L'appel a été lancé sur les ondes de Radio-Moscou et publié par l'agence TASS peu avant l'arrivée à Moscou du président tchécoslovaque Ludvik Svoboda en vue de pourparlers avec les leaders soviétiques.

Les auteurs de l'appel soulignent qu'ils ont "donné l'ordre à leurs troupes de pénétrer en Tchécoslovaquie parce qu'ils ont reçu un appel à l'aide émanant de dirigeants éminents du parti et de l'Etat tchécoslovaque, afin de défendre les conquêtes du socialisme, menacées de plus en plus par les tentatives insistantes de la réaction intérieure et internationale."

"Les troupes des pays frères alliés sont venues chez vous pour que personne ne puisse vous priver de liberté, conquise dans la lutte commune contre le fascisme. Ces troupes quitteront votre territoire après que la menace à la liberté et à l'indépendance de la Tchécoslovaquie aura été écartée. Vive la Tchécoslovaquie socialiste ! Vive l'amitié et la fraternité des peuples socialistes !", déclare encore l'appel des gouvernements des "Cinq".



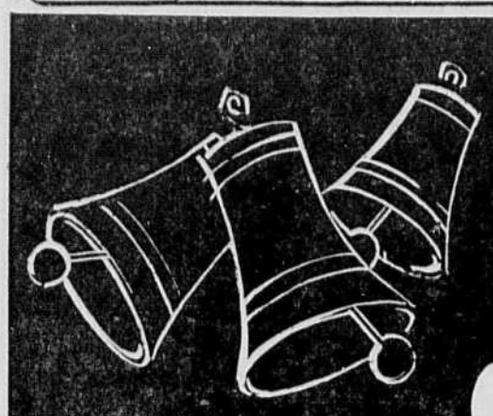
SENSASS !
encore un
BARON DE BOEUF
au 8960 E. Sherbrooke
352-4390

UTILISEZ NOTRE SERVICE DE LIVRAISON

N'OUBLIEZ PAS LES AUTRES

6971 rue St-Hubert	Tél. : 277-3336	1081 Beaver Hall Hill	Tél. : 861-4141
8955 St-Laurent	Tél. : 387-3277	750 rue St-Pierre	Tél. : 849-9231
615 ouest, boul. de Maisonneuve	Tél. : 843-3344	1194 rue Peel	Tél. : 861-6132
1611 ouest, rue Ste-Catherine	Tél. : 932-5555	1150 est, rue Sherbrooke	Tél. : 521-1665
		1576 est, rue Mont-Royal	Tél.: 524-6161

MIRACLE MART



samedi carillon des aubaines



Demain
Le 24 août seulement

JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK! PREMIERS ARRIVÉS – PREMIERS SERVIS!

Aucune mise de côté sur articles "Carillon des aubaines". Nous nous réservons le droit de limiter les quantités à chaque client.

EN VENTE DANS NOS 9 MAGASINS MIRACLE MART



A prix modique sensationnel! Blouses coton pour fillettes

Seulement

2 pour $1

Très jolies et pratiques blouses en coton facile d'entretien. Modèles sans manches et choix de cols très mode. Assortiment d'imprimés en vogue. Tailles : 7 à 14.

Blouses fillettes

Feuilles volantes pour reliure automatique à prix d'aubaine!

Seulement

2.47 le paquet

Offre opportune pour la rentrée des classes! Gros paquet de 1000 feuilles. Chaque feuille mesure 8½" sur 11". Lignage étroit et marge.

Papeterie





Bas nylon première qualité! Une aubaine à ne pas manquer

Prix très spécial

5 paires $1

Bas nylon sans couture, 400 aiguilles, 15 deniers, pointes renforcées, talons ordinaires ou diaphanes et haut fantaisie. Choix de teintes. Pointures : 9 à 11 (longueurs proportionnées).

Bas

Tableau noir mural que les jeunes écoliers apprécieront!

Rég. 87¢

66¢ ch.

Indispensable au bonheur du jeune écolier! Tableau en bois durci, avec porte-craie de plastique et 3 craies. Dimensions : 24" sur 16".

Jouets





Oreillers très confortables à rabais intéressant de 2.50

Rég. 4.97

2.47 ch.

Non-allergènes, ces oreillers sont rembourrés de Fiberfill douillet et confortable, dessus en crêpe français de teinte unie ou à motifs floraux. Dimensions : 18" sur 26".

Linge de maison

Plante caoutchouc aussi saine que décorative à prix spécial

Rég. 2.97

1.99 ch.

Caoutchouc garanti ! 24" à 30" de hauteur dans un pot de 6". Une offre vraiment spéciale du Carillon des aubaines. Limite : un par client. (Quantité : 150 seulement)

Jardinage





Produits d'hygiène et beauté à prix plus que sensationnel

Au choix :

57¢ ch.

Fixatif Clairol pour cheveux normaux ou rebelles. Format de 10 oz à 99¢
Shampooing Lady Patricia aux oeufs ou sec. Format de 14.5 oz à 99¢
Rinçage-crème Lady Patricia ordinaire ou sec. Format de 14.5 oz à 99¢

Produits d'hygiène et beauté

Pneus rendement 4 plis à prix d'aubaine ! Flancs blancs !

Rég. 11.97

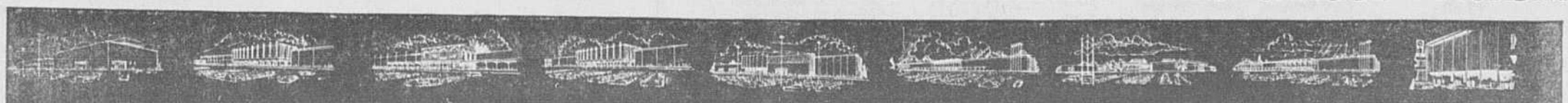
9.99 ch. **775 x 14**

Caractéristiques à noter : semelle Polymile assurant meilleure tenue de route et plus de flexibilité à basse température; carcasse nylon et polybutadiène, conformes aux normes de l'Amérique du Nord et aux règlements du service de sécurité des véhicules. **(Aucun échange requis. Pose non comprise).**

Accessoires d'autos



RECHERCHEZ NOS AUTRES SPECIAUX "CARILLON DES AUBAINES" DANS CHAQUE MAGASIN



LONGUEUIL Place Longueuil
GREENFIELD PARK Plaza
CHOMEDEY Centre d'Achats St-Martin
JEAN TALON 4325 est, rue Jean Talon
RUE SHERBROOKE E. Place Versailles
PONT-VIAU Centre d'Achats
WEST-ISLAND MALL Sortie 16, route Trans-Canada
LaSALLE Place LaSalle
ALEXIS NIHON PLAZA (Atwater et Ste-Catherine)

UTILISEZ VOTRE CARTE

CARTE credico CARD

À NOS 9 MAGASINS

MIRACLE MART

La carte CREDICO est une carte de crédit; les personnes qui détiennent cette carte effectuent leurs achats chez tous les marchands associés à CREDICO, simplement en présentant leur carte; aucun comptant n'est requis lors de l'achat.

ACHATS FACILES: dites simplement "Portez à mon compte CREDICO"

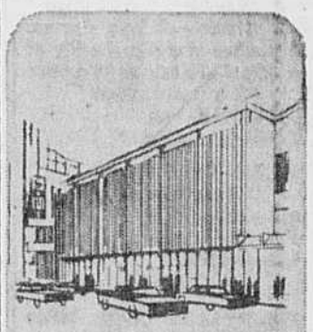
PAIEMENTS SIMPLES: un seul relevé mensuel de CREDICO regroupe tous les achats

BUDGET SIMPLIFIÉ: paiements flexibles par l'utilisation alternée du compte courant ou budgétaire au choix

PROCUREZ-VOUS VOTRE CARTE CREDICO DÈS MAINTENANT

Voici ce qu'il faut faire:

Il est très facile d'obtenir une carte CREDICO; il suffit de remplir une demande de carte auprès du commis au Service des Renseignements qui se fera un plaisir de vous donner toutes les informations.



FAITES VOS ACHATS AU PLUS NOUVEAU MAGASIN A RAYONS A MONTREAL

A LA VILLE COMME EN BANLIEU MEME BAS PRIX, MEME QUALITE.

PRENEZ LE METRO JUSQU'A LA STATION ATWATER EMPRUNTER LA SORTIE ALEXIS NIHON PLAZA VENEZ NOUS VOIR . . . PROFITEZ DE NOS BAS PRIX ET ECONOMISEZ.

ALEXIS NIHON PLAZA
(Atwater et Ste-Catherine)

MIRACLE MART

HORAIRES

ALOUETTE : "Don't look now" : 1:00, 3:05, 5:05, 7:10, 9:20.
AMHERST : "Un million de dollars pour sept assassins" : 11:00, 1:55, 4:55, 8:20. "L'amour qui tue" : 12:35, 3:30, 6:30, 10:00.
ATWATER : "Yours, mine and ours" : 1:00, 3:10, 5:15, 7:20, 9:30.
AVENUE : "I a woman" : 12:50, 3:45, 6:40, 9:20.
BEAUMONT : "Easy come, easy go" : 6:20, 9:30. "Le messager du diable" : 7:55.
BIJOU : "En dansant le sirtaki" : 12:30, 3:46, 6:42, 9:58. "La petite Aurore, l'enfant martyre" : 1:48, 5:04, 8:20.
BONAVENTURE : "La mariée était en noir" : 1:00, 3:05, 5:09, 7:10, 9:20.
CANADIEN : "Deux macchabées dans un placard" : 12:30, 4:10, 8:05. "Fantomas contre Scotland Yard" : 2:15, 6:05, 10:00.
CAPITOL : "Dark of the Sun" : 10:35, 12:45, 2:55, 5:10, 7:20, 9:35.
CHAMPLAIN : "Guêpier pour 3 abeilles" : 12:00, 4:06, 8:12. "Dans la chaleur de la nuit" : 2:19, 6:14, 10:27.
CHATEAU : "Un million de dollars pour assassins" : 1:20, 4:45, 8:10. "L'amour qui tue" : 2:55, 6:20, 9:45.
CINEMA DE MONTREAL : "Bien joué Matt Helm" : 12:00, 4:38, 9:38. "Frontière chinoise" : 1:25, 6:23. Une balle au coeur" : 3:05, 8:03.
CINERAMA — THEATRE IMPERIAL : "2001, a space odyssey". Tous les soirs : 8:30. Dimanche : 2:00, 7:30. Mercredi, samedi, dimanche : 2:00.
COMEDIE-CANADIENNE : "Tintin". En matinée : 1:30, 3:15. "Tit-Coq et Fridolin". En soirée : 6:15, 9:00.
CREMAZIE : "Millie" : 12:40, 3:22, 6:06, 8:49.
DAUPHIN : Salle Renoir : "La bataille d'Alger" : Sur semaine : 7:30, 9:30.
Salle McLaren : "Vivre pour vivre" : Sur semaine : 7:30, 9:30.
DORVAL : Salle Rouge : "The sound of music" : 2:15, 6:15.
Salle Dorée : "The secret war of Harry Frigg" : 7:30. "Madigan" : 9:30.
ELECTRA : "Le shérif au poing nu" : 12:20, 3:40, 6:50, 10:14. "Syndicat du meurtre" : 1:45, 5:00, 8:15.
ELYSEE : Salle Resnais : "Les biches" : 7:30, 9:30.
Salle Eisenstein : "Barbe rousse" : 6:15, 9:30.
EMPIRE : "In cold blood". "Divorce italian style" : 6:00.
FAIRVIEW (cinéma 1) : "Guess who's coming to dinner" : 7:00, 9:00.
FAIRVIEW (cinéma 2) : "I a woman" : à partir de 12:30.
FESTIVAL : "Night games" : 7:30, 9:30.
FLEUR DE LYS : "L'une et l'autre" : 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.
FRANÇAIS : "Les forcenés" : 1:05, 4:25, 7:45. "007 espionnage à Tanger" : 2:50, 6:10, 9:30.
GRANADA : "Les forcenés" : 1:05, 1:05, 4:25, 7:45. "007 espionnage à Tanger" : 2:50, 6:10, 9:30.
GREENFIELD PARK (cinéma 1) : "Mission spéciale à Caracas" : 6:15, 9:20. "Un médecin constate" : 7:45.
GREENFIELD PARK (cinéma 2) : "The sound of music" : 2:15, 8:15.
JEAN-TALON : "Fantomas no 2" : Sur semaine : 6:00, 9:45. "Fantomas no 1" : Sur semaine : 7:45.
KENT : "La Belle de Jour" : 1:25, 3:20, 5:10, 7:15, 9:20.
LA SCALA : "Un certain désir" : 1:20, 5:35, 9:50. "Prisonnière du désir" : 2:55, 7:05. "L'île du désir" : 4:15, 8:25.
LAVAL : "La grande vadrouille" : 1:40, 5:35, 9:30. "Le jeu de la mort" : 12:00, 3:50, 7:45.
LAVAL (cinéma 1) : "Moi une femme" : à partir de 1:00.
LAVAL (cinéma 2) : "Moi une femme" : 7:30, 9:30.
LOEW'S : "The Odd Couple" : 10:35, 12:45, 2:55, 5:05, 7:20, 9:35.
LUCERNE : "The sound of music" : 8:15.
MAISONNEUVE : "Fantomas no 2" : 6:00, 9:45. "Fantomas no 1" : 7:45.
MERCIER : "Syndicat du meurtre" : 6:34, 9:54. "Le shérif au poing nu" : 8:24.
MONKLAND : "The sound of music" : 2:15, 8:15.
OUTREMONT : "The sound of music" : 2:15, 8:15.
PALACE : "The Detective" : 10:25, 12:35, 2:45, 4:55, 7:00, 9:15.
PAPINEAU : "Dear John" : 1:30, 3:15, 5:15, 7:15, 9:15.
PARISIEN : "Caroline chérie" : 10:35, 12:45, 2:50, 4:55, 7:10, 9:35.
PLACE DU CANADA : "Prudence and the Pill" : 1:05, 3:10, 5:20, 7:25, 9:30.
PLACE VILLE-MARIE : "Graduate" : 1:15, 3:15, 5:15, 7:15, 9:15.
PLACE VILLE-MARIE : (petit cinéma) : "Suddenly a woman" : 12:30, 2:20, 4:10, 6:00, 7:50, 9:40.
PLAZA : "Deux macchabées dans un placard" : 12:30, 4:10, 8:05. "Fantomas contre Scotland Yard" : 2:15, 6:05, 10:00.
RITZ : "Hombre". "Baptême de feu". "Forum en folie" : 6:00.
RIVOLI : 'La mélodie du bonheur" : 8:15.
ST-DENIS : "Aurore, l'enfant martyre" : 12:10, 3:26, 6:22, 9:38. "En dansant le sirtaki : 1:48, 5:04, 8:20.
SAVOY : "The sound of music" : 2:15, 8:15.
SNOWDON : "The Fox" : 1:00, 3:05, 5:20, 7:15, 9:25.
STRAND : "The power" : 10:25, 2:00, 5:45, 9:25. "The fastest guitor alive" : 12:20, 4:00, 7:40.
VAN HORNE : "Interlude" : 12:40, 2:50, 5:00, 7:15, 9:25.
VENDOME : "Yesterday, today and to-morrow" : 12:45, 4:35, 8:25. "Shoot loud, louder... I don't understand" : 2:50, 6:40, 10:30.
VERDI : "Tom Jones" : 8:00. "Charlie Bubbles" : 6:25, 9:45.
VERDUN : "Un guide pour un ma- 10:00. "Phatom" : 1:36, 4:35, 8:15.
VERSAILLES : Salle Bleue : "Secret war of Harry Frigg" : 5:50, 9:25. "Madigan" : 7:40.
Salle Rouge : "Un million de dollars pour sept assassins" : 6:20, 9:45. "L'amour qui tue" : 8:20.
VIAU : "Texas nous voilà". "Coup de gong à Hong-kong". "Les corrompus" : 6:00.
VILLERAY : "Le shérif au poing nu" : 8:02. "Syndicat du meurtre" : 6:10, 9:36.
WESTMOUNT : "Rosemary's baby" : 1:50, 4:20, 6:50, 9:20.
WESTMOUNT SQUARE : "Petulia" : 1:10, 3:20, 5:25, 7:30, 9:40.
YORK : "For Love of Ivy" : 1:00, 3:05, 5:15, 7:25, 9:40.

DERNIERS JOURS
Aujourd'hui en matinée — Pour tous
TINTIN dans
OBJECTIF LUNE et
ON A MARCHÉ SUR LA LUNE
en couleurs
Horaire: 1h.30 3h.15
COMÉDIE CANADIENNE
84 ouest, Ste-Catherine • 861-3338
Sous les auspices du St-Laurent Kiwanis

DERNIERS JOURS
Gratien Gélinas
10e SEM.
CE SOIR — POUR TOUS
TIT-COQ
avec
MONIQUE MILLER
JULIETTE BELIVEAU
DENISE PELLETIER
JEAN DUCEPPE
PAUL DUPUIS
FRED BARRY, etc...
En programme double avec
fridolin
POUR LA PREMIÈRE FOIS À L'ÉCRAN
HORAIRE : 6 h. 15 — 9 h.
ENTRÉE : Sem. $1.50 - Sam. Dim. Fêtes $2.00
SALLE CLIMATISÉE
COMÉDIE CANADIENNE
84 ouest, Ste-Catherine • 861-3338

SUR DEMANDE GENERALE DU PUBLIC
ce film restera à l'affiche jusqu'au 28 août
POUR TOUS LES AMOUREUX DU MONDE
CATHERINE DENEUVE
ANNE VERNON
Un des meilleurs films de l'année
POUR TOUS
LES PARAPLUIES DE CHERBOURG
EN COULEURS
COMMENÇANT JEUDI LE 29 AOUT
BOCCACCIO 70
(en couleur)
Art CINÉMA 489-0821
5025 SHERBROOKE ST.W
CHAQUE JOUR A 1.15
3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15



Pour la dernière fois

Maurice Chevalier, en tournée mondiale d'adieu, donnera un seul spectacle à Montréal, le 7 septembre, à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts.

Nomination à la Cinémathèque

Le Conseil d'administration de la Cinémathèque canadienne et son président, Guy L. Côté, annoncent la création du poste de directeur général, poste devenu indispensable en raison de l'expansion prise par la Cinémathèque depuis sa fondation en 1963. Mme Françoise Jaubert, qui occupait le poste de directeur administratif, devient directeur général.

Mme Jaubert, qui a été pendant cinq ans secrétaire de direction à la Cinémathèque française, puis collaboratrice du Bureau de l'Office National du Film à Paris, a été chargée en 1967 de l'organisation de la "Rétrospective mondiale du Cinéma d'animation."

Parmi les activités récentes de la Cinémathèque canadienne, il faut noter la réalisation du Pavillon du Cinéma à Terre des Hommes et la tenue de projections quotidiennes qui reprendront à l'université McGill, dans la salle habituelle, le 4 octobre.

D'autre part, la Cinémathèque accentuera encore ses recherches dans le domaine du Cinéma canadien. Enfin la diffusion de films classiques au Québec commencera au début du mois d'octobre.

La Cinémathèque occupe depuis quelques semaines des locaux plus vastes et mieux aménagés au 3834 rue St-Denis, Montréal 18. La Cinémathèque canadienne souhaite que son siège permanent devienne le rendez-vous de la profession cinématographique et de tous ceux qui ont permis son développement.

Theodorakis déporté

ATHENES (AFP) — Le compositeur Miki Theodorakis a été déporté à Gortynie, petit village montagneux d'Arcadie (Peloponese). Il avait été placé la semaine dernière en résidence forcée à son domicile, près de Corinthe.

C'est fini entre B.B. et "Gigi"

SAINT-TROPEZ (AFP) — Rien ne va plus entre Brigitte Bardot et Luigi Rizzi; quand le play-boy italien est rentré, samedi matin, à 3 h à la Madrague, après une nuit dans une boîte de nuit sans B.B., celle-ci l'a invité à ramasser ses bagages et, dans la journée, "Gigi" est allé s'installer en ville.

Selon les intimes de l'actrice française, Brigitte Bardot, qui tient beaucoup à sa liberté et aime passer chacune de ses soirées là où elle en a envie, reprochait à Luigi Rizzi de l'emmener systématiquement à une boîte de nuit de son choix à lui.

Quant à Gunther Sachs, aucune chance qu'il renoue: "C'est bien fini", dit-on dans l'entourage de B.B.

"L'Opéra de poussière"

Les deux représentations de "L'Opéra de poussière", de Marcel Landowski, qui étaient prévues pour le 31 août et le 1er septembre, au Centre JMC Orford, auront lieu les 30 et 31 août à 8 h 30.

Cet opéra en deux actes mettra en vedette la basse française Pierre Mollet, le baryton canadien Gaston Germain, et le soprano canadien Cécile Vallée. Deux pianistes inscrits aux cours du Centre JMC Orford, Till Engel, de Suisse, et Richard Boulanger, de Saint-Hyacinthe, accompagneront les chanteurs.

Le comité bipartite de Laval préconise la fermeture du dépotoir Bomar en été

par Pierre VENNAT

• Aucune ordure ménagère ne pourra être déposée dans le dépotoir Bomar de Cap-Saint-Martin, à Laval, durant "la période des chaleurs", soit approximativement de la mi-juin à la mi-septembre.

• Les abords immédiats du dépotoir devront être nettoyés et la ville traduira en Cour municipale les propriétaires qui refuseront d'obéir.

• Un inspecteur du ministère de la Santé contrôlera en permanence les opérations du dépotoir. Il sera soit prêté par le ministère à la ville, soit payé par celle-ci (cette question restant à définir).

• A l'avenir, avant que tout dépotoir à enfouissement sanitaire ne soit autorisé sur le territoire de Laval, il faudra, dans chaque cas, un règlement exclusif qui devra être approuvé par le conseil municipal, sur recommandation du comité exécutif. Dans le cas de Bomar, le conseil municipal n'avait pas été consulté.

Telles sont les principales conclusions du comité bipartite du conseil municipal, formé de MM. Lucien Paiement et Marcel Bourdages, membres du comité exécutif et Jean Giosi et Lorne Bernard, oppositionnistes, pour enquêter sur la situation des dépotoirs à Laval.

On se souviendra que le problème du dépotoir Bomar avait fait couler beaucoup d'encre il y a quelques semaines.

Se plaignant des mauvaises odeurs, des rats et de la malpropreté, les habitants du secteur Bon-Air de Cap-Saint-Martin avaient stoppé les camions, envahi l'hôtel de ville et protesté à qui mieux mieux.

Après une longue discussion au conseil municipal, la création d'un comité bipartite proposée par le conseiller Jean Giosi avait finalement été acceptée. Après plusieurs jours d'étude (en fait on a consacré environ 50 heures à l'étude du problème), les quatre commissaires en sont arrivé à un rapport unanime.

Bomar devra se conformer

La compagnie Bomar devra se soumettre aux décisions du comité; sinon les autorités municipales sévironi.

D'ailleurs, puisque deux membres du comité siègent au Comité exécutif, il ne fait aucun doute que le rapport sera adopté par celuici mardi.

Les quatre membres du comité, qui ont étudié tous les aspects du problème, en sont venus à la conclusion qu'il serait trop onéreux de construire un incinérateur à Laval, du moins d'ici quelques années. Sans compter que l'on risquerait de remplacer le problème des odeurs par celui de la pollution de l'air. De même, l'idée d'une usine de compostage a également été rejetée, d'autant plus qu'il faudrait deux ans pour la construire et que Laval doit disposer de 82,000 tonnes de rebuts chaque année.

On a d'autre part étudié la possibilité d'exproprier le dépotoir et de le remplir de terre, ce qui aurait coûté $1 million à la ville. La ville a aussi étudié la possibilité de l'exproprier et de l'exploiter elle-même. Compte tenu du nombre d'employés manuels syndiqués que la ville aurait dû y affecter, là encore l'opération aurait été trop onéreuse. On a enfin pensé à le louer de l'entrepreneur actuel, mais cette solution fut également rejetée.

Les déchets qui n'iront pas au dépotoir actuel, durant les mois de chaleur, devront être déposés ailleurs, de toute évidence au dépotoir de Saint-François, le ministère de la Santé interdisant à Laval de déposer ses déchets ailleurs que sur son territoire.

Autres mesures sévères

Les membres du comité bipartite exigent par ailleurs que six pouces de terre recouvrent en tout temps les déchets. En été, on devra également utiliser la chaux.

On devra améliorer le compactage en utilisant un bélier mécanique de 15 à 20 tonnes et maintenir sur place une réserve de terre suffisante qui pourra être utilisée en tout temps pour recouvrir les déchets ou pour combattre les incendies toujours possibles.

Les membres du comité ont tenu à souligner que leurs délibérations s'étaient déroulées sans partisanerie politique. Il s'agissait de la première fois à Laval (où, l'on a une longue tradition de luttes politiques acerbes), qu'un comité bipartite se penche sur un problème et en arrive, unanimement, à une solution.



La CSN et la crise tchécoslovaque

Ottawa doit adopter une position ferme

RIMOUSKI — Le bureau confédéral de la Confédération des syndicats nationaux, qui est la plus haute autorité de la centrale entre la tenue des congrès biennaux, a réclamé hier que "le gouvernement canadien mette tout en oeuvre dans le plus bref délai possible pour obtenir le retrait des troupes d'invasion du territoire tchécoslovaque".

Dès l'ouverture de la réunion d'hier, les délégués qui sont venus de toutes les régions du Québec, ont adopté à l'unanimité cette résolution d'urgence, avant de passer à l'étude des nombreuses questions qui sont à l'ordre du jour.

Le télégramme que le président de la centrale, M. Marcel Pepin, a fait parvenir au ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, se lit comme suit :

"Le bureau confédéral de la CSN considère comme un geste extrêmement regrettable pour l'humanité toute entière l'invasion de la Tchécoslovaquie par les forces armées de l'URSS et de ses alliés pour renverser le régime Dubcek.

Les travailleurs, membres de notre centrale syndicale, ne peuvent rester muets devant une telle manifestation de force militaire pour écraser le gouvernement légitimement constitué de ce pays et brimer la liberté de ses citoyens.

"En conséquence, le bureau confédéral de la CSN vous prie d'agir en sorte que le gouvernement canadien mette tout en oeuvre dans le plus bref délai possible pour obtenir le retrait des troupes d'invasion du territoire tchécoslovaque.

La CSN fait ainsi chorus avec d'autres groupements, dont la FTQ et l'UGEQ, qui ont déjà demandé au gouvenement canadien d'agir auprès des organisations internationales pour redonner la liberté à ce peuple qui commençait, depuis un mois et demi, à vivre sous un régime plus libéral.

Un policier de Montréal est invité à Haïti

L'agent de police Gilles Dansereau, de l'escorte d'honneur des visiteurs de marque de la ville de Montréal, partait aujourd'hui, de l'aéroport de Dorval à bord d'un avion d'Air Canada, à destination d'Haïti.

C'est à l'invitation de Son Excellence M. Luc-Albert Foucard, ministre et directeur de l'Office national du tourisme et de la propagande d'Haïti, que l'agent Gilles Dansereau se rend pour deux semaines en ce pays.

Lors de sa visite à Terre des Hommes pour la célébration de la journée nationale d'Haïti, le 30 juillet dernier, M. Foucard avait rencontré l'agent Dansereau, qui faisait partie de l'escorte d'honneur, et l'avait invité à faire un séjour dans son pays.

Vêtu de l'uniforme de gala des policiers de Montréal et portant au bras le symbole de Terre des Hommes, l'agent Gilles Dansereau, à Port-au-Prince, remettra à M. Foucard un message du maire de Montréal, M. Jean Drapeau, qui par l'entremise de l'agent Dansereau envoie également au maire de Port-au-Prince, M. Georges-J. Figaro, un exemplaire d'une magnifique édition de luxe sur Montréal. Au nom du chef de la police de Montréal, M. Jean-Paul Gilbert, l'agent Dansereau remettra au chef de la police de la ville de Port-au-Prince, le colonel Frederic Mcarty, un album de luxe sur l'Expo 67.

A Port-au-Prince, l'agent Dansereau dirigera pendant 10 minutes la circulation.

L'agent Gilles Dansereau, qui compte 9 ans de service, sera de retour à Montréal le 2 septembre.

Malgré les événements, la Laterna Magika poursuit ses activités

Les activités à La Ronde de la Laterna Magika et du restaurant Le Koliba qui emploient quelque 70 Tchèques se poursuivront malgré les événements des derniers jours en Tchécoslovaquie.

C'est ce que nous a confirmé hier au téléphone M. Michel Cardin, gérant général des deux établissements. Les événements ont produit un certain remous chez tous ces employés, a-t-il ajouté, mais après s'être réunis, ils ont assuré la direction de Terre des Hommes qu'ils honoreraient leur contrat.

La troupe qui produit le spectacle de Laterna Magika relève d'une compagnie gouvernementale et emploie au total 48 personnes. Quant aux 24 employés du restaurant Le Koliba, ils font partie d'une association de restaurateurs slovaques du nom de Chedok. Ils n'ont reçu aucune directive depuis l'occupation puisque toutes les communications sont rompues.

"Evidemment, de dire M. Cardin, tous sont inquiets au sujet de leurs femmes, leurs enfants, leurs parents ou amis. Le Canada a offert l'asile politique à tous les Tchèques présentement sur son territoire, mais les gens de la troupe qui ont laissé là-bas femmes et enfants ne savent vraiment pas quoi faire."

Quoi qu'il en soit, les employés ont décidé de poursuivre leur travail et, de conclure M. Cardin, "nous espérons bien que les Montréalais en particulier continueront à les encourager de leur présence."

Happé par un train

Un Montréalais de 52 ans, dont l'identité n'a pas été révélée, a été tué hier soir par un train du Canadien National au passage à niveau de la rue Vinet. Il a été traîné sur une distance de 40 pieds.

L'inconnu, qui avait franchi le passage, malgré les barrières baissées, a été transporté à l'hôpital Général de Montréal, où il a succombé peu de temps après à ses blessures.

LA FIEVRE DE L'OR MONTE

VENEZ ACCLAMER
DIAMOND LIL
AVEC
FRED BORGERSON
ET SON ORCHESTRE DE BANJOS
REVIVEZ LE BON TEMPS
DANS NOTRE SALLE DÉCORÉE À LA MODE DE LA BELLE ÉPOQUE
Diamond Lil's
RENSEIGNEZ-VOUS EN COMPOSANT 342-2262
VASTE STATIONNEMENT GRATUIT
SKYLINE HOTEL MONTREAL
6600, CHEMIN DE LA CÔTE-DE-LIESSE
La Chaîne Canadienne
TORONTO • OTTAWA • MONTRÉAL
BROCKVILLE

Aujourd'hui une assurance-automobile vous protège contre la grêle, le feu, le vandalisme, les météorites, les autres conducteurs... et vous-même.



Coûte-t-elle cher?

Le montant quotidien d'une assurance-automobile n'est guère plus élevé que le prix d'un gallon d'essence, moins cher qu'un stationnement à la journée et encore bien moins qu'un lavage de voiture.

L'assurance-automobile apporte un soulagement à vos soucis financiers. Avez-vous pensé aux frais de toutes sortes que peut entraîner la plus légère erreur de conduite? Et que feriez-vous si votre voiture était volée ou prenait feu? Quand vous considérez ce que vous procure une assurance-automobile pour un coût si minime, vous constatez que c'est vraiment une bonne affaire.

Songez qu'un accident grave, sans assurance, peut ruiner votre avenir.

Naturellement, comme tout le monde, vous êtes convaincu qu'un accident ne peut vous arriver et c'est ce que nous espérons de tout coeur. Mais ne serait-ce pas plus rassurant de vous savoir protégé juste au cas où . . .?

Si vous avez de l'aide ou des renseignements à demander sur des questions d'assurance-automobile, vous n'avez qu'à nous en informer. Ecrivez à la Fédération des Assureurs au Canada, service des renseignements, C.P. 490, succursale H, Montréal. Notre association est formée de 189 compagnies d'assurance au Canada.

Vous n'êtes jamais seul au volant quand vous avez une assurance-automobile.

LA FÉDÉRATION DES ASSUREURS AU CANADA

VB1674-QF Rev.



photo LA PRESSE

Une initiative de la station radiophonique C.K.V.L. permettra à des centaines d'enfants de visiter Terre des Hommes. Le projet était annoncé au cours d'une conférence de presse-réception qui se tenait hier, en fin d'après-midi, à la salle de réception des appartements Le Cartier. Sur la photo prise à cette occasion, de gauche à droite, M. Marcel Provost, directeur des programmes à C.K.V.L., Mlle Pierrette Champoux, journaliste et commentatrice de modes réputée et M. Louis Tourville, attaché aux Projets spéciaux de Terre des Hommes.

Des centaines d'enfants pourront voir Terres des Hommes

Des avocates compétentes

NEW YORK (PA) — Ruth Gentry Talley, de Bougalousa, Lousiane, a été élue présidente de l'Association américaine des avocates. Elle succède à Grace Cox, de New York.

Selon Mme Talley, les femmes ont augmenté leurs prérogatives au niveau de l'égalité statutaire. La nouvelle présidente a exprimé l'espoir que les avocates continueront à faire preuve de compétence et à manifester leur intérêt à la profession en multipliant leurs activités inhérentes à l'association.

Une conférence de presse-réception réunissait hier après-midi à la salle de réception des appartements Le Cartier, les journalistes de la presse parlée, écrite et télévisée afin de les informer d'une initiative de poste CKVL destinée à apporter un peu de joie dans la vie des enfants moins privilégiés de la métropole.

La station radiophonique CKVL désire dessiner un sourire sur le visage des enfants infortunés en les invitant à passer une magnifique journée sur la Terre des Hommes en compagnie d'une personnalité radiophonique. La station de Radio-Verdun défrayera le coût des visas pour tous les enfants, leur fournira le lunch du midi, des billets pour monter sur des manèges de la Ronde et leur remettra à la fin de la journée, comme souvenir de cette merveilleuse aventure, un cadeau surprise.

Déjà plusieurs organisations ont été rejointes, mais il y a encore des journées libres. On demande donc à tout groupement intéressé qui s'occupe de l'enfance malheureuse et qui peut réunir de 50 à 100 enfants, de communiquer avec M. Jean Laurac, le directeur des relations extérieures à CKVL, en composant 766-2311.

A noter, toutefois, que les associations concernées doivent assurer la garde des enfants par des moniteurs compétants, à raison d'un moniteur par 10 enfants.



Dans le cadre du congrès de l'A.C.E.L.F.

A l'occasion du Congrès de l'Association des éducateurs canadiens de langue française, qui se tient jusqu'à ce soir, au Reine Elizabeth, on organisait hier, à la maison Dupuis Frères, une parade de modes pour les dames. Mme Nicole Germain faisait les commentaires du défilé. Sur la photo, de gauche à droite : Mme J.-L. Pagé, épouse du président du 21e congrès de l'ACELF et président de la Confédération des éducateurs canadiens ; Mlle Lorraine Leblanc, vice-présidente de l'ACELF, et Mlle Lise Seguin, secrétaire de ce congrès.

L'aventure à deux quand on a vingt ans

par **Anne RICHER**

Le virus du voyage est difficile à déloger surtout quand il s'attaque à deux jeunes gens dans la vingtaine. On aura beau leur parler des rechutes possibles et dangereuses, l'avertissement ne semble pas les effrayer mais au contraire les encourager.

Mlle Mireille Leiba, 24 ans et M. Michel Houard, 22 ans. Parti de Paris, il y a deux ans, Michel s'est rendu d'abord au Congo en auto-stop, seul. Elle, Mireille, a quitté Marseille fin avril '67, pour rejoindre son copain qui était à cette époque à Beyrouth, au Liban. Et c'est de là que commence la grande aventure.

Evidemment Michel qui n'avait que vingt ans à son départ de Paris a rencontré une certaine opposition de la part de ses parents, mais on ne retient pas un garçon aventureux aussi facilement. Mireille a été obligée d'inventer une histoire pour qu'on la laisse partir sans difficulté. Mais, elle aussi, sa décision était prise et rien n'aurait pu la retenir en France.

Problèmes de survivance

Il n'était pas question pour eux de voyager en première classe ou en touristes à l'aise. L'auto-stop est leur moyen de locomotion et les nuits dehors sont la règle générale. Et puis ils sont partis sans argent et avec un itinéraire plutôt restreint. Ils avaient bien décidé dans les grandes lignes, les points de repère ou les pays à visiter "absolument", mais rien d'irrévocable. Ce fut donc au départ l'aventure dans le sens propre du mot. Non plus de temps limité dans un pays ou dans l'autre. On décidait au jour le jour, le temps d'arrivée et le temps du départ.

Mais comment survivre dans des pays étrangers quand on ne connait ni la langue ni les habitants? Pour eux il ne semble pas y avoir eu de problèmes majeurs. Au Japon, ils ont dessiné des samouraï pour le plaisir des passants, touristes ou indigènes. Leur entreprise a eu tellement de succès qu'ils ont dû plier bagage. Au bout de quelques semaines, tout le monde dessinait dans la rue et la concurrence était devenue trop forte.

Au Liban, Mireille a été gouvernante dans une famille. En plus elle faisait des robes aux voisines qui lui en firent la demande ayant appris qu'elle était couturière de métier. C'était le temps de l'abondance. Ainsi de suite dans les nombreux autres pays visités, de l'Afrique du Nord en passant par le Moyen-Orient et l'Extrême-Orient jusqu'en Amérique où ils sont rendus maintenant, les événements leur ont appris la débrouillardise. Mais tout n'est pas rose. En Inde, les difficultés nombreuses ont surgi. Mireille fut un problème pour Michel. Il lui a même fallu montrer des dents pour défendre sa petite amie contre les avances trop agressives de certains hommse. De plus la dysenterie fit son apparition et durant des semaines ils ont eu à en subir les graves effets.

Un homme et une femme

"Ce n'est pas plus difficile pour une femme de voyager que pour un homme, nous dit Mireille. Si un homme arrive à se débrouiller dans les situations les plus difficiles, une femme peut aussi le faire". Cependant elle admet qu'une femme seule dans certains pays serait en danger.

Un homme et une femme qui voyagent ensemble, c'est bien beau, mais il est à prévoir que vertaines difficultés d'ordre sentimental surgissent. Cela s'est produit effectivement au Japon pour nos deux voyageurs. Les Japonaises sont très jolies, paraît-il. "Comme vous pouvez le constater nous dit Michel, nous sommes encore ensemble. Heureusement nous avons tous les deux "la tête dure". En ce qui nous concerne, c'est une qualité!"

...Et on continue

Leur long périple commencé il y a deux ans se poursuit cette fois en Amérique du Nord. Ils sont à Montréal pour quelque temps. Après, ils iront en Amérique du Sud et au Mexique. Ils comptent bien poursuivre leurs aventures encore deux ou trois ans. Ils ne sont pas saturés de voyages bien au contraire. Il faut bien que jeunesse se passe disaient nos grands-mères... et comme les voyages forment la jeunesse, c'est le temps où jamais d'en profiter. Dans quelques années quand la "bougeotte" les aura quittés, ils songeront peut-être à s'installer bourgeoisement et à faire comme tout le monde; se "caser" quoi...



photo Michel Gravel, LA PRESSE

Mlle Mireille Laiba et M. Michel Houard, font le tour du monde. On les voit ici devant une carte du monde qu'ils ont dessinée eux-mêmes et où sont inscrites les étapes passées et futures.

Les châtelains de Rideau-Hall au festival de Stratford

OTTAWA (PC) — Durant leur séjour à Stratford, du 23 au 26 août, le gouverneur général du Canada et Mme Roland Michener assisteront à des spectacles dans le cadre du festival, ainsi qu'à des réunions mondaines.

Après une réception officielle en fin d'après-midi, aujourd'hui, ils se rendront le soir au théâtre pour voir "Roméo et Juliette", de Shakespeare.

Samedi, le couple vice-royal assistera en matinée à une représentation de la féerie shakespearienne "Songe d'une nuit d'été", et le soir à une production en anglais de la pièce de Tchékhov, "La Mouette", à l'affiche du théâtre Avon.

Les distingués visiteurs rehausseront de leur présence le concert de dimanche après-midi, donné au Théâtre du Festival, et qui met en vedette le Groupe Pro Musica de New-York.

Le gouverneur et Mme Michener termineront lundi leur séjour à Stratford en assistant à une représentation des "Trois Mousquetaires" d'après l'oeuvre d'Alexandre Dumas.

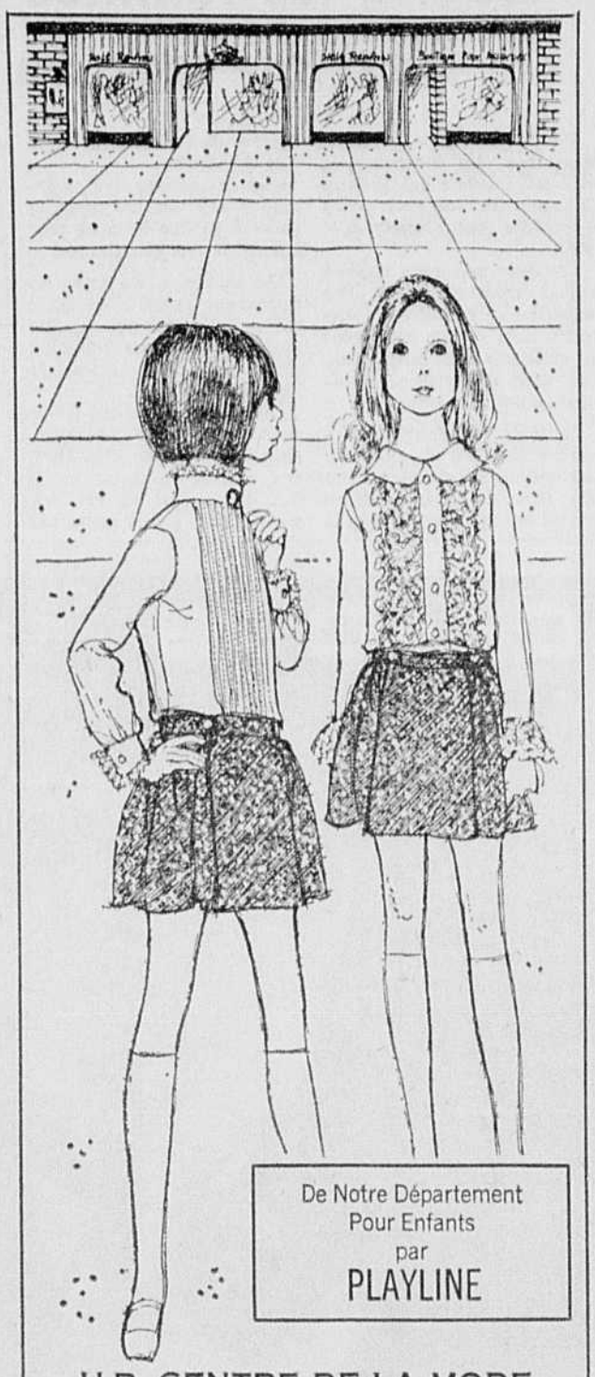
à Noter

Buffet-dansant à Joliette

Un bal féerique intitulé "La Grande nuit viennoise 68", aura lieu le samedi 24 août, à 20 h, à la salle du gymnase du séminaire de Joliette. A cette occasion aura lieu le couronnement de la Reine des Fleurs, et un buffet impérial sera servi. Pour renseignements, composer 524-9535.

Divorce chez les Beatles

LONDRES (AFP) — Entre John Lennon, l'un des quatre Beatles et sa femme Cynthia, la rupture est désormais totale. Cette dernière a entamé des procédures de divorce. Elle reproche à son mari d'avoir des relations coupables avec une actrice japonaise, Yoko Onu, 34 ans. L'artiste nippone, qui est mariée à un Américain, Anthony Cox, est célèbre pour avoir réalisé il y a environ un an, un film de 90 minutes exclusivement consacré aux expressions variées que prend la partie inférieure du dos. Elle avait pour cela filmé quelque 300 figurants nus.



De Notre Département Pour Enfants par PLAYLINE

H.R. CENTRE DE LA MODE
s'installent aux Galeries d'Anjou

Notre plus grand magasin de banlieue à Montréal. Un établissement accueillant à l'affût de toutes les modes pour chaque membre de la famille. Nous vous demandons de les amener. Dites-nous s'il vous a plu.

Nos jupes sont en tweed Donegal; blouses blanches en coton. Jupes, en plusieurs teintes, chacune **$5;** blouses, garnies de dentelle, chacune, **$7.** 7-14.

HOLT RENFREW
aux Galeries d'Anjou
SHERBROOKE ET DE LA MONTAGNE
Fairview - Pointe-Claire, Dorval, Rockland



Vêtements Sport Miss Renfrew par LOUBEN

H.R. CENTRE DE LA MODE
s'installent aux Galeries d'Anjou

Notre plus grand magasin de banlieue à Montréal. Un établissement accueillant à l'affût de toutes les modes pour chaque membre de la famille. Nous vous demandons de les amener. Dites-nous s'il vous a plu.

Miss Renfrew rentre en classe en écossais tout laine. Aubergine-et-brun; G: la jupe plissée, **$14;** D: deux pièces blazer, **$30.** Le chemisier en crêpe, coloris aubergine ou vanille, **$12.** Tailles 7-15.

Pas de commandes postales ou téléphoniques

HOLT RENFREW
aux Galeries d'Anjou
SHERBROOKE ET DE LA MONTAGNE
Rockland, Dorval, Place Ville Marie, Fairview - Pointe Claire

VILLE DE MONTREAL

TAXE VOLONTAIRE

N'OUBLIEZ PAS !

POSTEZ AUJOURD'HUI

Votre taxe volontaire de ce mois ($2.00) payable à la Ville de Montréal.

Le rôle de ce mois se termine le 31 août.

$150,000 en lingots d'argent chaque mois.

Utilisez votre formule ou celle-ci :

Nom .....
(en lettres moulées)

Adresse .....

Ville .....

Tél..... $2.00 — Taxe volontaire

POSTEZ AUJOURD'HUI :

HOTEL DE VILLE, C.P. 9999, MONTREAL

Une religieuse termine son année "sabbatique"



LA REV. MERE MARIE DU CENACLE (Aurore Racicot), partira bientôt pour fonder la première mission des Soeurs Notre-Dame Auxiliatrices, en terre africaine. Cette religieuse est entrée en religion le 27 avril 1923. En 1930 elle devient supérieure au Scholasticat de Natick, aux Etats-Unis. En 1932 elle prononce ses voeux perpétuels retardés jusque-là à cause de son jeune âge. Elle devient maîtresse des novices en 1934, puis 2e supérieure générale de la jeune communauté, à l'âge de 28 ans, où elle est réélue pour un autre mandat de 6 ans, en 1943. Pendant 3 ans elle s'occupe de la construction de la maison-mère de la communauté, à Rouyn. En 1955, le 4e chapitre général la nomme conseillère, secrétaire et rédacteur du journal Magnificat. Le 8 mai 1967, au terme de son mandat de supérieure au pensionnat indien de Septlles, elle décide — à l'instar de son neveu l'abbé Jacques Legault, missionnaire au Brésil — de devenir elle aussi missionnaire. Elle s'envolera vers la Côte d'Ivoire (Abidjan), le 15 septembre prochain.

BOULDER COLORADO, (UPI) — Soeur Jere Pekas, religieuse catholique, qui vient de prendre une année de congé en dehors de l'école des Soeurs de Notre-Dame retourne ce mois-ci à son couvent, à Mankato, au Minnesota. Elle était entrée en religion à 17 ans. Fatiguée, ayant besoin d'un changement, elle obtint la permission de quitter momentanément le couvent. Au cours de l'année qui vient de s'écouler, elle a porté la mini-jupe, et s'est vue demander en mariage quatre fois.

Elle étudie à l'université de Colorado en vue d'une maîtrise en arts. Certaines de ses expériences ont un peu scandalisé son entourage. Pendant qu'elle enseignait à l'école élémentaire de Norwood, Colorado, elle accepta des sorties avec un professeur de musique, noir. Elle recueillit chez elle une jeune hippie récemment divorcée et par la suite eut des démêlés avec le surintendant de l'école qu'elle quitta pour aller à l'université. On ta pour aller à l'université. On a tenté de la dissuader de retourner dans son couvent mais elle a répliqué "qu'elle allait là où elle se sentait nécessaire".

Nous ne trouvons guère de gens de bon sens que ceux qui sont de votre avis.

La Rochefoucauld

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Abitibi	—	7⅞	7¾	—
Alcan	800	24⅛	24¼	24¼
Algoma	—	17¾	17½	—
Asbest	—	22	22	—
Bq CN	—	11⅜	11¼	—
Bq Eparg	—	10½	10⅜	—
Bq Imp C	200	17¼	17¼	17¼
Bq Mont	—	13¼	12⅞	—
Bq NE	—	20	19¾	—
Bq Prov	—	9	9	—
Bq Roy	—	19¾	19	—
Bq Tor D	—	17⅜	17⅜	—
Bell Ph	—	43½	43⅛	—
Brazil	—	17⅞	17¾	—
BA Oil	—	45¼	44¾	—
BC Forest	—	18½	18½	—
Brinco	500	465	465	465
CAE	—	8¾	8¾	—
Cal Pw	—	23⅜	23½	—
Can Cem	—	30	30	—
CD Sugar	—	29¾	29½	—
C Bre	12000	10	9⅜	9⅜
C Interb	800	9½	9½	9½
C Marconi	—	7¾	7½	—
CP	800	62	62	62
CP Inv	—	390	380	—
CPI p	—	24¼	23⅞	—
C Pfina	—	18⅛	17¾	—
Canron	—	18⅝	18¼	—
Cent Del	400	15¾	15¾	15¾
Chemcell	—	9	9	—
Cominco	—	29	28⅜	—
Cons Bath	—	17⅜	17¼	—
Cons Bath p	—	20¾	20¾	—
Cons Bath	—	14	14	—
Cran RL	—	16¼	16⅛	—
Cr Cork	—	127	125	—
Cr Zell A	—	16⅛	16⅛	—
Crush In	—	18½	18⅜	—
Denault A	—	15¾	15¾	—
Denison	—	74	74	—
Dst Sg	—	47½	47	—
Dom Pete	—	74½	74¼	—
D Bridge	—	13½	13⅜	—
D Coal Pr	—	11½	11½	—
D Fasco	—	17⅞	17⅜	—
D Glass	—	12	11	—
D Stores	—	19	19	—
Domtar	500	10¼	10¼	10¼
D Text	—	13⅞	13⅞	—
Dupuis A	—	6⅛	6⅛	—
Fam Play	—	56	56	—
F Collction	—	19½	19½	—
Fitwood	—	16	16	—
Fraser	—	15¾	15¾	—
Fr Pete	900	815	815	815
Fulc Inv	—	410	410	—
Glengair	—	265	265	—
GL Paper	—	17¾	17¾	—
Hawk S	—	370	370	—
Hom A	—	24	23¾	—
Hom B	—	24¾	24⅜	—
Horne Pf	—	365	365	—
Hud Bay	—	60	60	—
Husky O	—	24½	24	—
I Oil	1000	76½	76½	76½
I Tob	300	15¾	15¾	15¾
I Accep	—	25⅜	24⅞	—
Inland NG	—	10¾	10¾	—
I Nickel	2200	42¼	42	42
I Pap	—	35½	35	—
I Util	—	52¼	52	—
I Util pr	—	51	51	—
Inter PL	—	20¼	19⅞	—
Invest r A	—	8⅝	8¼	—
Island T	—	15	15	—
Jamaica	—	79	78	—
Labatt	—	19	18½	—
Labatt pr	—	22⅞	22⅜	—
Lamongn A	—	440	425	—
Laur F	—	5¼	5¼	—
Lobla A	200	9¼	9¼	9¼
Lobla B	—	9⅜	9½	—
McMillan	—	24	23¾	—
Marit E	—	25	25	—
Massey F	200	16	16	16
Melchers	—	9⅞	9¾	—
Molson A	—	25¼	25	—
Molson B	—	25½	25¼	—
Moore C	—	29⅝	29¼	—
Morse R B	—	18	18	—
Mussens	200	9¾	9¾	9¾
Nat Sea	—	5⅜	5⅜	—
NB Tel	—	13⅜	13¼	—
NFLD Light	—	8½	8	—
Noranda	—	52	51½	—
Nth C Gs	—	15	14⅞	—
NS Light	1400	8	8	8
Ogilvie	—	29	29	—
Oshawa A	—	40⅛	40	—
Pac Pte	—	21⅜	21⅜	—
Rapid Date			3.30	3.40
Placer	—	27½	27½	—
Pw Cp	700	10¼	10¼	10¼
Pw C S	300	12	12	12
Price	—	11	10⅞	—
Cue Ph	—	14	14	—
Radio En	—	35¼	34	—
Readers Dig	—	10¾	10¾	—
Reed Paper	—	6	6	—
Rio Alg	—	32⅝	32¼	—
Roy Trust	—	22	22	—
Salada F	—	11⅜	11¼	—
Shell Cn	—	31¾	30¾	—
Shell I p	—	33	32¾	—
Shell I w	—	15¾	15½	—
Shop Save	—	18⅜	18⅛	—
Simpsons	—	39⅝	38	—
Sogemines	1300	15	15	15
Southam	—	50	50	—
SS Steel	—	7	7	—
Steel Cn	800	21	21	21
Steinbg A	—	16¾	16¾	—
Texaca C	—	29	28⅞	—
T G A	—	10	10	—
Tr C PL	—	34	34	—
Tr C 2.75	—	45	45	—
Tr M PL	200	13¼	13¼	13¼
Triad Oil	—	300	300	—
Trizec	400	210	210	210
Velcro	—	54	53½	—
Versafood A	—	17¾	17¾	—
Wajax	400	24½	24½	24½
Walk GW	300	34¾	34¾	34¾
Warnock	—	13	13	—
WCoast Tr	—	28½	28½	—
Weston	300	20¼	20¼	20¼
Zeller's	—	15⅜	15¼	—
Zeller's pr	—	41¼	41¼	—
Wortington	—	14	14	—

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S. pub.	Banq.	Comb.	Pap.
Changement 22 août	+1.00	+1.82	+3.91	+1.49	+.55
Clôture 22 août	171.18	137.64	156.21	163.08	84.17
Haut — 1968	172.05	141.30	159.52	164.52	91.96
Bas — 1968	149.69	119.16	113.50	139.70	66.18
Haut — 1968	173.93	150.19	136.26	164.41	125.04
Bas — 1968	148.99	128.83	109.48	141.48	82.99

titres au comptoir

Source : Bongard Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	13	16
Advance RL	6	8
Aconic	2	5
Albatross	10	15
Amal Mng	5	—
Americ	10	15
Amer Chib	2	5
Arnora	—	1½
Beauchemin	—	40
Bald Mt.	2½	4
Bama Chib	12	18
Beauport Holding	12	17
Bonaventure	35	45
Bracemac	11	13
Cdn Javelin	14	15
Chib Asbestos	28	35
Chibtown	23	28
Ciero	22	27
Cuvier	2	5
De Lesseps	60	70
Dasson	—	10
Doral	80	1 00
Dubisson	3	6
Elmac	3	5
Ducros	25	—
En-O-La Ex	—	10
Expo Ungava	68	73
Ganda Silver	6	8
Gaspe Copper	43	45
Gaspesia	40	60
Gibson	2	4
Gold Star	5	10
Grt Lake Nickel	4 40	4 60
Hucamp	70	90
Independant	2	4
Iroquois	5	10
Imperial Miner	20	25
Jack Waite	2	4
Jubilee	50	70
Juma	6	8
Kewagama	5	7
Kukatush	4½	5½
Lake Beaver	24	27
Mt Cartier	20	25
Mariner	25	30
Leeds Metal	8	12
Little Tex	—	10
Lun Echo	30	35
Madex	17	22
Main Oka	2	7
Martin Bird	¼	1½
Mattagami Ex	—	5
Millado	3	6
Molybia	20	25
Mt Cartier	25	35
Naganta	90	1 10
Nat Malartic	1 70	1 80
Nemrod	50	60
New Assoc Dev	7	9
New Insco	15	18
New Lorie	8	11
New Miller	3	5
New Pascalis	40	50
Nipiron	30	50
Norque	5	8
North Beaudulac	19	22
North Shore	62	67
Nouvelle	35	45
Oklend	1	2
Olympus	—	25
Omega	6 00	6 25
Ran Lux	—	25
Quejo	6	8
Radio Hill	60	80
Ram Pete	3 60	3 80
Rand Mal	1	3
Seaway	2	4
Prado	4 75	5 00
Scandia Mng	38	43
Thunder Bay	2 40	2 60
Timrod	35	50
Starlight	¼	1½
Sullico	5 25	6 25
Tri-Hope	4 00	4 50
Waco Pete	6	9
Weegee	2 60	2 80
Watson Lake	1	3
Wm Leys	2	4
Young Dave	17	20

SECTION INDUSTRIELLE

Source : Kipper and Co.

	Achat	Vente
Bque d'Economie Que	5 25	5 75
B B Molly wts	6 50	7 50
Cdn Foreign Sec	13.00	15.00
Central Dynamics	7 50	8 50
Chartered Credit	7 25	7 75
Computel	32 50	34 00
Consol Thea. "A"	6 50	—
Credico	40	70
Crown Life	27 00	28 00
Electronic As	8 25	8 75
Grenache	2 30	2.50
District Trust	8 00	9 00
East Can Savings	4.50	5.50
tHalton and Peel Tr	19 00	—
Hamilton Trust	5.50	6.50
Income Life	6.00	—
Industrial Life	20 00	22 00
Int Systcoms4	15 50	16 00
Jenkins Valve	15 00	—
La Prevoyance	13 50	15 00
La Stabilitee	4 00	5 00
London Life	53 00	—
Les Prevoyants	6 00	7 00
Lincoln Trust	4 00	5 00
Marche Union	9 50	10 00
Marigot Inv	4 50	5 50
Marigot wts	2 00	3 00
Nor. West Life	6 50	8 00
NS L Pow	60 00	65 00
Id. 4½ priv	68 00	72 00
Id S priv	38.00	—
Nova Scotia Tr	47.00	49.00
Paco Corp	4 00	4 50
Peoples Stores	12 50	13 0
Permeatre Corp	24 00	25 00
Rapid Data	3.30	3.40
Seaboard Life	6.50	8.00
Stedman Indst	20 50	21 50
Spar Indus	3 25	3 50
Supersol	4 50	5 50
Soc d'am et de Fid	19 50	21 00
Union Security	7 50	8 00
Wellington Bk A	1.00	1.50
Zodiac "A"	1.00	1.50

vancouver

22 AOUT

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	net
Ace	21200	39	37	39	+2
Adera	7000	94	92	92	—1
Alex	8500	41	39	40	
Atlas	6300	295	280	295	+10
Arctic	30700	400	390	2395	+5
Arlington	1610	42	40	41	—1
Alwin	7200	160	150	150	—5
Benson	41000	40	39	40	
Bethex	12200	92	85	88	+2
Bornite	2500	22	21	21	—1
Brenda	400	925	915	925	+25
Buchanan	10000	25	20	25	
Beth Cop	20400	$12	10⅞	11⅞	+13⅜
Brenmac	1000	45	45	45	
Buttle	3170	92	85	90	+8
Canusa	1000	16	16	16	+1
Capri	8000	19	17	17	—2
Car Gold	4700	50	50	50	
Car Bell	500	45	45	45	+1
Casc Maly	1000	56	56	56	+1
Casino	17000	67	66	67	+1
Chataway	10900	34	31	33	—2
Cst Sil	61400	119	110	114	—3
C Skeena	94300	141	138	139	—1
C Mckiney	2500	21	21	21	—2
C Pat	1500	12	12	12	
Cop Ridge	5600	37	36	36	—2
Cowichan	4000	18	17	17	—3
Canol	1800	89	89	89	+3
Cor Gulf	2900	85	80	80	—1 0
Croydon	7500	42	41	42	
Cumont	1500	90	90	90	
Churchill	13700	600	555	600	+50
Coronet	500	88	88	88	
Calta	7800	400	390	400	+10
Cass Con	1500	16	16	16	—1
C Vantor	27600	46	42	45	—1
C Std	300	21	21	21	
C Rexspar	39000	80	70	70	
C Cinch	6600	49	47	49	+2
Craigmont	200	935	935	935	
Crown Sil	10500	8	8	8	
C Gem	49200	37	33	35	+2
Dolly	17000	67	65	67	+1
Dundee	18200	30	27	29	+1
Dynasty	600	900	890	900	+20
Earlcrest	2000	20	20	20	+1
Endako	500	$11¾	11½	11¾	
Galaxy	123000	55	51	55	+3
Gencona	2000	13½	13½	13½	
General	2500	12	11½	12	
Giant Ex	500	42	42	42	—1½
Giant Masa	1000	149	149	149	+4
Granduc	100	830	830	830	—10
Gold West	75300	65	60	63	
Highmnt	6300	182	171	180	+4
Hogan	11000	24½	24	24½	+ ½
HB Mtn	23000	29½	29	29½	+ ½
Hearne	13700	230	200	225	+15
Iskut	2000	33	33	33	
IP Sil	10000	190	180	185	
Jericha	8000	9½	9	9	
Jersey	1000	22½	22½	22½	
jaye	4000	9	8	8½	— ½
Kimberly	23900	270	258	264	+9
Kamloops	4200	13	13	13	
Lornex	600	765	760	765	+5
Lytton	4800	182	180	182	+2
Largo	23000	35	33	35	+1
Laura	24000	93	85	87	—6
Madrona	2000	51	51	51	+1
Magnum	30400	365	340	360	+20
Mid West	4000	20	19	19	—1
Mariner	500	28	28	28	
Min Mtn	1900	43	42	43	+3
Minex	4000	20	20	20	+1
Magnet	500	120	120	120	
Nadina	9600	190	171	176	—5
Native	6000	19	18	18	—2
N Imp	1100	310	310	310	+15
Northlod	132100	168	155	168	+9
New Ind	500	16	16	16	
Norcan	5000	23	22	22	
Nat Nick	3900	249	245	245	
N Cronin	2000	11	10½	10½	
Nw Ven	158300	40	34	40	+7
N Cinch	500	85	85	85	
Oro	31000	115	100	101	—12
Peel	5000	9	8	9	
Peso	1100	375	375	375	+15
Pyramid	2100	100	98	98	—2
Pac Sil	1000	10½	10½	10½	
Pinebell	500	22	22	22	—2
Peloris	3000	15	15	15	+1½
PC Ex	400	200	195	195	+10

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Net
Parmnt	15300	80	76	76	—3
Pac Asbstos	6800	230	220	220	—10
Primer	10100	64	60	61	+1
Quatsino	4100	24	23	24	
Rodstrom	2500	29	29	29	
Ring Hills	2500	28	27½	28	—1
San Doh	5500	16	15	15	—2
Sileurian	4000	29	28	28	—1
Sil Arrow	4000	25	23	23	
Sil Std	59100	125	118	125	+8
Slocan	3000	20	20	20	
Shield	500	55	55	55	—5
Sil Lee	1000	105	105	105	—5
Sil City	3300	130	115	125	—5
Stannex	5100	156	154	154	
Silbak	4500	25	25	25	
Sil Butte	13000	15	15	15	
Stall	600	138	138	138	—2
Sou Seas	3600	94	90	94	
TC Ex	6900	175	166	166	—6
Tay	1.00	21	21	21	
Texmont	2800	72	72	72	—2
Torwest	7000	37	36	37	
Trojan	10500	25	24	25	+2
Taylor Br	1000	36	36	36	+1
Terr Ur	2500	35	33	35	+2
Tran Res	1000	21	21	21	—1
Utica	13700	340	330	340	+5
Ventures	2500	40	40	40	+2
Venus	8700	245	235	245	+10
Van Metal	6500	15	14	15	+1
W Cst Res	800	26	26	26	
W Mines	3900	255	250	250	—5
Westland	4500	95	92	92	—2
W Ex	38000	53	47	50	+4
Vanada	2000	12	11	11	—1
Yukon	500	23	23	23	—1

PETROLES

Allrox	2000	75	75	75	
Bata	31300	160	140	160	+15
Commercl	1000	24	24	24	
Ft St John	1600	100	100	100	—6
Futurity	2000	43	43	43	
Gt Reef	800	151	150	150	—5
Midland	5500	7½	7	7	
Pr Pete	30600	20½	20	20½	— ½
Plains	8000	37	36	36	—4
Ram Pete	6000	67	66	66	—1
Share	500	35	35	35	+1
Sunlite	5200	785	725	770	+20
Triad	2300	298	297	297	—8
Stampede	13100	245	235	240	
TC Oils	4400	260	250	250	—15

INDUSTRIELLES

Alcn Alu	300	$24	24	24	— ⅜
BC Sugar	100	$41	41	41	—3
BC Turf	300	315	315	315	—10
Cdn Brew	200	$9½	9½	9½	+ ¼
Cominco	200	$28¾	28¾	28¾	— ¼
Cons Bldg	2400	320	315	315	+5
Cop Intl	19850	$12½	12	12⅛	+ ⅛
Cr Zell	200	$16	16	16	— ⅛
Cunninghm	400	$11	11	11	
Doman Pr	900	$9½	9	9	— ¾
Field	6400	$12½	11¾	12½	+ ⅜
Block	700	$16	15⅞	16	+ ¼
Block wts	400	$13	12⅞	13	
Gill	1900	$10⅛	9¾	10	— ⅛
Growers A	100	300	300	300	—5
Imbrex	700	$14¾	14⅜	14½	+ ¼
Johnstons	200	$6½	6½	6½	+ ¼
Laurentide	200	$5¼	5¼	5¼	
Mcmillin	1700	$24	23¾	24	+ ¼
Neon	150	$35¾	35¾	35¾	—2¾
Okan H	700	$6¾	6¾	6¾	+ ⅛
Okn H wts	1600	340	330	340	+5
Pac W Air	725	$11⅝	11½	11⅝	+ ⅛
Redhill	200	$6½	6½	6½	— ¼
Saratoga	100	355	355	355	—10
Scott	775	$19¾	19½	19½	— ½
Shell Inv Pr	100	$32½	32⅛	32⅛	
Weldwood	100	$14¾	14¾	14¾	— ¼
W er	7200	420	410	415	
W Her wts	18500	245	230	245	+20
Westpac	400	$5¼	5⅛	5¼	+ ½
Woodwards A	00	$19⅞	19⅝	19⅞	

BANQUES

B of BC	200	$23½	23½	23½	— ¼
B Mtl	500	$13	13	13	— ½

CURB

Bel Tel	75	$43½	43½	43½	



La reprise se poursuit à l'ouverture

La reprise des cours se poursuit à la **Bourse de Montréal** ce matin à l'ouverture.

Tous les principaux indices, environ une heure après l'ouverture, continuent de gagner du terrain dans une atmosphère modérément active. Le combiné s'inscrit à 163.81, en hausse de 0.73.

La plupart des écarts restent toutefois limités en début de séance. Le titre le plus actif depuis l'ouverture, Canadian Breweries, gagne ¼ à 9⅝ sur un virement de 12,000 actions. Inco gagne aussi ¼ à 42 sur 2,200 actions suivi de Imperial Oil, en hausse de ½ à 76½ sur plus de 1,000 actions.

Central Del Rio, Domtar, Mussens et Wajax enregistrent une hausse de ¼ chacun et Rio Algom et Newfoundland Light gagnent ⅜ chacun.

A la Bourse Canadienne, Val Mar aux industrielles continue de se raffermir de ⅜ à 12½. Aux minières, Surlaga perd 4 cents à 1.75 et Fidelity 1½ à 40½ cents. Matachewan gagne .01 à 39 cents.

* * *

TORONTO (PC) — Les cours ont gagné quelques fractions à l'ouverture à Toronto, aujourd'hui. Le mouvement des transactions est modéré.

Dome Pete a avancé de 1 à 75, Canadian Goldale 1 à 31, Rothmans ½ à 28½, Canadian Breweries ½ à 9⅞, Magna Electronics ½ à 13½ et Pacific Pete ⅜ à 21¾.

Jefferson Lake a reculé de ½ à 31, Banque de Nouvelle-Ecosse ⅜ à 19⅜, Atco Industries ⅜ à 16½, Bell ⅛ à 43 et Upper Canada 4 cents à $2.15.

* * *

La tendance est ferme ce matin à **Wall Street** qui débute dans une ambiance passablement active.

Le nombre des hausses l'emportent sur les baisses par plus 100 titres. L'indice important de la UPI, basé sur les 647 valeurs actuellement transigées, s'élève de 0.11 pour cent et celui des 30 "blue chips" de Dow Jones progresse de près de 3 points après s'être inscrit à 888.30 en clôture hier.

La plupart des titres d'automobiles sont bien tenus par suite de l'augmentation de leurs ventes. Les aciers sont en hausse notamment Jones & Laughlin de 1¾ à 65¾. Les pétroles sont pour la plupart légèrement en hausse.

Martin-Marietta, très active jeudi, débute sur une transaction de 27,000 actions, inchangée à 25⅛.

* * *

PARIS — La séance est marquée par une hausse sensible des valeurs françaises et par une baisse des cours sur le marché de l'or. Le lingot est ainsi tombé à 7.095 francs contre 7.165 et le napoléon à 64,70 francs contre 65,40. D'une manière générale, l'évolution de la situation en Tchécoslovaquie n'a pas une grande influence sur la tenue du marché financier parisien. Le mouvement de hausse qui semble s'amorcer aujourd'hui sur les valeurs françaises était généralement attendu plus tôt dans les milieux boursiers.

newyork

22 AOUT

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Net
ACF 2.20	75	57¾	56¾	57⅜	— ¼
Addres 1.40	104	81¾	78¼	81¾	+1⅜
Admirl	42	19⅜	18¾	18¾	—1
Alcan Al 1	183	22⅞	22⅜	22⅝	— ⅛
AllegC .10e	27	15⅜	15¼	15¼	— ⅛
AllisChal .50	156	26⅝	25⅜	25⅝	— ⅜
Amerad 3	88	82¼	81⅛	81⅛	— ⅞
AAirlin .80	391	24⅞	24½	24⅞	+ ⅛
AmCan 2.20	119	49½	48⅛	48⅞	+ ¼
ACyan 1.25	569	29⅜	28⅛	29	+ ¼
AHome 1.30	87	59¼	58½	58¾	— ⅜
AmMot	266	12⅞	12⅛	12½	— ⅜
AmSmel 3	102	59⅞	58	59⅞	+ ⅞
Am Std 1	137	42¾	41⅛	42⅛	— ½
AT T 2.40	2188	51⅛	50⅝	51⅛	+ ⅛
AmTob 1.90	110	33⅜	32¾	33	
Ampex Cp	211	31⅛	30⅜	31⅛	+ ⅜
Anacond 2.50	159	45	44¼	44⅝	
Armco 3	195	50⅛	48½	50	+1⅛
ArmC 1.40a	88	78⅜	77½	78½	—1½
AtlRich 1.80	773	97½	94¾	96	+ ¼
Avco 1.20	98	44½	43½	43½	—1
Avon 1.60	218	126	123	125½	+1½
Babck 1.36	62	37¾	36¾	36⅞	— ⅜
BeechAir .75	36	43½	42½	42½	— ¾
Bell H .60	18	72½	71½	72¼	+ ¾
BenF 1.60	142	43	42¼	42½	— ½
BethSti 1.60	273	29¼	28⅝	28⅞	+ ⅛
Boing 1.20	852	56½	54	54	+ ⅛
Bordn 1.20	189	29⅝	29⅛	29⅜	+ ⅜
BorgWa 1.25	63	30	29⅛	29¾	+ ⅛
BosEd 2.08	7	44¾	44¾	44⅜	— ⅜
Brunswk	684	17¼	16⅝	16¾	— ¼
Bucy 1.20	32	27¼	27	27	— ¼
Burlin 1.40	127	40	39½	39¾	
Burrghs 1	182	213¼	209	209¼	—1¼
CmpRL .45a	59	34½	33¼	33⅝	— ½
CmpSoup 1	48	27¾	27½	27¾	— ⅛
CanSoRy 3	z50	61	61	61	
Cdn Brew .40	9	10¼	10	10¼	
CPR 3	9	62¼	61½	61½	—1¼
Case JI	34	15¾	15⅜	15⅜	— ⅜
CatTr 1.20	212	43⅝	42	43½	
Celanese 2	86	61	59¾	59¾	—1
Ches Oh 4	31	68	67½	68	+ ⅛
ChrisCrft 1a	53	34⅝	33⅝	33⅞	— ⅜
Chrysir 2	486	64⅜	63¾	64⅛	— ⅜
CitiesSv 2	120	56¾	55½	55½	—1½
ClarkE 1.20	x98	26⅞	26¼	26¼	— ⅛
ClarkO .60	20	61½	60¾	61¼	+ ½
Clevite 2.10	11	82¾	82⅜	82¾	+ ⅜
CocaCol 1.20	78	74¼	73	74	+1
CBS 1.40b	210	50½	49¾	50⅛	— ⅛
CSalv .50e	43	25⅞	25½	25½	— ⅜
Com Sat	54	52¼	51⅛	51¼	—1⅜
ConEds 1.80	153	34	33⅜	33⅝	— ⅛
Containr 1.40	420	42½	42	42¼	— ⅜
ContCan 2	169	56	55	55⅜	— ¾
CnrData n	9270	150¾	134	135¼	—16¾
CopwS 1.20	14	24	23⅝	23⅝	— ⅜
CornP 1.70	146	39⅞	39¼	39⅜	— ⅜
Crane 1.60	223	48⅜	47¾	48⅝	+ ⅛
Cr Zell 2.20	220	53⅜	51¼	52⅝	+1¼
CrucSt 1.20	133	40⅞	40⅛	40⅞	+ ¼
Deere 2	35	50⅛	49¼	49¾	— ⅛
DennMf .60	32	55½	55⅛	55¼	— ⅜
Det Stl .60	95	22⅜	21⅞	22⅜	+ ¼
Dome M .80	59	59¾	58½	59	+ ½
DowC 2.40	160	74¼	73½	73½	— ⅝
duPon 3.75e	x105	155¾	152½	154⅝	+15
EastK .88	184	78	77¼	77¾	— ⅝
EatnYa 1.40	55	33⅞	33	33⅜	— ⅛
EG G .10	166	54¼	52⅝	52¾	—2
ElPasNG 1	165	19	18½	18⅝	— ⅛
Elt 1	34	42	41½	41½	— ⅝
ESB 1.20	31	28	27⅞	27⅞	— ¼
EssexW 1.20	626	46½	45¼	45¼	— ¾
EthylCp .60	141	30½	29⅞	30¼	+ ⅛
Evershp	44	16

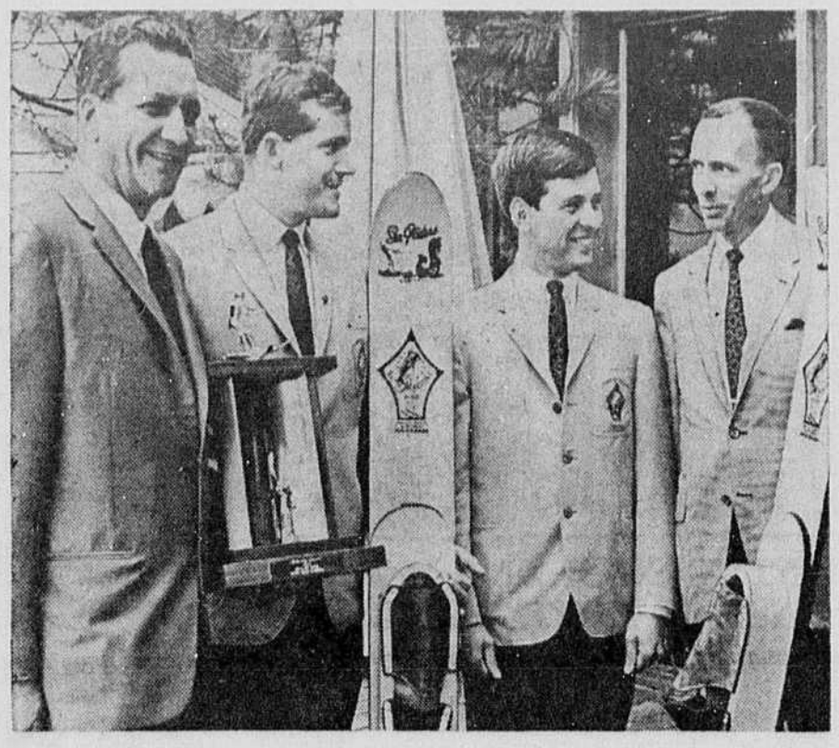


photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Deux membres du club de ski nautique "Les Marsouins de Rio", Louis Simard et Maurice Bouffard, tenteront d'améliorer le record d'endurance sur skis nautiques. Leur objectif est de parcourir 1,000 milles au Lac des Régates, soit une durée de 36 heures. Les deux athlètes s'entretiennent avec Alex Barilko (à gauche) et Van Godbout, les commanditaires de l'épreuve.

Les inscrits ce soir

PREMIERE COURSE
A réclamer $1750-1500 — 6 furlongs
BOURSE $1,700

8	Rock Knight, V. Tartaglia	117	2-1
10	Jolly Monarch, A. Hill	117	5-2
4	Li'l Eddy, P. Griffo	122	4-1
6	Mrs. Brummer, Buisson	115	9-2
9	Riverview King, M'shman	120	6-1
1	Come On Champ, Diamond	112	8-1
3	Rozanne R., C. Ledezma	115	10-1
5	Rousing Rebel, D. Snyder	120	10-1
7	Artillera, R. Livernoche	117	12-1
2	Daddy-d, T. Corrick Jr	107	15-1

DEUXIEME COURSE
A réclamer $1750-1500 — 6 furlongs
BOURSE $1,700

3	Cairn Man, M. Lapensée	119	5-2
5	Miss Arrowpint, Tartaglia	117	3-1
6	Triple Alliance, Anderson	116	4-1
10	Neptune Hostess, Le'ma	114	9-2
2	Mr. Brutus, D. Dennie	119	5-1
3	Ten Tickets, A. Hill	120	8-1
4	Royal Suarkler, Buisson	112	10-1
7	Kaynow, M. Murphy	112	12-1
8	Hi Clarence, V. Espinosa	115	12-1
1	La Uloride, L. Goldberg	115	15-1

TROISIEME COURSE
Novices — 6 furlongs
BOURSE $1,900

4	Misty Wind, D. Dennie	107	2-1
8	Mistuxet, L. Goldberg	112	4-1
1	Uncle Fergus, L. Duffy	107	9-2
7	Likely, D. Snyder	117	6-1
2	Ancestral, P. Griffo	107	8-1
5	Part Of Andy, Kennedy	117	8-1
3	Trim K., R. Gallegos	112	10-1
6	James Patterson, Buisson	117	10-1

QUATRIEME COURSE
A réclamer $1750-1500 — 1 mille
BOURSE $1,800

5	Grand Manitou, Tartaglia	119	2-1
7	Friendly People, Dennie	118	3-1
1	Ace Richard, D. Snyder	118	4-1
3	Monanette, L. Duffy	108	6-1
4	Finkle, A. Hill	120	6-1
6	Noratan, M. Murphy	115	8-1
2	Wild Fabius, P. Griffo	114	15-1

CINQUIEME COURSE
A réclamer $1750-1500 — 1 mille
BOURSE $1,800

9	Rich Irish, L. Goldberg	113	2-1
3	Granizado, C. Ledezma	118	5-2
1	Miss Rebild, D. Snyder	107	4-1
5	Roman World, Lapensée	103	6-1
6	Whistle My Tune, Ferro	102	6-1
2	Happy Amy, D. Dennie	104	8-1
10	Don't Tread On Me, B'son	110	8-1
4	Dancing Rhythm, Duffy	103	10-1
7	Mae's Kidd, T. Lee	97	12-1
8	Brief Garon, M. Lopez	108	15-1

SIXIEME COURSE
A réclamer $1750-1500 — 1 mille
BOURSE $1,800

4	Reigh Princess, D. Snyder	109	2-1
5	A-Ismadear, A. Hill	112	3-1
8	A-King Pearly, A. Hill	117	3-1
6	Jet Electric, M. Lopez	117	5-1
2	Daddy B Good, L. Duffy	107	6-1
1	Con-Jo, M. Ferro	114	8-1
3	Tony's Count, R. Terrill	111	8-1
7	Fair Dandy, Corrick Jr		15-1

SEPTIEME COURSE
Le "Sir Francis"
A réclamer $2750-2500 — 6 furlongs
BOURSE $2,000

6	Raci, V. Tartaglia	114	2-1
3	Evelew, M. Lapensée	107	5-2
1	Football, R. Buisson	112	4-1
4	Maromero, C. Ledezma	114	5-1
2	Bonne Lady, W. Grasby	105	6-1
5	Roman Harold, M. Ferro	117	10-1
7	Blarney Blazer, Pichette	112	10-1

HUITIEME COURSE
A réclamer $1750-1500—1 1/16 mille
BOURSE $1,800

4	Ne Passez Pas, R. Terrill	116	2-1
6	Ma Ma Roo, V. Tartaglia	113	3-1
3	Monessa, L. Duffy	105	4-1
2	Escalation, M. Murphy	113	9-2
7	Drag Pit, T. Corrick Jr	104	8-1
1	Windana, M. Lapensée	107	10-1
5	Teddy's Lad, R. Harris	109	10-1
8	Championnat, A. Hill	113	10-1



FOOTBALL

AUJOURD'HUI

Aucun match au programme

DEMAIN

Aucun match au programme

DIMANCHE

TORONTO à Regina (canal 12, 4 h.)
WINNIPEG à Vancouver

HIER

Ottawa 24 - ALOUETTES 25.

(CONFERENCE DE L'EST)

	J	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Ottawa	4	3	1	0	152	75	6
Toronto	3	2	1	0	65	49	4
Hamilton	3	2	1	0	53	81	4
ALOUETTES	3	1	2	0	60	82	2

(CONFERENCE DE L'OUEST)

	J	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Calgary	5	3	2	0	146	59	6
Regina	5	2	2	1	88	88	5
Edmonton	5	2	2	1	63	81	5
Vancouver	4	2	2	0	64	79	4
Winnipeg	4	0	4	0	32	119	0

COMPTEURS

(CONFERENCE DE L'EST)

		T	PI	C	S	Pts
Tucker	Ottawa	2	0	0	0	54
Sutherin	Ottawa	1	4	15	2	35
Fleming	Hamiltoh	4	0	0	0	24
Washington	Ottawa	3	0	0	0	18
Mann	Toronto	0	1	7	5	15
Tomlin	ALOUETTES	2	0	1	0	13
Profit	Toronto	2	0	0	0	12
Symons	Toronto	2	0	0	0	12
Walton	ALOUETTES	2	0	0	0	12
Baker	ALOUETTES	0	2	4	2	12
Zuger	Hamilton	1	0	0	2	8
Lewis	ALOUETTES	1	0	0	1	7
Adkins	Ottawa	1	0	0	0	6
Black	Ottawa	1	0	0	0	6
Dillard	Toronto	1	0	0	0	6
Gabler	Toronto	1	0	0	0	6
Giardino	Ottawa	1	0	0	0	6
Greenlee	ALOU.	1	0	0	0	6
Henley	Hamilton	1	0	0	0	6

Touchés de sûreté:
OTTAWA et TORONTO.

(CONFERENCE DE L'OUEST)

		T	PI	C	S	Pts
Robinson	Calgary	0	5	15	5	35
Goods	Regina	0	6	9	4	31
Kempf	Edmonton	0	6	5	4	27
Evanshen	Calgary	4	0	0	0	24
Gerela	Vancouver	0	5	5	2	22
Harrison	Calgary	3	0	0	0	18
Homer	Vancouver	3	0	0	0	18
Cranmer	Calgary	2	0	0	0	12
Dorsch	Regina	2	0	0	0	12
Evenson	Vancouver	2	0	0	0	12
Liske	Calgary	2	0	0	0	12
McCarthy	Calgary	2	0	0	0	12
McKinnie	Regina	2	0	0	0	12
Nielsen	Winnipeg	2	0	0	0	12
Perkins	Edmonton	2	0	0	0	12
Plancke	Edmonton	2	0	0	0	12
G. Shaw	Calgary	2	0	0	0	12
Woods	Calgary	2	0	0	0	12
Worden	Regina	2	0	0	0	12

Touché de sûreté:
CALGARY et VANCOUVER.

VENTE D'UN JOUR À L'ENTREPÔT SIMPSONS

POUR UN JOUR SEULEMENT ! SAMEDI DE 9 H A 17 H 30
A L'ENTREPOT SIMPSONS SUR LA MONTEE DE LIESSE

Ces articles sont en vente samedi seulement à l'entrepôt Simpsons. Pas de commandes postales ni téléphoniques. Voyez les aubaines de la "Vente d'Entrepôt" à l'endos de cette page.

½ prix ! Pneus d'été ou d'hiver "Allstate"

Quantité limitée ! Venez tôt pour un meilleur choix !

Type à chambre à air, parois noire. Dimensions : 560 x 13, 670 x 75, 710 x 15 ou 760 x 15. **Rég. 12.99** ..... Ch. $6

Type sans chambre à air, parois noires. Dimensions : 650 x 13, 670 x 15, 800 x 15, 750 x 14, 800 x 14 ou 850 x 14. **Rég. 15.50 à 28.50** Ch. 7.75 à 14.25

Simpsons — Accessoires d'auto (773) Entrepôt seulement

SOLDE DE LAMPES

Lampes de table et lampes de boudoir. Bases en bois, métal, céramique, verre Bristol ou fer forgé. Abat-jour co-ordonnés. Orig. 9.98 à $85 — ch. **5.98 à $50**

Lampadaires. — Choix de deux modèles: base en cuivre, avec plateau et abat-jour en soie ou lampe à col de cygne. Orig. 21.98 à 49.98 — ch. **16.98 à 29.98**

Lampes de Bureau. — Choix de modèles et de dimensions. Orig. 8.98 à 12.98 — ch. **4.98 à 9.98**

Plafonniers, en verre Bristol, avec chaine de 15 pieds. — **Spécial, ch. 17.98**

Lustres, cristal et cuivre, aussi fer forgé. Abat-jour ambre. Orig. 26.98 à 44.98 — ch. **15.98 à 21.98**

SIMPSONS — Lampes (754) Entrepôt seulement

BICYCLETTES, ARTICLES SPORT

• Bicyclettes de trottoir "Ruby" à roues stabilisatrices. 20 seulement. Bleu pour garçons ; rouge pour fillettes. 20 po. **Rég. 39.95 ch.** Ch. **32.95**

• **Rabais 25% ! Portiques** — Légèrement égratignés. Choix de modèles; plusieurs genre unique. **Rég. 26.99 ch.** Ch. **14.99**

• **Pataugeuses gonflables. Rég. 3.99 à 5.99 ch.** Ch. **1.99 et 2.99**

SIMPSONS — Jouets (759) Entrepôt seulement

PRIX SPECIAUX SUR ASPIRATEURS

2 seulement	— Lewyt, genre seau, modèle 2370.	49.98	**39.98**
3 seulement	— Hoover, genre seau modèle 883.	59.98	**39.98**
6 seulement	— Kenmore, genre seau, modèle 8982.	109.98	**89.98**
3 seulement	— Balais Régina, modèle 900.	49.98	**39.98**
2 seulement	— Balais Régina, modèle 750.	37.98	**29.98**
3 seulement	— Hoover, modèle 1113.	89.98	**79.98**
2 seulement	— Kenmore droit, modèle 6380.	49.98	**39.98**
10 seulement	— Kenmore droit, modèle 6590.	79.98	**59.98**

SIMPSONS — Aspirateurs (748) Entrepôt seulement

MACHINES A COUDRE

10 seulement — Modèle piqûre droite. Tête seulement. Orig. 64.95 à 99.95. Ch. **49.95**

10 seulement — Modèle Zig Zag, tel quel. Tête seulement. Rég. 84.95 à 189.95. Ch. **79.95**

10 seulement — Modèle automatique. Tête seulement. Orig. 109.95 à 244.95. Ch. **99.95**

Chacune de ces machines porte une garantie de 20 ans par Simpsons et White.

15 MACHINES A COUDRE USAGEES — Marques connues telles que White, Singer, Imperial **à partir de 9.95 à 49.95**

SIMPSONS — Machines à coudre (728) Entrepôt seulement

EN VILLE
Simpsons
FAMEUX TRIANGLE D'ACHATS
FAIRVIEW POINTE CLAIRE — LES GALERIES D'ANJOU

VOUS AVEZ MAINTENANT 3 MAGASINS SIMPSONS A VOTRE SERVICE...

Depuis l'ouverture de Simpsons aux Galeries d'Anjou, situé au coin du Boulevard Métropolitain et de la Montée St-Léonard.

VENTE "RETOUR À L'ÉCOLE"

DU JARDIN D'ENFANTS AU COLLÈGE

SPÉCIAUX DE 9 H.

EGALEMENT EN VENTE A FAIRVIEW ET ANJOU DES 9 H 30

(Sauf indications contraires)

Pas de commandes postales ni téléphoniques sur ces spéciaux

NOTE : Nous nous réservons le droit de limiter les quantités pour chaque client

POUR DAMES

SOLDE POUR DAMES ! ATTRAYANTS VETEMENTS SPORT ET ACCESSOIRES DE PLAGE ! Choix de jupes, corsages, pantalons fuselés, jeans ou shorts. Tissus Vano-press, coton, denim ou nylon extensible. Coloris de la saison. Tailles 8 à 16 dans le groupe. Chaque taille non disponible dans chaque teinte. Aussi sacs et chapeaux de plage disponibles. **Rég. $7 à $15** Ch. $1 à $5

SIMPSONS — Vêtements sport pour dames (736) au troisième

RAVISSANTE COLLECTION DE BIJOUX POUR DAMES ! BAS PRIX ! Choix de colliers, broches, bracelets ou boucles d'oreilles. Fini ton argent ou ton or. Des bijoux pour le jour ou pour le soir ! Aussi quantité de bijoux perlés. **Rég. $1** Ch. 59¢

SIMPSONS — Bijoux et montres (703) au rez-de-chaussée

ELEGANTES BLOUSES ET JUPES FRONCEES POUR DAMES ! Blouses paysannes ou sans manches en ton de blanc ou imprimé. Tailles 10 à 16. **Orig. 3.99 à $5...** ch. 1.99

Jupes froncées en coton imprimé. Une seule taille pour 7 à 14. **Orig. 3.99 à $5...** Ch. 1.99

SIMPSONS — Colifichets (709) au rez-de-chaussée — En ville seulement

AUBAINE ! ROBES SANS MANCHES POUR DAMES ! Choix de coton, rayonne de toile ou jersey Arnel*. Tons unis ou imprimés. Tailles 10 à 16 dans le groupe. **Orig. 6.99 à $10** Ch. 2.99

SIMPSONS — Colifichets (709) au rez-de-chaussée — En ville seulement

MANTEAUX D'AUTOMNE ET D'HIVER POUR TAILLES JUNIORS ! Un solde intéressant ! Tissus laine, canevas ou velours côtelé. Coloris variés. Gamme désassortie de tailles 5 à 13. Quantité limitée ! **Orig. $30 à $120** Ch. $15 à $60

SIMPSONS — Mlle Simpsons (735) au troisième — En ville seulement

LOTION "PRETTY FEET" CONTRE LES CALLOSITES ! Pour les pieds, les mains et les coudes. Une aubaine vraiment intéressante à ce bas prix ! **Rég. 1.07** Ch. 77¢

SIMPSONS — Articles de toilette (701) au rez-de-chaussée

ATTRAYANTES ROBES POUR DAMES ! Peuvent être portées dès maintenant ou au commencement de l'automne. Elégant style 1968 ! Tissus coton, voile, toile ou dentelle. Imprimés floraux ou gais tons unis. Pour tailles juniors 5 à 13 ou moyennes 10 à 16 dans le groupe. **Rég. $16 à $26** Ch. 7.99

SIMPSONS — Robes pour dames (734) au troisième

PYJAMAS BABY DOLLS POUR DAMES ! Tissu coton mixte pratique parce que lavable. Manches garnies de broderie. Choix de tons mais ou aqua. Tailles P. et M. **Rég. 4.44** Ch. 2.77

SIMPSONS — Lingerie pour dames (742) au quatrième

MINI-CHEMISES DE NUIT POUR DAMES ! RABAIS $1 ! Fortrel* et coton d'entretien facile. Encolure échancrée garnie de dentelle. Garniture de broderie devant. Choix de tons rose, mais ou aqua. Tailles P, M, ou G. dans le groupe. **Rég. 3.99** Ch. 2.99

SIMPSONS — Lingerie pour dames (784) au sous-sol.

IMPORTANT SOLDE ! MANTEAUX TOUT TEMPS POUR DAMES ! Restant de stock ! Tous des modèles de style tailleur classique quelques-uns matelassés ou en popeline de coton rebelles aux intempéries. Gamme désassortie de coloris et de tailles. Tailles 6 à 12 dans le groupe. **Rég. $25 à $40** Ch. 9.99

SIMPSONS — Manteaux pour dames (778) au sous-sol.

COSTUMES 2 ET 3 PIECES ! POUR DAMES ! QUANTITE LIMITEE ! Attrayants costumes-pantalons en toile tissée. Tons de brun, vert, orange, rose vif, beige, jaune et autres. Tailles 8 à 16 dans le groupe. **Orig. $20 à $40** Ch. 9.99

SIMPSONS — Costumes pour dames (373) niveau du promenoir, Anjou seulement

ENS. JUPON ET CULOTTE EN GEORGETTE DE NYLON ! D'entretien facile ! Jupon à taille élasticisée et ourlet simple. Culotte courte assortie à jambes élasticisées. Lavable. Tons bleu, rouille ou lime. Tailles P, M, et G. **Rég. $5** Ens. 2.88

SIMPSONS — Lingerie pour dames (742) au quatrième.

BAS A PRIX DE SOLDE POUR DAMES ! Tous en nylon et de première qualité sans couture. Tons et pointures variés. Une offre à très bas prix ! **Rég. 79¢ à 99¢** Pai. 49¢

SIMPSONS — Bas pour dames (707) au rez-de-chaussée.

RABAIS $2 A $3 SUR ATTRAYANTS COSTUMES D'AUTOMNE POUR DAMES ! Peuvent être portés dès maintenant ! Modèles 2 pièces avec jupe ligne "A" et veste "Nehru" ou 3 pièces avec jupe pantalon et veste de style classique. Tissu simili-toile. Petits imprimés en tons de brun, vert, rubis ou sarcelle. Tailles 8 à 20 dans le groupe.

2 pcs **Rég. 6.99** Ch. 4.99 — 3 pcs **Ré. 12.99** Ch. 9.99

SIMPSONS — Vêtements sport pour dames (781) au sous-sol

IMPORTANT SOLDE ! ROBES POUR DAMES ! Tissu et coloris variés. Pour tailles juniors 7, 9, 11, 13 ou 15 ; moyennes 12, 14, 16 ou 18 ; ½ tailles 14½, 16½, 20½ ou 24½. Chaque taille non disponible dans chaque coloris. **Orig. $10 à $20** Ch. $5

SIMPSONS — Robes pour dames (780) au sous-sol — En ville seulement

SOUTIEN-GORGE COURT "PETER PAN" FACILE D'ENTRETIEN ! QUANTITE LIMITEE ! Dentelle de nylon, coussinage mousse, modèle à bretelles extensible qui restent bien en place. Bonnets légèrement entredoublés de caoutchouc mousse. Blanc. Bonnets A 36 seulement et B 32 à 36. **Rég. $4** Ch. 2.99

SIMPSONS — Vêtements de base (785) au sous-sol

SOLDE ! BAS ET BAS-CULOTTE EN NYLON TEXTURE POUR DAMES ! Tissures unies ou de fantaisie dans le groupe. Choix de tons orange, rose, bleu, jaune ou noir. Bas : pointures 9 à 11, une seule pointure pour toutes; bas-culotte : tailles P.M. et G. Chaque taille non disponible dans chaque teinte. **Rég. 69¢ à $3** Pai. 39¢ à 1.99

SIMPSONS — Bas pour dames (776) au sous-sol

POUR MESSIEURS

PANTALONS POUR HOMMES ! PRIX D'AUBAINE INTERESSANT ! Tissus tout laine, Fortrel* et laine dans le groupe. Taille continentale ou à passants de ceinture dans le groupe. Tons variés. Tailles 28, 29, 30, 31 ou 44. **Orig. 12.98 à $25** Ch. $5

SIMPSONS — Vêtements pour hommes (712) au deuxième

CHAUSSETTES POUR HOMMES ! OFFRE A TRES BAS PRIX ! Fabriquées en Angleterre ! Tissus tout laine ou laine et nylon mixtes. Longueur à la cheville, revers élasticisés. Tons unis de noir ou marine. Pointure 11 seulement. **Orig. 1.50** Pai. 75¢

SIMPSONS — Accessoires pour hommes (713) au rez-de-chaussée En ville seulement

SOULIERS "HUSH PUPPIES" POUR HOMMES ! De lignes discontinuées ou légèrement imparfaits ! Empeignes en peau de porc suédée, cambrillon acier, semelles caoutchouc-mousse. Souliers "fourreau" ou lacés dans le groupe. Tons variés. Pointures : 6½ à 12 dans le groupe. Chaque pointure non disponible dans chacun des coloris. Pai. 6.98

SIMPSONS — Souliers pour hommes (723) au deuxième

CASQUES POUR JOUER AU FOOTBALL ! UNE AUBAINE INTERESSANTE ! Plastique solide. Quelques modèles munis d'une mentonnière et d'un protège-bouche. Parfaits pour les débutants. Tons rouge et blanc, bleu et noir ou jaune et blanc dans le groupe. **Orig. 3.98 à 5.98 6 6** Ch. 1.29

SIMPSONS — Articles sport (758) au cinquième — En ville seulement

CALEÇONS DE BAIN EN NYLON EXTENSIBLE POUR HOMMES ! Sèchent rapidement ! Cordon coulisssant à la taille et garniture de ton contrastant aux jambes. Lavable. Tons noir, bleu ou marine. Tailles P.M. et G. **Orig. 3.99** Ch. 99¢

SIMPSONS — Accessoires pour hommes (789) au sous-sol

LEGERS COMPLETS D'ETE POUR HOMMES ET JEUNES GENS ! Vestes à devant droit 3 boutons, fente centre dos ou latérale. Des complets un ou deux pantalons, passants de ceinture. Tissus tels que floral* et laine ou mohair et laine mixte. Tons fusain, gris, bleu, olive ou bronze. Tailles 36 à 42. **Orig. 49.99** Ch. 29.99

SIMPSONS—Vêtements pour hommes (790) au sous-sol—En ville et Fairview

A PRIX DE SOLDE ! CONFORTABLES SOULIERS POUR HOMMES ! Ils proviennent de lignes discontinuées ou de fins de séries ! Empeignes en cuir ou en suède. Modèles Oxford, de style "fourreau". Semelles en cuir ou caoutchoutées. Tons noir, brun ou gris. Pointures 6 à 11 dans le groupe, largeur D seulement. **Orig. 7.99 à 9.99** Pai. 3.99

SIMPSONS — Souliers pour hommes (787) au sous-sol.

PANTALONS DE GOLF POUR HOMMES ! Solide tissu 75% Fortrel* et 25% coton pratique parce que laver-porter. Dos muni d'une poche pour ranger les balles de golf. Beige, bleu, menthe ou ton or. Tailles: 30 à 40 dans le groupe. **Orig. 14.98** ch. 7.49

SIMPSONS — Articles sport (3758) Anjou seulement — Etage supérieur

POUR ENFANTS

PARDESSUS REVERSIBLES. RABAIS $4 ! POUR GARÇONS ! 100% coton lavable et pré-rétréci. Modèle pratique muni de 2 poches fendues. Un côté quadrillé, l'autre uni. Tons brun ou loden. Pour 10, 14, 16 ou 18 ans. **Rég. 5.99** Ch. 1.99

SIMPSONS — Vêtements pour garçons (788) au sous-sol. En ville seulement

CHEMISES SPORT POUR GARÇONS ! RABAIS DE $1 A $3 ! Idéal pour la rentrée des classes ! Coton toujours pratique. Manches courtes ou longues, col à pointes boutonnantes ou régulier. Rayures, quadrillés, imprimés paisley ou imprimés en tons de bleu, ton or, jaune, chili ou vert. Pour 8 à 18 ans dans le groupe. **Rég. 2.99 à $4** Ch. 99¢

SIMPSONS — Vêtements pour garçons (714) au deuxième. En ville seulement

SOULIERS DE MARQUE CANADIENNE FAMEUSE POUR ENFANTS ! Empeignes en cuir, semelles moulées durables. Choix de modèles à une ou deux courroies. Tons brun ou noir dans le groupe. Pointures 8½ à 12 et 12½ à 4, largeurs B et C. **Orig. 6.98** Pai. 3.88

SIMPSONS — Souliers pour enfants (722) au deuxième

CHANDAILS PRATIQUES EN ORLON* POUR ENFANTS ! Tissu lavable à la main ou à la machine. Tons unis ou motifs dans le groupe. Vert ou brun. Pour 2 à 3X1 ans dans le groupe. Chaque taille non disponible dans chaque coloris. **Rég. 2.98 à $5** Ch. 1.98 à 3.59

SIMPSONS — Vêtements pour enfants (744) au deuxième

RABAIS $2 ! AMUSANT PETIT CHIEN "SCOTTY" POUR ENFANTS ! Les jeunes en raffolent ! Il marche, tourne, remue la queue. Contrôle à distance. Fonctionne avec pile. Complet avec tenue pour la marche. **Rég. 4.99** Ch. 2.99

SIMPSONS — Jouets (759) au cinquième.

MAILLOTS-T EN NYLON EXTENSIBLE POUR ENFANTS ! Quantité limitée ! Attrayant modèle à manches longues et col roulé toujours en vogue. Ton blanc, bleu ou rouge. Pour 2 à 3, 4 à 5 ou 6 à 7 ans. **Rég. 2.99.** Ch. 1.19

SIMPSONS — Vêtements pour enfants (786) au sous-sol.

CARDIGANS POUR FILLETTES ! GENEREUX RABAIS DE 2.20 ! Ban-Lon* lavable au tricot côtelé ! Manches longues. Fermeture à boutons perlés. Tons or ou cuivre. Pour 8, 10, 12 ou 14 ans. **Rég. 3.99** Ch. 1.79

SIMPSONS — Vêtements pour fillettes (782) au sous-sol

POUR LE FOYER

RABAIS 50¢ LA VERGE ! DENIM "AVONDALE" DURABLE ! Pour la confection de vos vêtements d'automne ! Coton denim pré-rétréci lavable. Rayures multicolores en tons clairs ou foncés au choix. Largeur 36 pouces. **Rég. 1.19** Ver. 69¢

SIMPSONS — Tissus (727) au quatrième — En ville seulement

ASPIRATEURS "HOOVER" PORTATIFS ! Modèle genre mallette. Puissant moteur à forte succion. Roues ne marquant pas. Porte-accessoires et accessoires dont 1 boyau en Tufflex, suceur à tapis et plancher, brosse à poussière, suceur à recrouvrement, suceur plat et rallonge télescopiques extensibles. Quantité limitée, hâtez-vous. **Prix spécial** Mens. $7 Ch. 66.66

SIMPSONS — Aspirateurs (748) au quatrième

OFFRE ½ PRIX ! POELE A FRIRE EN TEFLON* AVEC COUVERCLE ! Aluminium extrêmement épais enduit d'une double épaisseur de Teflon* permettant un nettoyage rapide sans récurage. Diamètre 8 pouces. **Rég. 5.79** Ch. 2.88

SIMPSONS — Articles ménagers (755) au cinquième

TENTURES EN VINYL SIMILI-BAMBOU D'ENTRETIEN FACILE ! Idéal pour salle de jeu ou maison de campagne ! Coloris 2 tons : or et blanc, café et blanc ou turquoise et blanc.

Dimensions : 96 x 63 po. **Rég. 8.98** Ch. 2.99 — ou 144 x 63 po. **Rég. 12.98** Ch. 3.99

SIMPSONS — Rideaux et tentures (753) au quatrième.

SOLDE FINAL DE COUPONS DE BROADLOOM 4 pi. x 6 pi. — Des tissus de première qualité tels que laine, Acrilan* ou nylon. Bords sertis rebelles à l'effilochage. Tous unis, imprimés ou imprimés en reliefs en teintes décoratives. **Prix spécial** Ch. 22.99

SIMPSONS — Tapis (750) au quatrième.

ELEGANTS SACS A MAIN EN VINYL ! TRES BAS PRIX ! Vinyl durable et lavable, modèles spacieux idéal pour voyager. Compartiments intérieurs pratiques. Poignée double, fermeture à glissière, compartiments extérieurs. Tons tan, chameau ou banane. **Orig. 16.98 — Ch.** 8.99

SIMPSONS — Sacs à main (702) au rez-de-chaussée

HOUSSE DE RANGEMENT POUR BAS ! POUR 6 PAIRES ! 6 compartiments pour 6 paires de bas ! Satin imprimé floral. Dimensions : 5¼ x 7 po. Dans boîte. **Prix spécial** — Ch. 1.29

SIMPSONS — Menus articles (710) au rez-de-chaussée

RAVISSANTES SERVIETTES DE BAIN DE MARQUE "CAMTEX" ! Coton éponge épais et absorbant. Elles sont légèrement imparfaites mais ceci ne nuit pas à leur durabilité. Imprimés, imprimés "Jacquard" ou tons unis dans le groupe. Bleu, rose, ton or, brun ou vert. Dimensions généreuses : 22 x 44 po. ou 24 x 46 po. approx. **Imp. de qual. rég. 1.99 à 2.99** Ch. 1.49

SIMPSONS — Linge de maison (792) au sous-sol

SERVIETTES DE BAIN "ST MARY" A TRES BAS PRIX ! DIMENSIONS GENEREUSES ! Elles sont épaisses et absorbantes. Coton pratique. Ton or seulement. Choix de A—serviette de bain 24 x 46 po., B—serviette d'invité 15 x 26 po. ou C—débarbouillettes 12 x 12 po.

A—Orig. 1.99 Ch. 99¢ — B—Orig. 99¢ Ch. 2 pour 99¢ — C—Orig. 49¢ Ch. 4 pour 99¢

SIMPSONS — Linge de maison (792) au sous-sol

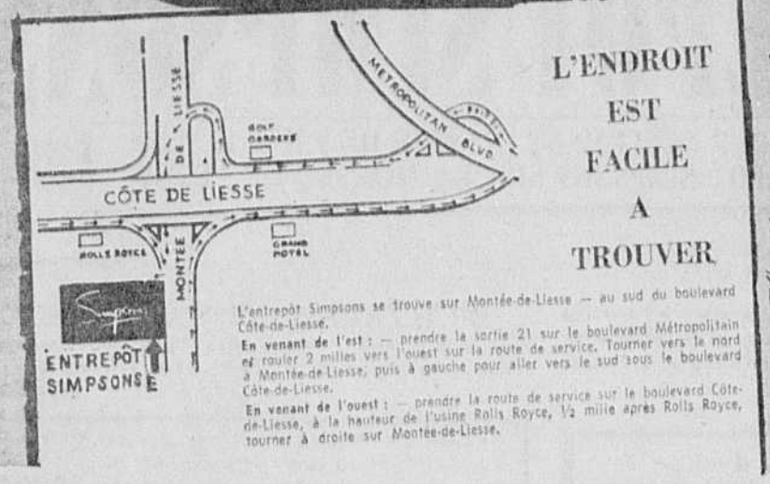
HEURES D'AFFAIRES

EN VILLE : 9 H. A 17 H. 30
OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 21 H.

FAIRVIEW ET ANJOU : 9 H. 30 A 18 H.
OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 22 H.

Pas de commandes postales ni téléphoniques sur les articles de cette page

Simpsons
EN VILLE - FAIRVIEW - ANJOU



L'ENDROIT EST FACILE A TROUVER

L'entrepôt Simpsons se trouve sur Montée-de-Liesse — au sud du boulevard Côte-de-Liesse.

En venant de l'est : — prendre la sortie 21 sur le boulevard Métropolitain et rouler 2 milles vers l'ouest sur la route de service. Tourner vers le nord à Montée-de-Liesse, puis à gauche pour aller vers le sud sous le boulevard Côte-de-Liesse.

En venant de l'ouest : — prendre la route de service sur le boulevard Côte-de-Liesse, à la hauteur de l'usine Rolls Royce, ½ mille après Rolls Royce, tourner à droite sur Montée-de-Liesse.

VENTE D'UN JOUR À L'ENTREPÔT SIMPSONS



POUR UN JOUR SEULEMENT ! SAMEDI DE 9 H A 17 H 30
A L'ENTREPOT SIMPSONS SUR MONTEE DE LIESSE

CES AUBAINES SONT EN VENTE SAMEDI SEULEMENT A L'ENTREPOT SIMPSONS SUR LE CHEMIN DE LIESSE. QUANTITES LIMITEES. PAS DE COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES SUR CES ARTICLES QUI SONT SUJETS A DES VENTES ANTERIEURES. FACILITES DE CREDIT DISPONIBLES.

MOBILIER EN TECK POUR VOTRE SALON

	ORIG.	VENTE
Fauteuil à dossier bas, cannelle. 1 seul.	139.98	79.98
Fauteuil à dossier haut, bleu. 1 seul.	189.98	109.98
Canapé, ton or, 1 seulement	319.98	179.98
Canapé 4 places, citrouille. 1 seul.	279.98	209.98
Fauteuil à dossier haut, vert. 1 seul.	139.98	99.98
Canapé 3 places. Ton or. 1 seulement	229.98	159.98
Canapé, vert. 1 seulement	319.98	239.98
Fauteuil à dossier bas, vert. 1 seul.	159.98	119.98
Canapé 4 places, olive. 1 seulement	279.98	179.98
Tables à café, 4 seulement	49.98	34.98

SIMPSONS. — Meubles (769) Entrepôt seulement

SOLDE DE MATELAS ET SOMMIERS

Rég. 39.98 à 99.98 Ch. 24.98 à 59.98

Rabais $15 à $40 ! Modèles à recouvrements fins de série. Choix de marques fameuses et de construction. Dimensions 3 pi. 3 po., 4 pi. ou 4 pi. 6 po. dans le groupe, mais pas dans tous les modèles. **Rég. 39.98 à 99.98 Ch. 24.98 à 59.98**

Aussi Lits continentaux. **Rég. 49.98 à 134.98 Ch. 39.98 à 67.49**

SIMPSONS — Meubles (769) Entrepôt seulement

FAUTEUILS "TOUTES OCCASIONS"

Rég. 79.98 à $310 Ch. 44.98 à 149.99

Rabais $35 à $160 ! La plupart de nos fauteuils sont des modèles uniques. Vaste choix de styles et de tissus. Quelques berceuses et fauteuils inclinables dans le groupe.

SIMPSONS — Meubles (769) Entrepôt seulement

MOBILIER POUR VOTRE SALON

	Orig.	Vente
Canapé 4 places et fauteuil "Kroehler", dossier à losanges, appuis-bras bois apparent, coussins mousse. Bleu. **1 seulement.**	369.98	**199.98**
Canapé-lit Vendôme de Simmons. Construction à ressorts BeautyRest, coussins mousse. Matelas double "Slumberking". Beige/or. **1 seulement**	309.98	**199.98**
Canapé-lit "Kroehler", Style contemporain. Dossiers à piqûres, coussins mousse. Matelas à ressorts, format double. Bleu. **1 seulement.**	239.98	**169.88**
Canapé "Franklin" de style traditionnel. Coussins des sièges en mousse. Volant. Ton or. **1 seulement.**	379.98	**199.98**
Canapé et fauteuil de style traditionnel. Coussins des sièges mousse, en "T". Dossier capitonné. Choix de tissus et coloris. **4 seulement.**	419.98	**249.98**
Canapé-lit Kenwood de Simmons. Construction à ressorts Beautyrest. Matelas double "Slumberking". Vert/or ou rouille. **2 seulement.**	329.98	**199.98**
Canapé-lit Dawson de Simmons. Cadre en bois dur et en métal. Matelas double "Slumberking". **1 seul.**	349.98	**199.98**
Canapé et fauteuil "Sklar", de style espagnol. Dossier à coussins semi-tenants, capitonnés. Coussins des sièges en mousse. Rouille ou vert. **2 seul.**	399.98	**259.98**
Canapé et fauteuil de style traditionnel. Marque "Sklar". Dossier à coussins amovibles. Coussins des sièges mousse. Bleu, vert ou bleu/or. **3 seul.**	379.98	**249.98**
Canapé et fauteuil "Sklar" de style californien. Dossier à coussins amovibles. Coussins des sièges en mousse. Bleu roi. **1 seulement.**	469.98	**279.98**
Canapé et fauteuil "Kroehler" de style traditionnel. Dossier à coussins amovibles. Coussins des sièges en mousse. Imprimé floral bleu. **1 seulement.**	469.98	**269.98**
Canapé 4 places et fauteuil "Kroehler", dossier piqué, larges appuis-bras, coussins mousse. Turquoise. **1 seulement.**	269.98	**189.98**
Canapé et fauteuil style traditionnel de "Kroehler". Coussins en "T", en mousse. Volant. **1 vert/rouille et 1 rouille.**	469.98	**259.98**
Divan-lit et fauteuil "Singer". Style moderne. Fini noyer. Construction à ressorts. Dossier du divan-lit s'abaissant pour former lit. Recouvrement en plastique. Aqua. **1 seulement.**	189.98	**129.98**
Ensemble 3 pièces de style moderne : Deux divans de 72 po. avec table en coin carrée. Tissu texturé bleu/roi. **1 seulement.**	159.98	**129.98**
Canapé de style méditerranéen. Dossier à coussins semi-tenants, capitonnés. Recouvrement en vinyle rouge. **2 seulement.**	199.98	**99.98**
Fauteuils à dossier haut assortis, **1 noir et 1 rouge.**	129.98	**64.99**
Repose-pieds assortis. **1 noir et 1 rouge.**	54.98	**27.49**
Canapé et fauteuil de style traditionnel. Coussins des sièges en mousse, volant. Vert. **2 seulement.**	535.00	**369.98**

SIMPSONS — Meubles (769) Entrepôt seulement

CANAPE-LIT DE KROEHLER

Devrait se vendre 269.98 Ch. $188

Rabais $81 ! Modèles de style moderne ! Cadre en bois dur. Coussins des sièges en mousse. Matelas à ressort format double. Vaste choix de tissus de recouvrement et de coloris.

SIMPSONS — Meubles (769) Entrepôt seulement

FAMEUX LITS SUPERPOSES

Rég. 169.98 Ch. 139.98

Rabais $30 ! 12 seulement ! Cadre en bois dur. Chaud fini érable "Chandelle". Matelas à dessus piqué. Bords préfabriqués afin d'éviter tout affaissement. Garde-fou et échelle.

SIMPSONS — Meubles (769) Entrepôt seulement

CANAPES ET FAUTEUILS TRADITIONNELS "SKLAR"

Orig. 419.98 Ens. 289.98

10 seulement ! Dossier à coussins semi-tenants capitonnés. Coussins des sièges en mousse. Volant. Choix de tissus et coloris.

SIMPSONS — Meubles (769) Entrepôt seulement

MOBILIER DE CHAMBRE A COUCHER

	Rég.	Vente
Ens. 5 pièces, style méditerranéen, fini arbre fruitier. **1 seulement.**	839.98	**639.99**
Commode triple avec miroir. Style provincial français. **1 seulement.**	299.98	**159.99**
Bureau de style provincial français. **1 seulement**	159.98	**119.99**
Ens. 2 pièces : commode triple et chevet 60 po. Fini noyer, style espagnol. **1 seulement.**	399.98	**199.99**
Ens. 2 pièces, style méditerranéen. Commode triple et chevet 80 pouces. **1 seulement.**	459.98	**299.99**
Ens. 5 pièces, style espagnol. **1 seulement.**	1098.00	**698.00**
Ens. 3 pièces, style provincial français. **2 seulement.**	599.98	**299.99**
Ens. 3 pièces, noyer. Style moderne. **1 seulement.**	299.98	**229.99**
Ens. 5 pièces, style espagnol. **1 seulement.**	919.98	**699.99**
Chiffonnier noyer. **1 seulement.**	129.98	**79.99**
Commode triple, noyer, moderne. **1 seulement.**	219.98	**159.99**
Ens. 2 pièces : chiffonnier 3 tiroirs avec bibliothèque. **1 seulement.**	169.99	**79.99**

SIMPSONS — Meubles (769) Entrepôt seulement

MOBILIER DE SALLE A MANGER

	Rég.	Vente
Ens. 7 pces, noyer. Style moderne. **1 seulement**	369.98	**229.99**
Ens. 9 pces, style espagnol. **1 seulement**	811.50	**639.99**

SIMPSONS — Meubles (769) Entrepôt seulement

MOBILIER DE STYLE COLONIAL

	Rég.	Vente
Table de salle à manger, en érable massif. **1 seulement**	279.98	**99.99**
Lit "Capitaine" de Vilas, érable fini cannelle. Légèrement égratigné. **1 seulement**	$299	**$199**

SIMPSONS — Meubles (769) Entrepôt seulement

ENSEMBLES DE DINETTES EN METAL

Rég. 79.98 à 269.98 Ens. 59.99 à 217.99

Choix de 30 nouveaux modèles-échantillons. Tous offerts avec des rabais allant de 19.99 à 51.99 !

SIMPSONS — Meubles (769) Entrepôt seulement

MEUBLES PRETS A PEINDRE PIECES FINIES

	Orig.	Vente
Commodes doubles, noyer clair ou blanc. **3 seulement**	64.98	**49.98**
Commode simple, fini Salem. **1 seulement**	49.98	**32.98**
Tables de nuit, blanches. **3 seulement**	19.98	**13.98**
Chiffonnier noyer foncé. **1 seulement**	59.98	**39.98**
Bahut fini Madeira. **3 seulement**	69.98	**39.98**
Bureau fini noyer clair. **3 seulement**	45.98	**32.98**
Bureaux fini blanc/or. **2 seulement**	52.98	**32.98**
Lits à panneau, 3'3", fini Salem. **8 seulement**	32.98	**24.98**
Lits à panneau, 3'3", fini noix. **1 seulement**	39.98	**24.98**
Chaises. **8 seulement** 15.98 à 19.98		**9.98 à 12.98**
Bureaux fini érable antique. **1 seulement**	45.98	**32.98**
Miroir blanc. **2 seulement**	19.98	**12.98**
Lits à panneau 3'3", fini danois ou noyer clair. **4 seul.**	39.98	**24.98**
Table de nuit noyer clair. **1 seulement**	19.98	**13.98**
Table de nuit blanc/or. **1 seulement**	39.98	**24.98**
Tabourets fini danois. **4 seulement**	5.98	**3.98**

SIMPSONS — Meubles (769) Entrepôt seulement

MEUBLES "TOUTES OCCASIONS"

	Orig.	Vente
Tables cocktail, fini noyer. **5 seulement**	69.98	**29.98**
Fauteuils, sièges en cuir. **2 seulement**	$70	**$35**
Tables cocktail, chêne. **10 seulement**	119.98	**59.98**
Tables de bout, chêne. **3 seulement**	89.98	**59.98**
Tables pour lampe, chêne. **5 seulement**	89.98	**44.98**
Tables de bout, bois fruitier. **2 seulement**	69.98	**39.98**
Tables - chaises, noyer. **5 seulement**	99.98	**59.98**
Tables cocktail, noyer. **2 seulement**	99.98	**59.98**
Bibliothèques noyer. **1 seulement**	59.98	**39.98**
Tables cocktail noyer. **2 seulement**	39.98	**29.98**
Tables de bout noyer. **2 seulement**	39.98	**29.98**
Table-étagères noyer. **6 seulement**	44.98	**22.49**

SIMPSONS — Meubles (769) Entrepôt seulement

SOLDE DE MEUBLES DE JARDIN

Rég. 7.98 à 129.98 Ch. 5.49 à 89.98

Rabais 2.49 à $40 ! Vaste choix de fauteuils, chaises longues et berceuses à sangles. Meubles en bois rouge de Californie, hamacs avec support et bien d'autres articles indispensables pour passer un bel été !

SIMPSONS — Meubles (769) Entrepôt seulement

MACHINES A LAVER LA VAISSELLE PORTATIVES

Modèles de démonstration

	Rég.	PRIX
2 seulement ! Modèle 6511 portatif	309.98	**229.98**
2 seulement ! Modèle 6502 portatif	289.98	**179.98**
4 seulement ! Modèles 6505 portatifs	299.98	**169.98**
Modèles 6506, Portatifs, Ton cuivre.	309.98	**179.98**
2 seulement ! Machines à laver la vaisselle s'encastrant	459.98	**409.98**
Machines à laver la vaisselle portatives Deluxe. Modèle 7114.	349.98	**309.98**
Machine à laver la vaisselle portative. Modèle 7113.	339.98	**279.98**

Aussi quantité de modèles démonstrateurs disponibles à très bas prix.

SIMPSONS — Appareils électro-ménagers (756) Entrepôt seulement

SECHEUSES AUTOMATIQUES "KENMORE"

	Rég.	PRIX
Sécheuse Deluxe à chaleur dégressive. Modèle 84080. **1 seulement !**	189.98	**164.98**
Sécheuse à chaleur infinie. Modèle 82080. **1 seul.**	164.98	**144.98**
Sécheuse Deluxe à chaleur dégressive. Modèle 87180. **1 seulement !**	209.98	**194.98**
Sécheuse Deluxe à chaleur dégressive. Modèle 87070. **1 seulement !**	199.98	**179.98**
Sécheuse à chaleur dégressive. Modèle 84070. **1 seulement !**	189.98	**145.98**

SIMPSONS — Appareils Ménagers (756) — Entrepôt seulement

MACHINES A LAVER-ESSOREUSE

	Rég.	PRIX
Machines à laver-essoreuse "Kenmore". Forme carrée. Minuterie, pompe et filtre. **1 seulement !**	149.98	**134.98**
Machine à laver-essoreuse "Kenmore" Deluxe. Forme carrée. Essoreuse Deluxe, pompe et filtre. **1 seulement !**	169.98	**144.98**
Machine à laver-essoreuse "Kenmore", standard. **1 seulement !**	Spécial	**89.98**
12 seulement ! Machines à laver-essoreuse "Hoover"	179.98	**139.98**
14 seulement ! Machines à laver-essoreuse "Forsall".		
Blanc.	174.98	**154.98**
Cuivre	184.98	**164.98**

SIMPSONS — Appareils Menagers (756) — Entrepôt seulement

MACHINES A LAVER "KENMORE" AUTOMATIQUES

Modèles réguliers	Rég.	PRIX
Machines à laver "Kenmore" Deluxe automatique Une vitesses. Modèle 41080.	249.98	**229.98**
Machines à laver "Kenmore" Deluxe automatique, 2 vitesses. Modèle 43080.	264.98	**244.98**
Machine à laver "Kenmore" standard. Une vitesse, automatique. Modèle 40070. **1 seulement**	229.98	**209.98**
Machines à laver "Kenmore" Deluxe. Automatique. Une vitesse. Modèle 42080.	244.98	**229.98**
Avec récupérateur d'eau savonneuse		
6 seulement ! Machines à laver "Kenmore" Deluxe à 3 vitesses. Modèle 59060.	349.98	**299.98**
8 seulement ! Machines à laver "Kenmore" Deluxe automatique à cycles multiples. Modèle 58070.	339.98	**299.98**
6 seulement ! Machines à laver "Kenmore" Deluxe automatique. Modèle 49070.	329.98	**289.98**
6 seulement ! Machines à laver "Kenmore" automatiques à une vitesse. Modèle 52080.	264.98	**249.98**
9 seulement ! Machines à laver "Kenmore" à une vitesse. Modèle 53080.	284.98	**254.98**

SIMPSONS — Appareils Ménagers (756) — Entrepôt seulement

SOLDE DE TAPIS ET CARREAUX

- Tapis de tous genres — dimensions 9 x 12 pi. Acrilan, nylon et Trilan dans le groupe. Vaste choix de coloris. **30 seulement. Rég. $90 à $139. Ch. $79**
- Carreaux vinyle-amiante, motif marbré ou roche satinée. Première qualité. Choix de 6 nuances dans le groupe. 9 x 9 po. **Rég. 11¢ Ch. 7½ c**

- 175 seulement. Tapis tressés, ovales, réversibles. Solde final de séries incomplètes. Pour décor colonial, contemporain. Tons prédominants de citrouille, brun, avocat, or (non dans chaque grandeur). 22" x 34" ch. **2.69** 34" x 54" ch. **6.99** 45" x 68" ch. **11.99** 68" x 104" ch. **29.99** 102" x 136" ch. **49.99**

- Tapis "Leasure Turf" pour l'intérieur et l'extérieur. Rubis, or indien chiné, avocat, jade. Largeur 12 pi. **Imparfaits de qual. rég. 7.98 ver. car. 5.88**
- Broadloom Acrilan sculpté — bleu roi ou turquoise. Largeur 12 pi. seulement. **Rég. 12.98 ver. car. 8.99**
- Nylon pelucheux, imparfait, ton or seulement. Largeur 12 pi. Imp. de qual. **Rég. 12.98 ver. car. 8.99**
- Peluche Acrilan imparfaite, olive ou bleu. Larg. 12 pi. Imp. de qual. **Rég. 13.98 ver. car. 8.99**
- Nylon sculpté imparfait, vert seulement. Larg. 12 pi. Imp. de qual. **Rég. 11.95 ver. car. 6.99**
- Trilan sculpté, poil épais et touffu. Ton or, vert, avocat, cuivre. **Rég. 9.98 ver. car. 7.99**
- Solde géant de coupons de broadloom — Rabais jusqu'à 50%.
- Solde de carpettes en coton et rayonne. Séries incomplètes de grandeurs, de couleurs. **Rég. 4.98 à 21.98 ch. 2.98 à 10.99**

SIMPSONS — Tapis (750) Entrepôt seulement

SOLDE ! TELEVISEURS ET STEREOS

Modèles d'étalage, de démonstration ; aussi modèles neufs dans le groupe.

STEREOS	Quant.	Orig.	Vente
Sparton AM/FM-MX	8	339.00	**229.00**
General Electric	2	349.00	**277.00**
G.E. Solid State	2	549.00	**377.00**
Silvertone 18724	1	529.00	**399.00**
Fleetwood 4409	1	479.00	**429.00**
Shelbern MX	1	199.00	**159.00**
Silvertone 18807	1	469.95	**419.00**
RCA SC 41-811	1	549.00	**499.00**
Silvertone 18802	3	299.95	**268.88**
Fleetwood 4205	1	389.00	**349.00**
RCA SP 54	1	679.00	**579.00**
Clairtone 8122	1	539.00	**439.00**
RCA SF 53	1	499.00	**369.00**
Clairtone 8134	1	795.00	**549.00**

TELEVISEURS DE COULEUR

G.E. 25", 2540	1	950.00	**799.00**
G.E. 25", 2510	2	799.00	**649.00**
RCA 25, modèle G 704	1	799.00	**649.00**
Westinghouse 25", CK 528	1	795.00	**695.00**
Silvertone 25"	2	799.00	**699.00**

SIMPSONS — Radios et téléviseurs (770) Entrepôt seulement

SOLDE ! ARTICLES DE SPORT

BICYCLETTES — MODELES REMIS A NEUF OU DE DEMONSTRATION DANS LE GROUPE

	Orig.	Vente
1 seulement — Green Comet 24 po., garçons.	Rég. 48.88 — ch.	**39.99**
1 seulement — Fleetwing 26 po., garçons.	Rég. 51.98 — ch.	**42.98**
1 seulement — Gold Comet 26 po., filles.	Rég. 48.88 — ch.	**39.99**
1 seulement — CCM 3 vitesses, 26".	Rég. 76.95 — ch.	**64.95**
2 seulement — Stampeder, vert 24", garçons.	Rég. 54.98 — ch.	**44.98**
1 seulement — Standard rouge, 26".	Rég. 49.98 — ch.	**39.99**
1 seulement — 3 vitesses, rouge, 26".	Rég. 59.98 — ch.	**46.98**
1 seulement — Rambler Scrambler Duomatic, cuivre.	Rég. 59.98 — ch.	**46.98**
1 seulement — Stampeder 3 vitesses.	Rég. 67.95 — ch.	**56.99**

BATEAUX — MODELES D'ETALAGE OU REMIS A NEUF

1 seulement — Fleetwing 15 pi. avec capote.	Rég. $1199 — ch.	**$999**
1 seulement — Galaxie 13 pi. avec capote.	Rég. 779.98 — ch.	**$699**
1 seulement — Aluminium 15 pi. avec pont et pare-brise.	Rég. 629.95 — ch.	**$529**
2 seulement — Chaloupe Verchères 16 pi.	Rég. 99.98 — ch.	**74.98**
1 seulement — Chaloupe Verchères 12 pi.	Rég. 79.98 — ch.	**59.98**
1 seulement — Canot fibre de verre 14 pi.	Rég. 159.98 — ch.	**139.98**
1 seulement — Bateau "Galaxie" 13 pi. avec moteur Evinrude 40 c.v. installé.	Valeur $1675 — ch.	**$1399**
20 seulement — Bateaux aluminium 12 pi. neufs.	Rég. 229.98 — ch.	**179.98**

REMORQUES POUR BATEAUX

	Orig.	Vente
1 seulement — cap. 1400 lb. usagée.	$319	**$269**
1 seulement — cap. 500 lb. neuve.	134.98	**119.98**
2 seulement — cap. 600 lb. neuves.	159.95	**139.98**

TENTES — MODELES USAGES ET D'ETALAGE DANS LE GROUPE

	Orig.	Vente
1 seulement — Tente montagne	$45	**$34**
1 seulement — Riviera de luxe	$99	**$69**
4 seulement — Holiday Vacance	$179	**$99**
1 seulement — Abri pour manger	69.98	**59.98**
2 seulement — Continental 8	$219	**159.98**
1 seulement — Canadiana Centennial	$379	**$299**
1 seulement — De luxe pour famille	124.98	**99.98**
1 seulement — Tente touriste	39.98	**29.98**
1 seulement — Tente "parapluie" de luxe	69.98	**54.98**

TABLES DE BILLARD OU PING-PONG MODELES D'ETALAGE

	Orig.	Vente
3 seulement — 4 x 8 pi.	$199	**$149**
2 seulement — 4 x 8 pi.	$159	**$129**
1 seulement — Table de ping-pong	49.98	**34.98**
1 seulement — Table de ping-pong	64.98	**49.98**

TENTES-REMORQUES

	Orig.	Vente
2 seulement — Modèles Standard	$499	**$379**
5 seulement — Modèle de luxe	$499	**$399**

SIMPSONS — Articles de sport (758) Entrepôt seulement

SOLDE ! OUTILS MOTORISES ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Solde ! Tondeuses à essence ou électriques. Choix de modèles usagés. Orig. 84.95 à 161.95 Ch. **$50 à $126**

PERCEUSES, sableuses et scies — marques connues telles que Craftsman, Black & Decker. Modèles usagés ou de séries interrompues. Orig. 12.95 à 79.95 Ch. **$6 à $35**

Armoires de rangement pour outils. 2 modèles. **6 seulement.** Orig. 99.95 à 129.95 Ch. **$75 à $99**

Portes aluminium. 3 seulement. Orig. 31.95 Ch. **$25**

Clôture métal recouvert vinyle, rouleaux 50 et 100 pi. Aussi 36" x 50'. Orig. 14.99 à 59.95 Ch. **$8 à 29.95**

SIMPSONS — Outils motorisés (774) Entrepôt seulement

SOLDE ! HUMIDIFICATEURS ET RADIATEURS

Humidificateurs motorisés pour fournaises, modèles automatiques.
11 seulement — Jusqu'à 1500 pi. cu. **Rég. 49.99** Ch. **39.99**
17 seulement — Jusqu'à 3000 pi. cu. **Rég. 89.99** Ch. **75.99**

Humidificateurs console portatifs de marques connues
- Format de chambre — **13 seulement Rég. 19.99** Ch. **17.99**
- Electrohome H 44, 3-4 pièces. **5 seulement. Rég. 44.99** Ch. **37.99**
- Electrohome H 88, 5 à 6 pièces. **3 seulement. Rég. 55.99** Ch. **48.99**
- Modèle automatique Sunbeam pour 6-7 pièces. **8 seulement. Rég. 64.99** Ch. **57.99**

Aussi grand choix de modèles remis à neuf ou d'étalage, automatiques ou non-automatiques.

Radiateurs électriques G.E. portatifs — 30 seulement. 1500 watts, 110 volts. **Rég. 21.99** Ch. **19.99**

Aussi modèles d'étalage de l'an dernier et modèles remis à neuf.

SIMPSONS — Plomberie et chauffage (771) Entrepôt seulement

REFRIGERATEURS "COLDSPOT" SANS GIVRE

	Rég.	Vente
Réfrigérateur 15 pi. cu. Modèle 57970.	369.98	**279.98**
Réfrigérateur 15 pi. cu. S'ouvre à gauche. Modèle 57981.	369.98	**279.98**
Réfrigérateur 15 pi. cu. Modèle 57980.	359.98	**269.98**
Réfrigérateur 15 pi. cu. Modèle 57960.	309.98	**259.98**
Réfrigérateur 15 pi. cu. S'ouvre à gauche. Modèle 57971.	359.98	**279.98**
Réfrigérateur 14 pi. cu. Modèle 46970.	309.98	**279.98**

Aussi quantité de réfrigérateurs ayant servi à la démonstration ou légèrement égratignés. Rég. 309.98 à 549.98 Ch. 269.98 à 449.98

CONGELATEURS "COLDSPOT" VERTICAUX OU GENRE COFFRE

Modèles de démonstration	Orig.	Vente
1 seulement ! Congélateur 18 pi. cu. genre coffre	229.98	**189.98**
1 seulement ! Congélateur vertical 18 pi. cu.	279.98	**229.98**
1 seulement ! Congélateur genre coffre, 15 pi. cu.	219.98	**189.98**
1 seulement ! Congélateur vertical, 15 pi. cu.	244.98	**209.98**
1 seulement ! Congélateur 15 pi. cu. Ton cuivre.	254.98	**219.98**
1 seulement ! Congélateur coffre 18 pi. cu.	229.98	**199.98**
1 seulement ! Congélateur vertical 15 pi. cu.	244.98	**229.98**
1 seulement ! Congélateur vertical, 15 pi. cu. Cuivre	254.98	**239.98**

CUISINIERES ELECTRIQUES

	Rég.	PRIX
20 seulement ! Cuisinières 30 po. avec four automatique. Modèle 96080.	189.98	**169.98**
1 seulement ! Cuisinière "Kenmore" Deluxe, entièrement automatique. Modèle 92970.	289.98	**239.98**
1 seulement ! Cuisinière "Kenmore" de démonstration. Four automatique. Ton avocat Modèle 92384	249.98	**189.98**
1 seulement ! Cuisinière "Kenmore" avec toutes les commodités. Modèle 92580.	269.98	**209.98**

SIMPSONS — Appareils Ménagers (756) — Entrepôt seulement

TOURNEZ CETTE PAGE... LES SPÉCIAUX DE 9 h. VOUS ATTENDENT



Premier contact avec l'Amérique latine

Avant même de serrer la main du président Restrepo de la Colombie, à sa descente d'avion, le Pape se penche pour baiser la terre latino-américaine. Ayant ensuite gagné les microphones, il a fait part en espagnol de sa "joie intime" et de son "émotion touchante".

McCarthy: pas de chance

par Bernard ULLMAN

WASHINGTON (A F P) — Chef de file, (depuis le début de cette année électorale), des adversaires les plus déterminés de la politique vietnamienne de l'administration Johnson, M. Eugene McCarthy n'a pu cacher son amertume devant les effets qu'il pressent sur l'opinion publique américaine de l'invasion de la Tchécoslovaquie.

En s'efforçant, en dépit des conseils de son entourage, d'en minimiser l'importance, il marchait indubitablement à contre-courant, et n'a sans doute pas amélioré les chances, déjà minimes, qu'il avait précédemment de voir une majorité se dégager en faveur de sa candidature à la convention de Chicago. Il apparait aujourd'hui qu'en dépit de l'appui de taille que vient de leur apporter le sénateur Edouard Kennedy, sortant pour la première fois du silence qu'il s'était imposé depuis l'assassinat de son frère, les "colombes" du parti démocrate auront le plus grand mal à faire insérer même partiellement leurs points de vue dans le programme électoral de ce parti.

Le combat qu'ils comptent engager à ce propos durant la convention même sera loin d'avoir l'impact qu'il aurait eu avant le nouveau "coup de Prague".

Dans les milieux politiques de Washington, on analyse comme suit les conséquences probables de cette crise, qui a éclaté en pleins préparatifs de la convention, et dont le secrétaire d'Etat, Dean Rusk, eut connaissance mardi soir, au moment précis où il s'apprêtait à répondre, devant la commission de la "plate-forme" démocrate, aux adversaires de la guerre du Vietnam:

1 — Chez les républicains comme chez les démocrates, les "libéraux" se trouvent, au moins temporairement, en perte de vitesse. Il leur sera difficile, d'ici le scrutin de novembre, de demander que l'on fasse confiance aux communistes au Vietnam, alors que les troupes soviétiques occupent Prague.

2 — M. Hubert Humphrey, s'il obtient, comme tout le laisse prévoir, l'investiture à Chicago mercredi prochain, pourrait donc être amené au cours de la campagne, à durcir ses positions sur le plan extérieur. Mais M. Richard Nixon bénéficie au départ, dans ce domaine, d'une solide avance, en tant que vétéran de l'anti-communisme. Les deux hommes s'étaient ces dernières semaines, exprimés dans des termes presque identiques sur la nécessité de faire succéder "la négociation" à la "confrontation" Il sera plus facile au candidat républicain qu'à son rival démocrate de revenir à des positions dures. Déjà, avant l'intervention soviétique, un sondage gallup publié mercredi indiquait que M. Nixon, qui ne l'emportait que de deux points sur M. Humphrey à la mi-juillet, avait vu son avance s'accroître de façon spectaculaire, passant à 45 pour cent contre 29 pour cent. Le vice-président aura du mal, d'ici le 5 novembre, à renverser cette tendance. Le fait que ce même sondage fait apparaître M. McCarthy comme mieux placé que M. Humphrey devant M. Nixon ne semble guère devoir accroître les chances du sénateur du Minnesota à Chicago.

3 — Bien qu'elle demeure très improbable, la possibilité, en cas d'échec de M. Humphrey, par un grand nombre de délégués de la convention, d'un appel au "pilote éprouvé" qu'est le président Johnson du fait de l'accroissement de la tension internationale, n'est pas totalement à exclure. On rappelle à ce propos que la double crise de Budapest et de Suez, survenant quelques jours avant le scrutin de 1956, avait certainement accru la majorité du président sortant, le général Eisenhower, face au candidat démocrate, M. Adlai Stevenson.

Tension raciale dans deux villes

d'après UPI

Des désordres raciaux sporadiques sont encore rapportés à Pittsburg en Pennsylvanie, et à Wichita au Kansas.

A Pittsburg, des vandales ont fait des leurs pour la seconde nuit consécutive, et plusieurs bombes à incendie ont éclaté dans des quartiers séparés; dans le secteur de Homewood, la police a dû faire face à un barrage de cailloux et de débris lancés des toits du quartier.

A Wichita, des coups de feu ont éclaté tôt mercredi dans le quartier nord-est, à la suite d'un attentat, mardi, au cours duquel un jeune Noir a été la cible de balles et a été grièvement blessé.

Le maire a émis une proclamation décrétant la fermeture de tous les débits de boissons — y inclus les tavernes et clubs privés —, et banissant la vente des armes à feu et de l'essence en contenant.

Le jeune Lawrence Hytche, 19 ans, est dans un état grave à l'hôpital, après une intervention chirurgicale de trois heures à la suite de l'attentat perpétré contre lui par un Blanc au coin d'une rue.

La police a rapidement établi un cordon autour du campus de l'Université de l'Etat à Wichita, où de nombreuses explosions de bombes à incendie ont été rapportées au cours des dernières semaines.

La base de Danang subit un violent assaut des Viet

DANANG (AFP) — Danang, la plus grande base américaine du Sud-Vietnam, subit depuis la nuit dernière l'assaut de troupes nord-vietnamiennes et vietcong. De très violents combats se déroulent depuis 4 heures, ce matin, à moins de huit cents verges de la base aérienne géante américaine à Danang.

Plus d'une compagnie nord-vietnamienne, peut-être plus de 200 soldats équipés entre autre de mitrailleuses lourdes de 50 mm, se trouve installée dans les maisons du village situé à l'extrémité sud de la piste d'atterrissage.

Toutes les demeures de la rue principale sont détuites et plusieurs d'entre elles sont en train de brûler. Les habitants ramassent quelques effets et fuient en direction de la base. Les buffles galopent effrayés dans les rues.

Plusieurs unités de "Marines" soutenus par des blindés et des chars "Ontos" à six canons sont engagées dans les étroits passages qui séparent les hameaux. Le tir est continu et très dense.

Les combats se poursuivent dans le secteur de Danang avec acharnement. Au sud de la piste d'atterrissage, près du pont de Cam Le, une compagnie nord-vietnamienne renforcée résiste depuis plus de huit heures à l'assaut conjugué des blindés et des "Marines" américains, des "Rangers" et de la police sud-vietnamiens. Les "Marines" américains ont eu cinq tués et cinq blessés, déclaré une source officieuse.

Dans Danang même, près de la caserne d'un bataillon de "Rangers", une vingtaine de Vietcong se trouvent encerclés dans un quartier populeux. Ils se défendent à la grenade à main. Quatre d'entre eux ont été tués.

Saisie à Bagdad de la fabrique de Coca-Cola

BAGDAD (AFP) — Les installations de la compagnie "Coca-Cola" à Bagdad ont été saisies par ordre du gouvernement.

Le gouvernement, présidé par le général Taher Yehia avant le 17 juillet dernier, avait autorisé la compagnie "Coca-Cola" à poursuivre ses activités jusqu'à la fin de l'année 1969 en dépit d'une décision de la conférence du boycottage arabe.

Paul VI rencontre des milliers de paysans dans la pampa colombienne

BOGOTA (Reuter)—Le Pape, qui a été accueilli avec ferveur par des foules enthousiastes, à l'occasion de sa première visite en Amérique latine, rencontre aujourd'hui 250,000 paysans sur un plateau balayé par les vents à l'ouest de Bogota.

Les fidèles affluent, pour l'acclamer, de toutes les parties de la Colombie, en train, en autocars, à pieds et à dos de mulets.

Debout dans une jeep, le Pape fera, en plein champ et au milieu d'une foule dense, un parcours de deux milles avant de gagner une tribune spéciale d'où il dispensera sa bénédiction pontificale aux fidèles. Un écran de verre le protégera des vents qui soufflent sur le plateau de Mosquera.

Dans la foule des paysans, retenue par des barrières en bois, figureront des Indiens venus des villages de la montagne dans leurs habits bigarrés.

A bord d'un hélicoptère, le Souverain Pontife franchira une distance de 10 milles pour atteindre le plateau entouré par des eucalyptus et des montagnes qui abritent encore des guérilleros et des bandits.

Avant de rencontrer les paysans, il inaugurera un poste de radio administré par le mouvement culturel catholique. C'est le dernier en date d'une chaine de postes dont l'initiative revient au père Jose Joaquin Salcedo, qui enseigne ainsi l'art de lire et d'écrire aux populations analphabètes de la campagne.

Accueil délirant

C'est un accueil délirant que le pape a reçu jeudi à son arrivée à Bogota après un vol de douze heures qui l'amenait de Rome. Premier chef de l'Eglise catholique à visiter l'Amérique latine, il a baisé le sol de la Colombie à sa descente d'avion.

De l'aéroport d'El Dorado à la cathédrale de Bogota, tout le long d'un parcours de sept milles, des centaines de milliers de Colombiens, riches et pauvres, ouvriers et paysans, se pressaient pour l'acclamer. Ils agitaient leurs mouchoirs et criaient "Vive El Papa" du haut des toits des maisons et des balcons pavoisés.

En présence de 500,000 personnes massées sur le site du Congrès eucharistique international, dans la banlieue de Bogota, le pape a ordonné, jeudi soir, 161 prêtres et 41 diacres destinés à servir à travers toute l'Amérique Latine, qui souffre de pénurie de prêtres bien qu'elle soit catholique à 90 p.c.

Aux prêtres qu'il venait d'ordonner, le pape a recommandé de "promouvoir la justice sociale, d'aimer et de défendre les pauvres."

Durant la cérémonie sur les terrains du Congrès eucharistique, où le Pape a ordonné 200 prêtres et diacres, un prêtre de langue espagnole a lancé aux policiers militaires d'écarter les guides féminins en minijupe, "spectacle indécent pour la présence du Pape".

L'irritabilité cardiaque du général Eisenhower

WASHINGTON (AFP, UPI) — "L'irritabilité cardiaque", dont il est fait mention dans les bulletins de santé de l'ancien président Eisenhower, "est très sérieuse pour une personne dans la situation du général", a déclaré hier matin le porte-parole de l'Hôpital militaire Walter Reed en réponse à des questions écrites des journalistes.

Cette irritabilité, caractérisée par des battements de coeur excessifs, occasionne l'irrégularité de ces battements, a ajouté le porte-parole. "Le général Eisenhower est toujours conscient en tout temps, a-t-il précisé, sauf évidemment pendant de fréquentes périodes de sommeil reposant".

L'ancien chef de la Maison Blanche n'est pas non plus atteint de "nouveaux troubles", survenus depuis son entrée à l'hôpital au printemps dernier.

D'autre part, le malade n'a pas été informé de la crise en Tchécoslovaquie.

Il reçoit de fréquentes et courtes visites de Mme Eisenhower et des autres membres de sa proche famille, ses médecins restant alors "constamment présents" auprès de lui à cette occasion.

Un autre bulletin de santé, le plus récent, publié hier après-midi, s'est borné à signaler qu'aucun changement fondamental n'était intervenu depuis celui du matin, dans lequel les médecins signalaient que l'état du patient demeurait "critique".

A la Cité du Vatican, on a révélé hier que le pape Paul VI, avant de quitter Rome pour Bogota, a envoyé un télégramme au général Eisenhower. "Nous sommes profondément touchés par les nouvelles préoccupantes de votre maladie. En ce grave moment, écrit le Souverain Pontife, nous adressons à Dieu de ferventes prières pour le rétablissement de votre santé".

Complot contre Humphrey ?

CHICAGO (UPI) — Un grand jury fédéral entreprend aujourd'hui une enquête au sujet des rumeurs selon lesquelles M. Hubert Humphrey et d'autres personnalités démocrates seraient l'objet d'une tentative d'assassinat à la convention de Chicago, a-t-on révélé hier soir.

M. Thomas A. Foran, procureur fédéral, a précisé que ces rumeurs avaient pris naissance dans la prison du comté Cook. Il a ajouté que 16 personnes seraient appelées à témoigner devant le jury, y compris des membres de bandes de jeunes Noirs de la rive sud de Chicago, qui furent l'objet d'une enquête par une commission sénatoriale présidée par le sénateur John J. McClelland (démocrate d'Arkansas).

Le procureur fédéral n'a pas voulu identifier d'autres personnalités démocrates, outre MM. Humphrey et McClelland, qui auraient été visées par les prétendus comploteurs. Des rumeurs de complots d'assassinat vont bon train cette semaine à Chicago, tandis que les forces de sécurité prennent des dispositions exceptionnelles pour écarter toute menace.

La cause d'un désastre aérien a été établie

LONDRES (PC) — L'écrasement d'un quadrimoteur "Argonaut", de fabrication canadienne, survenu l'an dernier à Stockport, comté de Chester, en Angleterre, et qui a coûté la vie à 72 personnes a été causé par une fuite dans le système de distribution du carburant, a révélé hier l'enquête officielle ouverte à ce sujet.

Le rapport précise que l'accident a été causé par le fait qu'un réservoir d'essence s'est vidé dans un autre en plein vol, de sorte que l'un des deux moteurs de droite a manqué de carburant et s'est arrêté juste avant l'atterrissage de l'appareil.

L'"Argonaut", construit par Canadait il y a 18 ans, était la version canadienne du "Douglas DC-4". L'appareil appartenait à la "British Midland Airline". Les robinets d'essence, où la fuite s'est produite, étaient fabriqués aux Etats-Unis.

L'enquête du gouvernement a établi que, vu le type de robinets utilisés et la façon dont ils étaient installés dans le fuselage de ces appareils, le simple fait pour un pilote de négliger de placer les leviers dans leur position exacte pouvait entrainer le transvasement de l'essence d'un réservoir dans un autre au cours d'une longue envolée,

M.L.T.P.

ça veut dire:

"Molson, la très populaire"

Oui ça veut dire ça.
Et bien d'autres choses.
Mais ce qui est sûr,
c'est que si c'est une



Molson, là tu parles!

Brassée au Québec par Molson

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

Des touristes reviennent bouleversés de Tchécoslovaquie et disent leur grande admiration pour ce peuple éprouvé



téléphoto PA

La grève, même aux frontières

Cette affiche qu'ont accrochée à leur barrière, ce matin, des garde-frontières tchécoslovaques annonce, dans les deux langues (slave et tchèque) la grève générale qui éclata à midi. Les gardes ont quitté tous les points d'accès à la frontière sur le coup de midi.

d'après UPI-PA-Reuter

Quatre cents personnes, dont 33 Canadiens, ont réussi à quitter Prague à bord d'un train spécial qui les a emmenées en Autriche. Elles n'ont qu'un seul sujet de conversation : le terrible événement qui se déroule en Tchécoslovaquie et l'admiration qu'elles ont pour les Tchécoslovaques.

Le train, formé de 12 wagons, a quitté la gare Franz-Josef à Prague et a emmené ses 400 passagers loin de la tension provoquée par l'occupation soviétique. Au moment où il approchait de la frontière autrichienne, des troupes soviétiques l'ont salué de la main.

Le groupe de réfugiés comprenait 33 Canadiens, 37 Tchécoslovaques, 10 Allemands de l'Ouest et des gens de 19 autres nationalités.

M. David Murphy, âgé de 30 ans, de Cambridge, au Massachusett, qui s'était rendu à Prague pour étudier les langues slaves à l'Université Charles, a dit avoir vu des tanks en flammes et d'autres barbouillés de croix gammées. "Les Tchèques réagissent bien, a-t-il dit. Rappelez-vous ce que vous avez vu ici, m'ont-ils demandé."

M. Karl Havek, âgé de 62 ans, de Vancouver mais natif de Tchécoslovaquie, a relaté que tout était calme mardi soir. "Tout le monde était heureux. Mais le lendemain, la radio était remplie d'appels au calme, l'armée soviétique était en route pour occuper le pays. C'est une tragédie indescriptible. C'est une trahison. C'est un événement qui aura de très graves conséquences."

Pour sa part, M. Ron Clowes, d'Edmonton, Alberta, a révélé que les Tchécoslovaques pleuraient à chaudes larmes dans la rue. J'ai vu, a-t-il dit, des camions renversés, et un tank, un tank roumain, dans un fossé. J'ai vu des drapeaux tchèques en berne pour marquer le tragique de l'événement.

De son côté, Mme Stanley a constaté que dans certaines villes, les gens sifflaient les envahisseurs tandis que dans d'autres villes, la population lançait du pain et du sel aux envahisseurs. (En Europe de l'Est, offrir le paix et le sel est une marque de bienvenue, mais les lancer signifie exactement le contraire).

Et Mme Stanley de poursuivre : "J'ai entendu des soldats ouvrir le feu. J'ai vu un tank foncer dans une maison et blesser 10 personnes pour ensuite empêcher les ambulances de quitter les lieux."

M. Williams Adams, de Honolulu, qui s'était rendu au congrès de géologie à Prague, a dit : "J'ai réalisé que l'invasion était en cours lorsque j'ai entendu les avions survoler la ville et le bruit des mitrailleuses".

John Blackman, âgé de 17 ans, de Sunnyville, Californie, a relaté qu'il avait eu connaissance de l'invasion dès 4 h du matin. Je ne me sentais pas brave. Les troupes soviétiques ont alors envahi notre hôtel puis ont détruit les films des photos que nous venions de prendre".

Par ailleurs, on confirme à Londres qu'un autobus transportant 22 touristes, dont six Canadiens, est arrivé en Allemagne de l'Ouest. Un porte-parole de l'agence "Fourways Travel", de Londres, a précisé que tous les passagers se portaient bien malgré le fait que leur départ ait été retardé de 24 heures à Prague.

Les Canadiens à bord de l'autobus sont : Hilda Weymouth, Lorna Harvey et Mary Campbell, de Toronto, Ellen Greenaway, de Vancouver, ainsi que M. et Mme Klass de Vries, de North Surrey, Colombie canadienne.

Ces touristes participaient à une excursion de 19 jours en Europe de l'Est. Le voyage devait les emmener en Union soviétique, en Pologne et en Tchécoslovaquie.

D'autres touristes arrivés en Autriche, ont révélé que la résistance passive s'organisait rapidement en Tchécoslovaquie. C'est ainsi que des groupes de résistants ont commencé à détruire les poteaux indicateurs le long des routes afin de provoquer de la confusion parmi les troupes d'occupation. D'autres se contentent de brouiller les pistes en mêlant les indications routières.

En résumé, si les envahisseurs ne rencontrent pas tellement de difficultés de la part des Tchèques, ils n'en reçoivent cependant aucune aide.

Un jeune cycliste canadien qui n'a pas froid aux yeux

FRONTIERE TCHECOSLOVAQUIE - ALLEMAGNE (PA) — Un jeune Canadien est entré en Tchécoslovaquie occupée, aujourd'hui, à bicyclette.

Il s'agit de Don Allan, âgé de 22 ans, étudiant au collège Mount Royal, à Calgary. C'est le fils de M. et Mme James Allan, de Prince-George, en Colombie Britannique.

Le jeune homme qui fait présentement un voyage à travers l'Europe, à bicyclette, possède un visa touristique de la Tchécoslovaquie. Il s'est arrêté à la frontière séparant l'Allemagne de l'Ouest de la Tchécoslovaquie, et a discuté avec des gardiens et des journalistes de la possibilité de rayer le territoire tchécoslovaque de son itinéraire, mais il a finalement décidé: "Si on me laisse entrer, j'y vais."

Il a finalement traversé la frontière, salué par les gardiens, et s'est dirigé vers le bureau des douanes.

Quelques minutes plus tard, il gravissait une colline et, après un dernier signe de la main, il disparaissait à l'horizon.

"Ici, Radio-Prague libre... ici, Radio-Prague..."

PRAGUE, (AFP) — Radio-Prague a publié cet après-midi les informations suivantes :

La loi martiale a été décrétée à Olomouc (Moravie centrale). Une unité de chars est en train de traverser la ville. Une table d'écoutes fonctionne pour surveiller les conversations téléphoniques.

—A Sumperk, en Moravie, des femmes se sont jetées à terre pour empêcher les chars d'avancer.

—A Ziliana, en Slovaquie, on a signalé de grands mouvements de troupes en direction de l'ouest.

—Un avion soviétique, ayant à bord des civils, est arrivé à l'aéroport militaire de Mlda (à 20 milles de Prague). Radio-Prague libre précise que ce sont probablement des membres de la police secrète soviétique chargés de prendre possession des centres de communication. Ceux-ci ont aussitôt gagné la capitale tchécoslovaque.

VIENNE, (AFP) — La police secrète tchécoslovaque a décidé de s'en tenir exclusivement aux ordres du gouvernement tchécoslovaque légal, annonce Radio-Prague libre, captée à Vienne.

Au cours d'une réunion des chefs de la police secrète, quelques "collaborateurs" auraient manifesté d'abord l'intention d'obéir aux ordres des "forces d'occupation".

La police tchécoslovaque aurait rejeté, au cours de la même réunion, l'ordre de ses "collègues" "soviétiques de procéder immédiatement à la "liquidation" des émetteurs tchécoslovaques. Des soldats soviétiques auraient alors pénétré dans la pièce et procédé à plusieurs arrestations.

"Il est évident que quelques traitres et collaborateurs ont participé à cette réunion, mais il a été possible de communiquer leurs noms à la population pour la mettre en garde", a conclu le speaker de Radio-Prague libre.

PRAGUE, (AFP) — Radio-Prague libre donne les numéros de voitures particulières qui roulent à Prague et dont les occupants procèdent à l'arrestation de personnalités éminentes tchèques, selon des listes préparées à l'avance. Les passants doivent attirer l'attention des policiers tchèques sur ces voitures pour qu'ils les empêchent de poursuivre leur route. "Ne donnez à personne les adresses des membres de la rédaction de "Literarni Listy" et de "Reporter", indique d'autre part Radio-Prague.

La radio libre de Prague annonce enfin que les communications téléphoniques ont été interrompues entre Prague et la Slovaquie.

PRAGUE, (AFP) — Radio-Prague vient de lancer un appel à tous ceux qui possèdent des moyens quelconques de se mettre en rapport avec la Slovaquie.

On ignore complètement à Prague la situation en Slovaquie et on est coupé du parti communiste slovaque et des délégués slovaques au 14ème Congrès. Il faut, à Prague, des renseignements concernant surtout la situation des organismes constitutionnels et du parti en Slovaquie.

VIENNE (AFP) — Des membres des "forces d'occupation", ont commencé ce matin "à se servir eux-mêmes" dans les boulangeries et les laiteries de la capitale tchécoslovaque, annonce Radio-Prague libre.

Selon la même station, ce comportement serait dû au fait que la population aurait suivi un appel l'invitant à ne pas ravitailler les "occupants du Pacte de Varsovie".

PRAGUE, (AFP) — La radio libre de Prague annonce que l'organe du comité central du parti communiste tchécoslovaque "Rude Pravo" a sorti une édition spéciale, dont deux pages sont consacrées aux textes du 14eme Congrès du parti, qui s'est réuni, hier, à Prague.

PRAGUE, (AFP) — Deux hauts fonctionnaires de la sécurité tchécoslovaque, MM. Formanek et Jankerle, partisans de la direction Dubcek et qui ont voulu mettre à la disposition de la radio légale un poste émetteur, ont été arrêtés cette nuit par des "conseillers soviétiques" accompagnés d'un policier tchèque, le lieutenant Ripl, annonce "Radio libre du comité du PC de la ville de Prague".

PRAGUE, (AFP) — Radio-Prague libre a diffusé à midi, en 5 langues, un appel aux stations de radio de Roumanie et de Yougoslavie leur demandant d'émettre, à l'intention des peuples des cinq pays occupants, des informations sur la Tchécoslovaquie.

Une citoyenne polonaise a pris la parole à Radio-Prague libre pour demander aux troupes polonaises de quitter le territoire de la Tchécoslovaquie.

PRAGUE, (AFP) — La radio libre de Pilsen a lancé un appel en français aux travailleurs des aérodromes et des ports du monde entier afin qu'ils refusent de ravitailler les avions et les navires des pays qui ont occupé la Tchécoslovaquie.

Fusillades et arrestations à Bratislava

VIENNE (AFP) — A Bratislava, les soldats soviétiques procèdent à un désarmement systématique de la population, annonce "Radio Bratislava Libre".

Les militaires réquisitionnent les armes ainsi que les journaux, les transistors et même les vivres. Ils sont entrés dans plusieurs maisons pour emporter les postes de radio. Tous les toits des immeubles et les points stratégiques dominant la ville ont été occupés par des unités militaires.

Les chars soviétiques ont de nouveau pris position dans le centre de la ville et des fusillades ont éclaté dans le quartier de la maison de la radio.

Une vague d'arrestation a été déclenchée dans la ville.

Cette réquisition des armes, des vivres et des transistors s'effectue aussi à Brno, à Gottwaldow, à Zilina, a indiqué une autre radio. Enfin, la caserne de Trencin a été occupée par les troupes soviétiques, tandis qu'à Ostrava (Moravie du Nord), plusieurs unités de chars polonais pénètrent depuis ce matin dans le pays.

Une heure auparavant, Radio Bratislava avait annoncé que le commandant de la garnison tchécoslovaque avait été invité par le commandant soviétique à remettre les armes de ses unités aux "occupants" mais qu'il avait refusé d'obtempérer et donné ordre à ses troupes d'interdire l'accès des casernes aux militaires soviétiques.

Les USA avaient eu vent de l'invasion, il y a 3 semaines

WASHINGTON (PA, AFP) — Le président Johnson de même que d'autres autorités américaines ont été informés de la probabilité d'une invasion soviétique en Tchécoslovaquie environ trois semaines avant que les troupes russes ne franchissent les frontières tchécoslovaques, affirment aujourd'hui des hauts fonctionnaires de l'administration.

Par ailleurs, le journal "Die Welt" d'Allemagne fédérale écrit que les gouvernements de l'Alliance atlantique et l'état-major de l'OTAN étaient informés depuis le 14 août de l'imminence de cette invasion. Selon le journal, les services américains de reconnaissance aérienne de la "National Security Agency" avaient observé une concentration inhabituelle des troupes des cinq pays orthodoxes du pacte de Varsovie le long de leurs frontières communes avec la Tchécoslovaquie.

A Washington, les informateurs précisent qu'un document secret prévoyant cette invasion a été remis au président et qu'une trentaine d'autres personnalités importantes de l'administration en ont pris connaissance au début du mois d'août.

De plus, révèlent les informateurs, le jour même de l'invasion, soit mardi de cette semaine, le président et les autres personnages importants de l'administration ont été avisés, au cours d'un diner hebdomadaire, par les experts des services secrets que l'invasion était probable.

Cette information fournie par les experts s'appuyait sur le fait que les leaders soviétiques se réunissaient eux aussi le même jour pour étudier la question tchèque.

Cette nouvelle à l'effet que les autorités américaines ont été averties de l'imminence de l'invasion contredit la déclaration précédente d'un haut fonctionnaire du département d'Etat affirmant "qu'ils étaient surpris" par l'invasion.

Elle contredit en outre une autre information du département de la Défense qui disait considérer comme possible une invasion mais affirmant par contre que les services secrets ne la prévoyaient pas.

Ces sources disent qu'au déjeuner mardi, soit quelques heures avant l'invasion, on eut vent d'une discussion animée entre le président Johnson, le secrétaire d'Etat Dean Rusk, le secrétaire à la Défense Clark Clifford et quelques autres au sujet de l'initiative éventuelle des Russes.

"Ils discutèrent, non seulement de la possibilité, mais même de la probabilité de l'invasion", dit un officiel. "Tous étaient d'accord pour reconnaitre qu'une attaque contre les Tchèques était possible."

On était d'avis, ajoute le personnage officiel, parmi le groupe qui prenait le déjeuner à la Maison Blanche, que l'URSS renverserait probablement le régime libéral tchécoslovaque.

Personne ne conteste que la première information officielle qu'ait obtenue Washington est venue de l'ambassadeur soviétique dans la capitale américaine au cours d'une rencontre avec le président Johnson mardi soir, soit trois heures après le début de l'invasion.

Il n'y a pas de doute que les premiers renseignements à parvenir sur les fils sont rentrés une heure après le début de la rencontre Johnson-Dobrynine.

Pékin dénonce la collusion entre Washington et Moscou

PEKIN (AFP) — "Agissant avec un sang-gêne voulu, telle une bande de brigands, la clique de renégats Brejnev-Kossyguine a envoyé le 20 août des forces armées nombreuses occuper "sauvagement" la Tchécoslovaquie", a annoncé hier l'agence "Chine nouvelle".

"Cette clique de renégats dévoile ainsi ses traits hideux sans précédent en poursuivant une politique impérialiste déchainée. C'est là un aspect méprisable de la lutte menée par les renégats soviétiques contre les revisionnistes tchécoslovaques" poursuit l'agence chinoise, qui voit dans les événements de Tchécoslovaquie un résultat de la "collusion directe" de deux impérialismes — celui de Moscou et celui de Washington.

"Cet acte démasque enfin la véritable nature du revisionnisme soviétique qui n'est qu'un tigre de papier" poursuit l'agence "Chine nouvelle" qui souligne à cet effet que l'ambassadeur de l'URSS aux Etats-Unis, M. Dobrynine, se conformant aux instructions reçues de Moscou, est allé avertir le "chef de l'impérialisme américain", le président Johnson, de l'invasion par les "alliés" du territoire tchécoslovaque au moment même où se déclenchait le mouvement de troupes. Par la suite, à l'issue de la session du Conseil national de sécurité, le président des Etats-Unis a convoqué l'ambassadeur soviétique pour un nouvel entretien, demeuré secret.

Après avoir occupé la Tchécoslovaquie, poursuit Chine nouvelle, la clique soviétique revisionniste a autorisé l'agence Tass à publier une déclaration hypocrite le 21 août dans le seul et vain but de justifier cette agression.



téléphoto PA

Un fuyard tchécoslovaque est rattrapé

Au niveau des frontières germano-tchécoslovaques, des gardes-frontières tchèques durent lutter avec un de leurs compatriotes qui cherchait à fuir le pays ce matin. Le fuyard a été incarcéré, à l'ombre du rideau de fer, un peu plus tard.

Un dirigeant tchèque, Cestmir Cisar, échappe aux Soviétiques

PRAGUE, (UPI) — "Radio Bratislava Libre" a annoncé aujourd'hui que Cestmir Cisar, l'un des hommes ede confiance de M. Dubcek, a échappé des mains des Soviétiques et qu'il se cache quelque part en Tchécoslovaquie.

M. Dubcek de même que d'autres leaders réformistes tchèques ont été "internés" par les troupes de l'occupant mercredi et depuis on ignore tout de leurs allées et venues.

La nouvelle de la fuite de M. Cisar survient au moment où le président Ludvik Sviboda s'est envolé vers Moscou où il doit discuter avec les autorités du Kremlin de l'occupation militaire de son pays par les troupes soviétiques et celles des pays satellites.

Pendant ce temps, au pays, ses compatriotes menacent de déclencher une "grève générale" si les troupes d'invasion ne libèrent leurs dirigeants emprisonnés et ne quittent le territoire.

La Radio Libre a déclaré que M. Cisar avait informé les memrbes du congrès extraordinaire du parti, qui s'est tenu à Prague hier, qu'il avait réussir à s'enfuir.

Le message radiophonique ajoute qu'il en avait aussi informé ses amis en leur disant qu'il demeurerait en contact avec eux.

M. Cisar, qui est secrétaire du comité central du parti communiste, était très populaire auprès des étudiants et il a joué un rôle important dans la réforme que M. Dubcek et ses partisans ont mise sur pied.

Dans un message au peuple tchécoslovaque, Cisar déclarait : "Je suis prêt à m'acquitter de toute tâche qu'on voudra me confier. Le 21 août, j'ai été arrêté mais j'ai réussi à m'évader. Je suis maintenant sous la protection de patriotes et communistes tchécoslovaques. J'espère pouvoir participer au travail du nouveau comité central."
Libre".

500,000 soldats occupent la Tchécoslovaquie

VIENNE (AFP) — Plusieurs divisions soviétiques sont entrées cette nuit et ce matin en Tchécoslovaquie et l'effectif des soldats des cinq pays membres du Pacte de Varsovie actuellement stationnés en Tchécoslovaquie a déjà atteint cinq cent mille hommes, a annoncé "Radio Bratislava Libre".

Plusieurs trains de soldats avec des armes lourdes ont passé la frontière en provenance d'URSS et d'importants mouvements de troupe en provenance de la Hongrie ont été observés dans la région de Bratislava, a ajouté le speaker.

Train russe stoppé par des résistants

VIENNE, (UPI, AFP) — L'appel lancé par Radio Prague libre aux cheminots de "tout faire" pour arrêter un train soviétique chargé d'équipement de radio et de radar semble avoir produit un résultat rapide et fructueux. En réponse à cet appel, des cheminots ont fait savoir qu'ils avaient réussi à stopper le train à 100 milles à l'est de Prague.

L'appel de Radio Prague libre disait : "Cheminots, militaires, citoyens, faites tout pour arrêter un train qui vient de passer Olomouc (Moravie centrale) et qui amène d'URSS des appareils destinés à déceler nos stations de radio grâce auxquelles nous vous informons. Il ne faut pas qu'il arrive jusqu'à Prague."

Un peu plus tard, la radio clandestine diffusait ce bulletin : "Le train no 5599 . . . a stoppé et est stationnaire près de Ceska Trebova (à une centaine de milles de la capitale)... Nous en avons été informés par les cheminots de Hradec Kralove et cela signifie que les cheminots ont fait du bon travail. Nous vous remercions, camarades."

FAITS divers

Madden va rester en cellule

James Madden, un citoyen de couleur, de 53 ans qui était sorti du pénitencier en janvier dernier, a été renvoyé hier derrière les barreaux par le juge André Fabien, qui lui a refusé tout cautionnement.

Madden, qui demeure au 795, 3ième avenue, à Verdun, faisait face à une accusation de vol d'automobile et vol sur la personne. Les deux méfaits auraient été commis le 11 août dernier, au détriment de M. Gérard Thomas, un résident de Granby, qui se trouvait, à ce moment, à Saint-Sauveur des Monts, dans les Laurentides. Madden fut appréhendé quelques jours plus tard, à Montréal.

Au moment de sa comparution, hier, il a nié sa culpabilité sous les deux chefs d'accusation. Le juge Fabien décida alors de fixer l'enquête préliminaire de l'inculpé au 28 courant et de lui refuser tout cautionnement d'ici là, après avoir pris connaissance de la feuille de route judiciaire de Madden.

Vol avec "complice armé"

Un pompiste du garage Western, au 185 du boul. des Laurentides, a été victime d'un vol, vers minuit et demi, la nuit dernière. Un individu s'est présenté à lui, les mains dans les poches et en toute innocence, et lui a réclamé le contenu de la caisse, en précisant qu'un complice, posté à l'autre bout du garage, "l'avait à l'oeil". Le pompiste n'a pas pu vérifier si l'autre disait vrai, mais, préférant le croire, lui a remis une somme de plus de $100. Le voleur s'est enfui à pied.

Cambriolages

Des cambrioleurs ont mis la main sur $14,000 de bijoux et d'effets précieux, la nuit dernière.

Dans la salle d'exposition d'un fourreur située au no 423, rue Mayor, chambre 408b, ils se sont emparés de $5,000 de manteaux de fourrures, de robes et de complets.

Dans l'auto de M. Albert Latour, du 3838, boulevard Edouard-Montpetit, on a escamoté des valises contenant $6,000 de montres.

Dans une manufacture située au no 8100, boulevard St-Laurent, on a volé 250 robes valant $3,000.

Suspect blessé dans une collision

Un suspect recherché par la police municipale pour interrogatoire sur une série de vols à main armée, a été capturé hier soir par la police de Laval à l'issue d'une longue chasse à l'homme, qui s'est abruptement terminée contre un arbre à l'angle du boulevard Gouin et de la rue Tanguay.

Le fugitif est allé s'écraser avec son auto contre cet arbre et a par la suite été transporté à l'hôpital Sacré-Coeur où deux policiers montent la garde à son chevet. Son état n'est pas considéré critique.

La police a dit qu'il se nomme Claude Provencher, âgé de 25 ans.

Ils nient leur culpabilité

Les neuf personnes arrêtées, mercredi soir, dans une présumée maison de jeu sise au 3539 de l'avenue du Parc, ont nié leur culpabilité hier matin devant le juge Raphael Beaudette, de la cour Municipale de Montréal.

Le tenancier de l'établissement a été remis en liberté contre une caution de $100 tandis que les huit autres personnes ont dû fournir $25, devront revenir devant le juge le 26 septembre.

Les arrestations ont été effectuées dans la soirée de mercredi, lors d'une descente des policiers de l'Escouade de la moralité, de la division ouest de la police de Montréal, dirigés par le sergent Réal Forget.

Hommage de M. Drapeau à la mémoire de M. Lactance Roberge

Le maire de Montraél, M. Jean Drapeau, a rendu hommage à M. Latcance Roberge, décédé hier.

"Avec la mort de M. Lactance Roberge, a-t-il dit, disparaît l'une des grandes figures de l'administration municipale des derniers trente ans. Directeur des finances depuis 1937, il avait joué un rôle de premier plan dans la réorganisation des finances de la Ville, au cours des années 40 et avait par la suite présidé à l'administration des divers budgets qiu devaient marquer une expansion des plus spectaculaires des services municipaux et de la ville elle-même, surtout au cours des derniers dix ans.

"Il appartenait, sans aucun doute, à cette classe de fonctionnaires qu'on appelle avec raison "les grands commis", sans lesquels les administrateurs élus ne pourraient mener à bien leur tâche respective. Il était un serviteur dévoué de la Ville et en même temps un collaborateur précieux de l'administration.

"J'offre mes condoléances les plus sincères à sa femme et aux autres membres de sa famille."

Ils arrivent de Juneau, en Alaska, en "Triumph I"

William C. Dimond et sa femme Kathleen, à bord du Triumph I, sont arrivés hier, à la marina de La Ronde à Terre des Hommes.

Partis de Juneau, Alaska, lundi le 10 juin dernier, les Dimond exécutent ce que les dirigeants de Evinrude Motors considèrent la plus longue croisière jamais entreprise avec un bateau à moteur hors-bord. En effet, en ralliant New York, destination ultime de leur périple, ils auront parcouru 6,500 milles.

Leur embarcation de vingt pieds est un Glastron Gulfstream; il possède deux moteurs hors-bord Evinrude Triumph de 55 h.p.; sa vitesse moyenne de croisière est de 33 m/h.

Les Dimond ont été choisis entre 1,800 personnes inscrites

La police de Toronto va utiliser un détecteur électronique

TORONTO (PC) — La police métropolitaine de Toronto utilisera, le mois prochain, un détecteur électronique pour dépister les criminels et assurer un fonctionnement plus efficace de son dispositif de prévention.

Un porte-parole autorisé de la police torontoise a précisé aujourd'hui que la nouvelle machine pourra rapidement révéler l'identité d'un criminel, si on lui donne sa description et ses empreintes digitales. A la condition toutefois que l'individu possède un casier judiciaire.

Le détecteur pourra aussi être utilisé pour compiler les statistiques d'accidents et des crimes et assurer ainsi une meilleure appréciation du travail à effectuer. Les officiers pourront donc coordonner leurs forces plus efficacement, dans les secteurs de la ville où le besoin s'en fera le plus sentir, à un concours de trois mois commandité par la maison Evinrude Motors de Milwaukee. Le but de cette croisière est de démontrer la grande résistance et l'efficacité de l'équipement utilisé et aussi de faire connaitre aux amateurs de ce moyen de transport les avantages des divers territoires traversés.

Arrêtés pour le vol de 2 lingots d'or à Chibougamau

CHIBOUGAMAU (PC) — La Sûreté du Québec a appréhendé, hier, deux individus qu'elle soupçonne d'avoir commis le vol de deux lingots d'or d'une valeur de $50,000 dans la nuit de lundi à mardi, à la mine Norbeau, à huit milles de Chibougamau.

Les deux auteurs présumés du vol ont été identifiés comme étant Jerry Côté, 37 ans, et René Gallant, 24 ans, de Chibougamau.

Les policiers ont retrouvé les deux lingots, d'un poids respectif de 53 et 36 livres, cachés dans un remblai de terre, à environ 1,500 pieds du bureau de la mine où s'est déroulé le forfait.

naissances · décès · remerciements · in memoriam

ARBIQUE (Marie-Laura) — A Montréal, le 22 août 1968, à l'âge de 87 ans, est décédée Mlle Marie-Laura Arbique, ex-organiste de la paroisse St-Placide, comté Deux-Montagnes, fille de feu Dosthée Arbique, et de feu Ellia Corbeil. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est,
à 8 h pour se rendre à l'église Paroissiale de St-Placide, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARBEAU (Adrienne) — A Montréal, le 20 août 1968, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Albert Barbeau, née Adrienne Champagne, demeurant boul. De Maisonneuve. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier,
3503, rue Papineau,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BASTIEN (Agnès) — A Montréal, le 22 août 1968, est décédée Mme veuve Henri Bastien, née Agnès Léonard; demeurant 8090 Papineau. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
4419, rue Beaubien est
à 10 h 30 pour se rendre à l'église St-Léonard de Port-Maurice, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de St-Léonard, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEDARD (Dolorès) — A Montréal, le 22 août 1968 à l'âge de 29 ans, est décédée Mme Gaston Bédard, née Dolorès Gravel; elle laisse dans le deuil ses enfants: Sylvie, Marcel, Benoit et Chantal; ses parents: M. et Mme Hervé Gravel, sa soeur: Mme Jean Tremblay, (Louise) et son frère Régean; demeurant rue Mousseau. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère et Tomasso Inc.,
8989, rue Hochelaga,
à 1 h 30 pour se rendre à l'église St-Conrad, Ville D'Anjou, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEGIN (Marie-Claude) — Accidentellement à Montréal, le 21 août 1968 à l'âge de 3 ans 7 mois, est décédée Marie-Claude Bégin, enfant de M. et Mme Réjean Bégin (Rénette Martel); demeurant boul. De Maisonneuve. La cérémonie des anges aura lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. H. Benoit,
2102, rue Fullum,
à 2 h 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul ou le service sera célébré à 3 h et de là au cimetière de St-Alexandre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (J.-Alfred) — A Montréal, le 21 août 1968, à l'âge de 72 ans, est décédé M. J.-Alfred Bélanger, époux en 1ères noces de feu Emily Long, et en 2èmes noces de Simonne De Blois. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400, boul. Henri-Bourassa est
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Norbert, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELISLE (Eléonore) — A Montréal, le 21 août 1968 à l'âge de 52 ans est décédée Eléonore Trudeau, épouse de Gérard Bélisle, demeurant à 2038 St-Zotique. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée,
2548, rue Beaubien est,
à 1 h 15 pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 1 h 30 et de là au cimetière de St-Janvier, comté Terrebonne, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BIGRAS (Frère Philippe) — A Montréal, le 22 août 1968, est décédé le frère Ernest Bigras, (frère Philippe); des Frères de St-Gabriel. Exposé au salon de la
Maison St-Louis,
1655 est, boul. Gouin,
Les funérailles auront lieu lundi, le 26 courant, à 9.30 heures à l'église de la Visitation du Sault-au-Récollet. Inhumation à St-Bruno, au cimetière communautaire. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURASSA (Roger) — A Montréal, le 22 août 1968 à l'âge de 43 ans est décédé M. Roger Bourassa, époux de Thérèse Nadeau, demeurant 4272 Berri. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.,
518, rue Rachel est,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOIVIN (Georgette) — A Montréal-Nord, le 20 août 1968, à l'âge de 45 ans, est décédée Mme Maurice Boivin, née Georgette Alarie, demeurant 3924, boul. Gouin. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
11,130, boul. Pie-IX
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BYETTE (John) — A Montréal, le 21 août 1968, à l'âge de 62 ans, est décédé M. John Byette, époux de Marie Vallée, demeurant 39 St-Louis, Maple-Grove. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630, rue Notre-Dame ouest,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Irénée, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARON (Emile) — A Montréal, le 22 août 1968, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Emile Caron, autrefois de la rue Chabot, époux d'Emma Corbeil, demeurant 55 Parc Champlain, St-Hilaire. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants Jeannine (Mme Rolland Trottier), Madeleine (Mme Pierre Mailhot), Mme Gisèle Nadon, Jean-Louis, Pierre, Paul et Michel, ses belles-filles Dorothy, Monique, Hélène, Nicole, ainsi que 10 petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4737, rue Delorimier,
à 8 h. 50, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMPAGNE (Paul) — A Pointe-aux-Trembles, le 21 août 1968, à l'âge de 64 ans est décédé M. Paul Champagne, époux de Thérèse Roussil, demeurant 12,135, rue Victoria, père de Claude et Pierre. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
11,813, rue Notre-Dame est,
Pointe-aux-Trembles,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, de Pointe-aux-Trembles, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Denise) — A Montréal, le 22 août 1968, à l'âge de 20 ans, est décédée Mlle Denise Charbonneau; fille de Denis Charbonneau et de Rolande St-Onge, demeurant à 6624 Lacordaire, elle laisse dans le deuil outre son père et sa mère, son frère Robert, ainsi que ses soeurs: Lucie, Manon, Linda. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
11130, boul Pie-IX,
Montréal-Nord,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer, rue Bellechasse, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs; faites parvenir les dons à la Société canadienne du cancer. •

DECES



Mme Denis Lorion

Nous apprenons le décès de Mme veuve Denis Lorion, née Florida Turner, décédée à Montréal à l'âge de 85 ans.
Elle laisse dans le deuil ses fils et belles-filles: MM et Mmes Donat Lorion (Rolande Trottier), Lucien (Annette Poirier), Léo (Fleurette Perron), Marcel (Eva Houle), Fernand (Rita Therrien); ses filles et gendres: MM. et Mmes Paul-Emile Huot (Aurore), Charles Prince (Lucienne), Armand Lorrain (Alice), plusieurs petits-enfants et autres parents. La dépouille mortelle est exposée au salon T. Sansregret, 3198 est, Ontario, et les funérailles auront lieu samedi, à 10 h. en l'église Ste-Jeanne-d'Arc. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges. •

Nécrologie

Le P. J.-M. Watier

Le Père Jean-Marie Watier, o.s.m., est décédé le 21 août dernier à l'hôpital de Gaspé à l'âge de 71 ans.

Né à Ste-Anne - de - Bellevue, le 29 septembre 1897, après des études secondaires au Collège de Rigaud et philosophiques au Séminaire de



Montréal, il entrait chez les Servites de Marie qui l'envoyaient poursuivre ses études théologiques en Europe où il fut ordonné prêtre en 1928.

De retour au pays, il occupa des charges importantes au sein de sa communauté jusqu'au moment où il fut assigné curé de la paroisse St-Majorique en Gaspésie en 1938.

Tout en demeurant curé, il fut le fondateur du petit sanctuaire dédié à N.-D. des Douleurs qui rayonne sur toute la Gaspésie et au-delà. En 1942, il en est nommé Gardien et le restera jusqu'à sa mort.

Ses funérailles auront lieu samedi le 24 août au Sanctuaire N-D. des Douleurs de Pointe Navarre et l'inhumation se fera sur les terrains du sanctuaire.

Ils volent le cuivre d'un toit

Des voleurs ont monté sur le toit des hangars du Canadien National, près de l'intersection des rues Windsor et de la Montagne, et ont arraché une partie de la toiture en cuivre, s'enfuyant avec un butin évalué à $1,000.

DECES



Pierre Amédée L'ECUYER

M. Pierre Amédée L'Ecuyer, âgé de 38 ans, ingénieur-conseil, est décédé le 21 août 1968 à la suite d'une courte maladie. Il laisse dans le deuil ses parents, M. et Mme Henri L'Ecuyer (Marguerite Sénécal), ses frères Normand, Gilbert et François; ses belles-soeurs Michèle Meunier (Mme Normand L'Ecuyer) et Micheline Masson (Mme Gilbert L'Ecuyer). La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Urgel Bourgie, 400 boulevard Henri-Bourassa est. Le service sera célébré à 10 heures, samedi matin, en l'église Saint-Charles-Garnier, rue Sauvé et, de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs; faites parvenir les dons à la Société canadienne du cancer.

DECES

Mme Denis Lorion

Nous apprenons le décès de Mme veuve Denis Lorion, née Florida Turner, décédée à Montréal à l'âge de 85 ans.
Elle laisse dans le deuil ses fils et belles-filles: MM et Mmes Donat Lorion (Rolande Trottier), Lucien (Annette Poirier), Léo (Fleurette Perron), Marcel (Eva Houle), Fernand (Rita Therrien); ses filles et gendres: MM. et Mmes Paul-Emile Huot (Aurore), Charles Prince (Lucienne), Armand Lorrain (Alice), plusieurs petits-enfants et autres parents. La dépouille mortelle est exposée au salon T. Sansregret, 3198 est, Ontario, et les funérailles auront lieu samedi, à 10 h. en l'église Ste-Jeanne-d'Arc. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges. •

DELAGE (René) — A Verdun, le 21 août 1968 à l'âge de 73 ans, est décédé René Delage, fils de feu Paul-Adélard Delage et de feu Eva Bourassa, frère de Jean-B. Delage, Aimé Delage, Mme Eva Nadeau; demeurant à 3520 Gertrude, Verdun. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise
à 11 h pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 11 h 15 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Thérèse) — A Montréal, le 22 août 1968 à l'âge de 36 ans est décédée Mme Thérèse Aubuchon, épouse de M. Gérald Desjardins, propriétaire de la Quincaillerie Desjardins Ltée, demeurant 233, rue St-Joseph, Mont-Rolland. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
McGuire Inc.
224, rue Lanthier, Mont-Rolland
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 4 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROCHERS (Jean-Baptiste) — A Verdun, le 22 août 1968 à l'âge de 79 ans est décédé M. Jean-Baptiste Desrochers, époux d'Azilda Michaud, demeurant 1066 Valiquette. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551, rue Wellington
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, où le service sera célébré et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DRAINVILLE (Ubald) — A Boucherville, le 22 août 1968, à l'âge de 69 ans, 3 mois, est décédé M. Ubald Drainville, époux de Simone Daigneault, demeurant 611, Antoine-Girouard, Boucherville. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Charron et Tétreault,
angle St-Charles et Delaperrière,
à 2 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Famille de Boucherville, où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFORT (Robert) — Accidentellement à Montréal, le 20 août 1968, à l'âge de 24 ans, est décédé Robert Dufort, époux de Louise Shahin. Il laisse dans le deuil ses parents: M. et Mme Roger Dufort (Jeanne Henrichon), son frère André, sa belle-mère Mme veuve Irène Shahin, et son beau-frère, Richard. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Guigère et Tomasso Inc.,
8989, rue Hochelaga
à 10 h. 30 pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUROCHER (Rosaire) — A Chomedey, le 21 août 1968 à l'âge de 33 ans est décédé M. Rosaire Durocher, époux d'Huguette Couture, demeurant 1302 boul. Jarry, Chomedey. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
F. Brisebois Inc.,
1585, boul. Labelle, Chomedey
à 11 h 15 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Martin, où le service sera célébré à 11 h 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ETHIER (Télesphore) — A Montréal, le 22 août 1968, à l'âge de 77 ans, est décédé Télesphore Ethier, époux de Rose-Anna Tremblay, demeurant 519-1ère avenue, Pointe-aux-Trembles. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
11,630, rue Notre-Dame est,
pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus de Pointe-aux-Trembles, où le service sera célébré, et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

FOUQUET (Yvonne) — A Verdun, le 22 août 1968, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme veuve Louis-Philippe Fouquet, née Yvonne Morin, mère de Mme Richard Grenier (Jacqueline), Mme R. Houle (Claire), demeurant 3873 Joseph, Verdun. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.
512, rue de l'Eglise
pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOISY (J.-Armand) — Subitement à Joliette, le 22 août 1968, à l'âge de 77 ans, est décédé M. J.-Armand Foisy, époux de Lucia Gamache; demeurant à 162 St-Barthélemy sud, Joliette. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire,
Omer Landreville,
674, rue St-Louis,
pour se rendre à la cathédrale de Joliette, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNIER (Adrienne) — A Montréal, le 20 août 1968, à l'âge de 68 ans est décédée Mme veuve Raoul Gagnier, née Adrienne Morin, demeurant 2330 Pierre Tétreault, mère de Jeannette (Mme Camille Thériault), Raymond, Marcel, Rita (Mme Henri Ladouceur), Paulette (Mme Wilfrid Gaudette), Gérard, Rolland, et Huguette (Mme Jean Mireault). Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Langlois,
8628, rue Hochelaga,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Claire, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Maria) — A Laprairie, le 21 août 1968, à l'âge de 65 ans, est décédée Maria Bertrand, épouse de Thomas Gagnon, demeurant 205 St-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Henri Guérin Enrg.,
425, chemin St-Jean,
à 9 h 30, pour se rendre à l'église Nativité, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Joseph) — A Montréal, le 21 août 1968, à l'âge de 66 ans, est décédé Joseph Gauthier, autrefois du quartier Maisonneuve, époux de feu Laurencia Allaire demeurant 5581. Des Marguerites, Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400, boul. Henri-Bourassa est
à 2 h. pour se rendre à l'église Ste-Colette, où le service sera célébré à 2 h. 30 et de là au cimetière de Ste-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GEOFFRION (Normand) — A Montréal, le 21 août 1968, à l'âge de 34 ans, est décédé M. Normand Geoffrion, employé civil (bureau des postes) fils d'Alexandre Geoffrion, et de Thérèse Jodoin, demeurant 2247 Lepailleur. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
7895, rue Notre-Dame est,
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-François-d'Assise, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIRARD (Juliette) — A Verdun, le 21 août 1968, à l'âge de 58 ans 3 mois, est décédée Mme Romuald Girard, née Juliette Moquin, mère de Réjeanne, Romuald, Mme G. Emond (Claudette), Mme W. Lauzon, (Nicole), Claude, Mme R. Houde (Jocelyne; demeurant à 1497, Gladstone, Côte-St-Paul. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Paul, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Zotique, comté Soulanges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUEVREMONT (Germaine) — A Montréal, le 21 août 1968, est décédée Mme veuve Hyacinthe Guèvremont, née Germaine Grignon, mère de Louise (Mme Saturno Gentiletti), Marthe (Mme Jean Poulos), Jean et Marcelle. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coop. de Frais Funéraires
4848, rue Papineau
à midi 30, pour se rendre à l'église St-Pierre de Sorel, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de Sorel, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUILLEMETTE (Joseph) — A Montréal, le 23 août 1968 à l'âge de 63 ans est décédé M. Joseph Guillemette, époux de Germaine Archambault, demeurant 7141 Musset. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3661, rue Jean-Talon est
à 8 h 30, pour se rendre à l'église Ste-Bernadette, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HAMEL, Napoléon (Paul) — A Jacques-Cartier, le 20 août 1968, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Napoléon (Paul) Hamel, époux de Gertrude Bienvenue, demeurant 893, St-Georges, Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu samedi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Ed. Darche & Fils Inc.
527, rue Ste-Hélène, Longueuil
à 11 h 15 pour se rendre à l'église St-Georges de Longueuil, où le service sera célébré à 11 h 30, et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HURTUBISE (Aldéric) — A Verdun, le 22 août 1968, à l'âge de 62 ans, est décédé Aldéric Hurtubise, époux de Marie-Louise David, et père de Mme Raymond Venne (Jeannine), demeurant à 3522, rue Gertrude. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.
512, rue de l'Eglise
à 8 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE (Joseph) — A Montréal, le 22 août 1968, à l'âge de 80 ans 5 mois, est décédé M. Joseph Labelle, époux de feu Bernadette Charland, demeurant 6207, rue Henri-Julien. Père de Roger, Berthe (Mme Auguste Trépanier), Hector, Gérard, Thérèse (Mme Maurice Payant), Lucille (Mme Roger Bouré). Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3675, rue Adam
à 9 h 30 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANDRY (Eva) — A Montréal, le 23 août 1968, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme veuve Lionel Landry, née Eva Perrier, demeurant 1790 Crevier, Ville Saint-Laurent. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630 ouest, rue Notre-Dame
pour se rendre à l'église Saint-Henri, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARIVEE (Marie-Anna) — A LaSalle, le 20 août 1968, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme veuve Armand Larivée, née Marie-Anna Larente. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1345, rue Notre-Dame, Lachine,
à 9 h 40, pour se rendre à l'église St-Nazaire de LaSalle, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC (Marguerite) — A Montréal, le 22 août 1968, à l'âge de 53 ans, est décédée Mme Allen Leblanc, née Marguerite Beauchamp. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin,
835 est, av. Laurier,
pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'ECUYER (Pierre-A.) — A Montréal, le 21 août 1968, à l'âge de 38 ans, est décédé M. Pierre A. L'Ecuyer, ingénieur, fils d'Henri L'Ecuyer et de Marguerite Senécal, demeurant 9940, St-Charles. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400, boul. Henri-Bourassa est
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Charles-Garnier, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT (Raoul) — A Montréal, le 22 août 1968, à l'âge de 77 ans est décédé M. Raoul Legault, époux de Clara Reid, demeurant 8559 Esplanade, père de Mme Jacques Nantel (Jacqueline), Mme Georges Lépine (Paula), Mme Richard Deschamps (Françoise), Maurice, Ubald (Hubert), et François. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie est
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMAY (Thérèse) — A Montréal, le 22 août 1968, à l'âge de 64 ans est décédée Mme veuve Amable Lemay, née Thérèse Gagnon, demeurant 5653 Ladie. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259, boul. Monk,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Paul, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LORION (Florida) — A Montréal, le 21 août 1968, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Denis Lorion, née Florida Turner, demeurant 2112 Valois. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198, rue Ontario est
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN (Simonne) — A Montréal, le 21 août 1968, à l'âge de 51 ans, est décédée Simonne Girard, épouse de René Martin, demeurant 1651, rue Aird, mère de Gisèle, (Mme Gilles Filion), Jean-Guy, Aurel, Francine et Robert. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
4504, rue Ste-Catherine est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Barnabé-Apôtre, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Roxton-Falls, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté vers midi 15. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MCDUFF (Aimé) — A Pointe-aux-Trembles, le 21 août 1968, à l'âge de 73 ans 9 mois, est décédé Aimé Mc Duff, demeurant 1031, 52ème Avenue, Pointe-aux-Trembles, époux de Beatrice Martineau, père de Louise (Mme Roger Dion), son gendre M. Roger Dion, et ses petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
11,813, rue Notre-Dame est,
Pointe-aux

Vaste réforme des lois sociales au Québec

Le ministre de la Famille et du Bien-être social du Québec, M. Jean-Paul Cloutier, a annoncé que le gouvernement de la province s'apprête à réaliser une vaste réforme des lois sociales en même temps qu'une réorganisation de fond en comble de l'administration de ces lois. Voici les principaux points de sa conférence de presse :

- Posant d'abord qu'avant d'élaborer de meilleures lois, il faut s'assurer qu'elles pourront être bien administrées, le ministre a affirmé que la réorganisation administrative aura priorité.
- L'élément principal de cette réorganisation sera la décentralisation et la régionalisation.
- Parmi les priorités le ministre a souligné les besoins à combler des personnes âgées et des enfants défavorisés.
- Une enquête qui a cours depuis quelque temps et qui achève, selon le ministre, révèle des fraudes considérables dans l'octroi des prestations d'assistance sociale.
- Le ministre Cloutier a affirmé que l'amélioration de la condition des assistés sociaux laisse prévoir une augmentation sous peu du coût de la sécurité sociale au Québec.
- Dans le cadre de la réforme de l'assistance sociale, le ministre a annoncé la création d'un Institut de démographie pour la province de Québec. Le soin en est confié au professeur Jacques Henripin, de l'université de Montréal. Cet Institut pourra compter sur la collaboration de l'Institut national de démographie de France.

Le compte rendu de la conférence de presse du ministre Cloutier paraît en page 48.

Un dépotoir qui ferme

—Page 17

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Les Alouettes gagnent!!!

—Page 20

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ Montréal, vendredi 23 août 1968 / saint Philippe Bénizi / 84e année, No 197 / 3 cahiers / 50 pages / Les prévisions météorologiques : nuageux et frais, averses en fin de journée / Min. 50° / Max. 70°

Le président tchécoslovaque est accueilli avec éclat par le Kremlin

Svoboda négocie à Moscou

MOSCOU (UPI, AFP, PA, Reuter) — Le président de la Tchécoslovaquie, M. Ludvik Svoboda, a été accueilli aujourd'hui avec éclat à Moscou où il est venu conférer avec les dirigeants soviétiques pour tenter de trouver une solution à la crise qui a conduit à l'ocupation de son pays.

M. Svoboda, accompagné d'une délégation comprenant six autres personnalités tchécoslovaques, est descendu à l'aéroport de Vnoukovo, réservé aux visiteurs distingués, où il a été salué par la "troïka" dirigeante du Kremlin : MM. Leonide Brejnev, chef du parti communiste soviétique, Alexis Kossyguine, premier ministre, et Nicolas Podgorny, président de l'URSS.

Les trois leaders soviétiques avaient interrompu leurs vacances au début de la semaine pour participer à des consultations finales avant d'ordonner l'invasion de la Tchécoslovaquie par les forces de cinq pays du pacte de Varsovie.

Une unité militaire a rendu les honneurs au président Svoboda, salué en même temps par des salves d'artillerie. Il a également été acclamé par plusieurs délégations de travailleurs à l'aéroport et par la foule qui bordait le parcours jusqu'à Moscou.

On n'a pas précisé avec qui la délégation tchécoslovaque discutera à Moscou, mais M. Svoboda avait déclaré avant son départ de Prague qu'il désirait des entretiens au plus haut échelon.



Le président SVOBODA

Il avait également précisé qu'il allait à Moscou "de son plein gré" et qu'il s'attendait à être de retour à Prague dès

Voir SVOBODA en page 2

Le Canada riposte au veto soviétique

NATIONS UNIES (UPI,AFP) — Immédiatement après que l'URSS eut apposé son veto — son 105e — à une motion de blâme du Conseil de sécurité de l'ONU à l'adresse des auteurs du "coup de Prague", le Canada a immédiatement proposé au secrétaire général U Thant de "nommer et envoyer immédiatement à Prague un représentant spécial qui essaiera d'obtenir la libération, et s'assurera de la sécurité personnelle, des chefs politiques tchécoslovaques détenus, et qui devra soumettre un rapport le plus rapidement possible".

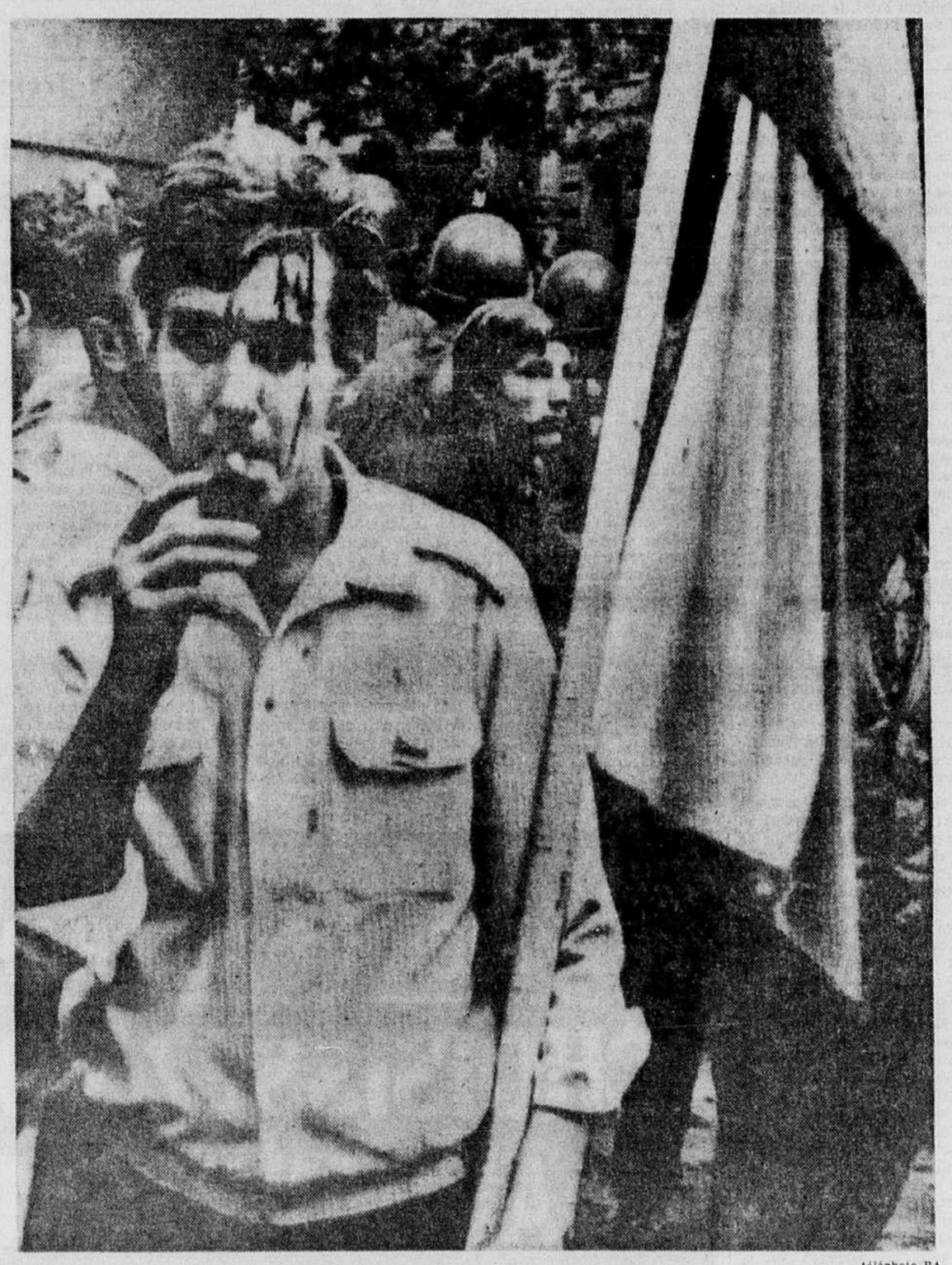
Inscrite à l'agenda aux petites heures ce matin, la motion canadienne sera débattue à la reprise des débats du Conseil, à cinq heures cet après-midi.

Avant qu'intervienne le veto soviétique, le représentant de la Tchécoslovaquie à l'ONU, M. Jan Muzik, avait déclaré au Conseil que "la situation en Tchécoslovaquie ne cesse de s'aggraver en raison de la présence de forces d'occupation".

Malgré leurs efforts les forces d'occupation n'ont pas réussi à imposer leurs représentants au peuple tchécoslovaque, poursuit M. Muzik, qui annonce alors que le ministre des Affaires étrangères de Tchécoslovaquie, M. Jiri Hazek, est en route pour New York où il exposera en détail, probablement vendredi soir, la "situation véritable" en Tchécoslovaquie.

Le représentant du Sénégal, M. Ibrahim Boye, annonce que son pays se porte co-auteur du projet de résolution tendant à condamner l'intervention armée soviétique contre la Tchécoslovaquie en demandant l'évacuation immédiate des forces d'occupation. "Mon gouvernement regrette et condamne l'intervention armée en Tchécoslovaquie qui, malgré le

Voir RIPOSTE en page 2



téléphoto PA

Un jeune Tchécoslovaque dans les rues de Prague, hier, à la suite d'une échauffourée avec les troupes d'occupation.

"Dubcek est mort"

NATIONS-UNIES (Genève) (AFP) — Le bureau de l'agence France Presse au Palais des Nations à Genève a reçu à 16 h. 20 GMT le TELEX suivant :

"S O S
Ici Prague, centre des Amitiés françaises, les Russes attaquent le Centre TELEX. Vous envoyons cet ultime message. Faites suivre à la presse libre de votre pays... Vous confirmons que Dubcek a été tué par les Soviets à Bratislava cette nuit. C'est fini... Ils sont là... Ils enfoncent la porte... Je voulais vous dire que..."

Voir DUBCEK, page 2

Chou En-Lai dénonce vertement la Russie

PEKIN (AFP) — Le premier ministre Chou En-lai a condamné vigoureusement le "crime abominable" perpétré contre le peuple tchécoslovaque par l'Union soviétique.

Dans un discours prononcé à une réception donnée par l'ambassadeur de Roumanie à Pékin, à l'occasion de la fête nationale roumaine, Chou En-lai a déclaré que la "clique des renégats révisionnistes soviétiques dégénerait, depuis longtemps, en social - impérialisme et social-fascisme".

Il a affirmé que la Chine soutenait fermement le peuple tchécoslovaque "dans sa résistance héroïque contre l'occupation militaire soviétique".

Le discours de Chou En-lai, prononcé dans les jardins de l'ambassade de Roumanie, a entraîné le départ des chefs de mission des cinq pays ayant envoyé des troupes en Tchécoslovaquie : les chargés d'affaires d'URSS, de Pologne, de Hongrie et de Bulgarie et l'ambassadeur de RDA.

Autres informations et photos, pages 7 et 36

AUJOURD'HUI

50 étudiants "déplacés" occupent les locaux du collège St-Ignace

Depuis 10 h. hier soir, une cinquantaine d'étudiants occupent le collège Saint-Ignace faute d'avoir reçu de Québec l'assurance qu'ils pourraient continuer d'y suivre leurs cours cette année conformément à ce qui avait été entendu au préalable.

A la suite d'une assemblée général tenue au collège même, hier soir, les étudiants ont décidé d'occuper sur-le-champ l'édifice. Une cinquantaine d'étudiants ont passé la nuit à l'intérieur des murs et paralysent aujourd'hui toute l'administration de l'institution. Les autorités du collège n'ont pas opposé de résistance. Les employés qui sont rentrés à leur travail ce matin n'ont pas accès à leurs bureaux.

On s'attend que d'autres étudiants se joignent à eux cet après-midi puisque 388 étudiants au total sont impliqués dans le conflit.

Il s'agit d'étudiants de 14e et 15e années qui terminent leur cours classique entrepris au collège Saint-Ignace, boulevard Henri-Bourassa. Ils ont été intégrés l'an dernier au CEGEP d'Ahuntsic tout en poursuivant leurs études dans les locaux du collège Saint-Ignace, loués par le CEGEP. Ils ont appris cette semaine que pour des raisons financières on songeait maintenant à ne plus louer les locaux de Saint-Ignace et à les intégrer plutôt à un autre CEGEP, celui du Vieux-Montréal, et à les envoyer au collège Sainte-Marie.

Plus tôt cette semaine, les étudiants ont envoyé un ultimatum au ministère de l'Education, à la Corporation du collège et au CEGEP d'Ahuntsic demandant le statu quo.

Les étudiants se plaignent avant tout de n'avoir pas été consultés.

Ce matin, les étudiants ont envoyé un nouveau télégramme à Québec affirmant en substance que devant l'inertie des autorités, l'occupation du collège était commencée et qu'elle ne cesserait que lorsqu'ils auraient reçu l'assurance de pouvoir continuer leurs études à Saint-Ignace.

Un malentendu

"Je suis informé que plus de 400 étudiants du collège Saint-Ignace, inscrits au niveau des quatorzième et quinzième années, sont menacés de changer de collège et, par surcroît, forcés de suivre ces cours le soir, au collège Sainte-Marie, et ceci, à quinze jours de l'ouverture des cours", écrit de son côté M. Euclide Laliberté, conseiller municipal du district d'Ahuntsic, dans une lettre adressée au ministre québécois de l'Education, M. Jean-Guy Cardinal.

"Cette situation semble résulter d'une mésentente entre un fonctionnaire de votre ministère et les administrateurs chargés de la location des locaux de Saint-Ignace", poursuit M. Laliberté.

Il ajoute également :

"Il est faux de prétendre que la valeur de l'édifice ait été largement acquise par voie de subventions du gouvernement, comme cela a été rapporté dans un quotidien de Montréal.

"Je connais personnellement ceux qui ont préparé le bail de location et leur fais entièrement confiance, car j'ai été membre du bureau de direc-

Voir ETUDIANTS en page 2

- La police crée son escouade anti-émeutes
- Septembre : le capitaine Picard craint le pire

—Page 3



Les foules acclament le pape

Le pape, lors de sa venue sur les terrains du Congrès eucharistique de Bogota, benit l'immense foule des Colombiens et étrangers qui, là comme dans la rue lors de son arrivée, lui a manifesté son attachement sur les terrains du Congrès.

—Nos informations à la page 35

10 ans pour un "pusher"

Le juge André Fabien a condamné à 10 ans de prison un récidiviste trouvé en possession de 52 capsules de narcotiques.

— Page 3

SOMMAIRE

Annonces classées / 31 et 32, 37 à 48
Arts et spectacles / 14 à 17
Bandes dessinées / 30
Calendrier de la Terre des Hommes / 12
Courrier "Que faire ?" / 26
Décès, naissances, etc. / 49
Editorial / 4
Finance / 28 et 29
Horoscope / 13
Informations étrangères / 35 et 36
Les secrets de polichinelle / 26
Mots croisés / 41
"Mot-mystère" / 8
Nouvelles nationales / 19
Radio et télévision / 10 et 11
Sports / 20 à 23, 27 et 33
Tribunaux / 8
Vie dans les parcs / 30
Vie féminine / 24 à 26
Vie mondaine / 25
Votre médecin / 13

EKAC 73

DUBCEK

SUITE DE LA PAGE 1

C'est là que le message prend fin.

Malgré ce bulletin laconique, l'incertitude persiste au sujet du sort fait au secrétaire du parti communiste tchécoslovaque, responsable des réformes qui ont provoqué l'intervention soviétique.

Alors que des sans-filistes amateurs tchécoslovaques, captés en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, annonçaient que M. Dubcek avait été assassiné par les occupants, l'agence de presse yougoslave "Tanyoug" déclarait à Belgrade que des journalistes du quotidien "Prace", un journal tchèque, avaient réussi à recueillir des déclarations de M. Dubcek, "dans un lieu non précisé où il est interné".

Au cours de ces déclarations, M. Dubcek a déclaré traitres trois personnalités tchécoslovaques, MM. Ondra, Svetska et Kolder. Il a également condamné la faction qui s'est formé au sein du Comité central du parti, et a demandé à tous les travailleurs de s'unir pour réclamer le départ des forces d'occupation.

Un radio amateur de Cannock, en Grande-Bretagne, M. John Morris, a capté la nuit dernière un message en morse de Tchécoslovaquie annonçant la mort de M. Dubcek. "Notre président est mort il y a une heure à B...", indiquait le message qui a été subitement interrompu.

Deux sans-filistes de la région de New York ont également capté des messages provenant de Tchécoslovaquie et qui annonçaient la mort du secrétaire du parti.

Tous ces messages n'ont évidemment reçu aucune confirmation officielle.

Entre-temps, à Alexandrie, en Egypte, où il passe ses vacances, un des fils de M. Dubcek, Peter, a déclaré qu'il voulait retourner en Tchécoslovaquie.

"Je refuse tout exil, a-t-il dit, et ne pense qu'à rejoindre ma famille en Tchécoslovaquie.

"Je suis sans nouvelles de ma mère et de mon frère aîné que j'ai laissés à Bratislava, ainsi que de mon frère cadet qui était à Prague avec mon père."

Peter Dubcek compte regagner son pays en septembre à bord du cargo tchécoslovaque "Bojnice" attendu à Alexandrie au début du mois prochain.

Intervention de la mère de Dubcek

La mère de M. Alexandre Dubcek, s'est adressée au commandant des forces soviétiques pour demander la libération de son fils, annonce radio Trencin.

Selon cette même station de radio, le commandant soviétique aurait dit à Mme Dubcek que son fils avait "manqué à la parole donnée à Cierna et Bratislava" et qu'il n'était d'ailleurs pas en état d'arrestation, mais qu'on négociait avec lui.

"Malheureusement, c'est là une affaire de haute politique", aurait ajouté le général soviétique.

SVOBODA

SUITE DE LA PAGE 1

ce soir. Mais on a appris qu'un petit palais à l'intérieur du Kremlin a été mis à sa disposition au cas où il prolongerait son séjour.

Selon Radio-Prague libre, M. Svoboda devait transmettre aux dirigeants soviétiques une formule de "neutralisation de la Tchécoslovaquie" qui aurait été proposée par le comité central du parti tchécoslovaque.

C'est M. Vanek Silhan, à qui le comité central du P.C. tchécoslovaque a accordé les pleins pouvoirs en l'absence de M. Dubcek, premier secrétaire du parti, pour exercer les fonctions de ce dernier, qui aurait fait part de cette décision, d'après Radio-Prague libre. Mais un peu plus tard, une autre radio clandestine, "La radio libre du P.C. de la ville de Prague", a déclaré que M. Silhan avait précisé que la formule de "neutralisation" n'avait pas été retenue par le congrès du P.C. tchécoslovaque. "La neutralité, aurait-il dit, ne garantit pas encore l'intégrité d'un pays, comme l'histoire en a fourni la preuve".

Pendant que M. Svoboda se rendait à Moscou, la population de la capitale tchèque déclenchait une grève générale d'une heure qui a paralysé la ville. La grève avait pour but de protester contre l'occupation de la Tchécoslovaquie et l'emprisonnement des leaders "libéraux".

Dans une émission de la radio libre, M. Svoboda a expliqué qu'il avait décidé d'aller à Moscou "de son plein gré" parce que les discussions avec les commandants des forces d'occupation n'ont donné aucun résultat.

Réception solennelle

"J'ai demandé à rencontrer les plus hauts représentants de l'Union soviétique, a-t-il dit, ajoutant qu'il espérait être de retour à Prague ce soir. Il a demandé à la nation de lui faire confiance, affirmant qu'il était décidé à ne pas endosser de gouvernement "collaborateur".

M. Svoboda est accompagnée d'une délégation comprenant six autres personnalités tchécoslovaques. Ce sont le ministre de la Défense Martin Dzur, Gustav Husak et Jan Piller, deux membres du praesidium tchécoslovaque, Vasil Bilak, leader communiste de Slovaquie, Alois Indra, l'un des secrétaires du parti, et le ministre de la Justice Bohuslav Kucera.

La composition de la délégation tchécoslovaque semble indiquer que le général Svoboda n'a pas voulu se prêter à aucune solution d'où les progressistes, partisans de M. Dubcek, seraient complètement écartés. L'on peut présumer qu'il posera comme condition préalable à toute négociation la libération des dirigeants arrêtés par l'occupant. En même temps, elle indique que les dirigeants soviétiques, devant l'ampleur de la résistance nationale déclenchée par l'intervention des "cinq", se voient obligés de composer avec des éléments dont la mise à l'écart définitive était l'objectif numéro un de l'intervention.

Le sort de Dubcek

L'attitude de M. Svoboda s'inspire des décisions prises par l'Assemblée générale et le congrès extraordinaire du parti communiste tchécoslovaque, qui siègent à Prague. Ces deux instances ont renouvelé à une majorité écrasante leur soutien à l'équipe libérale de M. Dubcek, réclamé la libération des dirigeants internés et le départ des troupes d'occupation étrangères.

Les adversaires de Dubcek auraient tenté de tenir un congrès "croupion" à l'hôtel Praha, mercredi, mais une trentaine seulement de membres du parti se seraient présentés. Et même ces délégués auraient refusé de se plier aux exigences soviétiques et de mettre fin à la "réforme" entreprise depuis janvier.

Peu avant l'annonce du départ de M. Svoboda pour Moscou, une édition clantestine du journal syndical "Prace" publiait un message qu'il disait venir de M. Dubsek, "prisonnier des Soviétiques". Dans ce message, qui aurait été passé en contrebande, M. Dubcek dénoncerait les "collaborateurs" Kolder Drahomir et autres "traitres" et demanderait à tous les travailleurs de s'unir pour réclamer le départ immédiat des forces d'occupation.

Cependant, les rapports captés par des radios amateurs et selon lesquels M. Dubcek aurait été assassiné demeurent toujours sans aucune confirmation officielle ou officieuse.

Dans l'intervalle, l'URSS et ses quatre alliés qui ont envoyé des troupes en Tchécoslovaquie ont lancé aujourd'hui un appel au peuple tchécoslovaque sollicitant son aide en vue de renverser "les forces contre-révolutionnaires". L'appel a été lancé sur les ondes de Radio Moscou peu avant l'arrivée de M. Svoboda.

A Prague, pour la première journée depuis l'invation, un calme relatif régnait dans les rues. Mais les radios et les feuilles clandestines continuaient à défier les envahisseurs et à dénoncer "les collaborateurs" qu'elles accusent de se plier aux exigences de Moscou.

D'après l'une de ces stations de radio, M. Svoboda a résisté fermement aux demandes du commandant des forces d'occupation, le général Pavlovsky. Celui-ci aurait tenté d'obtenir la signature du président à une nouvelle liste ministérielle contenant les noms de personnalités qu'on qualifie généralement de "traitres".

M. Leopold Hofman, directeur du comité de la défense et de la sécurité de l'Assemblée nationale, toujours en session, a exhorté les officiers du ministère de l'Intérieur à faire fi des ordres du commandement soviétique d'arrêter certaines personnalités tchécoslovaques.

En effet, les Soviétiques auraient présenté au ministère de l'Intérieur une longue liste de noms de politiciens, écrivains, intellectuels et de leaders industriels devant être arrêtés. Une station de radio clandestine de Prague a diffusé ce matin un appel aux fonctionnaires leur demandant de "n'exécuter cet ordre sous aucun prétexte".

On a confirmé d'autre part que le ministre de l'Intérieur, M. Josef Pavel, avait été lui-même arrêté.

Tandis que les Tchécoslovaques se préparaient ce matin à la grève générale, les véhicules blindés soviétiques continuaient de patrouiller les rues et ordonnaient aux conducteurs d'enlever les drapeaux de leurs automobiles, camions et autobus. Quand les conducteurs refusaient, ils étaient emmenés sous garde armée.

Par ailleurs, Radio-Prague libre a annoncé que "le nouveau comité central élu par le 14e Congrès extraordinaire, réuni tard dans la nuit du 22 août à sa première session, a élu son praesidium". M. Dubcek a été élu à l'unanimité au poste de premier secrétaire du comité central. Le Plenum a élu M. Venik Silhan au poste de secrétaire et l'a chargé de la direction du parti pendant l'absence du premier secrétaire Dubcek. Le Plenum du comité central a, en outre, décidé des mesures politiques et administratives destinées à la solution de la grave situation politique actuelle. Il a enfin invité les organisations du parti à tous les échelons à suivre les directives de ce seul comité central légal. Lors de l'élection des 150 membres du nouveau comité central, ce sont M. Alexandre Dubcek, le général Ludvik Svoboda, président de la République, et MM. Cestmir Cisar et Martin Vaculik qui ont obtenu le plus grand nombre de suffrages. Le général Svoboda aurait déclaré mercredi soir: "Je ne donnerai pas mon accord à l'investiture d'un nouveau gouvernement".

On signale d'autre part que des résolutions demandant au président de la République de déclarer la Tchécoslovaquie "Etat neutre" et d'informer l'ONU de cette décision se multiplient parmi les innombrables déclarations et appels provenant de tous les milieux et diffusés toute la journée par la radio tchécoslovaque libre.

Malgré le calme impressionnant des Pragois, qui voulaient à tout prix éviter le pire, un climat de malaise régnait hier dans la capitale tchécoslovaque et la tension était accentuée par les rumeurs d'état de siège qui circulaient. Les appels répétés de la radio, qui dénonçait les dangers de "provocations", ont été entendus et respectés avec une discipline étonnante.

Alors que Prague, sous la pluie qui tombait presque sans arrêt, donnait une impression de tristesse et d'abandon, la campagne de tracts battait son plein. Tous les journaux, devenus clandestins, publiaient des feuilles imprimées ronéotypées, essayant de faire le bilan de l'actualité locale. Tous sont unanimes sur un point: l'attachement sans défaillance à M. Dubcek et à son équipe. Tous se réjouissent également de la possibilité offerte à M. Hajek, ministre des Affaires étrangères, de se faire entendre devant l'ONU.

Après Prague, Bratislava et Kosice, le couvre-feu a été décrété hier soir à Presov (Slovaquie du Nord), a annoncé Radio-Prague libre. Mais, malgré l'occupation militaire soviétique, la voix de la Tchécoslovaquie continue à se faire entendre sans interruption. Radio-Tchécoslovaquie, spécialisée dans les émissions sur ondes courtes et dont la station est située à une vingtaine de milles au nord-est de la capitale, possède 12 émetteurs. Cette station, dont l'activité n'a pas jusqu'ici été menacée ou interrompue par les troupes d'occupation, assure le relais des cinq stations ou des moyennes de Prague, Melnik, Uherske Hradiste, Bratislava et Ostrava dans la mesure où leurs émissions n'ont pas été interdites.

Le Biafra évacue son centre administratif

PORT HARCOURT (AFP) — Aba, le centre administratif du Biafra a été évacué et abandonné par tous ses habitants civils et militaires. La télévision biafraise n'émet plus. Ces informations ont été recueillies par l'envoyé spécial de l'AFP sur le "front" d'Asa, localité située au coeur du territoire biafrais à onze milles au sud d'Aba où les "marines" du colonel Adekunle ont installé leur PC de campagne.

On apprend de source bien informée que le comité international de la Croix-Rouge a repris ses vols vers le Biafra au départ de Santa Isabel (Fernando Po), à raison de deux vols par nuit. L'appareil utilisé est un "DC-6" de la compagnie Balair, immobilisé au sol sur ordre du C.I.C.R. depuis deux semaines après qu'il eut été pris sous le feu des batteries de D.C.A. nigérianes.

Attention aux quêtes à domicile en faveur du Biafra

TORONTO (PC) — Les Canadiens, notamment ceux qui demeurent dans les grandes villes, devraient dénoncer à la police toute personne qui fait du porte à porte en prétendant recueillir des dons pour l'aide au Biafra.

C'est ce que déclarait hier de Dr Fred Douglas, président suppléant du Nigeria-Biafra Relief Fund of Canada, dont l'organisation a décidé de ne pas faire de porte-à-porte.

Il a précisé que tout don à cette organisation devrait parvenir au Fonds par l'entremise d'oeuvres paroissiales ou encore d'autres organisations comme la Croix rouge canadienne, le Canadian Save the Children Fund, le comité canadien de l'UNICEF ou Oxfam of Canada.

RIPOSTE

SUITE DE LA PAGE 1

pacte de Varsovie, constitue une ingérence dans les affaires intérieures de la Tchécoslovaquie qu'aucune agression extérieure ne menaçait".

Le représentant de la Hongrie, M. Josef Tardos, stigmatise ensuite la "politique revanchiste" de la République fédérale allemande et "sa collusion avec les réactionnaires tchécoslovaques".

Avec l'assistance du représentant de la Bulgarie, M. Milko Tarabanov, le représentant de l'Union soviétique, M. Jacob Malik, cherche à obtenir un ajournement du débat. Le représentant des Etats-Unis, M. George Ball intervient pour affirmer que le Conseil se trouve en présence "de manoeuvres dilatoires éhontées". M. Ball demande que les débats se poursuivent et qu'un vote intervienne au cours de la séance.

Sur un ton acerbe, M. George Ball déclare ensuite que l'Union soviétique cherche, avec difficulté, à "ramasser" un certain nombre de "traitres", de "pantins politiques" et de "tares de deuxième ordre" pour former un gouvernement tchécoslovaque avant que le Conseil de sécurité ne puisse se prononcer. "C'est tout juste si, pour gagner du temps, le représentant soviétique ne nous donne pas lecture de l'annuaire téléphonique de Moscou", dit encore le représentant des Etats-Unis qui insiste pour un vote immédiat.

Le représentant de l'URSS, M. Jacob Malik, prend à partie M. Ball en lui faisant remarquer qu'il se trouvait au Conseil de sécurité et non pas dans sa banque où il peut donner ses ordres. Le représentant soviétique conseille à son collègue américain de "baisser de ton" car la culpabilité des Etats-Unis dans la guerre du Vietnam est trop accablante pour permettre à leurs représentants de donner des conseils en matière de moralité internationale.

A l'issue de la séance du Conseil de sécurité d'hier matin sur la crise tchécoslovaque, le sentiment s'est répandu dans les milieux diplomatiques de l'ONU qu'une sorte de course contre la montre est engagée entre d'une part l'Union soviétique et ceux qui soutiennent sa position et, d'autre part, les co-auteurs du projet de résolution condamnant le coup de force soviétique.

Les premiers voudraient que les débats du Conseil soient suspendus ou retardés jusqu'au moment — que l'on croit imminent — où un gouvernement tchécoslovaque dévoué aux envahisseurs pourrait être constitué à Prague. Un tel gouvernement pourrait envoyer en toute hâte à New York un représentant — par exemple un nouveau ministre des Affaires étrangères — pour récuser le Conseil de sécurité et confirmer la thèse de l'invasion fraternelle sur la demande des socialistes tchécoslovaques authentiques.

C'est ainsi que l'on explique l'insistance des représentants de l'Algérie, de la Hongrie et de l'URSS pour qu'aucune date ne soit fixée pour la suite des débats.

Les autres, bien que conscients de la possibilité pour l'URSS de pulvériser toute l'affaire par un veto, voudraient évidemment que le Conseil de sécurité prononce d'urgence la condamnation de l'invasion soviétique.

33e greffe du coeur

PALO ALTO, Californie (PC) — Un commis des Postes, à sa retraite, est devenu aujourd'hui le 33e receveur d'un coeur neuf. Les médecins du centre médical, de l'université de Stanford lui ont greffé le coeur d'un jeune "marine" américain mort des suites d'un accident routier survenu le 14 août.

Aucun bulletin de santé n'a été publié à la suite de l'opération qui a duré quatre heures et demie.

Le receveur, Leonard Drake, 43 ans, était atteint de troubles cardiaques depuis 12 ans et il avait été amené à cet hôpital en juin dernier après que les médecins eurent convenu que seule une greffe pouvait lui sauver la vie. Il est marié et père de deux enfants, Vicki, 11 ans, et Jimmy, 10 ans.

Les autorités médicales ont révélé que le capitaine Larry B. Smith, 20 ans, avait subi des lésions mortelles au cerveau au cours d'un accident récent. Il était alors en visite chez ses parents avant de quitter pour le Vietnam.

ETUDIANTS

SUITE DE LA PAGE 1

tion du collège Saint-Ignace en même temps que ces experts.

Les syndicats étudiants des CEGEP Lionel-Groulx, Maisonneuve et Vieux-Montréal ont donné leur appui aux étudiants du collège Saint-Ignace dans toutes leurs revendications.

"La participation directe des étudiants à tous les paliers demeure un objectif à court terme pour le milieu étudiant, affirme un communiqué. Nous refusons d'être des marionnettes aux mains d'un gouvernement aveugle et impuissant. L'absence complète d'une véritable planification au niveau de l'enseignement collégial, au niveau des universités, qui demeure le symbole du régime duplessiste, ainsi qu'au niveau de la formation des maitres, la grande noirceur et l'incohérence qui règne dans la réforme pédagogique, la situation matérielle et psychologique inhumaine dans laquelle les étudiants vivent quotidiennement, tout cela invite le milieu étudiant à une contestation globale de la société par le bien d'un système d'éducation conçu en terme de rentabilité économique d'un système d'éducation qui reflète la mentalité de notre société. La force de contestation du milieu étudiant dans un système où nous sommes considérés comme des assistés sociaux improductifs ne pourra plus être une simple théorie."

le TEMPS qu'il fera

Frais d'abord, puis chaud

Un front chaud, qui devait traverser la région métropolitaine cet après-midi, est demeuré stationnaire au-dessus des Grands-Lacs. Toutefois, les météorologistes entrevoient son déplacement et s'attendent qu'il passera probablement en fin de journée, demain.

Aujourd'hui, le temps devait être généralement ensoleillé et frais, avec un maximum dépassant difficilement les 70 degrés. Le temps se couvrira en fin de journée et un minimum de 55 est prévu pour la nuit prochaine.

Demain le temps sera généralement nuageux et des averses ou orages dispersés sont prévus. Si le front chaud atteint la métropole, le thermomètre pourrait grimper jusqu'à 80 degrés.

Dimanche sera une journée idéale pour la plage. Notre région sera située dans l'air chaud et le degré d'humidité sera très élevé. Un maximum de 80 degrés devrait être atteint. Toutefois, il subsiste des risques d'orage.

Il y a 22 ans, le 23 août 1948, les torses nus et les boissons glacées étaient à la mode alors que le thermomètre atteignait le record de tous les temps avec un 96 degrés. Ce record est partagé avec le 14 août 1944 et le 22 juillet 1955, qui ont également connu des températures de 96 degrés.

MAXIMUM AUJOURD'HUI: 70
MINIMUM
LA NUIT PROCHAINE: 55

Prévisions officielles émises par le bureau météorologique de Montréal:

Régions de Montréal et d'Ottawa: Clair avec quelques périodes nuageuses suivies de nébulosité croissante en fin de journée, possibilité d'une averse ou d'un orage cet après-midi ou ce soir. Samedi nuageux avec averses occasionnelles ou orages. Un peu plus chaud. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Montraél et Ottawa, 70 et 55.

Régions de l'Abitibi et Pontiac-Témiscamingue: nuageux avec quelques averses ou orages aujourd'hui et samedi. Frais. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Val-d'Or, Rouyn-Noranda et Témiscamingue, 65 et 55.

Régions de Québec, Cantons de l'Est et St-Maurice: clair avec nébulosité croissante et avec possibilité d'une averse en fin de journée. Samedi nuageux avec quelques averses ou orages. Frais aujourd'hui. Plus chaud samedi. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Québec, 70 et 50. Sherbrooke, 70 et 45, La Tuque, 65 et 45.

Région des Laurentides: Nuageux avec périodes ensoleillées aujourd'hui possibilité d'une averse ou orage cet après-midi ou ce soir. Samedi nuageux avec averses occasionnelles ou orages. Un peu plus chaud. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Ste-Agathe: 70 et 50.

Régions du Lac St-Jean, Baie-Comeau et Rimouski: Ensoleillé devenant nuageux en fin de journée. Samedi nuageux avec possibilité d'averses ou d'orages. Frais. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Chicoutimi, Baie-Comeau, Mont-Joli et Rivière-du-Loup, 65 et 45.

Une idée de Jean-Noël Tremblay

Une enquête type BAEQ pour le Lac-Saint-Jean

CHICOUTIMI (PC) — Si le gouvernement provincial approuve le projet lancé par le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Jean-Noël Tremblay, la région du Saguenay-Lac-St-Jean sera l'objet d'une vaste enquête d'ordre socio-économique, semblable à celle effectuée par la BAEQ dans le Bas St-Laurent et la Gaspésie.

M. Tremblay, qui a annoncé la nouvelle à l'occasion de l'ouverture de la 48e Exposition annuelle régionale de Chicoutimi, a précisé que cette vaste enquête, ajoutée aux travaux déjà entrepris par le Conseil économique régional, devrait aboutir à l'application d'un programme d'expansion économique dans la région

Le ministre a toutefois refusé d'élaborer d'avantage le projet aux journalistes qui l'ont questionné à l'issue de son allocution.

On sait que l'enquête du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec — BAEQ — et la réalisation de la première phase du plan ont nécessité des investissements de près de $250,000,000 dans le cadre d'un programme à frais partagés entre les gouvernements fédéral et provincial.

VILLE DE MONTREAL

TAXE VOLONTAIRE

N'OUBLIEZ PAS !

POSTEZ AUJOURD'HUI

Votre taxe volontaire de ce mois ($2.00) payable à la Ville de Montréal.

Le rôle de ce mois se termine le 31 août.

$150,000 en lingots d'argent chaque mois.

Utilisez votre formule ou celle-ci :

Nom .....
(en lettres moulées)

Adresse .....

Ville .....

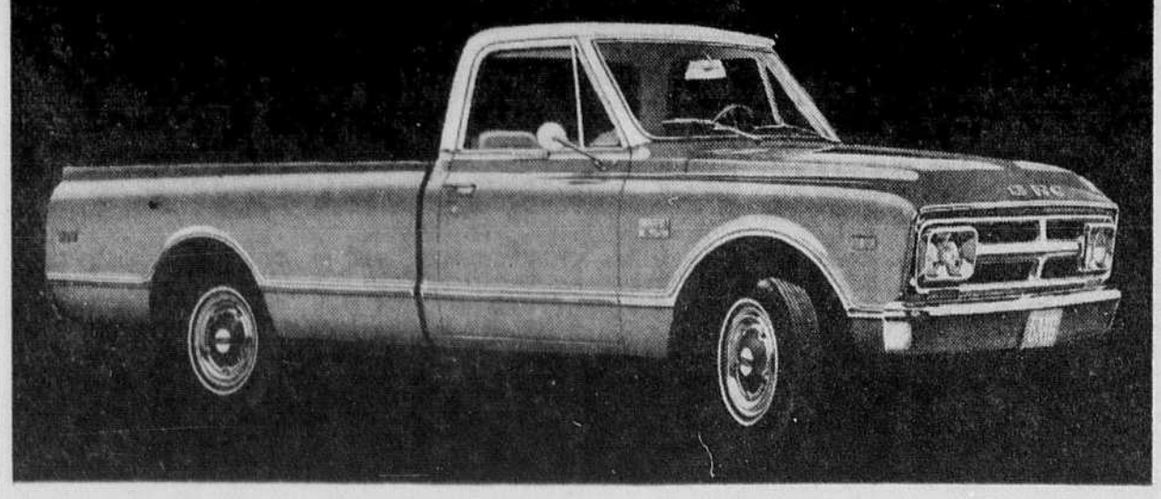
Tél..... $2.00 — Taxe volontaire

POSTEZ AUJOURD'HUI :

HOTEL DE VILLE, C.P. 9999, MONTREAL

"PICK-UP AU CHOIX"

CHOISISSEZ VOTRE AUBAINE GMC



• Offrez-vous en ce moment un camion GMC modèle 68, à des conditions sensationnelles. Un camion de l'année à un prix d'aubaine.
• Et pourquoi? Mais parce que nous voulons écouler notre stock 68 rapidement. Le choix est magnifique. Choisissez le vôtre. Vous ne roulerez jamais à si bon prix.

CAMIONS GMC
La marque qui fait toute la différence

"Voyez le concessionnaire de camions GMC de votre localité."

G-46BAF

GMC TRUCK RETAIL BRANCH, 5825, chemin Côte-de-Liesse, 342-1680
ROCHELEAU AUTOMOBILE LTEE, 11251 est, rue Notre-Dame, 645-1651
SANGUINET AUTOMOBILE LTEE, 1965, rue La Fontaine, 524-3761
WILHELMY AUTOMOBILES LTEE, 4833, boul. St-Laurent, 288-0186
HARLAND AUTOMOBILE LTEE, 955, boul. Montréal - Toronto Rond-Point de Dorval 631-2051
JARRY AUTOMOBILE INC., 1068, boul. des Laurentides Ville de Laval 669-2681
OMER BARRE VERDUN LIMITEE, 5987, avenue Verdun, Verdun, 768-2551
VAILLANCOURT PONTIAC BUICK LTEE., 375, boul. Labelle, Chomedey, 681-2533
ABIAS PEPIN AUTOMOBILES LTEE, 155 ouest, rue St-Charles, Longueuil, 674-4924
GOHIER AUTOMOBILES LTEE, 333 est, rue Jarry, Montréal 38, 376-8465
BOULEVARD PONTIAC BUICK LTEE, 7085, boul. St-Laurent, 279-7321
MID-TOWN MOTORS LIMITED, 1395 ouest, boul. Dorchester, 866-9961
MONTREAL BUICK LTD, 4026 ouest, rue Ste-Catherine, 937-6342
GRANT HAMILTON PONTIAC-BUICK LTD, 3500 ouest, rue Jean-Talon, 735-3792

ATTENTION PROPRIÉTAIRES

DE MAISON DE BOIS, PAPIER-BRIQUE OU CHALET

REHAUSSEZ LA BEAUTE ET LA VALEUR DE VOTRE MAISON



Fini l'entretien avec le revêtement d'aluminium Choix de 8 couleurs 49¢ Pied carré

• MURS • CORNICHES • FASCIA • GOUTTIERES

Choix de : AUVENTS, PATIOS, PIERRES, BRIQUES

TERMES FACILES AUX TAUX BANCAIRES

EN SPECIAL PORTE 2" $69.00 avec accessoires FENETRE $19.00 à 3 rainures avec moustiquaire

Garantie de 25 ans Approbation SCHL No 4037

LE CENTRE D'ALUMINIUM FLEURY INC.

Prop. A. CROTEAU et A. LAROCQUE

305 ouest, FLEURY — Tél. : 384-8850

Nous vous invitons à venir visiter notre salle de montre. Ouvert tous les jours jusqu'à 8 hres

DUBCEK

SUITE DE LA PAGE 1

C'est là que le message prend fin.

Malgré ce bulletin laconique, l'incertitude persiste au sujet du sort fait au secrétaire du parti communiste tchécoslovaque, responsable des réformes qui ont provoqué l'intervention soviétique.

Alors que des sans-filistes amateurs tchécoslovaques, captés en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, annonçaient que M. Dubcek avait été assassiné par les occupants, l'agence de presse yougoslave "Tanyoug" déclarait à Belgrade que des journalistes du quotidien "Prace", un journal tchèque, avaient réussi à recueillir des déclarations de M. Dubcek, "dans un lieu non précisé où il est interné".

Au cours de ces déclarations, M. Dubcek a déclaré traîtres trois personnalités tchécoslovaques, MM. Ondra, Svetska et Kolder. Il a également condamné la faction qui s'est formé au sein du Comité central du parti, et a demandé à tous les travailleurs de s'unir pour réclamer le départ des forces d'occupation.

Un radio amateur de Cannock, en Grande-Bretagne, M. John Morris, a capté la nuit dernière un message en morse de Tchécoslovaquie annonçant la mort de M. Dubcek. "Notre président est mort il y a une heure à B...", indiquait le message qui a été subitement interrompu.

Deux sans-filistes de la région de New York ont également capté des messages provenant de Tchécoslovaquie et qui annonçaient la mort du secrétaire du parti.

Tous ces messages n'ont évidemment reçu aucune confirmation officielle.

Entre-temps, à Alexandrie, en Egypte, où il passe ses vacances, un des fils de M. Dubcek, Peter, a déclaré qu'il voulait retourner en Tchécoslovaquie.

"Je refuse tout exil, a-t-il dit, et ne pense qu'à rejoindre ma famille en Tchécoslovaquie.

"Je suis sans nouvelles de ma mère et de mon frère aîné que j'ai laissés à Bratislava, ainsi que de mon frère cadet qui était à Prague avec mon père."

Peter Dubcek compte regagner son pays en septembre à bord du cargo tchécoslovaque "Bojnice" attendu à Alexandrie au début du mois prochain.

Intervention de la mère de Dubcek

La mère de M. Alexandre Dubcek, s'est adressée au commandant des forces soviétiques pour demander la libération de son fils, annonce radio Trencin.

Selon cette même station de radio, le commandant soviétique aurait dit à Mme Dubcek que son fils avait "manqué à la parole donnée à Cierna et Bratislava" et qu'il n'était d'ailleurs pas en état d'arrestation, mais qu'on négociait avec lui.

"Malheureusement, c'est là une affaire de haute politique", aurait ajouté le général soviétique.

SVOBODA

SUITE DE LA PAGE 1

ce soir. Mais on a appris qu'un petit palais à l'intérieur du Kremlin a été mis à sa disposition au cas où il prolongerait son séjour.

Selon Radio-Prague libre, M. Svoboda devait transmettre aux dirigeants soviétiques une formule de "neutralisation de la Tchécoslovaquie" qui aurait été proposée par le comité central du parti tchécoslovaque.

C'est M. Vanek Silhan, à qui le comité central du P.C. tchécoslovaque a accordé les pleins pouvoirs en l'absence de M. Dubcek, premier secrétaire du parti, pour exercer les fonctions de ce dernier, qui aurait fait part de cette décision, d'après Radio-Prague libre. Mais un peu plus tard, une autre radio clandestine, "La radio libre du P.C. de la ville de Prague", a déclaré que M. Silhan avait précisé que la formule de "neutralisation" n'avait pas été retenue par le congrès du P.C. tchécoslovaque. "La neutralité, aurait-il dit, ne garantit pas encore l'intégrité d'un pays, comme l'histoire en a fourni la preuve".

Pendant que M. Svoboda se rendait à Moscou, la population de la capitale tchèque déclenchait une grève générale d'une heure qui a paralysé la ville. La grève avait pour but de protester contre l'occupation de la Tchécoslovaquie et l'emprisonnement des leaders "libéraux".

Dans une émission de la radio libre, M. Svoboda a expliqué qu'il avait décidé d'aller à Moscou "de son plein gré" parce que les discussions avec les commandants des forces d'occupation n'ont donné aucun résultat.

Réception solennelle

"J'ai demandé à rencontrer les plus hauts représentants de l'Union soviétique, a-t-il dit, ajoutant qu'il espérait être de retour à Prague ce soir. Il a demandé à la nation de lui faire confiance, affirmant qu'il était décidé à ne pas endosser de gouvernement "collaborateur".

M. Svoboda est accompagnée d'une délégation comprenant six autres personnalités tchécoslovaques. Ce sont le ministre de la Défense Martin Dzur, Gustav Husak et Jan Piller, deux membres du praesidium tchécoslovaque, Vasil Bilak, leader communiste de Slovaquie, Alois Indra, l'un des secrétaires du parti, et le ministre de la Justice Bohuslav Kucera.

La composition de la délégation tchécoslovaque semble indiquer que le général Svoboda n'a pas voulu se prêter à aucune solution d'où les progressistes, partisans de M. Dubcek, seraient complètement écartés. L'on peut présumer qu'il posera comme condition préalable à toute négociation la libération des dirigeants arrêtés par l'occupant. En même temps, elle indique que les dirigeants soviétiques, devant l'ampleur de la résistance nationale déclenchée par l'intervention des "cinq", se voient obligés de composer avec des éléments dont la mise à l'écart définitive était l'objectif numéro un de l'intervention.

Le sort de Dubcek

L'attitude de M. Svoboda s'inspire des décisions prises par l'Assemblée générale et le congrès extraordinaire du parti communiste tchécoslovaque, qui siègent à Prague. Ces deux instances ont renouvelé à une majorité écrasante leur soutien à l'équipe libérale de M. Dubcek, réclamé la libération des dirigeants internés et le départ des troupes d'occupation étrangères.

Les adversaires de Dubcek auraient tenté de tenir un congrès "croupion" à l'hôtel Praha, mercredi, mais une trentaine seulement de membres du parti se seraient présentés. Et même ces délégués auraient refusé de se plier aux exigences soviétiques et de mettre fin à la "réforme" entreprise depuis janvier.

Peu avant l'annonce du départ de M. Svoboda pour Moscou, une édition clantestine du journal syndical "Prace" publiait un message qu'il disait venir de M. Dubsek, "prisonnier des Soviétiques". Dans ce message, qui aurait été passé en contrebande, M. Dubcek dénoncerait les "collaborateurs" Kolder Drahomir et autres "traîtres" et demanderait à tous les travailleurs de s'unir pour réclamer le départ immédiat des forces d'occupation.

Cependant, les rapports captés par des radios amateurs et selon lesquels M. Dubcek aurait été assassiné demeurent toujours sans aucune confirmation officielle ou officieuse.

Dans l'intervalle, l'URSS et ses quatre alliés qui ont envoyé des troupes en Tchécoslovaquie ont lancé aujourd'hui un appel au peuple tchécoslovaque sollicitant son aide en vue de renverser "les forces contre-révolutionnaires". L'appel a été lancé sur les ondes de Radio Moscou peu avant l'arrivée de M. Svoboda.

A Prague, pour la première journée depuis l'invation, un calme relatif régnait dans les rues. Mais les radios et les feuilles clandestines continuaient à défier les envahisseurs et à dénoncer "les collaborateurs" qu'elles accusent de se plier aux exigences de Moscou.

D'après l'une de ces stations de radio, M. Svoboda a résisté fermement aux demandes du commandant des forces d'occupation, le général Pavlovsky. Celui-ci aurait tenté d'obtenir la signature du président à une nouvelle liste ministérielle contenant les noms de personnalités qu'on qualifie généralement de "traîtres".

M. Leopold Hofman, directeur du comité de la défense et de la sécurité de l'Assemblée nationale, toujours en session, a exhorté les officiers du ministère de l'Intérieur à faire fi des ordres du commandement soviétique d'arrêter certaines personnalités tchécoslovaques.

En effet, les Soviétiques auraient présenté au ministère de l'Intérieur une longue liste de noms de politiciens, écrivains, intellectuels et de leaders industriels devant être arrêtés. Une station de radio clandestine de Prague a diffusé ce matin un appel aux fonctionnaires leur demandant de "n'exécuter cet ordre sous aucun prétexte".

On a confirmé d'autre part que le ministre de l'Intérieur, M. Josef Pavel, avait été lui-même arrêté.

Tandis que les Tchécoslovaques se préparaient ce matin à la grève générale, les véhicules blindés soviétiques continuaient de patrouiller les rues et ordonnaient aux conducteurs d'enlever les drapeaux de leurs automobiles, camions et autobus. Quand les conducteurs refusaient, ils étaient emmenés sous garde armée.

Par ailleurs, Radio-Prague libre a annoncé que "le nouveau comité central élu par le 14e Congrès extraordinaire, réuni tard dans la nuit du 22 août à sa première session, a élu son praesidium". M. Dubcek a été élu à l'unanimité au poste de premier secrétaire du comité central. Le Plenum a élu M. Venik Silhan au poste de secrétaire et l'a chargé de la direction du parti pendant l'absence du premier secrétaire Dubcek. Le Plenum du comité central a, en outre, décidé des mesures politiques et administratives destinées à la solution de la grave situation politique actuelle. Il a enfin invité les organisations du parti à tous les échelons à suivre les directives de ce seul comité central légal. Lors de l'élection des 150 membres du nouveau comité central, ce sont M. Alexandre Dubcek, le général Ludvik Svoboda, président de la République, et MM. Cestmir Cisar et Martin Vaculik qui ont obtenu le plus grand nombre de suffrages. Le général Svoboda aurait déclaré mercredi soir: "Je ne donnerai pas mon accord à l'investiture d'un nouveau gouvernement".

On signale d'autre part que des résolutions demandant au président de la République de déclarer la Tchécoslovaquie "Etat neutre" et d'informer l'ONU de cette décision se multiplient parmi les innombrables déclarations et appels provenant de tous les milieux et diffusés toute la journée par la radio tchécoslovaque libre.

Malgré le calme impressionnant des Pragois, qui voulaient à tout prix éviter le pire, un climat de malaise régnait hier dans la capitale tchécoslovaque et la tension était accentuée par les rumeurs d'état de siège qui circulaient. Les appels répétés de la radio, qui dénonçait les dangers de "provocations", ont été entendus et respectés avec une discipline étonnante.

Alors que Prague, sous la pluie qui tombait presque sans arrêt, donnait une impression de tristesse et d'abandon, la campagne de tracts battait son plein. Tous les journaux, devenus clandestins, publiaient des feuilles imprimées ronéotypées, essayant de faire le bilan de l'actualité locale. Tous sont unanimes sur un point: l'attachement sans défaillance à M. Dubcek et à son équipe. Tous se réjouissent également de la possibilité offerte à M. Hajek, ministre des Affaires étrangères, de se faire entendre devant l'ONU.

Après Prague, Bratislava et Kosice, le couvre-feu a été décrété hier soir à Presov (Slovaquie du Nord), a annoncé Radio-Prague libre. Mais, malgré l'occupation militaire soviétique, la voix de la Tchécoslovaquie continue à se faire entendre sans interruption. Radio-Tchécoslovaquie, spécialisée dans les émissions sur ondes courtes et dont la station est située à une vingtaine de milles au nord-est de la capitale, possède 12 émetteurs. Cette station, dont l'activité n'a pas jusqu'ici été menacée ou interrompue par les troupes d'occupation, assure le relais des cinq stations ou des moyennes de Prague, Melnik, Uherske Hradiste, Bratislava et Ostrava dans la mesure où leurs émissions n'ont pas été interdites.

Le Biafra évacue son centre administratif

PORT HARCOURT (AFP) — Aba, le centre administratif du Biafra a été évacué et abandonné par tous ses habitants civils et militaires. La télévision biafraise n'émet plus. Ces informations ont été recueillies par l'envoyé spécial de l'AFP sur le "front" d'Asa, localité située au coeur du territoire biafrais à onze milles au sud d'Aba où les "marines" du colonel Adekunle ont installé leur PC de campagne.

On apprend de source bien informée que le comité international de la Croix-Rouge a repris ses vols vers le Biafra au départ de Santa Isabel (Fernando Po), à raison de deux vols par nuit. L'appareil utilisé est un "DC-6" de la compagnie Balair, immobilisé au sol sur ordre du C.I.C.R. depuis deux semaines après qu'il eut été pris sous le feu des batteries de D.C.A. nigérianes.

Attention aux quêtes à domicile en faveur du Biafra

TORONTO (PC) — Les Canadiens, notamment ceux qui demeurent dans les grandes villes, devraient dénoncer à la police toute personne qui fait du porte à porte en prétendant recueillir des dons pour l'aide au Biafra.

C'est ce que déclarait hier de Dr Fred Douglas, président suppléant du Nigeria-Biafra Relief Fund of Canada, dont l'organisation a décidé de ne pas faire de porte-à-porte.

Il a précisé que tout don à cette organisation devrait parvenir au Fonds par l'entremise d'oeuvres paroissiales ou encore d'autres organisations comme la Croix rouge canadienne, le Canadian Save the Children Fund, le comité canadien de l'UNICEF ou Oxfam of Canada.

RIPOSTE

SUITE DE LA PAGE 1

pacte de Varsovie, constitue une ingérence dans les affaires intérieures de la Tchécoslovaquie qu'aucune agression extérieure ne menaçait".

Le représentant de la Hongrie, M. Josef Tardos, stigmatise ensuite la "politique revanchiste" de la République fédérale allemande et "sa collusion avec les réactionnaires tchécoslovaques".

Avec l'assistance du représentant de la Bulgarie, M. Milko Tarabanov, le représentant de l'Union soviétique, M. Jacob Malik, cherche à obtenir un ajournement du débat. Le représentant des Etats-Unis, M. George Ball intervient pour affirmer que le Conseil se trouve en présence "de manoeuvres dilatoires éhontées". M. Ball demande que les débats se poursuivent et qu'un vote intervienne au cours de la séance.

Sur un ton acerbe, M. George Ball déclare ensuite que l'Union soviétique cherche, avec difficulté, à "ramasser" un certain nombre de "traîtres", de "pantins politiques" et de "tares de deuxième ordre" pour former un gouvernement tchécoslovaque avant que le Conseil de sécurité ne puisse se prononcer. "C'est tout juste si, pour gagner du temps, le représentant soviétique ne nous donne pas lecture de l'annuaire téléphonique de Moscou", dit encore le représentant des Etats-Unis qui insiste pour un vote immédiat.

Le représentant de l'URSS, M. Jacob Malik, prend à partie M. Ball en lui faisant remarquer qu'il se trouvait au Conseil de sécurité et non pas dans sa banque où il peut donner ses ordres. Le représentant soviétique conseille à son collègue américain de "baisser de ton" car la culpabilité des Etats-Unis dans la guerre du Vietnam est trop accablante pour permettre à leurs représentants de donner des conseils en matière de moralité internationale.

A l'issue de la séance du Conseil de sécurité d'hier matin sur la crise tchécoslovaque, le sentiment s'est répandu dans les milieux diplomatiques de l'ONU qu'une sorte de course contre la montre est engagée entre d'une part l'Union soviétique et ceux qui soutiennent sa position et, d'autre part, les co-auteurs du projet de résolution condamnant le coup de force soviétique.

Les premiers voudraient que les débats du Conseil soient suspendus ou retardés jusqu'au moment — que l'on croit imminent — où un gouvernement tchécoslovaque dévoué aux envahisseurs pourrait être constitué à Prague. Un tel gouvernement pourrait envoyer en toute hâte à New York un représentant — par exemple un nouveau ministre des Affaires étrangères — pour récuser le Conseil de sécurité et confirmer la thèse de l'invasion fraternelle sur la demande des socialistes tchécoslovaques authentiques.

C'est ainsi que l'on explique l'insistance des représentants de l'Algérie, de la Hongrie et de l'URSS pour qu'aucune date ne soit fixée pour la suite des débats.

Les autres, bien que conscients de la possibilité pour l'URSS de pulvériser toute l'affaire par un veto, voudraient évidemment que le Conseil de sécurité prononce d'urgence la condamnation de l'invasion soviétique.

33e greffe du coeur

PALO ALTO, Californie (PC) — Un commis des Postes, à sa retraite, est devenu aujourd'hui le 33e receveur d'un coeur neuf. Les médecins du centre médical, de l'université de Stanford lui ont greffé le coeur d'un jeune "marine" américain mort des suites d'un accident routier survenu le 14 août.

Aucun bulletin de santé n'a été publié à la suite de l'opération qui a duré quatre heures et demie.

Le receveur, Leonard Drake, 43 ans, était atteint de troubles cardiaques depuis 12 ans et il avait été amené à cet hôpital en juin dernier après que les médecins eurent convenu que seule une greffe pouvait lui sauver la vie. Il est marié et père de deux enfants, Vicki, 11 ans, et Jimmy, 10 ans.

Les autorités médicales ont révélé que le capitaine Larry B. Smith, 20 ans, avait subi des lésions mortelles au cerveau au cours d'un accident récent. Il était alors en visite chez ses parents avant de quitter pour le Vietnam.

ETUDIANTS

SUITE DE LA PAGE 1

tion du collège Saint-Ignace en même temps que ces experts.

Les syndicats étudiants des CEGEP Lionel-Groulx, Maisonneuve et Vieux-Montréal ont donné leur appui aux étudiants du collège Saint-Ignace dans toutes leurs revendications.

"La participation directe des étudiants à tous les paliers demeure un objectif à court terme pour le milieu étudiant, affirme un communiqué. Nous refusons d'être des marionnettes aux mains d'un gouvernement aveugle et impuissant. L'absence complète d'une véritable planification au niveau de l'enseignement collégial, au niveau des universités, qui demeure le symbole du régime duplessiste, ainsi qu'au niveau de la formation des maitres, la grande noirceur et l'incohérence qui règne dans la réforme pédagogique, la situation matérielle et psychologique inhumaine dans laquelle les étudiants vivent quotidiennement, tout cela invite le milieu étudiant à une contestation globale de la société par le bien d'un système d'éducation conçu en terme de rentabilité économique d'un système d'éducation qui reflète la mentalité de notre société. La force de contestation du milieu étudiant dans un système où nous sommes considérés comme des assistés sociaux improductifs ne pourra plus être une simple théorie."

le TEMPS qu'il fera

Frais d'abord, puis chaud

Un front chaud, qui devait traverser la région métropolitaine cet après-midi, est demeuré stationnaire au-dessus des Grands-Lacs. Toutefois, les météorologistes entrevoient son déplacement et s'attendent qu'il passera probablement en fin de journée, demain.

Aujourd'hui, le temps devait être généralement ensoleillé et frais, avec un maximum dépassant difficilement les 70 degrés. Le temps se couvrira en fin de journée et un minimum de 55 est prévu pour la nuit prochaine.

Demain le temps sera généralement nuageux et des averses ou orages dispersés sont prévus. Si le front chaud atteint la métropole, le thermomètre pourrait grimper jusqu'à 80 degrés.

Dimanche sera une journée idéale pour la plage. Notre région sera située dans l'air chaud et le degré d'humidité sera très élevé. Un maximum de 80 degrés devrait être atteint. Toutefois, il subsiste des risques d'orage.

Il y a 22 ans, le 23 août 1948, les torses nus et les boissons glacées étaient à la mode alors que le thermomètre atteignait le record de tous les temps avec un 96 degrés. Ce record est partagé avec le 14 août 1944 et le 22 juillet 1955, qui ont également connu des températures de 96 degrés.

MAXIMUM AUJOURD'HUI: 70
MINIMUM
LA NUIT PROCHAINE: 55

Prévisions officielles émises par le bureau météorologique de Montréal:

Régions de Montréal et d'Ottawa: Clair avec quelques périodes nuageuses suivies de nébulosité croissante en fin de journée, possibilité d'une averse ou d'un orage cet après-midi ou ce soir. Samedi nuageux avec averses occasionnelles ou orages. Un peu plus chaud. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Montréal et Ottawa, 70 et 55.

Régions de l'Abitibi et Pontiac-Témiscamingue: nuageux avec quelques averses ou orages aujourd'hui et samedi. Frais. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Val-d'Or, Rouyn-Noranda et Témiscamingue, 65 et 55.

Régions de Québec, Cantons de l'Est et St-Maurice: clair avec nébulosité croissante et avec possibilité d'une averse en fin de journée. Samedi nuageux avec quelques averses ou orages. Frais aujourd'hui. Plus chaud samedi. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Québec, 70 et 50. Sherbrooke, 70 et 45, La Tuque, 65 et 45.

Région des Laurentides: Nuageux avec périodes ensoleillées aujourd'hui possibilité d'une averse ou orage cet après-midi ou ce soir. Samedi nuageux avec averses occasionnelles ou orages. Un peu plus chaud. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Ste-Agathe: 70 et 50.

Régions du Lac St-Jean, Baie-Comeau et Rimouski: Ensoleillé devenant nuageux en fin de journée. Samedi nuageux avec possibilité d'averses ou d'orages. Frais. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Chicoutimi, Baie-Comeau, Mont-Joli et Rivière-du-Loup, 65 et 45.

Une idée de Jean-Noël Tremblay

Une enquête type BAEQ pour le Lac-Saint-Jean

CHICOUTIMI (PC) — Si le gouvernement provincial approuve le projet lancé par le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Jean-Noël Tremblay, la région du Saguenay-Lac-St-Jean sera l'objet d'une vaste enquête d'ordre socio-économique, semblable à celle effectuée par la BAEQ dans le Bas St-Laurent et la Gaspésie.

M. Tremblay, qui a annoncé la nouvelle à l'occasion de l'ouverture de la 48e Exposition annuelle régionale de Chicoutimi, a précisé que cette vaste enquête, ajoutée aux travaux déjà entrepris par le Conseil économique régional, devrait aboutir à l'application d'un programme d'expansion économique dans la région.

Le ministre a toutefois refusé d'élaborer d'avantage le projet aux journalistes qui l'ont questionné à l'issue de son allocution.

On sait que l'enquête du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec — BAEQ — et la réalisation de la première phase du plan ont nécessité des investissements de près de $250,000,000 dans le cadre d'un programme à frais partagés entre les gouvernements fédéral et provincial.

VILLE DE MONTREAL

TAXE VOLONTAIRE

N'OUBLIEZ PAS !

POSTEZ AUJOURD'HUI

Votre taxe volontaire de ce mois ($2.00) payable à la Ville de Montréal.

Le rôle de ce mois se termine le 31 août.

$150,000 en lingots d'argent chaque mois.

Utilisez votre formule ou celle-ci :

Nom .....
(en lettres moulées)

Adresse .....

Ville .....

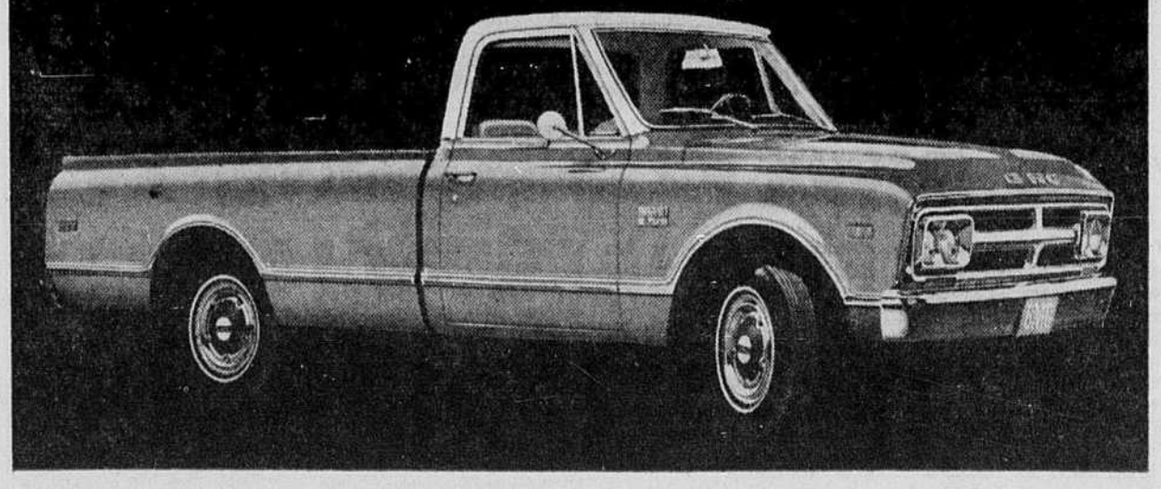
Tél. ..... $2.00 — Taxe volontaire

POSTEZ AUJOURD'HUI :

HOTEL DE VILLE, C.P. 9999, MONTREAL

"PICK-UP AU CHOIX"

CHOISISSEZ VOTRE AUBAINE GMC



● Offrez-vous en ce moment un camion GMC modèle 68, à des conditions sensationnelles. Un camion de l'année à un prix d'aubaine.
● Et pourquoi? Mais parce que nous voulons écouler notre stock 68 rapidement. Le choix est magnifique. Choisissez le vôtre. Vous ne roulerez jamais à si bon prix.

CAMIONS GMC
La marque qui fait toute la différence

"Voyez le concessionnaire de camions GMC de votre localité."

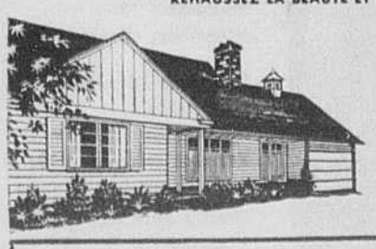
G-468AF

GMC TRUCK RETAIL BRANCH, 5825, chemin Côte-de-Liesse, 342-1680
ROCHELEAU AUTOMOBILE LTEE, 11251 est, rue Notre-Dame, 645-1651
SANGUINET AUTOMOBILE LTEE, 1965, rue La Fontaine, 524-3761
WILHELMY AUTOMOBILES LTEE, 4833, boul. St-Laurent, 288-0186
HARLAND AUTOMOBILE LTEE, 955, boul. Montréal - Toronto, Rond-Point de Dorval 631-2051
JARRY AUTOMOBILE INC., 1068, boul. des Laurentides, Ville de Laval 669-2681
OMER BARRE VERDUN LIMITEE, 5987, avenue Verdun, Verdun, 768-2551
VAILLANCOURT PONTIAC BUICK LTEE., 375, boul. Labelle, Chomedey, 681-2533
ABIAS PEPIN AUTOMOBILES LTEE, 155 ouest, rue St-Charles, Longueuil, 674-4924
GOHIER AUTOMOBILES LTEE, 333 est, rue Jarry, Montréal 38, 376-8465
BOULEVARD PONTIAC BUICK LTEE, 7085, boul. St-Laurent, 279-7321
MID-TOWN MOTORS LIMITED, 1395 ouest, boul. Dorchester, 866-9961
MONTREAL BUICK LTD, 4026 ouest, rue Ste-Catherine, 937-6342
GRANT HAMILTON PONTIAC-BUICK LTD, 3500 ouest, rue Jean-Talon, 735-3792

ATTENTION PROPRIÉTAIRES

DE MAISON DE BOIS, PAPIER-BRIQUE OU CHALET

REHAUSSEZ LA BEAUTE ET LA VALEUR DE VOTRE MAISON



Fini l'entretien avec le revêtement d'aluminium Choix de 8 couleurs 49¢ Pied carré

• MURS • CORNICHES • FASCIA • GOUTTIERES

Choix de : AUVENTS, PATIOS, PIERRES, BRIQUES

TERMES FACILES AUX TAUX BANCAIRES

EN SPECIAL
PORTE 2" $69.00 avec accessoires
FENETRE $19.00 à 3 rainures avec moustiquaire

Garantie de 25 ans
Approbation SCHL No 4057

LE CENTRE D'ALUMINIUM FLEURY INC.

Prop. A. CROTEAU et A. LAROCQUE

305 ouest, FLEURY — Tél. : 384-8850

Nous vous invitons à venir visiter notre salle de montre. Ouvert tous les jours jusqu'à 8 hres

économie & finance — LA PRESSE

Calme surprenant mais réaliste de la bourse

Laurent Lauzier



C'est maintenant une habitude acquise, notamment en milieux nord-américains, de scruter le comportement du marché boursier chaque fois qu'il se produit un événement d'importance quelque part dans le monde. A tort ou à raison, on croit que la bourse peut alors fournir de précieuses indications sur les modifications que subit la conjoncture économique ou politique par le degré même de variations qui se manifeste à la cote.

Devant les événements qui se déroulent présentement en Tchécoslovaquie, on a naturellement suivi la même pratique, mais les conclusions tirées ont été passablement divergentes, du fait même que le comportement des divers marchés boursiers est loin d'avoir suivi partout la même ampleur de variations pour des raisons qui sont sans doute complexes et nombreuses.

• • •

Il importe d'abord de signaler, comme explication au phénomène que nous avons mentionné précédemment, que le principal marché boursier du monde, celui de Wall Street, était fermé mercredi, comme il l'est régulièrement depuis quelques mois, de sorte qu'il a été impossible de connaître les réactions de la haute finance sur son parquet de choix. Une telle absence a certainement contribué à modérer considérablement l'activité sur les marchés boursiers canadiens et les variations que celle-ci aurait pu déclencher. Ailleurs dans le monde, une certaine tendance à la baisse s'est manifestée en Europe alors que curieusement sur le marché nippon les cours étaient en hausse. Au moment même où ces lignes sont écrites, deuxième jour de la crise tchèque, la Bourse de New York est relativement calme et soutenue, de même que les marchés canadiens.

A vrai dire, le marché boursier ne semble pas du tout avoir réagi selon la gravité des événements qui se produisent en Europe centrale parce que ceux-ci, à court terme surtout, ne modifient guère la conjoncture économique mais infirment plutôt la nécessité des diverses politiques économiques suivies par les pays libres. Il en va toutefois autrement dans les perspectives à plus long terme, notamment en ce qui concerne le développement du commerce et c'est d'ailleurs à ce point de vue que les commentaires les plus justes ont été formulés au cours des dernières heures par plusieurs observateurs.

• • •

Si la crise tchécoslovaque ne semble guère déranger le marché boursier, elle comporte quand même pour l'essor du commerce international un obstacle nouveau qui nuira considérablement à l'économie de plusieurs pays chez les alliés de l'Ouest. A la suite du mouvement de libéralisation qui semblait si bien s'amorcer dans certains pays membres du bloc communiste, on avait espéré non seulement en Europe mais encore ici au Canada et aux Etats-Unis qu'il serait possible de multiplier les échanges commerciaux avec les pays communistes. On voit mal maintenant comment ce développement pourra se concrétiser alors que les Russes referment pour ainsi dire une frontière que comptaient franchir plus facilement les pays exportateurs.

• • •

Les observations que nous venons de formuler tant sur le marché boursier que sur le développement du commerce extérieur en rapport avec les derniers événements internationaux ne seront peut-être plus valables dans quelques heures ou encore dans quelques mois, du moins en ce qui concerne les échanges. Nous sommes devant une crise fort grave dont il est encore impossible de prévoir les derniers développements et surtout toutes les implications, surtout celles de nature économique.

NOMINATION DE CP HOTELS



C. G. BURTON

Le président de CP Hôtels, M. F. V. Stone, annonce la nomination de M. C. G. BURTON au poste de vice-président exécutif. M. Burton continuera pour le moment d'assumer ses présentes fonctions de directeur général de l'hôtel Royal York, à Toronto. A son nouveau poste, il sera responsable de l'exploitation générale et du marketing des hôtels et restaurants de la compagnie au Canada. Il dirigera aussi la planification et la mise en valeur de CP Hôtels. Les bureaux de M. Burton seront au nouveau siège social de CP Hôtels, à Toronto.

Impact économique relativement faible de la crise tchécoslovaque

(AFP) — L'impact économique des événements de Tchécoslovaquie, tant à l'échelle mondiale que pour les seuls Etats-Unis, devrait être très limité, estimait-t-on hier dans les milieux proches de l'Administration américaine.

Sur le plan mondial, les conséquences de la crise pour le système monétaire international ne seront nullement graves, pense-t-on dans ces milieux. D'une part, il n'y a aucune raison pour que les événements provoquent une "valse des capitaux" d'un pays à l'autre similaire à celle qui avait suivi la guerre israélo-arabe l'an dernier, dit-on. Ces mouvements de capitaux avaient été une des causes de la dévaluation du sterling, rappelle-t-on. D'autre part, souligne-t-on, si quelques perturbations se produisent, le système monétaire du monde libre est actuellement dans une bien meilleure position que l'an dernier pour y faire face, en raison notamment des accords de Washington et de Stockholm. Certes, dit-on, le cours de l'or sur le marché libre a légèrement progressé mais la spéculation semble rester modérée et il est peu probable qu'elle s'accentue.

L'impact de la crise sur les échanges commerciaux entre les Etats-Unis et les pays communistes sera presque imperceptible dans la mesure où ces échanges ne représentant guère que 0,5 pour cent du commerce extérieur américain, observe-t-on d'autre part dans les milieux économiques de Washington. Les adversaires de la libéralisation et de l'augmentation des échanges avec les pays communistes vont certes voir leurs rangs renforcés par la crise, mais de toute manière les efforts de l'Administration dans ce sens étaient paralysés au Congrès depuis près de deux ans et n'avaient aucune chance d'être couronnés de succès cette année, ajoute-t-on.

Enfin, estime-t-on dans ces milieux, il est possible qu'en ce qui concerne les dépenses militaires des Etats-Unis à l'étranger, qui grèvent lourdement la balance des paiements, les événements de Prague facilitent les efforts de Washington pour obtenir de ses partenaires de l'Otan qu'ils assument "une juste part" des frais de la défense commune.

Réactions à New York

A New York, la presse économique s'efforce, dans ses éditoriaux, de tirer les leçons de l'invasion de la Tchécoslovaquie par les forces soviétiques. Le "Wall Street Journal" déplore le fait qu'en raison de son engagement au Vietnam "le gouvernement (américain) soit, ou se considère comme tel, impuissant à aider une réelle tentative de la part des Tchèques de se libérer de la tyrannie de style soviétique — un mouvement qui, s'il avait réussi, aurait affaibli la position mondiale de notre véritable ennemi qui est au Kremlin . . . Ce que l'invasion souligne, poursuit le quotidien, c'est que tout futur arrangement avec les Soviets ne devra pas être fondé sur l'idée puérile que leurs dirigeants sont des gens raisonnables et épris de paix. Tout modus Vivendi devra être basé sur des considérations très réalistes concernant la convergence des intérêts réciproques et devra être appuyé par une force appropriée".

Le Journal of Commerce estime que l'attitude du gouvernement soviétique a été commandée par la peur que "l'hérésie tchèque présentât un danger tel pour l'Union Soviétique que Moscou n'avait pas d'autre choix que de l'extirper".

Ottawa cessera à la fin du mois la vente d'obligations 1967

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral cessera, après le 31 août la vente des obligations d'épargne série 1967 et la série 1968 sera offerte en octobre.

Le ministre des Finances, M. E. Benson, dans un communiqué émis par la Banque du Canada, a indiqué que les détails concernant la nouvelle série seront rendus publics le mois prochain.

La série actuelle lancée par une campagne commencée en octobre et novembre derniers, portait au départ un taux d'intérêt de 5¼ pour cent par année, et si les obligations étaient conservées jusqu'à leur échéance en 1980, le rendement moyen obtenu serait de 5.48 pour cent.

Une clause spéciale permettait de composer les intérêts afin que les investisseurs puissent doubler leur capital d'ici 1980, s'ils n'encaissaient pas leurs coupons d'intérêt annuels.

Bien que cette série d'obligations d'épargne ait pu paraître attrayante aux investisseurs à la fin de 1967, la hausse générale des taux qui suivit, cette année, a été telle que de nombreux détenteurs se sont fait rembourser leur capital pour acheter d'autres valeurs à la place. Au 14 août, le total global en circulation de toutes les séries d'obligations d'épargne représentait $5,60,000,000 soit $182,000,000 de mins qu'à la même date l'an dernier.

M. Benson a précisé que l'arrêt des vente le 31 août pour la série 1967 n'affecterait pas les commandes placées d'ici cette date, ni les obligations achetées par l'intermédiaire de plans d'achats par retraits sur les salaires.

Habituellement le gouvernement cesse les ventes d'obligations d'une série environ six semaines avant de lancer sa campagne de vente de la série suivante.

Les obligations d'épargne diffèrent des autres obligations lancées par le gouvernement fédéral périodiquement à l'intention des gros investisseurs. Les obligations d'épargne sont encaissables en tout temps à leur pleine valeur nominale plus l'intérêt couru. Les obligations ordinaires ont une valeur qui fluctue en fonction de l'offre et de la demande du marché.

Offre-surprise formulée à la direction d'English Electric

LONDRES (PC) — Une offre-surprise en vue de l'acquisition de English Electric Co. Ltd., compagnie qui détient des intérêts importants au Canada laisse entrevoir une nouvelle grande bataille financière au sein de l'industrie électrique de Grande-Bretagne.

Cette perspective se profile alors que les milieux d'affaires cherchent encore à évaluer l'importance des conséquences de l'offre si vivement combattue l'an dernier, qu'avait faite General Electric Co, de Grande-Bretagne pour acquérir Associated Electrical Industries Ltd., et qui s'est terminée par la victoire de GE.

Dans cette nouvelle tentative, qui a été annoncée mercredi, celui qui fait l'offre a pour nom Plessey Co. Ltd., compagnie qui — comme dans le cas de GE — est plus petite que l'objet de ses attentions.

Plessey, qui est spécialisée dans les télécommunications et l'électronique, dispose d'actifs évalués à $390,000,000 alors que ceux d'English Electric portent sur $1,000,000,000.

Cette dernière entreprise détient un intérêt de 51 pour cent dans Canadian Marconi Co., de Montréal, et de 56 pour cent dans John Inglis Co. Ltd., de Toronto. Elle possède également des intérêts dans Canmar Investment Co. Ltd., de Montréal.

La plus grosse entreprise

Si l'offre d'acquisition, dont le montant en jeu est d'environ $670,000,000, est couronnée de succès, elle amènera la création de la plus grosse entreprise britannique de l'industrie électrique et électronique, qui détiendra le troisième rang en Europe. Le nombre total de ses employés portera sur 178,000.

Les signes avant-coureurs d'une bataille émanent d'une déclaration de Lord Nelson of Strafford, président du conseil d'administration d'English Electric selon laquelle "je ne peux, à première vue, réaliser la force logique qui découle de la proposition Plessey."

"La proposition placerait le contrôle et la direction des intérêts très diversifiés d'English Electric entre les mains d'une compagnie dont l'expérience se limite au domaine de l'électronique et du téléphone", a ajouté Lord Nelson.

Difficultés financières

De son côté le Daily Telegraph souligne que "le fait frappant au sujet de la situation financière d'English Electric est que le groupe est terriblement à court d'argent."

La société Plessey, pour sa part lance de l'avant l'idée de combiner sa production dans le domaine des télécommunications et de l'électronique, à la forte position d'English Electric en matière de radar, radio-communications, transmission par ondes ultra-courtes et contrôles électroniques.

M. John Clark, directeur général de Plessey, a indiqué que "les deux compagnies combinées seraient dans une position beaucoup plus forte pour faire concurrence aux principaux géants internationaux."

Sa compagnie met aussi de l'avant l'argument suivant lequel elle a beaucoup à offrir au point de vue de la compétence administrative, qui s'est prouvée sous forme de bénéfices et de haute tenue de ses actions à la bourse.

Plessey maintient que l'industrie électrique et électronique britannique continue d'être "par trop fragmentée".

Une source financière évalue la valeur actuelle des actions de Plessey sur le marché à environ $587,600,000 et celles d'English Electric à $657,800,000.

La surtaxe fiscale aux USA n'influence guère le niveau de la consommation

WASHINGTON (AFP) — Selon les premières indications, l'imposition de la surtaxe fiscale de 10 pour cent, qui a commencé à être perçue à la mi-juillet, n'a guère eu d'impact sur les dépenses des consommateurs le mois dernier aux Etats-Unis. Si cette tendance se confirmait, le ralentissement économique attendu pour le second semestre 1968 pourrait être beaucoup moins accentué que prévu.

D'après les statistiques provisoires du département du Commerce, la valeur des ventes au détail a dépassé 29 milliards de dollars en juillet, après ajustement saisonnier, comparé à 28.2 milliards en juin et à 27.9 milliards en mai. L'expansion de ces ventes s'est donc poursuivie à un rythme soutenu bien que pendant la seconde quinzaine du mois les feuilles de paye aient été réduites par l'augmentation des impôts.

Il s'agit certes de statistiques provisoires, auxquelles le département du Commerce apporte parfois des corrections substantielles après quelques semaines, et il est possible en outre qu'un tassement des ventes soit enregistré en août. Sur cette base limitée toutefois, il semble que les consommateurs aient tendance à compenser l'alourdissement de l'impôt par une diminution de l'épargne plutôt que par une réduction de leurs achats.

L'évolution des dépenses de consommation sera suivie avec une attention particulière au cours des prochaines semaines. C'est d'elles en effet que dépend l'ampleur du ralentissement du rythme de l'expansion économique que l'administration a voulu provoquer en augmentant les impôts. Dans cette mesure c'est également d'elles que dépend, au moins en partie, la possibilité d'une nouvelle libéralisation de la politique monétaire de la Réserve fédérale.

L'expansion s'est poursuivie à un rythme soutenu en juillet. L'indice de la production industrielle a continué à progresser et s'est inscrit en hausse de 5.6 pour cent par rapport à juillet 1967. Les revenus personnel se sont à nouveau accrus fortement. Les mises en chantier de logements ont fortement augmenté alors qu'elles avaient légèrement diminué en juin. Les commandes reçues par les fabricants de biens durables se sont améliorées par rapport au mois précédent.

En fait, dans la plupart des branches de l'industrie, les perspectives ne paraissent nullement mauvaises. Le seul secteur ou une forte baisse de l'activité est certaine dans l'avenir immédiat est la sidérurgie, les utilisateurs d'acier consommant les stocks considérables qu'ils avaient amassés par crainte d'une grève dans les aciéries en août.

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Adanac	2.55	2.79
Andreae Equity	3.86	4.22
All Cdn Com	7.99	8.73
All Cdn Div	9.70	10.60
All Cdn Ven	9.41	10.28
American Growth	7.23	7.90
Associate Investors	5.12	5.17
Beaubran	41.86	45.45
Canada Growth	7.62	8.37
Canada Security	4.69	4.94
Cdn Channing Venture	5.24	5.74
Cdn Gas Energy	12.76	13.98
Cdn Investment Fund	4.17	4.57
Cdn Scudder Fund	18.36	18.36
Cdn Sec Growth	9.28	10.17
Cdn Trusteed	4.60	5.03
Canafund	57.39	60.26
Champion Mutual	7.51	8.16
Collective Mutual	7.28	7.95
Commonwealth Intl	11.95	13.10
Commonwealth Intl Lever	15.12	16.57
xCompetitive Capital	10.02	10.95
Corporate Investors	6.01	6.57
Diversified Income A	1.45	1.61
Diversified Income B	4.66	5.13
xDividend Shares	4.03	4.42
Dominion Compound	4.70	5.10
xDreyfus	14.93	16.29
Entarea Investment	5.53	6.04
European Growth	8.54	9.33
Executive Fund of Cda	7.58	7.96
Exec Inv Intl Ltd	8.20	8.61
Federated Financial	6.13	6.70
Federated Growth	7.19	7.86
xFidelity Trend	30.69	33.36
Fonds Collectif A	6.96	7.56
Fonds Collectif B	4.79	4.94
Fonds Collectif C	9.31	10.12
Fonds Desjardins A	4.97	—
Fods Desjardins B	4.37	—
Fraser Fund	11.90	11.96
Gis Compound	9.91	10.83
Gis Income	4.33	4.74
Growth Equity	7.65	8.36
Growth Oil and Gas	21.13	—
Guardian Growth	9.08	—
Harvard	19.21	20.99
Investors Growth	11.39	12.39
Investors Mutual	5.45	5.93
Investors Intl Mutual	8.33	9.06
Keystone Canada	8.58	9.41
xKeystone Cust S-1	23.44	25.57
xKeystone Cust S-4	6.92	7.15
xKeystone Cust K-2	7.52	8.21
Le Fonds P.E.P.	3.82	4.15
xLexington Research	16.52	18.09
Maritime Equity	3.83	4.19
Molson M Fund	4.99	5.41
Cutual Accumulating	5.58	6.10
Mutual Bond	8.48	8.86
Mutual Bond Income	5.02	5.25
Mutual Growth	6.69	7.32
Mutual Income	6.06	6.63
Natrusco	13.50	14.10
Natural Resources	7.60	8.31
xOne William Street	17.06	17.06
Pension Mutual	8.85	9.67
Principal Growth	5.58	6.08
Provident Mutual	7.08	7.70
Prov Stock Fund	6.38	6.94
xPutnam Growth	13.82	15.10
Radisson	4.04	—
Regent Fund	10.64	11.63
Royfund	5.51	5.68
Pret et Rev.	7.29	8.06
Spec	11.00	12.09
Taurus	7.14	7.85
x Technol	10.03	10.93
Timed Investment Fund	6.23	6.26
United Accumulative	11.90	13.01
United American	3.01	3.31
United Venture	5.56	6.11
Universal Savings Equity	6.44	7.04
Western Growth	5.34	5.84
York Fund of Canada	4.45	4.83

x—Fonds americains.

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

		Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA			
5¾ 1er oct.	1969	99¼	99¾
5 1er juin	1976	96½	97
1er juin	1971	96½	98
7 1er avril	1973	101½	102½
5½ 1er oct.	1975	92	93
6 1er avril	1971	99½	100
6¼ 1er dec.	1973	99	100
3¼ 1er juin	1976	79½	80½
5½ 1er aout	1980	90	91
4½ 1er sept.	1983	80½	81½
5¼ 1er mai	1990	85	86
5¾ 1er sept	1992	91½	92½
4¼ 1er sept.	1972	91¼	92¼
5½ 1er oct.	1969	99	99½
3½ Perpetuels		48½	50
7.15 juin	1974	101½	102½
6¾ 1er oct	1970	101	101¼
6½ 15 dec	1969	100¼	100½
CNR 2¾ 15 sept	1969	96¼	96¾
CNR 5½ 15 dec.	1971	96	96½
CNR 1er fev 4	1981	75½	76½
CNR 5¾ 1er jan.	1985	89½	90½
CNR 5 1er oct.	1987	80½	81½
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
AMFC 7½ mars	1990-93	100½	101½
BC El 6½ 1er avr	1990	89	91
M Hyd 7¼ aout	1986-88	99½	100½
N Brsw 7¾ 2 juil	1988	100½	101½
N.E. 7½ 1⅛⅝ juin	1988	101	102
Nwfnd 7½ 15 fev	1988	98	99
Ont Hy 7 avril	1992	99½	100½
IPE 7½ 1er jan.	1988	97½	98½
Que 7½ 15 jan.	1985-88	98	99
Q 7½ 1er dec.	1972-86-89	100	101
Q 7½ 15 mai	1980	98	98½
MUNICIPALITES			
Mont 7 1er jan.	1992	90	92
Metro T 7¾ mai	1988	99	100
CONVERTIBLES			
Pac Pete 5	1977	85	88
Simpsons 5½	1979	155	—
TC Pipe Line 6	1989	93	96
W Coast x-pan 5½	1988	97	100
INDUSTRIES			
Abitibi 7¼	1987	95	97
Alm of Can 4½	1973	88½	89½
Algoma Steel 5¼	1978	83	85
Bq de NE 7	1987	99	101
Bell Phone 6¼	1988	86	88
Bell Phone 7⅜	1991	101	101½
BA Oil 7⅜	1988	99½	100
Can Cem 3¾	1975	80	82
CB Alum $¾	1980	85	87
C.P.R. 5	1983	78	80
Dom Stores 5½	1976	88	90
Domtar 6¾	1987	88	90
GMAC 6½	1987	85	87
Eaton Accp 5¾	1985	79	81
Imp Oil 7⅜	1988	100	101
I Accept 6¼	1984	97	99
Roy T Mort 6	1975	87	89
Roynat 6¼	1981	86½	88½
Shell Oil 5⅞	1977	88	90
St Low Corp 5	1978	80½	82½
Simpsons 4¾	1973	90	92
Triad 4¾	1971	91	93
Weston G 6¾	1987	89	91
Woodward 5¾	1985	84	86
SERVICES PUBLICS			
Alberta G T 5¼	1985	79	—
Ang Can Tel 6	1983	83½	—
Bell Phone 5¾	1984	83½	—
Bell Tel 7⅜	1991	100¾	101¼
B.C. Tel 6¾	1989	91½	—
B.C. Tel 6¾	1992	93½	—
Calgary Pow 7½	1988	97	98
Cdn Elect 4	1972	85¼	—
Consu Gas 5	1978	82	—
Consu Gas 6½	1979	91	—
Marit Elect 7¾	1987	97½	99½
North C. Gas 6½	1989	100	100½
NFLD Lt Pow 7¾	1988	98	99½
Northern Tel 5¾	1983	81	—
TC Pipe Line 5.85	1987	83½	—
Que Te 7	1989	92	—
Que NG 7	1990	86	88
TC Pipelines 5.85	1987	82	—
Union Gas 7¾	1988	100¾	101¼

RAPPORTS FINANCIERS

Consolidated Bathurst

Consolidated-Bathurst Limitée a annoncé que ses ventes nettes pour les six premiers mois de 1968 étaient de $142,900,000, dépassant ainsi de $25,000,000 celles de la période correspondante de l'an dernier.

La compagnie, dans son rapport aux actionnaires, a déclaré que cette augmentation était principalement attribuable à l'inclusion des ventes de 1968 des entreprises acquises l'an dernier en Allemagne de l'Ouest et aux Etats-Unis.

Les bénéfices pour la première moitié de 1968 se chiffraient par $6,400,000, soit 82 cents par action ordinaire, après déduction des dividendes payés aux détenteurs d'actions privilégiées. Ceci est à rapprocher de $9,400,000 pour la même période l'an dernier, ou $1.33 par action ordinaire, alors qu'un profit occasionnel de 11 cents l'action sur la vente de valeurs avait été réalisé.

Le rapport, signé par G.M. Hobart, président du conseil, et R. A. Irwin, président, déclarait:

"Les bénéfices pour 1968 sont plus bas en raison de la continuation de l'accroissement des frais d'exploitation, d'une hausse des frais d'amortissement et d'intérêts, et de l'inclusion de la perte d'exploitation de la fabrique de pâte Pontiac pour le mois de juin.

Trans-Canada PL

Le bénéfice net de la société Trans-Canada Pipe Lines Limited au cours du premier semestre 1968 s'est élevé à $7,047,000 ce qui représente 86 cents par action.

Le même exercice intérimaire de 1967 avait donné lieu à un bénéfice net de $6,967,000 ou 85 cents l'action.

Les revenus d'exploitation se sont élevés à $96,413,000 comparativement à $82,390,000 pour les six premiers mois de 1967, soit une hausse de 17 pour cent.

Le rapport aux actionnaires précise que cette hausse est en grande partie attribuable aux ventes du gaz naturel importé des USA.

La compagnie rappelle également qu'elle a reçu le 14 mai les fonds découlant de la vente de $51.5 millions d'actions privilégiées, somme qui sera affectée à l'expansion du réseau de pipe-lines de la compagnie.

Levy Industries

La société Levy Industries Ltd a réalisé un bénéfice net de $1,444,000 ou $1.27 par action, au cours des six premiers mois de l'année.

Le même exercice intérimaire en 1967 avait donné lieu à un bénéfice net de $1,847,000 ou $1.81 par action.

Dans le rapport intérimaire adressé aux actionnaires, la compagnie attribue cette diminution des bénéfices à une grève qui a paralysé la production d'une de ses filiales.

Par suite de la conversion de droits en actions, le nombre d'actions en circulation est passé à 1,134,075, contre 1,019,310 il y a un an.

Astro-Space veut acheter Mussens Ltd.

Les administrateurs de Mussens viennent de signer un accord concernant la vente possible de cette entreprise à Astro-Space d'Alabama. Aux termes de cet accord, ils ont déposé leurs actions auprès du Royal Trust, soit environ 300,000. De son côté Astro-Space a effectué un dépôt et la société s'est engagée à faire une offre à tous les actionnaires de Mussens au cours de la prochaine période de 180 jours, pour l'achat de 350,000 actions au prix unitaire de $12. L'offre sera aussi conditionnée au succès d'une émission d'obligations qu'Astro-Space projette de faire prochainement sur le marché américain.

Marché des bestiaux

Rapport hebdomadaire

Les prix des bestiaux cette semaine sont à peu près les mêmes que ceux de la semaine dernière aux marchés de Montréal. La demande est bonne et le commerce modéré.

Les **arrivages**: 1,936 bovins — 1,562 veaux — 258 porcs — 507 agneaux et moutons.

Les prix: **bouvillons de choix**, 28.50 à 30.75; bonne qualité 27.35 à 28.25; qualité moyenne 25 à 27.25; ordinaire 21 à 24.50.

Les **taures**, bonne qualité 22.50 à 24.25; moyenne 21 à 22.25; ordinaire 18.50 à 20.75.

Les **vaches**, bonne qualité 20 à 25.25; moyenne 18.50 à 20.25; ordinaire 16.50 à 18.75; pour la charcuterie et mise en conserve, 12 à 16.75.

Les **taureaux**, bonne qualité 23 à 25.50; moyenne et ordinaire 18 à 22.75.

Les **veaux**, bonne qualité 35 à 39.00; moyenne 30 à 34.50; ordinaire 20 à 29.50.

Les **porcs**, catégorie A 32 à 37.75; les **truies** 20.50 à 21.50.

Les **agneaux** de qualité diverse, 25.50 à 28.00; bonne qualité 24.50; les **moutons**, bonne qualité 11 à 11.75; qualité ordinaire 4 à 9.00 les 100 lb.

BOULANGERS PROGRESSIFS DU QUEBEC INC.

NOMINATION



M. PAUL MARTEL

Monsieur Roland Larivière, président des Boulangers Progressifs du Québec Inc. est heureux d'annoncer la nomination de Monsieur Paul Martel au poste de coordonnateur des opérations de la compagnie.

Monsieur Martel, qui possède 18 ans d'expérience dans différents secteurs de l'industrie de la boulangerie est une acquisition importante pour les Boulangers Progressifs du Québec Inc.

Le siège social de la Compagnie est dans l'édifice du Centre de l'Alimentation, 6,000 boulevard Métropolitain Est, à St-Leonard. •

CANADA PACKERS LIMITED

Avis de dividende

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de 28¢ par action a été déclaré sur les actions ordinaires de la compagnie, payable le 1er octobre 1968 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 6 septembre 1968.

Le secrétaire,
L. A. MATTHEWS
Toronto, Ontario
ce 20 août 1968

LA LUZ MINES LIMITED

Dividende numéro 36

Les administrateurs de la Luz Mines Limited ont déclaré un dividende de soixante-quinze cents (75¢) par action, payable en monnaie canadienne le 16 septembre 1968, aux actionnaires inscrits aux livres à la fermeture des affaires, le 3 septembre 1968.

Par ordre du Conseil
D. D. ANDERSON
Secrétaire

Toronto, Ontario
le 15 août 1968

DISTRICT FINANCE CORPORATION (MONTREAL) LIMITED

maintenant connue sous le nom de COFIAD INC.

Avis de la tenue de l'assemblée ajournée des détenteurs de billets garantis 6¾% série A

AVIS vous est par les présentes donné que l'assemblée des détenteurs de billets garantis 6¾% à fonds d'amortissement série , datés du 1er janvier 1965 (ci-après appelés les "billets garantis"), de District Finance Corporation (Motreal) Limited, maintenant Cofiad Inc., (ci-après appelée la "compagnie") émis et garantis en vertu d'un acte de fiducie, d'hypothèque, de nantissement et de gage (ci-après appelé l'"acte de fiducie"), passé devant Me Benoit Vaillancourt, notaire, portant la date officielle du 1er janvier 185 et intervenu le 7 janvier 1965 entre la compagnie et Trust Général du Canada, ès qualité de fiduciaire (ci-après appelé le "fiduciaire"), originairement convoquée pour être tenue au Salon Chaudière de l'Hôtel LeReine Elizabeth, 900 ouest, boulevar Dorchester, Montréal, Canada, le 19 août 1968, à 2 h 30 de l'après-midi, heure avancée de l'est, pour les fins mentionnées dans l'avis de convocation de cette assemblée, savoir:

a) prendre connaissance de la situation financière de la compagnie et de ses défauts aux termes dudit acte de fiducie;
b) prendre connaissance des mesures prises par le fiduciaire dans le but de maintenir et de sauvegarder les droits, intérêts et granties des détenteurs de billets garantis;
c) recevoir du fiduciaire un rapport sur sa prise de possession et son administration subséciente des biens donnés en garatie;
d) prendre en considération et s'il est jugé opportun, adopter une résolution extraordinaire aux fins de constituer un Comité des détenteurs des billets garantis, en nommer les membres, pouvoir à leur remplacement et leur rémunération et leur attribuer le pouvoir de faire et de poser tels les actes jugés utiles ou nécessaires et généralement leur déléguer en tout ou en partie les pouvirs des détenteurs de billets garntis au cas de défaut de la compagnie, conformément audit acte de fiducie, y compris les pouvoirs qui ne peuvent être exercés qu'par résolution extraordinaire des détenteurs des billets garatis réunis en assemblée;
e) généralement adopter par voie de résolution ordinaire ou extraordinaire toute résolution et prendre toute décision opportune sur toute question soulevée lors de l'assemblée;
f) ajourner l'assemblée en temps à autre pour plus ample considération et décision sur toute question ci-dessus indiquée;

a été ajournée, conformément aux dispositions de l'acte de fiducie au 11 septembre 1968, à 2 h 30 de l'après-midi (heure avancée de l'est) et qu'elle sera tenue au Salon Bersimis de l'Hôtel Le Reine Elizabeth, à l'adresse ci-haut mentionée et pour les mêmes fins.

Daté à Montréal, ce 20e jour d'août 1968.

TRUST GENERAL DU CANADA
Fiduciaire

DIVIDENDE NO 2

Un dividende de 25¢ par action ordinaire a été déclaré payable, le 7 septembre 1968, aux actionnaires dont les noms figuraient aux registres le 3 septembre 1968.

Par ordre du Conseil d'administration,
Le vice-président et secrétaire,
R. H. Hawkes
Toronto, Ontario Le 8 août 1968

LA COMPAGNIE ROTHMANS DE PALL MALL CANADA LIMITÉE

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Abitibi	760	7⅞	7¾	7⅞
Alcan	2100	24⅛	24⅛	24⅛
Alcan 4¼	100	339	339	33
Algoma	100	37¾	17¾	17¾
Asbestos	200	21¾	21¾	21¾
Bq CN	225	11⅜	11½	11⅝
Bq d'Epargne	—	10½	10⅜	—
Bq Imp-C	1715	17⅜	17¼	17⅜
Bq de Mont	—	13¾	12⅞	—
Bq N-E	2950	20½	19⅞	20⅛
Bq Provinciale	245	9	9	9
Bq Royale	900	19¾	19¾	19¾
Bq Tor-D	400	17½	17½	17½
Bell Phone	1777	43½	43⅛	43¼
Brazil	125	17⅞	17⅞	17⅞
BA OIL	9200	45½	44¾	45½
BC Forst	—	18½	18½	—
Brinco	2300	470	465	470
CAE	500	8¾	8¾	8¾
Cal Pow	200	23⅝	23⅝	23⅝
Can Cem	—	30	30	—
CD Sugar	—	29¾	29½	—
C Brew	22675	10	9⅝	9⅝
C Brew S	35	39½	39½	39½
CIL	100	13¼	13⅛	13¼
C Pow	—	27	26½	—
C Interurb	1600	9½	9⅜	9½
C Marconi	1050	7⅛	7⅛	7⅛
CP	1620	63	62	63
C Piw	2220	390	385	390
CPI Pr	250	24⅛	24⅛	24⅛
C Ptlng	600	18⅛	18	18
Canron	—	18⅜	18¼	—
Cntral Dl	1825	15⅜	15⅜	15⅜
Chemcell	1700	9	8⅞	9
Cominco	850	28⅞	28¼	28¼
C Bath	1380	17⅜	17⅛	17⅜
C Bath P	—	20¾	20¾	—
C Bath	—	14	14	—
Coronation	500	155	155	155
Corpex	100	425	425	425
Chuvrette	185	7	7	7
Crain	—	16¼	16⅛	—
Cr Fancier	100	57½	57½	57½
Cr Cork	—	127	125	—
Cr Zell	300	16	16	16
Crush I	250	18¾	18½	18¾
Deneault A	200	15½	15½	15½
Denison	—	74	74	—
Dst Seg	—	47½	47	—
Dom Pete	200	74½	74½	74½
D Bridge	100	13¼	13¼	13¼
D Coal	—	11⅛	11½	—
D Fasco	—	17⅞	17⅞	—
D Glass	260	12⅜	12¼	12⅜
D Stores	4045	19¼	18⅞	18⅞
Domtar	8022	10¼	10⅛	10⅛
D Text	200	13⅜	13⅜	13⅜
Du Pont	150	32	32	32
Dupuis A	—	8⅛	6⅛	—
Fam Play	282	56½	56½	56½
F Collection	100	19½	19½	19½
Fltwood	—	16	16	—
Fraser	200	16	16	16
Fr Pte	2125	815	815	815
Fulc In	—	410	410	—
Glengair	1000	265	265	265
GL Paper	—	17¾	17¾	—
Hak Sidd	—	370	370	—
Home A	900	24	24	24
Home B	—	24⅜	24⅜	—
Horne Pf	—	60	60	—
Hud Bay M	—	60	60	—
Husky D	100	14¼	14¼	14¼
Imp Oil	1800	77	76½	76⅞
Imp Tob	550	15⅜	15⅜	15⅜
Ind Acc	2845	25⅜	25⅜	25⅜
Inglis	200	9	9	9
Inlnd NG	200	11	10⅞	11
It Nickel	6540	42¼	42	42¼
Int Pap	—	35½	35	—
Int Util	400	51⅜	51¼	51⅜
Int Util p	200	51⅛	51⅛	51⅛
Inter PL	275	20¼	20¼	20¼
Inves Gr A	2225	8⅞	8¾	8¾
Island TI	—	15	15	—
Jamaica PS	1400	19	18½	—
Labatt p	300	23	23	23
Lamont A	—	440	425	—
Laur Fin	—	5¼	5¼	—
Lobla A	700	9¼	9¼	9¼
Lobla B	500	9½	9½	9½
Loeb M	500	13	12¾	13
MacMillan	100	24⅜	24⅜	24⅜
Marit Elec	—	25	25	—
Massey F	300	16	16	16
Melchers	1300	9⅞	9⅝	9⅞
Miron 6 p.c.	200	425	425	425
Molson (A)	—	25¼	25	—
Molson (B)	—	25½	252	—
Mtl Trust	350	12⅜	12⅝	12⅝
Moore Corp	4155	29¼	29	29
MorseB B	—	18	18	—
Mussens	1400	9¾	9½	9½
Nat Drug	100	13¼	13¼	13¼
Nat Sea	—	5¾	5¾	—
NB Tel	—	13⅜	13¼	—
NFLD Light	400	8¾	8¼	8¼
Noranda	1237	53	52	53
North C Gas	597	14⅞	14⅞	14⅞
NS Light	2020	8	8	8
Ogilvie	—	29	29	—
Ont Steel	59	28¾	28¼	28¾
Oshawa (A)	—	40¼	40	—
Poc Pete	—	21⅝	21⅜	—
Placer	200	28	28	28
Pow Corp	2605	10⅜	10⅛	10¼
Pow C S p.c.	500	12	12	12
Price	580	11	11	11
Que Phone	—	14	14	—
Radio Eng	760	35⅜	34⅝	34⅝
Readers Digest	—	10¾	10¾	—
Reed Paper	—	6	6	—
Rlo Algom	100	32⅝	32⅝	32⅝
Rothmans	979	29	28⅞	29
Royal T	300	21½	21½	21½
Salada F	200	11¼	11¼	11¼
Sogemines	1500	15	14⅞	15
Southam	—	50	50	—
SS Steel	—	7	7	—
Steel C	3475	21¼	21	21¼
Steinbg A	—	16¾	16¾	—
Texaco C	300	29	29	29
T G A	—	10	10	—
Tr C pl	595	34¾	34⅜	34¾
Tr C 2.75	—	45	45	—
Tr Mt PL	580	13½	13¼	13½
Triad Oil	1100	305	300	305
Trizec	10600	225	210	220
Velcro	115	53⅞	53½	53½
Versafood A	—	17¾	17¾	—
Viau	400	10¾	10⅝	10⅝
Wajax	550	24½	24½	24½
Walk GW	800	36⅛	34¾	36⅛
Warnock	—	13	13	—
Weldwood	1200	15	15	15
WCoast T	—	28½	28½	—
Weston	1475	20¼	20⅛	20¼
Zeller's	—	15⅜	15¼	—
Zeller's pr	—	41¼	41¼	—
Wortington	—	14	4	—

Bourse canadienne

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Africana	5000	68	67	67
Agassiz	13000	70	68	70
Ajax	1000	12½	12½	12½
Ameranium	—	3½	3½	—
Am Met En	600	400	400	400
Anglo-Scan	100	11¼	11¼	11¼
Anthonian	2500	11½	11	11
Arno	—	4	4	—
Baker Talc	6000	41	41	41
Band Ore	1000	13	13	13
Barvallee	2000	15	15	15
Bateman	8500	9	8½	9
Beauce Pl	—	7	7	—
Bellechasse	1000	9	9	9
Black Hk	2000	100	100	100
Blue Bon	—	275	275	—
Bluewater	2500	13	12	13
Bruce Pres	12000	9½	9	9
Burnt Hill	16600	90	85	89
Camflo	—	550	540	—
C. Magnesite	2000	25	25	25
C Security A	300	300	300	300
Canadore	18000	47	45	47
Cannon Mines	1000	29	28½	29
Capital Bldg	—	470	470	—
Carbec	2500	30	30	30
Cassidy's	400	9	9	9
Castle Oil	500	90	90	90
Chemalloy	100	505	505	505
Comm. H.&M.	100	460	460	460
Commodore	1800	8⅞	8⅝	8⅞
Commodore w	—	450	450	—
Caminga	4060	6	6	6
C Canorama	—	15	15	—
C Dolsun	1500	40	38	40
C Manitoba	2340	45	43	43
C Mogador	—	12	12	—
C Monpas	500	15½	15½	15½
C New Poc	2000	93	90	90
C Pershcrt	12100	134	129	134
C Propriet	10200	62	60	61
C Virginia	13900	122	118	118
C McKinney	1000	21	21	21
Corgemines	—	40	40	—
Crawford Ont	1300	325	325	325
Credo	1000	34	34	34
Dearing Ex	—	8½	8½	—
Dauphin	6500	19½	18	18
Devil's Elbow	12000	31	28	29
Dome	200	63	63	63
Dom Exp	4500	40	38½	38½
Dom Lease	1000	19	17	19
Domco	—	10½	10⅜	—
Dumont	700	18	18	18
Duvan	—	9	9	—
Eagle Gold	—	525	520	—
Imbrex	1100	14¾	14½	14¾
Inspiroin	100	135	135	135
Jam Bay	10500	126	120	123
Kelt Mng	—	13	13	—
Kodiac P	1500	82	81	82
Kontiki	2000	6	6	6
Fab Met	—	7½	7½	—
Fano	16000	10½	9½	10½
Fidelity	15600	42	40½	41½
FT Rice	2000	96	85	96
G L&K	500	265	265	265
Grt Min	1500	53	53	53
Grissol	650	6¼	6¼	6¼
Guard M	1000	63	63	63
Louanna G	4500	22	20	20
Magnetics In	800	305	300	300
Massval	1000	7	7	7
Matachw	500	39	39	39
Menorah Min	—	18	18	—
Mid Chb	500	14	14	14
Midepsa	200	225	225	225
Miro Mines	500	18	18	18
Mt Pleast	—	11	11	—
N Forma	—	12	11½	—
N Glacier	2000	14	14	14
NW MT Costa	3220	49	48	49
Newrich	—	15	14½	—
NA Rare M	2000	35	33	35
NW Canalask	9500	10	8	10
Opem E	4000	24	24	24
Patino	300	43	42⅞	43
P Silver	4000	28	26	28
Pell-E	—	45	44½	—
Pennbec	5000	6½	6½	6½
Peso S	1800	380	375	380
Phoenix O	200	505	505	505
P C pr	—	15½	15½	—
Q Ascott	—	3½	3½	—
Q Chib	1000	54	54	54
Q Cobalt	—	200	180	—
QExplo	—	16	16	—
Queenston	—	20	20	—
Rancheria	1000	28	28	28
Ranger O	—	675	675	—
Red Crest	—	2½	2½	—
Ra Pete B	500	67	67	67
Rusty L	1000	7½	7½	7½
St-L Colum	700	265	260	265
S Div Lds	1200	85	80	85
St Lucie Ex	—	10	10	—
Seagay H	3100	19¼	19	19¼
Select F	300	335	335	335
Shang Mg	1000	21	27	27
Silver R	25000	71	68	71
Silver S	1500	13	12½	12½
Silver T	1500	85	85	85
Sobeys A	200	9½	9¼	9½
Soca	—	80	80	—
S Dufoult	—	18	17½	—
Spartan Air	—	96	92	—
Stairs Ex	—	11	11	—
Std Gold	—	13	13	—
Subeo	2300	195	182	195
Superpack	—	16½	16½	—
Surlaga	1000	175	175	175
Tache	—	7½	7½	—
Tazin	—	7½	7½	—
Titan	500	11	11	11
TrC Freeze	200	300	300	300
Un Obals	1500	128	124	126
Val-Mar	8300	12½	12	12¼
V Der Hout	—	415	400	—
Walte Dufoult	500	19½	19½	19½
Westairs	—	9	8½	—
West Hill	—	28½	28	—
Wisconsin	6500	30½	30	30½

newyork

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	3.00	Net Ch.
Abbot L 1	37	63¼	62¾	63¼	+1
Abex C 1.60	12	35¼	35	35	....
Addres 1.40	141	82¼	80½	80½	—1¼
Admirl	13	19	18¾	18¾	....
AirRed 1.50	77	29½	29¼	29⅜	....
Alcan Al 1	69	22⅞	22⅝	22⅞	+ ¼
AllegC .10e	25	15¼	15⅛	15⅛	— ⅛
AllegL 2.40	39	50½	49⅞	50¼	— ¼
Allid C 1.90	144	35⅜	34⅞	35¼	— ⅛
Allid Su .60	19	17¼	16⅝	16⅞	....
AllisChal .50	87	25⅝	25	25	— ⅝
Alcoa 1.80	49	66¾	66⅛	66¾	+1
AmCan 2.20	30	48⅞	48⅜	48⅜	— ½
ACyan 1.25	244	29⅜	28⅞	29⅛	+ ⅛
AmEIP 1.52	32	37⅜	37⅛	37⅜	+ ⅛
AHome 1.30	52	59	58½	58⅞	+ ⅛
AHosp .22	136	31⅝	31⅜	31⅝	....
AmFdy .90	131	21⅜	21	21⅜	....
AMet 1.90	48	43⅜	43⅜	43½	+ ¼
AmMot	126	12⅞	12⅝	12⅝	+ ⅛
APhot .06e	113	15⅞	15⅜	15½	— ¼
Am Std 1	229	41⅞	40⅞	41⅞	— ⅛
AT T 2.40	1142	51¾	51¼	51½	+ ⅜
AmTob 1.90	56	33⅜	33	33⅜	+ ⅛
AmZinc	7	23	22⅞	22⅞	— ⅛
Ampex Cp	131	32⅛	31⅜	32	+ ⅞
Aocond 2.50	587	46⅜	45	46	+1⅜
AnkenC	18	11¾	11½	11⅝	....
Arlans .20	40	32¼	31½	31¾	+ ⅛
Armco 3	100	50⅛	49¾	50	....
Armor 1.60	108	48	47⅝	47¾	— ¼
ArmC 1.40a	144	78¾	77⅞	78½	....
ArmRub 1.60	6	50	49½	49½	— ½
Atchisn 1.60	117	33⅞	33¼	33½	+ ⅛
Avon 1.60	104	125⅜	123¾	124½	—1
Babck 1.36	92	38½	36½	37½	+ ⅜
Baxtr .16	24	44⅜	43½	44	....
Beckmn .50	33	45¼	44⅞	45¼	+ ⅜
BeechAir .75	14	42⅛	41⅜	41⅜	—1⅛
BellH .60	21	72¾	72¼	72¾	+ ½
Bndix 1.40	82	37⅜	37⅛	37¼	— ⅛
BenF 1.60	129	42⅜	40¾	41¼	—1¼
BethSt 1.60	142	29¼	28¾	29	+ ⅛
BlissL 1	13	27½	27	27½	+ ½
Boing 1.20	761	54¼	52¾	53⅜	— ⅜
Bordn 1.20	109	30⅛	29¼	29¾	+ ⅛
Borg 1.25	65	30	29¾	29⅞	+ ⅛
BristMy 1.20	52	78¾	78	78⅛	+ ⅛
Brown .15p	24	15⅝	15⅜	15⅝	+ ⅛
Brunswk	223	17	16⅝	16⅝	— ⅛
Bucy 1.20	8	27⅛	27	27	....
Budd .80	42	34	33¾	33⅞	+ ⅛
Bulova .80b	17	33¼	33	33	+ ½
Burlin 1.40	77	27	26¾	26¾	— ⅛
Burndy .60	204	210⅞	208⅝	208¾	— ½
Burrghs 1	52	27¾	27½	27⅝	— ⅛
CmpSoup 1	6	61	60⅝	61	— ½
CPR 3	11	80	79½	79½	— ⅝
Carrier 1	11	80	79½	79½	— ⅝
CartW .40a	41	15⅜	14⅞	15	....
Case J1	25	15⅜	15½	15½	+ ⅛
CatTr 1.20	182	44⅛	43⅜	43⅝	+ ⅛
Celanese 2	24	60¼	59⅝	59⅝	— ⅛
Ches Oh 4	18	68	67⅜	67¾	— ¼
Chi RI Pc	4	25½	25¼	25⅜	+ ⅛
ChocFN .60	117	20⅜	19⅝	19⅞	+ ⅛
ChrisCrft 1a	54	35⅜	34	34⅞	+1
Chrysler 2	214	64½	64	64⅛	....
CitFin 1.80	86	47	46¼	46¾	— ¼
CitiesSv 2	66	56⅛	55¾	56	+ ⅛
Cluett P .80	28	35⅞	35	35¾	+ ¾
CocaCol 1.20	41	74	73½	74	....
ColgPal 1.10	36	45⅛	44½	45⅛	....
Coll Alk 1.20	18	37⅝	37⅜	37⅝	+ ⅛
CollinR .80	69	57⅞	56¼	57¾	+1⅞
CBS 1.40b	108	50¾	49⅞	50	— ⅛
ColuGas 1.52	83	29⅞	29⅜	29⅝	— ⅛
CSolv .50e	150	27¾	25⅝	27½	+2
ComEd 2.20	54	47½	46¾	4-72	....
COilRef .60	49	24⅞	24¼	24⅞	+ ½
Cngleum .80	157	31½	31⅛	31½	+ ⅛
ConEds 1.80	102	33⅞	33⅜	33¾	+ ⅛
CFds 1.50	6	61¾	61⅛	61⅝	— ⅞
ContBak 1.30	125	59¼	58¾	58¾	— ⅜
ContCan 2	23	55⅝	55⅛	55⅝	+ ¼
ContOil 2.80	72	67⅛	66½	66⅝	— ¼
CnrData n	3020	130¾	127¾	128½	—4¾
Coopln 1.20	3	45⅛	45⅛	45⅛	+ ⅛
CornP 1.70	129	40½	39¾	40½	+1⅛
Crane 1.60	3	48⅞	48¾	48¾	+ ⅛
Cr Zell 2.20	175	54	53	53	+ ⅜
CrucSt 1.20	101	41¼	40¾	40⅞	....
Curtiss Wr 1	39	25¼	24⅞	25	....
DanR 1.20	25	23⅜	23	23⅜	+ ½
Deere 2	11	50⅛	49⅝	50⅛	+ ⅜
DiamS 1.40	129	31⅜	31⅛	31⅜	— ⅛
DowC 2.40	109	73½	73⅛	73⅛	— ⅜
DresIn 1.40	74	35½	34½	35⅜	+ ⅜
duPon 3.75e	68	157¾	155¼	157	+2⅜
DuqLt 1.66	25	31	30⅝	30¾	— ⅛
EastAir .50	185	28⅜	27¼	27½	— ⅛
EastK .88	89	77⅞	77	77	— ¾
Elect As	23	20	19⅜	19⅝	....
ElPasNG 1	76	18⅞	18½	18⅝	....
EmerE 1.68	11	98¾	97½	98¾	+1
ESB 1.20	15	28½	27⅞	28½	+ ⅜
EthylCp .60	30	30¼	29¾	30	— ⅛
Evershp	30	15⅜	15	15	— ⅛
ExCel 1.20	82	39⅞	39¼	39¼	— ⅛
Fairch .50g	101	68	67	67¾	+ ⅜
Fed Pac El	45	26	25½	25⅞	....
F Pac pf1.76	5	26¾	26⅛	26⅛	— ⅝
Firest 1.50	28	57⅜	56⅞	57⅛	+ ⅛
FChrt 1.24f	73	39¾	39⅜	39⅜	— ⅜
Flintkote 1	412	35½	34⅛	35⅛	+1
Ford 2.40	120	51	50⅜	50⅜	+ ⅛
Frueh 1.70	60	36¾	35¾	36	— ⅜
GAF .40	146	23½	23	23¼	+ ⅛
Gen Dyn 1	61	49¾	48⅝	48⅝	— ½
GenEle 2.60	212	83½	82¾	83⅛	+ ⅛
GFds 2.40	73	84	83½	84	+ ⅜
GMC 2.80e	245	78¾	77⅞	78⅝	+ ⅛
GPubU 1.56	79	27½	27¼	27⅜	— ⅛
GTel pf2.50	11	49	48¼	48¼	— ¾
GTire 1	56	28¼	27⅞	28¼	+ ⅛
Gillette 1.20	91	54	52	53¾	+1½
Goodrh 1.72	95	41	39⅞	40⅝	+1⅛
Gdyr 1.50	44	55⅞	55½	55¾	— ⅛
Grace 1.50	50	41⅞	41½	41¾	....
GrndU .60b	59	24¼	23¾	24	+ ⅛
GtAHol 1.40	111	54½	53⅜	53¾	— ⅜
Gt AP 1.30a	122	30⅝	29⅞	30⅜	+ ⅜
G W Fin	110	28⅜	28	28	— ⅛
Greyhnd 1	137	21½	21¼	21⅜	— ⅛
GulfO 3	68	80⅜	80	80¼	+ ⅛
GulfWI .30b	413	40⅞	40⅜	40⅞	....
Gulton	212	32¼	31½	31⅞	+ ⅜
Harrisint 1	16	61	60¼	60⅝	+ ½
Heinz 1.50	58	65½	64½	65½	+1⅜
Helene Curt	12	17	17	17	....
Hmstk .80	34	66⅜	65⅝	65⅞	— ½
Honywl 1.16	237	118	114⅜	116¼	—1⅜
HFC 1.10	42	45¼	44⅞	44⅞	— ¼
Howmet .70	164	39⅛	38⅜	38¾	+ ⅛
IllCent 1.50	2	66½	66	66½	— ¼
INA 1.40	261	37¼	35⅞	37¼	+2⅛
IngRand 2	11	44¾	44¼	44¾	+ ½
InlandSt 2	88	33⅞	32½	33¾	+ ½
IBM 2.60	71	343⅛	337	337	—6½
IntFF .36b	22	52⅜	51⅝	52	— ⅜
IntHar 1.80	63	32⅜	32	32	....
IntMiner 1	231	22⅜	21⅛	22⅛	+ ¼
IPap 1.35	364	33⅜	32⅞	33¼	+ ¼
IntT&T .85	142	56¼	55¾	56	....
Ipco .24	6	29½	29⅛	29⅛	— ⅛
ITEC .55	9	34¼	34	34¼	+ ¼
JnMan 2.20	61	70	67⅜	70	+2¼
JohnJ .60a	8	90¾	90	90	— ¾
JonesL 2.70	25	65¾	65¼	65¼	+ ¼
Joy 1.40	18	29½	29	29	— ⅛
KaiserAl 1	62	34⅞	34⅜	34⅝	— ⅜
KaysRo .60	50	31½	31¼	31⅜	....
Kellogg 1.40	91	45	44¼	44⅝	— ⅛
Kendall 1.10	4	58⅜	57¾	58⅜	+1
Kennec 2	176	40	39½	39⅝	— ⅜
KerrM 1.50	8	125⅞	125½	125⅞	+1⅜
KimbC 2.20	26	61⅞	61⅜	61⅞	+ ¼
KLMA 1.10e	19	53½	52¼	52½	—1
Kresge .34	85	39¼	38⅛	39¼	+ ¾
Kroehl .45e	20	35	34¼	34¾	+ ¾
LehPC .60	62	21½	21⅜	21⅜	— ¼
LibbMcN	40	16⅞	16⅜	16¾	+ ⅛
LiggM 2.50	14	39⅞	39½	39¾	+ ⅛
LilyC 1.20	48	40⅜	39¾	40	....
Ling 1.33	145	90¼	87⅝	88½	+ ⅛
LittonInd	131	72⅛	70¾	71⅝	+ ¾
Lock A 2.20	83	56	54⅜	55⅞	+1⅞
Loews .30h	76	95½	94¼	95	+2½
LorilRd 2.70	50	57	56	56¾	— ½
LukensSt1 1	16	33	32⅜	32⅜	+ ⅛
Lytton Fini	182	12⅜	12¼	12⅜	+ ⅛
Macy .90	14	35¾	35⅛	35¾	+ ½
Magvox 1	139	52⅞	52½	52⅞	....
Manpow .60	21	35	33⅞	35	+1⅜
MartinM 1	1036	25¼	24⅞	24⅞	— ¼
Mass F 1	72	17¼	17	17¼	+ ⅛
McDnD .40	132	46⅜	46	46¼	— ⅛
McGEd 1.40	19	35⅞	34⅝	34¾	— ⅛
McGrH .60a	77	43	42	42	— ¾
MGM 1.20b	43	38¾	37⅜	37⅝	—1¼
MidldR 1.40	25	29¾	29¼	29¼	— ½
MMM 1.45	78	107⅜	106½	106¾	+ ⅜
Msant 1.60b	204	47⅛	46¼	47	+ ⅜
MontWd 1	318	38	36	37⅜	+1⅜
Motorola 1	21	126	125½	125½	+ ⅝
NatBisc 2.10	35	47½	47	47⅛	....
NatCan .60	131	56½	56¼	56½	....
N Cash 1.20	75	129¾	126	127	—2¼
NDairy 1.60	51	41	40	40¾	....
NDist 1.80	54	38⅛	37⅝	38⅛	+ ⅛
NatGyps 2	44	65½	65⅛	65⅛	— ⅛
NLead 2.25e	104	61¾	61	61⅜	— ⅛
NatStl 2.50	52	43⅞	43⅝	43⅞	+ ⅜
NatTea .80	17	14⅞	14⅝	14⅝	....
Newmt 2.60	9	65½	65½	65½	— ½
NiaMo 1.10	240	20⅝	20	20¼	— ⅛
NoAmRk 2	158	36¼	36	36⅛	+ ⅛
NorPac 2.60	6	50⅜	50¾	50¾	+ ⅛
NortonS	40	35¾	35⅜	35⅜	— ½
Ol Mat 1.20	97	35	34⅝	34⅞	....
OutbMar 1	44	30⅜	30¼	30½	....
OwensC 1.40	22	82⅜	82¼	82¼	+ ⅛
PacGEl 1.40	29	34½	34¼	34⅜	+ ⅛
PanAm .40	522	23	22⅝	22¾	— ⅛
ParkeDa 1	98	28¼	28	28⅛	+ ⅛
PenCen 2.40	142	68⅜	66¾	66⅞	—1⅜
Pennzo 1.40	32	172¾	171¾	172	....
PepsiCo .90	27	47¼	46¾	47	+ ⅜
Pfizer 1.20a	30	65½	65	65⅜	+ ⅜
PhelD 3.40	93	69	67½	68½	+1⅛
PhilMr 1.80	44	51½	49½	49¾	—1¾

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

Des touristes reviennent bouleversés de Tchécoslovaquie et disent leur grande admiration pour ce peuple éprouvé



téléphoto PA

La grève, même aux frontières

Cette affiche qu'ont accrochée à leur barrière, ce matin, des garde-frontières tchécoslovaques annonce, dans les deux langues (slave et tchèque) la grève générale qui éclata à midi. Les gardes ont quitté tous les points d'accès à la frontière sur le coup de midi.

d'après UPI-PA-Reuter

Quatre cents personnes, dont 33 Canadiens, ont réussi à quitter Prague à bord d'un train spécial qui les a emmenées en Autriche. Elles n'ont qu'un seul sujet de conversation : le terrible événement qui se déroule en Tchécoslovaquie et l'admiration qu'elles ont pour les Tchécoslovaques.

Le train, formé de 12 wagons, a quitté la gare Franz-Josef à Prague et a emmené ses 400 passagers loin de la tension provoquée par l'occupation soviétique. Au moment où il approchait de la frontière autrichienne, des troupes soviétiques l'ont salué de la main.

Le groupe de réfugiés comprenait 33 Canadiens, 37 Tchécoslovaques, 10 Allemands de l'Ouest et des gens de 19 autres nationalités.

M. David Murphy, âgé de 30 ans, de Cambridge, au Massachusett, qui s'était rendu à Prague pour étudier les langues slaves à l'Université Charles, a dit avoir vu des tanks en flammes et d'autres barbouillés de croix gammées. "Les Tchèques réagissent bien, a-t-il dit. Rappelez-vous ce que vous avez vu ici, m'ont-ils demandé."

M. Karl Havek, âgé de 62 ans, de Vancouver mais natif de Tchécoslovaquie, a relaté que tout était calme mardi soir. "Tout le monde était heureux. Mais le lendemain, la radio était remplie d'appels au calme, l'armée soviétique était en route pour occuper le pays. C'est une tragédie indescriptible. C'est une trahison. C'est un événement qui aura de très graves conséquences."

Pour sa part, M. Ron Clowes, d'Edmonton, Alberta, a révélé que les Tchécoslovaques pleuraient à chaudes larmes dans la rue. J'ai vu, a-t-il dit, des camions renversés, et un tank, un tank roumain, dans un fossé. J'ai vu des drapeaux tchèques en berne pour marquer le tragique de l'événement.

De son côté, Mme Stanley a constaté que dans certaines villes, les gens sifflaient les envahisseurs tandis que dans d'autres villes, la population lançait du pain et du sel aux envahisseurs. (En Europe de l'Est, offrir le paix et le sel est une marque de bienvenue, mais les lancer signifie exactement le contraire).

Et Mme Stanley de poursuivre : "J'ai entendu des soldats ouvrir le feu. J'ai vu un tank foncer dans une maison et blesser 10 personnes pour ensuite empêcher les ambulances de quitter les lieux."

M. Williams Adams, de Honolulu, qui s'était rendu au congrès de géologie à Prague, a dit : "J'ai réalisé que l'invasion était en cours lorsque j'ai entendu les avions survoler la ville et le bruit des mitrailleuses".

John Blackman, âgé de 17 ans, de Sunnyville, Californie, a relaté qu'il avait eu connaissance de l'invasion dès 4 h du matin. Je ne me sentais pas brave. Les troupes soviétiques ont alors envahi notre hôtel puis ont détruit les films des photos que nous venions de prendre".

Par ailleurs, on confirme à Londres qu'un autobus transportant 22 touristes, dont six Canadiens, est arrivé en Allemagne de l'Ouest. Un porte-parole de l'agence "Fourways Travel", de Londres, a précisé que tous les passagers se portaient bien malgré le fait que leur départ ait été retardé de 24 heures à Prague.

Les Canadiens à bord de l'autobus sont : Hilda Weymouth, Lorna Harvey et Mary Campbell, de Toronto, Ellen Greenaway, de Vancouver, ainsi que M. et Mme Klass de Vries, de North Surrey, Colombie canadienne.

Ces touristes participaient à une excursion de 19 jours en Europe de l'Est. Le voyage devait les emmener en Union soviétique, en Pologne et en Tchécoslovaquie.

D'autres touristes arrivés en Autriche, ont révélé que la résistance passive s'organisait rapidement en Tchécoslovaquie. C'est ainsi que des groupes de résistants ont commencé à détruire les poteaux indicateurs le long des routes afin de provoquer de la confusion parmi les troupes d'occupation. D'autres se contentent de brouiller les pistes en mêlant les indications routières.

En résumé, si les envahisseurs ne rencontrent pas tellement de difficultés de la part des Tchèques, ils n'en reçoivent cependant aucune aide.

Un jeune cycliste canadien qui n'a pas froid aux yeux

FRONTIERE TCHECOSLOVAQUIE - ALLEMAGNE (PA) — Un jeune Canadien est entré en Tchécoslovaquie occupée, aujourd'hui, à bicyclette.

Il s'agit de Don Allan, âgé de 22 ans, étudiant au collège Mount Royal, à Calgary. C'est le fils de M. et Mme James Allan, de Prince-George, en Colombie-Britannique.

Le jeune homme qui fait présentement un voyage à travers l'Europe, à bicyclette, possède un visa touristique de la Tchécoslovaquie. Il s'est arrêté à la frontière séparant l'Allemagne de l'Ouest de la Tchécoslovaquie, et a discuté avec des gardiens et des journalistes de la possibilité de rayer le territoire tchécoslovaque de son itinéraire, mais il a finalement décidé: "Si on me laisse entrer, j'y vais."

Il a finalement traversé la frontière, salué par les gardiens, et s'est dirigé vers le bureau des douanes.

Quelques minutes plus tard, il gravissait une colline et, après un dernier signe de la main, il disparaissait à l'horizon.

"Ici, Radio-Prague libre... ici, Radio-Prague..."

PRAGUE, (AFP) — Radio-Prague a publié cet après-midi les informations suivantes :

La loi martiale a été décrétée à Olomouc (Moravie centrale). Une unité de chars est en train de traverser la ville. Une table d'écoutes fonctionne pour surveiller les conversations téléphoniques.

—A Sumperk, en Moravie, des femmes se sont jetées à terre pour empêcher les chars d'avancer.

—A Ziliana, en Slovaquie, on a signalé de grands mouvements de troupes en direction de l'ouest.

—Un avion soviétique, ayant à bord des civils, est arrivé à l'aéroport militaire de Mlda (à 20 milles de Prague). Radio-Prague libre précise que ce sont probablement des membres de la police secrète soviétique chargés de prendre possession des centres de communication. Ceux-ci ont aussitôt gagné la capitale tchécoslovaque.

VIENNE. (AFP) — La police secrète tchécoslovaque a décidé de s'en tenir exclusivement aux ordres du gouvernement tchécoslovaque légal, annonce Radio-Prague libre, captée à Vienne.

Au cours d'une réunion des chefs de la police secrète, quelques "collaborateurs" auraient manifesté d'abord l'intention d'obéir aux ordres des "forces d'occupation".

La police tchécoslovaque aurait rejeté, au cours de la même réunion, l'ordre de ses "collègues" "soviétiques de procéder immédiatement à la "liquidation" des émetteurs tchécoslovaques. Des soldats soviétiques auraient alors pénétré dans la pièce et procédé à plusieurs arrestations.

"Il est évident que quelques traîtres et collaborateurs ont participé à cette réunion, mais il a été possible de communiquer leurs noms à la population pour la mettre en garde", a conclu le speaker de Radio-Prague libre.

PRAGUE, (AFP) — Radio-Prague libre donne les numéros de voitures particulières qui roulent à Prague et dont les occupants procèdent à l'arrestation de personnalités éminentes tchèques, selon des listes préparées à l'avance. Les passants doivent attirer l'attention des policiers tchèques sur ces voitures pour qu'ils les empêchent de poursuivre leur route. "Ne donnez à personne les adresses des membres de la rédaction de "Literarni Listy" et de "Reporter", indique d'autre part Radio-Prague.

La radio libre de Prague annonce enfin que les communications téléphoniques ont été interrompues entre Prague et la Slovaquie.

PRAGUE, (AFP) — Radio-Prague vient de lancer un appel à tous ceux qui possèdent des moyens quelconques de se mettre en rapport avec la Slovaquie.

On ignore complètement à Prague la situation en Slovaquie et on est coupé du parti communiste slovaque et des délégués slovaques au 14ème Congrès. Il faut, à Prague, des renseignements concernant surtout la situation des organismes constitutionnels et du parti en Slovaquie.

VIENNE (AFP) — Des membres des "forces d'occupation", ont commencé ce matin "à se servir eux-mêmes" dans les boulangeries et les laiteries de la capitale tchécoslovaque, annonce Radio-Prague libre.

Selon la même station, ce comportement serait dû au fait que la population aurait suivi un appel l'invitant à ne pas ravitailler les "occupants du Pacte de Varsovie".

PRAGUE, (AFP) — La radio libre de Prague annonce que l'organe du comité central du parti communiste tchécoslovaque "Rude Pravo" a sorti une édition spéciale, dont deux pages sont consacrées aux textes du 14eme Congrès du parti, qui s'est réuni, hier, à Prague.

PRAGUE, (AFP) — Deux hauts fonctionnaires de la sécurité tchécoslovaque, MM. Formanek et Jankerle, partisans de la direction Dubcek et qui ont voulu mettre à la disposition de la radio légale un poste émetteur, ont été arrêtés cette nuit par des "conseillers soviétiques" accompagnés d'un policier tchèque, le lieutenant Ripl, annonce "Radio libre du comité du PC de la ville de Prague".

PRAGUE, (AFP) — Radio-Prague libre a diffusé à midi, en 5 langues, un appel aux stations de radio de Roumanie et de Yougoslavie leur demandant d'émettre, à l'intention des peuples des cinq pays occupants, des informations sur la Tchécoslovaquie.

Une citoyenne polonaise a pris la parole à Radio-Prague libre pour demander aux troupes polonaises de quitter le territoire de la Tchécoslovaquie.

PRAGUE, (AFP) — La radio libre de Pilsen a lancé un appel en français aux travailleurs des aérodromes et des ports du monde entier afin qu'ils refusent de ravitailler les avions et les navires des pays qui ont occupé la Tchécoslovaquie.

Fusillades et arrestations à Bratislava

VIENNE (AFP) — A Bratislava, les soldats soviétiques procèdent à un désarmement systématique de la population, annonce "Radio Bratislava Libre".

Les militaires réquisitionnent les armes ainsi que les journaux, les transistors et même les vivres. Ils sont entrés dans plusieurs maisons pour emporter les postes de radio. Tous les toits des immeubles et les points stratégiques dominant la ville ont été occupés par des unités militaires.

Les chars soviétiques ont de nouveau pris position dans le centre de la ville et des fusillades ont éclaté dans le quartier de la maison de la radio.

Une vague d'arrestation a été déclenchée dans la ville.

Cette réquisition des armes, des vivres et des transistors s'effectue aussi à Brno, à Gottwaldow, à Zilina, a indiqué une autre radio. Enfin, la caserne de Trencin a été occupée par les troupes soviétiques, tandis qu'à Ostrava (Moravie du Nord), plusieurs unités de chars polonais pénètrent depuis ce matin dans le pays.

Une heure auparavant, Radio Bratislava avait annoncé que le commandant de la garnison tchécoslovaque avait été invité par le commandant soviétique à remettre les armes de ses unités aux "occupants" mais qu'il avait refusé d'obtempérer et donné ordre à ses troupes d'interdire l'accès des casernes aux militaires soviétiques.



téléphoto PA

Un fuyard tchécoslovaque est rattrapé

Au niveau des frontières germano-tchécoslovaques, des gardes-frontières tchèques durent lutter avec un de leurs compatriotes qui cherchait à fuir le pays ce matin. Le fuyard a été incarcéré, à l'ombre du rideau de fer, un peu plus tard.

Les USA avaient eu vent de l'invasion, il y a 3 semaines

WASHINGTON (PA, AFP) — Le président Johnson de même que d'autres autorités américaines ont été informés de la probabilité d'une invasion soviétique en Tchécoslovaquie environ trois semaines avant que les troupes russes ne franchissent les frontières tchécoslovaques, affirment aujourd'hui des hauts fonctionnaires de l'administration.

Par ailleurs, le journal "Die Welt" d'Allemagne fédérale écrit que les gouvernements de l'Alliance atlantique et l'état-major de l'OTAN étaient informés depuis le 14 août de l'imminence de cette invasion. Selon le journal, les services américains de reconnaissance aérienne de la "National Security Agency" avaient observé une concentration inhabituelle des troupes des cinq pays orthodoxes du pacte de Varsovie le long de leurs frontières communes avec la Tchécoslovaquie.

A Washington, les informateurs précisent qu'un document secret prévoyant cette invasion a été remis au président et qu'une trentaine d'autres personnalités importantes de l'administration en ont pris connaissance au début du mois d'août.

De plus, révèlent les informateurs, le jour même de l'invasion, soit mardi de cette semaine, le président et les autres personnages importants de l'administration ont été avisés, au cours d'un diner hebdomadaire, par les experts des services secrets que l'invasion était probable.

Cette information fournie par les experts s'appuyait sur le fait que les leaders soviétiques se réunissaient eux aussi le même jour pour étudier la question tchèque.

Cette nouvelle à l'effet que les autorités américaines ont été averties de l'imminence de l'invasion contredit la déclaration précédente d'un haut fonctionnaire du département d'Etat affirmant "qu'ils étaient surpris" par l'invasion.

Elle contredit en outre une autre information du département de la Défense qui disait considérer comme possible une invasion mais affirmant par contre que les services secrets ne la prévoyaient pas.

Ces sources disent qu'au déjeuner mardi, soit quelques heures avant l'invasion, on eut vent d'une discussion animée entre le président Johnson, le secrétaire d'Etat Dean Rusk, le secrétaire à la Défense Clark Clifford et quelques autres au sujet de l'initiative éventuelle des Russes.

"Ils discutèrent, non seulement de la possibilité, mais même de la probabilité de l'invasion", dit un officiel. "Tous étaient d'accord pour reconnaître qu'une attaque contre les Tchèques était possible."

On était d'avis, ajoute le personnage officiel, parmi le groupe qui prenait le déjeuner à la Maison Blanche, que l'URSS renverserait probablement le régime libéral tchécoslovaque.

Personne ne conteste que la première information officielle qu'ait obtenue Washington est venue de l'ambassadeur soviétique dans la capitale américaine au cours d'une rencontre avec le président Johnson mardi soir, soit trois heures après le début de l'invasion.

Il n'y a pas de doute que les premiers renseignements à parvenir sur les fils sont rentrés une heure après le début de la rencontre Johnson-Dobrynine.

Pékin dénonce la collusion entre Washington et Moscou

PEKIN (AFP) — "Agissant avec un sang-gêne voulu, telle une bande de brigands, la clique de renégats Brejnev-Kossyguine a envoyé le 20 août des forces armées nombreuses occuper "sauvagement" la Tchécoslovaquie", a annoncé hier l'agence "Chine nouvelle".

"Cette clique de renégats dévoile ainsi ses traits hideux sans précédent en poursuivant une politique impérialiste déchaînée. C'est là un aspect méprisable de la lutte menée par les renégats soviétiques contre les revisionnistes tchécoslovaques" poursuit l'agence chinoise, qui voit dans les événements de Tchécoslovaquie un résultat de la "collusion directe" de deux impérialismes — celui de Moscou et celui de Washington.

"Cet acte démasque enfin la véritable nature du revisionnisme soviétique qui n'est qu'un tigre de papier" poursuit l'agence "Chine nouvelle" qui souligne à cet effet que l'ambassadeur de l'URSS aux Etats-Unis, M. Dobrynine, se conformant aux instructions reçues de Moscou, est allé avertir le "chef de l'impérialisme américain", le président Johnson, de l'invasion par les "alliés" du territoire tchécoslovaque au moment même où se déclenchait le mouvement de troupes. Par la suite, à l'issue de la session du Conseil national de sécurité, le président des Etats-Unis a convoqué l'ambassadeur soviétique pour un nouvel entretien, demeuré secret.

Après avoir occupé la Tchécoslovaquie, poursuit Chine nouvelle, la clique soviétique revisionniste a autorisé l'agence Tass à publier une déclaration hypocrite le 21 août dans le seul et vain but de justifier cette agression.

Un dirigeant tchèque, Cestmir Cisar, échappe aux Soviétiques

PRAGUE, (UPI) — "Radio Bratislava Libre" a annoncé aujourd'hui que Cestmir Cisar, l'un des hommes de confiance de M. Dubcek, a échappé des mains des Soviétiques et qu'il se cache quelque part en Tchécoslovaquie.

M. Dubcek et d'autres leaders réformistes tchèques ont été "internés" par les troupes de l'occupant mercredi et depuis on ignore tout de leurs allées et venues.

La nouvelle de la fuite de M. Cisar survient au moment où le président Ludvik Svoboda s'est envolé vers Moscou où il doit discuter avec les autorités du Kremlin de l'occupation militaire de son pays par les troupes soviétiques et celles des pays satellites.

Pendant ce temps, au pays, ses compatriotes menacent de déclencher une "grève générale" si les troupes d'invasion ne libèrent leurs dirigeants emprisonnés et ne quittent le territoire.

La Radio Libre a déclaré que M. Cisar avait informé les membres du congrès extraordinaire du parti, qui s'est tenu à Prague hier, qu'il avait réussi à s'enfuir.

Le message radiophonique ajoute qu'il en avait aussi informé ses amis en leur disant qu'il demeurerait en contact avec eux.

M. Cisar, qui est secrétaire du comité central du parti communiste, était très populaire auprès des étudiants et il a joué un rôle important dans la réforme que M. Dubcek et ses partisans ont mise sur pied.

Dans un message au peuple tchécoslovaque, Cisar déclarait : "Je suis prêt à m'acquitter de toute tâche qu'on voudra me confier. Le 21 août, j'ai été arrêté mais j'ai réussi à m'évader. Je suis maintenant sous la protection de patriotes et communistes tchécoslovaques. J'espère pouvoir participer au travail du nouveau comité central."
Libre".

500,000 soldats occupent la Tchécoslovaquie

VIENNE (AFP) — Plusieurs divisions soviétiques sont entrées cette nuit et ce matin en Tchécoslovaquie et l'effectif des soldats des cinq pays membres du Pacte de Varsovie actuellement stationnés en Tchécoslovaquie a déjà atteint cinq cent mille hommes, a annoncé "Radio Bratislava Libre".

Plusieurs trains de soldats avec des armes lourdes ont passé la frontière en provenance d'URSS et d'importants mouvements de troupe en provenance de la Hongrie ont été observés dans la région de Bratislava, a ajouté le speaker.

Prague, ville morte

PRAGUE (d'après AFP. — A midi juste, aujourd'hui, averstisseurs d'automobiles, cloches d'églises, sirènes de toutes sortes se sont fait entendre sur tout Prague pour marquer le début d'une grève générale d'une heure qui a vidé instantanément toutes les rues de la capitale tchécoslovaque.

C'est ainsi que les habitants de Prague ont répondu à l'appel de Radio-Prague libre qui leur avait demandé de rester chez eux et de faire de Prague une ville morte.

"Faites sonner toutes les cloches et toutes les sirènes," avait demandé la radio, qui avait informé d'autre part la population que l'occupant préparait pour aujourd'hui "une émission de télévision de collaborateurs". Et la Radio de poursuivre : "Ne croyez rien avant de voir les speakers que vous connaissez."

Les habitants de Prague avaient été invités à la grève générale également par des tracts distribués clandestinement. "Ne sortez pas dans les rues, y dit-on, afin que celles-ci soient réservées aux seuls occupants afin qu'ils réfléchissent sur leur honte."

Un tract de l'Association des femmes demande pour sa part à ses adhérents "d'aider à la moisson pour que la récolte ne tombe pas aux mains des occupants. Ne formez pas de files devant les magasins, organisez une surveillance des dépôts de denrées alimentaires".

FAITS divers

Madden va rester en cellule

James Madden, un citoyen de couleur, de 53 ans qui était sorti du pénitencier en janvier dernier, a été renvoyé hier derrière les barreaux par le juge André Fabien, qui lui a refusé tout cautionnement.

Madden, qui demeure au 795, 3ième avenue, à Verdun, faisait face à une accusation de vol d'automobile et vol sur la personne. Les deux méfaits auraient été commis le 11 août dernier, au détriment de M. Gérard Thomas, un résident de Granby, qui se trouvait, à ce moment, à Saint-Sauveur des Monts, dans les Laurentides. Madden fut appréhendé quelques jours plus tard, à Montréal.

Au moment de sa comparution, hier, il a nié sa culpabilité sous les deux chefs d'accusation. Le juge Fabien décida alors de fixer l'enquête préliminaire de l'inculpé au 28 courant et de lui refuser tout cautionnement d'ici là, après avoir pris connaissance de la feuille de route judiciaire de Madden.

Suspect blessé dans une collision

Un suspect recherché par la police municipale pour interrogatoire sur une série de vols à main armée, a été capturé hier soir par la police de Laval à l'issue d'une longue chasse à l'homme, qui s'est abruptement terminée contre un arbre à l'angle du boulevard Gouin et de la rue Tanguay.

Le fugitif est allé s'écraser avec son auto contre cet arbre et a par la suite été transporté à l'hôpital Sacré-Coeur où deux policiers montent la garde à son chevet. Son état n'est pas considéré critique.

La police a dit qu'il se nomme Claude Provencher, âgé de 25 ans.

Vol avec "complice armé"

Un pompiste du garage Western, au 185 du boul. des Laurentides, a été victime d'un vol, vers minuit et demi, la nuit dernière. Un individu s'est présenté à lui, les mains dans les poches et en toute innocence, et lui a réclamé le contenu de la caisse, en précisant qu'un complice, posté à l'autre bout du garage, "l'avait à l'oeil". Le pompiste n'a pas pu vérifier si l'autre disait vrai, mais, préférant le croire, lui a remis une somme de plus de $100. Le voleur s'est enfui à pied.

Ils nient leur culpabilité

Les neuf personnes arrêtées, mercredi soir, dans une présumée maison de jeu sise au 3539 de l'avenue du Parc, ont nié leur culpabilité hier matin devant le juge Raphael Beaudette, de la cour Municipale de Montréal.

Le tenancier de l'établissement a été remis en liberté contre une caution de $100 tandis que les huit autres personnes ont dû fournir $25, devront revenir devant le juge le 26 septembre.

Les arrestations ont été effectuées dans la soirée de mercredi, lors d'une descente des policiers de l'Escouade de la moralité, de la division ouest de la police de Montréal, dirigés par le sergent Réal Forget.

Cambriolages

Des cambrioleurs ont mis la main sur $14,000 de bijoux et d'effets précieux, la nuit dernière.

Dans la salle d'exposition d'un fourreur située au no 423, rue Mayor, chambre 408b, ils se sont emparés de $5,000 de manteaux de fourrures, de robes et de complets.

Dans l'auto de M. Albert Latour, du 3838, boulevard Edouard-Montpetit, on a escamoté des valises contenant $6,000 de montres.

Dans une manufacture située au no 8100, boulevard St-Laurent, on a volé 250 robes valant $3,000.

Hommage de M. Drapeau à la mémoire de M. Lactance Roberge

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a rendu hommage à M. Lactance Roberge, décédé hier.

"Avec la mort de M. Lactance Roberge, a-t-il dit, disparaît l'une des grandes figures de l'administration municipale au cours des derniers 30 ans. Directeur des finances depuis 1937, il avait joué un rôle de premier plan dans la réorganisation des finances de la Ville, au cours des années 40 et avait par la suite présidé à l'administration des divers budgets qui devaient marquer une expansion des plus spectaculaires des services municipaux et de la ville elle-même, surtout au cours des derniers dix ans.

"Il appartenait, sans aucun doute, à cette classe de fonctionnaires qu'on appelle avec raison "les grands commis", sans lesquels les administrateurs élus ne pourraient mener à bien leur tâche respective. Il était un serviteur dévoué de la Ville et en même temps un collaborateur précieux de l'administration.

"J'offre mes condoléances les plus sincères à sa femme et aux autres membres de sa famille."

Ils arrivent de Juneau, en Alaska, en "Triumph I"

William C. Dimond et sa femme Kathleen, à bord du Triumph I, sont arrivés hier, à la marina de La Ronde à Terre des Hommes.

Partis de Juneau, Alaska, lundi le 10 juin dernier, les Dimond exécutent ce que les dirigeants de Evinrude Motors considèrent la plus longue croisière jamais entreprise avec un bateau à moteur hors-bord. En effet, en ralliant New York, destination ultime de leur périple, ils auront parcouru 6,500 milles.

Leur embarcation de vingt pieds est un Glastron Gulfstream; il possède deux moteurs hors-bord Evinrude Triumph de 55 h.p.; sa vitesse moyenne de croisière est de 33 m/h.

Les Dimond ont été choisis entre 1,800 personnes inscrites

La police de Toronto va utiliser un détecteur électronique

TORONTO (PC) — La police métropolitaine de Toronto utilisera, le mois prochain, un détecteur électronique pour dépister les criminels et assurer un fonctionnement plus efficace de son dispositif de prévention.

Un porte-parole autorisé de la police torontoise a précisé aujourd'hui que la nouvelle machine pourra rapidement révéler l'identité d'un criminel, si on lui donne sa description et ses empreintes digitales. A la condition toutefois que l'individu possède un casier judiciaire.

Le détecteur pourra aussi être utilisé pour compiler les statistiques d'accidents et des crimes et assurer ainsi une meilleure appréciation du travail à effectuer. Les officiers pourront donc coordonner leurs forces plus efficacement, dans les secteurs de la ville où le besoin s'en fera le plus sentir, à un concours de trois mois commandité par la maison Evinrude Motors de Milwaukee. Le but de cette croisière est de démontrer la grande résistance et l'efficacité de l'équipement utilisé et aussi de faire connaître aux amateurs de ce moyen de transport les avantages des divers territoires traversés.

Arrêtés pour le vol de 2 lingots d'or à Chibougamau

CHIBOUGAMAU (PC) — La Sûreté du Québec a appréhendé, hier, deux individus qu'elle soupçonne d'avoir commis le vol de deux lingots d'or d'une valeur de $50,000 dans la nuit de lundi à mardi, à la mine Norbeau, à huit milles de Chibougamau.

Les deux auteurs présumés du vol ont été identifiés comme étant Jerry Côté, 37 ans, et René Gallant, 24 ans, de Chibougamau.

Les policiers ont retrouvé les deux lingots, d'un poids respectif de 53 et 36 livres, cachés dans un remblai de terre, à environ 1,500 pieds du bureau de la mine où s'est déroulé le forfait.

Nécrologie

Le P. J.-M. Watier

Le Père Jean-Marie Watier, o.s.m., est décédé le 21 août dernier à l'hôpital de Gaspé à l'âge de 71 ans.

Né à Ste-Anne - de - Bellevue, le 29 septembre 1897, après des études secondaires au Collège de Rigaud et philosophiques au Séminaire de



Montréal, il entrait chez les Servites de Marie qui l'envoyaient poursuivre ses études théologiques en Europe où il fut ordonné prêtre en 1928.

De retour au pays, il occupa des charges importantes au sein de sa communauté jusqu'au moment où il fut assigné curé de la paroisse St-Majorique en Gaspésie en 1938.

Tout en demeurant curé, il fut le fondateur du petit sanctuaire dédié à N.-D. des Douleurs qui rayonne sur toute la Gaspésie et au-delà. En 1942, il en est nommé Gardien et le restera jusqu'à sa mort.

Ses funérailles auront lieu samedi le 24 août au Sanctuaire N-D. des Douleurs de Pointe Navarre et l'inhumation se fera sur les terrains du sanctuaire.

Ils volent le cuivre d'un toit

Des voleurs ont monté sur le toit des hangars du Canadien National, près de l'intersection des rues Windsor et de la Montagne, et ont arraché une partie de la toiture en cuivre, s'enfuyant avec un butin évalué à $1,000.

DECES



Pierre Amédée L'ECUYER

M. Pierre Amédée L'Ecuyer, âgé de 38 ans, ingénieur-conseil, est décédé le 21 août 1968 à la suite d'une courte maladie. Il laisse dans le deuil ses parents, M. et Mme Henri L'Ecuyer (Marguerite Sénécal), ses frères Normand, Gilbert et François; ses belles-soeurs Michèle Meunier (Mme Normand L'Ecuyer) et Micheline Masson (Mme Gilbert L'Ecuyer). La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Urgel Bourgie, 400 boulevard Henri-Bourassa est. Le service sera célébré à 10 heures, samedi matin, en l'église Saint-Charles-Garnier, rue Sauvé et, de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs; faites parvenir les dons à la Société canadienne du cancer. ●

DECES

Mme Denis Lorion

Nous apprenons le décès de Mme veuve Denis Lorion, née Florida Turner, décédée à Montréal à l'âge de 85 ans.

Elle laisse dans le deuil ses fils et belles-filles: MM et Mmes Donat Lorion (Rolande Trottier), Lucien (Annette Poirier), Léo (Fleurette Perron), Marcel (Eva Houle), Fernand (Rita Therrien); ses filles et gendres: MM. et Mmes Paul-Emile Huot (Aurore), Charles Prince (Lucienne), Armand Lorrain (Alice), plusieurs petits-enfants et autres parents. La dépouille mortelle est exposée au salon T. Sansregret, 3198 est, Ontario, et les funérailles auront lieu samedi, à 10 h. en l'église Ste-Jeanne-d'Arc. L'inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges. ●

naissances · décès · remerciements · in memoriam

ARBIQUE (Marie-Laura) — A Montréal, le 22 août 1968, à l'âge de 87 ans, est décédée Mlle Marie-Laura Arbique, ex-organiste de la paroisse St-Placide, comté Deux-Montagnes, fille de feu Dosthée Arbique, et de feu Ellis Corbeil. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
4419, rue Beaubien est
à 10 h 30 pour se rendre à l'église St-Léonard de Port-Maurice, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de St-Léonard, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARBEAU (Adrienne) — A Montréal, le 20 août 1968, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Albert Barbeau, née Adrienne Champagne, demeurant boul. De Maisonneuve. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier,
3503, rue Papineau,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BASTIEN (Agnès) — A Montréal, le 22 août 1968, est décédée Mme veuve Henri Bastien, née Agnès Léonard; demeurant 8090 Papineau. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
4419, rue Beaubien est
à 10 h 30 pour se rendre à l'église St-Léonard de Port-Maurice, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de St-Léonard, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEDARD (Dolorès) — A Montréal, le 22 août 1968 à l'âge de 29 ans, est décédée Mme Gaston Bédard, née Dolorès Gravel; elle laisse dans le deuil ses enfants: Sylvie, Marcel, Benoit et Chantal; ses parents: M. et Mme Hervé Gravel, sa soeur: Mme Jean Tremblay (Louise) et son frère Régean; demeurant rue Mousseau. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère et Tomasso Inc.,
8989, rue Hochelaga,
à 1 h 30 pour se rendre à l'église St-Conrad, Ville D'Anjou, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEGIN (Marie-Claude) — Accidentellement à Montréal, le 21 août 1968 à l'âge de 3 ans 7 mois, est décédée Marie-Claude Bégin, enfant de M. et Mme Réjean Bégin (Rénette Martel); demeurant boul. De Maisonneuve. La cérémonie des anges aura lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. H. Benoit,
2102, rue Fullum,
à 2 h 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul ou le service sera célébré à 3 h et de là au cimetière de St-Alexandre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (J.-Alfred) — A Montréal, le 21 août 1968, à l'âge de 72 ans, est décédé M. J.-Alfred Bélanger, époux en 1ères noces de feu Emily Long, et en 2èmes noces de Simonne De Blois. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400, boul. Henri-Bourassa est
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Norbert, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELISLE (Eléonore) — A Montréal, le 21 août 1968 à l'âge de 52 ans est décédée Eléonore Trudeau, épouse de Gérard Bélisle, demeurant à 2038 St-Zotique. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée,
2548, rue Beaubien est,
à 1 h 15 pour se rendre à l'église St-Mare, où le service sera célébré à 1 h 30 et de là au cimetière de St-Janvier, comté Terrebonne, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BIGRAS (Frère Philippe) — A Montréal, le 22 août 1968, est décédé le frère Ernest Bigras, (frère Philippe); des Frères de St-Gabriel. Exposé au salon de la
Maison St-Louis,
1655 est, boul. Gouin,
Les funérailles auront lieu lundi, le 26 courant, à 9.30 heures à l'église de la Visitation du Sault-au-Récollet. Inhumation à St-Bruno, au cimetière communautaire. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURASSA (Roger) — A Montréal, le 22 août 1968 à l'âge de 43 ans est décédé M. Roger Bourassa, époux de Thérèse Nadeau, demeurant 4272 Berri. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.,
518, rue Rachel est,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOIVIN (Georgette) — A Montréal-Nord, le 20 août 1968, à l'âge de 45 ans, est décédée Mme Maurice Boivin, née Georgette Alarie, demeurant 3924, boul. Gouin. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
11,130, boul. Pie-IX
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BYETTE (John) — A Montréal, le 21 août 1968, à l'âge de 62 ans, est décédé M. John Byette, époux de Marie Vallée, demeurant 39 St-Louis, Maple-Grove. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630, rue Notre-Dame ouest,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Irénée, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARON (Emile) — A Montréal, le 22 août 1968, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Emile Caron, autrefois de la rue Chabot, époux d'Emma Corbeil, demeurant 55 Parc Champlain, St-Hilaire. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants Jeannine (Mme Rolland Trottier), Madeleine (Mme Pierre Mailhot), Mme Gisèle Nadon, Jean-Louis, Pierre, Paul et Michel, ses belles-filles Dorothy, Monique Hélène, Nicole, ainsi que 10 petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4737, rue Deiorimier,
à 8 h 30, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMPAGNE (Paul) — A Pointe-aux-Trembles, le 21 août 1968, à l'âge de 64 ans est décédé M. Paul Champagne, époux de Thérèse Roussil, demeurant 12,135, rue Victoria, père de Claude et Pierre. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
11,813, rue Notre-Dame est,
Pointe-aux-Trembles,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, de Pointe-aux-Trembles, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Denise) — A Montréal, le 22 août 1968, à l'âge de 20 ans, est décédée Mlle Denise Charbonneau; fille de Denis Charbonneau et de Rolande St-Onge, demeurant à 6624 Lacordaire, elle laisse dans le deuil outre son père et sa mère, son frère Robert, ainsi que ses soeurs: Lucie, Manon, Linda. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
11130, boul Pie-IX,
Montréal-Nord,
à 9 h. 30, pou, se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer, rue Bellechasse, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTRAND (Florina) — A Montréal, le 22 août 1968, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Adélard Chartrand, née Florina Durocher, autrefois du 3587, Cartier. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503, rue Papineau
à 10 h. pour se rendre à l'église St-Joseph-de-Rivière-des-Prairies, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Rivière-des-Prairies, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Hubert) — A Montréal, le 20 août 1968, à l'âge de 45 ans, est décédé M. Hubert Côté, demeurant 8198 Daunis, St-Léonard. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est
à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Léonard, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUILLARD (Armand) — A Montréal, le 21 août 1968, à l'âge de 77 ans, 8 mois est décédé M. Armand Couillard, époux de Léonie Laramée, demeurant 1716 Leprohon. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
1735, rue de l'Eglise,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Paul, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DELAGE (René) — A Verdun, le 21 août 1968 à l'âge de 73 ans, est décédé René Delage, fils de feu Paul-Adélard Delage et de feu Eva Bourassa, frère de Jean-B. Delage, Aimé Delage, Mme Eva Nadeau; demeurant à 3520 Gertrude, Verdun. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise
à 11 h pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 11 h 15 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Thérèse) — A Montréal, le 22 août 1968 à l'âge de 36 ans est décédée Mme Thérèse Aubuchon, épouse de M. Gérald Desjardins, propriétaire de la Quincaillerie Desjardins Ltée, demeurant 233, rue St-Joseph, Mont-Rolland. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
McGuire Inc.
224, rue Lanthier, Mont-Rolland
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 4 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROCHERS (Jean-Baptiste) — A Verdun, le 22 août 1968 à l'âge de 79 ans est décédé M. Jean-Baptiste Desrochers, époux d'Azilda Michaud, demeurant 1066 Valiquette. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551, rue Wellington
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, où le service sera célébré et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DRAINVILLE (Ubald) — A Boucherville, le 22 août 1968, à l'âge de 69 ans, 3 mois, est décédé M. Ubald Drainville, époux de Simone Daigneault, demeurant 611, Antoine-Girouard, Boucherville. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Charron et Tétreault
angle St-Charles et Delaperrière,
à 2 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Famille de Boucherville, où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFORT (Robert) — Accidentellement à Montréal, le 20 août 1968, à l'âge de 24 ans, est décédé Robert Dufort, époux de Louise Shahin. Il laisse dans le deuil ses parents: M. et Mme Roger Dufort (Jeanne Henrichon), son frère André, sa belle-mère Mme veuve Irène Shahin, et son beau-frère, Richard. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Guigère et Tomasso Inc.,
8989, rue Hochelaga
à 10 h. 30 pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUROCHER (Rosaire) — A Chomedey, le 21 août 1968 à l'âge de 33 ans est décédé M. Rosaire Durocher, époux d'Huguette Couture, demeurant 1302 boul. Jarry, Chomedey. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
F. Brisebois Inc.,
1585, boul. Labelle, Chomedey
à 11 h 15 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Martin, où le service sera célébré à 11 h 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ETHIER (Télesphore) — A Montréal, le 22 août 1968, à l'âge de 77 ans, est décédé Télesphore Ethier, époux de Rose-Anna Tremblay, demeurant 519-1ère avenue, Pointe-aux-Trembles. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée.
11,630, rue Notre-Dame est,
pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus de Pointe-aux-Trembles, où le service sera célébré, et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

FORTIN (Roger) — A Montréal, le 21 août 1968 à l'âge de 34 ans est décédé Roger Fortin, époux de Pauline Benoit. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOUQUET (Yvonne) — A Verdun, le 22 août 1968, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme veuve Louis-Philippe Fouquet, née Yvonne Morin, mère de Mme Richard Grenier (Jacqueline), Mme R. Houle (Claire), demeurant 3873 Joseph, Verdun. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.
512, rue de l'Eglise
pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOISY (J.-Armand) — Subitement à Joliette, le 22 août 1968, à l'âge de 77 ans, est décédé M. J.-Armand Foisy, époux de Lucia Gamache; demeurant à 162 St-Barthélemy sud, Joliette. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire,
Omer Landreville,
674, rue St-Louis,
pour se rendre à la cathédrale de Joliette, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNIER (Adrienne) — A Montréal, le 20 août 1968, à l'âge de 68 ans est décédée Mme veuve Raoul Gagnier, née Adrienne Morin, demeurant 2330 Pierre Tétreault, mère de Jeannette (Mme Camille Thériault), Raymond, Marcel, Rita (Mme Henri Ladouceur), Patlette (Mme Wilfrid Gaudette), Gérard, Rolland, et Huguette (Mme Jean Mireault). Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Langlois,
8628, rue Hochelaga,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Claire, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Maria) — A Laprairie, le 21 août 1968, à l'âge de 65 ans, est décédée Maria Bertrand, épouse de Thomas Gagnon, demeurant 205 St-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Henri Guérin Enrg.,
425, chemin St-Jean,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Nativité, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Joseph) — A Montréal, le 21 août 1968, à l'âge de 86 ans, est décédé Joseph Gauthier, autrefois du quartier Maisonneuve, époux de feu Laurencia Allaire demeurant 5581, Des Marguerites, Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400, boul. Henri-Bourassa est
à 2 h. pour se rendre à l'église Ste-Colette, où le service sera célébré à 2 h. 30 et de là au cimetière de Ste-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GEOFFRION (Normand) — A Montréal, le 21 août 1968, à l'âge de 34 ans, est décédé M. Normand Geoffrion, employé civil (bureau des postes) fils d'Alexandre Geoffrion, et de Thérèse Jodoin, demeurant 2247 Lepailleur. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
7895, rue Notre-Dame est,
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-François-d'Assise, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIRARD (Juliette) — A Verdun, le 21 août 1968, à l'âge de 58 ans 3 mois, est décédée Mme Romuald Girard, née Juliette Moquin, mère de Réjeanne, Romuald, Mme G. Emond (Claudette), Mme W. Lauzon, (Nicole), Claude, Mme R. Houde (Jocelyne; demeurant à 1497, Gladstone, Côte-St-Paul. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Paul, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Zotique, comté Soulanges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUEVREMONT (Germaine) — A Montréal, le 21 août 1968, est décédée Mme veuve Hyacinthe Guévremont, née Germaine Grignon, mère de Louise (Mme Saturno Gentiletti), Marthe (Mme Jean Poulos), Jean et Marcelle. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coop. de Frais Funéraires
4848, rue Papineau
à midi 30, pour se rendre à l'église St-Pierre de Sorel, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de Sorel, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUILLEMETTE (Joseph) — A Montréal, le 23 août 1968 à l'âge de 63 ans est décédé M. Joseph Guillemette, époux de Germaine Archambault, demeurant 7141 Musset. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3661, rue Jean-Talon est
à 8 h 30, pour se rendre à l'église Ste-Bernadette, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HAMEL, Napoléon (Paul) — A Jacques-Cartier, le 20 août 1968, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Napoléon (Paul) Hamel, époux de Gertrude Bienvenue, demeurant 893, St-Georges, Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu samedi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche & Fils Inc.
527, rue Ste-Hélène, Longueuil
à 11 h 15 pour se rendre à l'église St-Georges de Longueuil, où le service sera célébré à 11 h 30, et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HURTUBISE (Aldéric) — A Verdun, le 22 août 1968, à l'âge de 62 ans, est décédé Aldéric Hurtubise, époux de Marie-Louise David, et père de Mme Raymond Venne (Jeannine), demeurant à 3522, rue Gertrude. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.
512, rue de l'Eglise
à 8 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE (Joseph) — A Montréal, le 22 août 1968, à l'âge de 80 ans 5 mois, est décédé M. Joseph Labelle, époux de feu Bernadette Charland, demeurant 8207, rue Henri-Julien. Père de Roger, Berthe (Mme Auguste Trépanier), Hector, Gérard, Thérèse (Mme Maurice Payant), Lucille (Mme Roger Bourré). Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3675, rue Adam
à 9 h 30 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANDRY (Eva) — A Montréal, le 23 août 1968, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme veuve Lionel Landry, née Eva Perrier, demeurant 1790 Crevier, Ville Saint-Laurent. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630 ouest, rue Notre-Dame
pour se rendre à l'église Saint-Henri, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARIVEE (Marie-Anna) — A LaSalle, le 20 août 1968, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme veuve Armand Larivée, née Marie-Anna Larente. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1345, rue Notre-Dame, Lachine,
à 9 h 40, pour se rendre à l'église St-Nazaire de LaSalle, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC (Marguerite) — A Montréal, le 22 août 1968, à l'âge de 53 ans, est décédée Mme Allen Leblanc, née Marguerite Beauchamp. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin,
835 est, av. Laurier,
pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'ECUYER (Pierre-A.) — A Montréal, le 21 août 1968, à l'âge de 38 ans, est décédé M. Pierre A. L'Ecuyer, ingénieur, fils d'Henri L'Ecuyer et de Marguerite Senécal, demeurant 9940, St-Charles. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400, boul. Henri-Bourassa est
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Charles-Garnier, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT (Raoul) — A Montréal, le 22 août 1968, à l'âge de 77 ans est décédé M. Raoul Legault, époux de Clara Reid, demeurant 8359 Esplanade, père de Mme Jacques Nantel (Jacqueline), Mme Georges Lépine (Paula), Mme Richard Deschamps (Françoise), Maurice, Ubald (Hubert), et François. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie est
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMAY (Thérèse) — A Montréal, le 22 août 1968, à l'âge de 64 ans est décédée Mme veuve Amable Lemay, née Thérèse Gagnon, demeurant 5653 Eadie. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259, boul. Monk,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Paul, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Marcel Brière
SPECIALISTE-GRAVEUR
Travail machine garanti
Bas prix
Pas d'intermédiaire
11707 Pelletier
Montréal-Nord
324-2186

LORION (Florida) — A Montréal, le 21 août 1968, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Denis Lorion, née Florida Turner, demeurant 2112 Valois. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret